LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 3 Ensoleillé. Précipitations: 20%. Max.: −8. Dimanche: neige. **(détail page 10)** Montréal, samedi 5 janvier 1985

Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Toronto: 1,00$ **75 CENTS**

LOCATION NOMA L'AutoBall inc.
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

Selon la *Revue 1984-Optique 1985* de l'Institut Nord-Sud

Le Canada a besoin des marchés du tiers monde



Téléphoto PC
Bernard Wood

PAULE des RIVIÈRES

OTTAWA— L'amélioration de l'économie dans les pays du tiers monde représente aujourd'hui bien autre chose qu'un souci humanitaire pour le gouvernement canadien: elle est indispensable au redressement économique du pays, qui a besoin de ses marchés.

C'est ce que souligne l'Institut Nord-Sud dans la *Revue 1984-Optique 1985* que son président, M. Bernard Wood, a rendu publique hier et qui prend la forme d'un plaidoyer contre toutes les formes de protectionnisme, dont le tiers monde fait les frais.

Contrairement à ce que beaucoup croient a rappelé M. Wood, le tiers monde représente pour le Canada un marché plus important que celui de l'Europe de l'Ouest.

A titre d'exemple il a calculé que $3 milliards et à 135,000 emplois canadiens ont été perdus au cours des trois dernières années, parce que la crise économique a forcé les pays du tiers monde à réduire leurs achats à l'étranger.

S'attardant aux quatre principaux marchés d'Amérique latine que sont l'Argentine, le Brésil, le Mexique et le Vénézuéla, l'Institut a remarqué que toutes les régions du Canada ont été touchées: au Québec, les ventes d'amiante sont passées de $30,5 millions à $17,2 millions en trois ans et celles d'aluminum ont été quasiment éliminées.

« La réalisation de certaines des grandes priorités économiques du gouvernement de M. Brian Mulroney dépend étroitement d'une amélioration de la situation dans les pays en développement d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique», a déclaré M.Wood, au cours d'une conférence de presse.

Or, comme la capacité d'importer des pays en voie de développement est liée à leur capacité d'exporter, M. Wood demande d'abord au gouvernement conservateur d'abolir les barrières à l'importation qui se sont multipliées ces dernières années au Canada comme aux Etats-Unis, en dépit d'un discours dénigrant le protectionnisme.

Au Canada, les quotas sur l'importation des textiles illustrent on ne peut mieux le dilemme des gouvernements.

Car en limitant les entrées de vêtements en provenance de pays où la production coûte moins, le gouvernement a sauvé des milliers d'emplois au Québec.

Mais M. Wood est partisan de l'autre thèse, celle favorisant un jeu international. Et il croit qu'au bout du compte, le Canada y gagnera même en termes d'emplois.

« Pouvons-nous soutenir ce type de protection sélective indéfiniment », demande M. Wood en répondant que non.

L'Institut estime d'ailleurs que le gouvernement conservateur de M. Mulroney, avec des appuis dans la grande majorité des provinces canadiennes, est particulièrement bien placé «pour agir

Voir page 8: Le Canada a besoin

L'AFFAIRE POPIELUSZKO

Un colonel directement mis en cause

TORUN (AFP) — Le colonel Adam Pietruszka, qui jusqu'à présent a rejeté toute responsabilité dans l'affaire de l'assassinat du père Jerzy Popieluszko, a été mis directement en cause hier devant le tribunal de Torun par le lieutenant Wlademar Chmielewski.

Déposant assis sur la recommandation des médecins, Chmielewski, le visage secoué de tics nerveux, a déclaré d'une voix bégayante qu'au lendemain de l'expédition punitive, le capitaine Grzegorz Pietrowski lui avait recommandé de «ne rien dire et de se tenir sur ses gardes».

L'accusé a précisé que le capitaine Piotrowski lui avait indiqué que «désormais il n'était pas indiqué de se réunir dans son bureau qu'il soupçonnait avoir été mis sur écoute».

«Pietrowski, a poursuivi Chmielewski, m'a d'autre part affirmé qu'au cours d'une réunion à la direction, Pietruszka lui avait fait parvenir un mot l'avertissant qu'il avait toute raison de croire que son bureau était sous contrôle».

Chmielewski a d'autre part indiqué que Piotrowski avait déclaré un peu plus tard «qu'il n'y avait aucun souci à se faire» car dans la commission d'enquête mise sur pied au ministère de l'Intérieur, il y avait «des gens bien et adéquats comme les directeurs Zenon Platek et Zbigniew Jablonski».

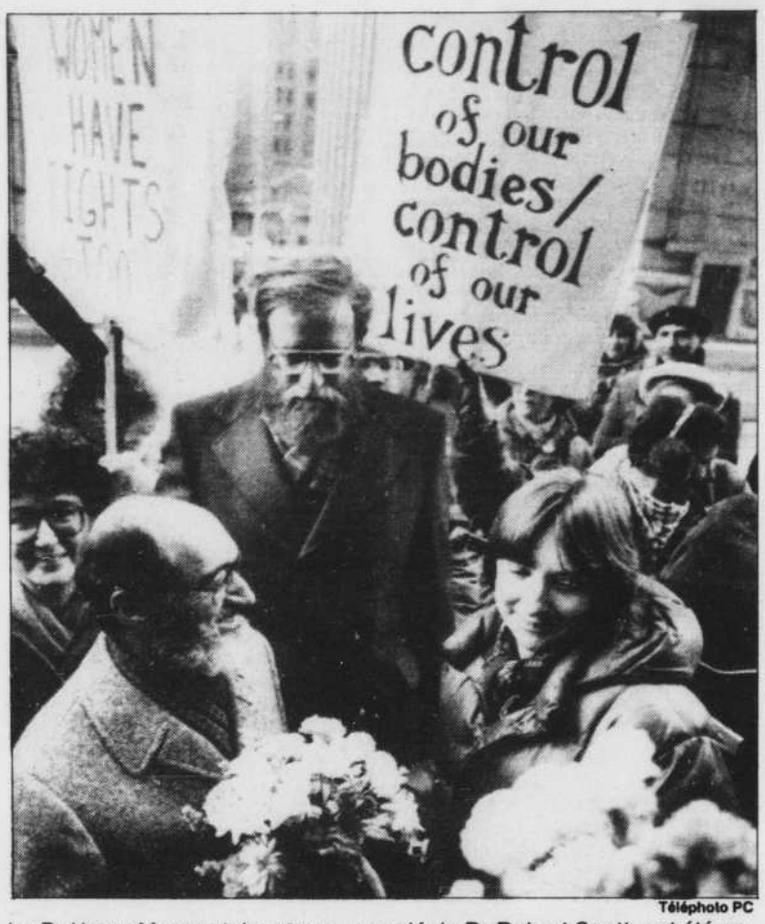
Chmielewski a encore révélé qu'il avait été convoqué ensuite avec son co-accusé Leszek Pekala chez le général Platek. «Celui-ci nous a emmenés dans le bureau de Pietruszka, a-t-il poursuivi, et nous a demandé d'écrire notre emploidu temps le soir du 19 octobre», le jour de l'assassinat du prêtre.

«J'ai alors vraiment paniqué en constatant que Pietruszka et Piotrowski étaient absents, a encore dit Chmielewski. Pekala et moi, a-t-il précisé, pensions alors que nous avions été lâchés et que Piotrowski pouvait se défiler et nous jouer un vilain tour».

De plus en plus agité, la voix brisée par l'émotion, Chmielewski a dit qu'il s'était décidé à se mettes à table quand il a appris par la radio polonaire, le 25 octobre, dans une voiture de police, la nouvelle de l'arrestation de Piotrowski

«Aucun homme n'aurait survécu aux coups à la tête reçus par le père Popieluszko». En s'effondrant à la fin de sa déposition, le lieutenant Waldemar Chmielewski a eu cet aveu

Voir page 8: Pologne



Téléphoto PC
Le Dr Henry Morgentaler et son associé, le Dr Robert Scott, ont été accueillis par un important groupe de supporteurs portant placards et bouquets de fleurs, à leur sortie de la salle d'audience hier à Toronto.

Morgentaler comparaît de nouveau

TORONTO (CP) — Le docteur Henry Morgentaler et son associé, le docteur Robert Scott, ont comparu hier devant un tribunal ontarien pour répondre à de nouvelles accusations relatives à des avortements. Le tribunal doit fixer jeudi prochain la date du procès.

M. Morgentaler a indiqué son intention de rouvrir sa clinique torontoise, fermée depuis le 20 décembre, un jour après que le procureur général ait porté contre lui de nouvelles accusations pour complicité dans l'administration d'un avortement, en contravention du code criminel. Son associé avait été accusé la veille des mêmes reproches.

Pourtant, plusieurs semaines auparavant, un jury de la Cour supérieure de l'Ontario avait acquitté MM Morgantaler, Scott et Smoling, un autre associé de la clinique, d'accusations semblables.

Le procureur général de la province, M. Roy McMurtry, avait interjeté appel de ce jugement et déclaré que la couronne ne procéderait pas dans d'autres causes avant que la Cour d'appel n'ait jugé de la première affaire. Le ministre de la Justice avait refusé, comme le lui demandaient des groupes d'opposition à M. Morgentaler, de solliciter une requête en injonction afin d'interdire à la clinique toute opération d'avortement en attendant le jugement de la Cour d'appel.

Les avocats des parties en cause ont soulevé un vif débat au sujet de la date du procès.

L'avocat de M. Morgentaler, Me Morris Manning, a soutenu que son client avait droit à une audition rapide de sa cause. L'assistant procureur général, Me Paul Culver, souhaitait reporter l'audition de cette affaire après le jugement de la Cour

Voir page 8: Morgentaler

L'amnistie aux immigrants illégaux vient d'être prolongée

Un Guyanais père de deux Canadiens sera déporté du pays cette semaine

LAURENT SOUMIS

Un Guyanais de 38 ans, M. Caesar Lancelot Gray, vivant au Canada en situation maritale avec une citoyenne d'ici et assurant le soutien de quatre enfants, dont deux nés de cette union de fait, sera détenu jusqu'à son expulsion imminente, par ordre de M. Yvon Fortier, arbitre du ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

La décision a été rendue, hier, à Montréal, en présence de l'avocat de l'intéressé, Me Melvin Weigel, de sa compagne, Mme Danielle Brunet, de ses deux enfants, Anthony, 4 ans, Alexandra, 2 ans, et de deux autres enfants de précédentes unions, Stéphanie Desormeaux, 19 ans, et Marise Bond, 11 ans.

Entré illégalement au Canada en janvier dernier — ce qu'il n'a pas nié — pour venir en aide à sa compagne hospitalisée à l'Institut neurologique de Montréal et aux enfants laissés à la garde de l'aînée, alors âgée de 18 ans, M. Gray a été appréhendé, en juin, par les autorités de l'Immigration sous l'accusation d'être retourné au pays sans le consentement du ministre en vertu de l'article 96 de la Loi de l'immigration.

M. Caesar Gray a quitté la Guyane, en 1968, pour devenir résident permanent du Royaume-Uni. Après une visite au Canada en 1973, il a gagné Toronto, quatre ans plus tard, et établi une relation avec Mme Brunet.

Son visa de séjour expiré, il fut déporté une première fois, en 1978, pour l'Angleterre. Il revint au pays, l'année suivante, avec sa compagne qu'il l'avait suivi; celle-ci donna alors naissance à deux enfants.

En décembre 1983, M. Gray retourna temporairement en Angleterre, où, en raison de son absence prolongée, il avait perdu son statut de résident permanent. Arrêté à l'aéroport d'Heathrow, il fut déporté vers le Canada; arrêté à nouveau à Mirabel, il fut ensuite expulsé vers la Guyane.

Sur place, M. Caesar Gray a constaté « les mesures discriminatoires exercées à l'endroit des Guyanais ayant résidé longtemps à l'étranger et le climat oppressif règnant dans le pays ».

Au cours de ses différents séjours au Canada, M. Gray a déjà bénéficié d'un permis de travail. Il a été employé comme préposé à l'entretien d'un édifice à logement de 14 étages et a aussi travaillé comme soudeur pour Transports Canada.

Pour venir en aide à sa nouvelle famille canadienne aux prises avec la maladie, il a pris le ris-

Voir page 8: Un Guyanais



Photo Hazel Field
A moins d'un geste de dernière minute du ministre de l'Emploi et de l'immigration, Mme Flora Mac Donald, Alexandra et Anthony, âgés respectivement de 2 et 4 ans et citoyens canadiens, ne pourront revoir leur père avant plusieurs mois. D'origine guyanaise, M. Caesar Gray est entré illégalement au Canada et est actuellement menacé d'expulsion.

LES ENTRETIENS DE SHULTZ ET GROMYKO:

Une manifestation tangible de la volonté de renouer

SYLVIANE TRAMIER
collaboration spéciale

WASHINGTON — Les entretiens qui s'ouvriront lundi à Genève, entre le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, et le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Adrei Gromyko, sont la première manifestation tangible de la volonté des deux super-grands de renouer le dialogue. Mais quel genre de dialogue, pour combien de temps et débouchant sur quoi, voilà qui reste encore à voir.

Ce que le gouvernement américain a exprimé de façon claire, c'est que cette « rencontre » de Genève ne doit pas être encore appelée « négociation »; elle n'est qu'un « prélude » visant à définir le cadre dans lequel de futures négociations pourraient prendre place.

Autrement dit, les deux grands se rencontreront lundi et mardi à Genève pour savoir comment ils pourraient entamer de véritables pourparlers.

Ayant pris cette précaution oratoire, de manière à calmer les esprits et modérer les espérances, le gouvernement américain s'est tout de même lancé dans un effort de « positionnement » vis-à-vis de l'opinion internationale, de manière à aborder la rencontre de Genève avec les meilleurs atouts en main. Efforts qui mettent en évidence l'importance que les Américains accordent à ces entretiens Shultz- Gromyko.

L'offensive de charme a été conduite dans la capitale américaine par le conseiller présidentiel pour les questions de sécurité nationale, M. Robert MacFarlane, qui a rencontré la presse internationale à plusieurs reprises et par des responsables de l'administration qui ont longuement exposé, sinon la position américaine, du moins les vues du président et de ses conseillers sur la question des armements nucléaires.

Les Américains, nous dit-on, ont abordé cette rencontre avec détermination, souplesse, patience et espoir »; et ils auront des « idées constructives » à offrir.

Voir page 8: Shultz-Gromyko

LE DEVOIR CULTUREL



Au Musée des Arts-Déco

Marlene Dietrich, Coco Chanel, Louise Brooks, autant de visages que Horst P. Horst, photographe de mode, a saisis. Le Musée des Arts Décoratifs, au château Dufresne, présente une rétrospective des oeuvres de cet artiste allemand. Aux Arts-Déco également, une exposition de bijoux contemporains, créations d'artistes d'une dizaine de pays européens et d'Amérique. **Page 17**

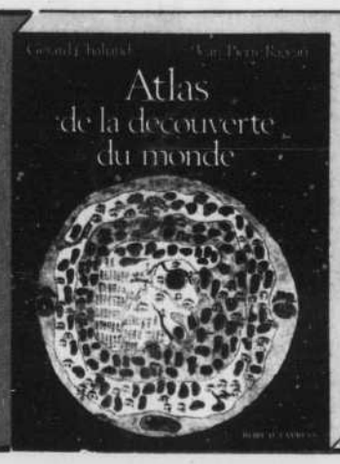
Suzanne Paradis

La romancière vient de publier *Un aigle dans la basse-co ur*, récit d'une vie vécue; celle d'un délinquen t en rupture de ban avec la famille et la société. Dans un entretien avec Jean Royer, Suzanne Paradis aborde avec franchise ses rapports d'écrivain avec la famille littéraire. « J'ai essayé de séduire l'ensemble littéraire québécois et ça n'a pas marché », avoue-t-elle. Rarement a-t-on entendu un écrivain se confier sur la conscience de l'échec littéraire. **Page 17**

L'année bédéiste

En apparence la bande dessinée francophone adulte se porte bien. Paul Cauchon va voir derrière ces apparences et décrit un art qui, dans plusieurs de ses manifestations, marque le pas. Les grands magazines de la bd ont perdu leurs qualités d'antan, plusieurs artistes n'arrivent pas à renouveler les styles, mais les valeurs sûres gardent la faveur populaire et plusieurs bons coups (et des découvertes) créent un vent d'espoir. Au Québec l'année bédéiste fut, comme d'habitude, « difficile ». **Page 17**

Vient de paraître



ATLAS DE LA DÉCOUVERTE DU MONDE

Après l'immense succès de l'ATLAS STRATÉGIQUE Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau vous invitent à un magnifique voyage dans l'imaginaire des cultures de notre monde.

Volume relié, 192 pages, 152 cartes couleur, 29,95$

Boréal Express


M. Pierre MacDonald


M. Robert Bourassa


M. Pierre Lortie


M. Yvon Lamarre

En vue des élections générales appréhendées

Le Parti libéral fait peau neuve

PIERRE O'NEILL

Le Parti libéral du Québec fait peau neuve et se donne un nouveau visage en vue des élections générales appréhendées.

Pendant la période des fêtes, le secrétariat central du PLQ a quitté le 460 de la rue Gilford à Montréal pour aménager dans de nouveaux locaux situés au 5115 de la rue De Gaspé, dans le comté de Mercier, représenté à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Immigration, M. Gérald Godin.

En se donnant ainsi un nouveau cadre de travail, les dirigeants libéraux réalisent le premier volet du plan d'action de 1985, essentiellement axé sur les préparatifs électoraux et prévoyant en outre: l'élaboration d'un nouveau programme politique, le ressourcement du personnel politique et la formation d'une nouvelle équipe de candidats, la tenue d'un congrès d'orientation, le lancement d'une campagne de financement, la modernisation de l'équipement et l'intégration de la bureautique et de la télématique à tous les niveaux de l'organisation, l'embauche de nouveaux animateurs, concepteurs publicitaires, communicateurs et organisateurs spécialisés.

C'est au milieu d'un amoncellement de boîtes que les employés de la permanence ont vécu hier leur première journée au nouveau siège social de leur parti. Il y avait quinze ans, soit en 1970, sous le nouveau leadership de Robert Bourassa, que le PLQ avait déménagé ses pénattes sur la rue Gilford. Sous Jean Lesage, de 1958 à 1970, les libéraux avaient pignon sur Côte Sainte-Catherine, dans le quartier résidentiel d'Outremont.

Pendant cette même période, de l'autre coté de la barricade, la bougeotte s'emparait des dirigeants péquistes, dont le secrétariat passait de la rue Christophe-Colomb à l'avenue du Parc pour finalement atterrir, il y a deux ans, sur la Plaza Saint-Hubert. Chez l'Union nationale, c'est d'une instabilité chronique qui oblige à consulter la téléphoniste du Bell plutôt que le bottin, pour connaître le tout dernier changement d'adresse.

Par ailleurs, les partis fédéraux apparaissent un plus sédentaires que leurs vis-à-vis provinciaux. Il y a près d'un quart de siècle que le Parti libéral du Canada est fiché au 1440 ouest de la rue Sainte-Catherine tandis que les conservateurs étaient encore sous le leadership de Joe Clark lorsqu'ils ont décidé d'aménager au 625 duboulevard Kennedy. Quant au NPD-Québec, c'est un peu comme l'Union nationale, et il faut faire du journalisme d'enquête pour découvrir la destination du plus récent exode.

Dans leurs nouveaux quartiers généraux, les dirigeants libéraux se retrouvent à la fine pointe du modernisme. A proximité du métro, d'une superficie de plus de 14,000 pieds carrés, les nouveaux locaux sont ultramodernes, spacieux et coûteux. A la toute fin d'un long corridor, se trouve le bureau de M. Bourassa, avec fenêtres panoramiques sur le coeur de Montréal. La présidente du parti, Mme Robic, l'organisateur en chef, Fernand Lalonde et le directeur du service d'animation, M. Pierre Bibeau, occuperont les bureaux voisins et pourront garder un oeil sur les activités quotidiennes de leur chef. L'ordinateur trône en plein milieu de l'une des nombreuses salles qu'abrite le nouveau secrétariat. Les dirigeants du parti ont également prévu des espaces pour les réunions de la commission politique et de la commission jeunesse, pour le traitement des textes, les conférences de presse, l'atelier des impressions ainsi qu'un salon pour la détente des employés, bénévoles et permanents.

Cette première phase de modernisation étant accomplie, M. Bourassa et ses stratèges consacreront maintenant leurs efforts à deux autres priorités: la finalisation du projet de programme politique et le recrutement des candidats en vue des prochaines élections. La prochaine activité prévue au calendrier politique du PLQ aura lieu le 19 janvier, alors que se réuniront à l'hotel Reine-Elisabeth de Montréal les quelque 300 membres du conseil général. C'est à cette occasion que le plan d'action 85 sera soumis aux militants libéraux de la base. Il s'agira également d'établir l'ordre du jour du congrès d'orientation devant se tenir en début de mars. C'est au cours de ce même weekend, au Palais des congrès, que les révisionnistes et les orthodoxes du Parti québécois débattront de l'enjeu des prochaines élections et de la mise au rancart de l'option souverainiste.

Par délà les vantardises du chef du parti, les candidats de marque se sont rares et les personnalités prestigieuses dont on avait annoncé la venue, prennent du temps à adhérer à la nouvelle équipe libérale. A ce propos, M. Bourassa fait valoir qu'il ne peut demander à des administrateurs et des hommes d'affaires d'abandonner leur carrière aujourd'hui pour se présenter à des élections dont personne ne connaît encore la date. Tout ce que l'on sait pour l'instant, c'est que M. Bourassa a pressenti le vice-président de la Banque de Montréal, M. Pierre MacDonald, le président de la Bourse de Montréal, M. Pierre Lortie, le président du conseil d'administration de Sofati, M. Michel Gauthier et le président de l'Ordre des pharmaciens, M. Jean-Claude Marquis. Il est également question du président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Yvon Lamarre et secrétaire général de la Corporation des médecins, le Dr Augustin Roy. Quel que soit le nombre de vedettes qui composeront l'équipe avec laquelle se propose de réaliser « Une nouvelle révolution tranquille », il est permis de croire que les principaux éléments viendront plutôt du monde des affaires plutôt que du secteur public et qu'on y retrouvera peu de vedettes du milieu artistique.

Mais il n'y pas que dans la formation de sa nouvelle équipe que M. Bourassa risque de connaître des difficultés. Ce projet de programme politique conçu en catimini par une élite triée sur le volet promet également de susciter de vives discussions au congrès d'orientation et peut-être même un affrontement entre les forces progressistes et les éléments conservateurs du parti. Que le projet de privatisation des sociétés d'Etat ait été relativement bien reçu par le caucus des députés, il n'est pas acquis que le congrès l'estampillera sans un examen plus critique.

C'est sur la définition de la nouvelle position constitutionnelle du PLQ qui pourrait toutefois rencontrer le plus d'opposition. Les députés ne sont pas tous convaincus que le libre beige de M. Ryan était à ce point désuet qu'il faille l'ignorer complètement. Divisé entre son aile nationaliste et les anglophones du West-Island, c'est toujours avec des déchirements internes que le PLQ est parvenu dans le passé à recueillir un consensus sur sa pensée constitutionnelle. Sur ce litigieux dossier, le congrès d'orientation de mars promet un débat de fond et sans doute quelques éclats de voix. Qu'il suffise de rappeler que M. Ryan y avait laissé quelques plumes de son leadership.

Suite au rapport de la commission Grange

Roy McMurtry serait disposé à dédommager l'infirmière Nelles

TORONTO (PC) — Le procureur général de l'Ontario serait disposé à ouvrir dès la semaine prochaine des négociations avec l'infirmière Susan Nelles afin de lui accorder une compensation supérieure à ses $ 200,000 de frais légaux.

C'est du moins ce qu'affirme Me John Sopinka, qui représente Mme Nelles dans la poursuite de $ 854,000 qu'elle a intentée contre la police torontoise et le procureur général, en rapport avec les travaux de la commission Grange sur la mort mystérieuse de très jeunes bébés à l'hôpital pour enfants de Toronto.

Le juge Samuel Grange a récemment recommandé que Mme Nelles, innocentée en 1982 de quatre accusations de meurtre, soit dédommagée à condition qu'elle renonce à sa poursuite.

L'avocat affirme avoir reçu une lettre du gouvernement dans laquelle le procureur général Roy McMurtry ne pose aucune condition au dédommagement de Mme Nelles et se déclare prêt à lui accorder compensation sur des questions qui ne sont pas liées à ses frais de cour.

L'infirmière réclame, en plus des $ 200,000 accumulés en frais légaux, un dédommagement pour les augmentations de salaire qu'elle n'a pas reçues depuis trois ans. Elle exige en outre certaines sommes pour les dommages à sa réputation et le traumatisme des longs témoignages subis pendant l'enquête préliminaire.

Un porte-parole de M. McMurtry a confirmé la nouvelle.

« Nous allons attendre une lettre formelle de Me Sopinka afin de l'utiliser comme base de discussion », a indiqué le porte-parole au *Globe and Mail* de Toronto.

M. McMurtry, qui est par ailleurs candidat à la direction du Parti conservateur ontarien, avait déclaré, après avoir pris connaissance du rapport du juge Grange, qu'il recommaderait à ses collègues du cabinet d'offrir une compensation à Mme Nelles.

Comité consultatif sur les langues officielles

Richard Hatfield nomme un co-président anglophone

JEAN-PIERRE PROULX

Le premier ministre du Nouveau Brunswick, M. Richard Hatfield, a annoncé hier la nomination de deux anglophones au comité consultatif provincial sur les langues officielles dont le co-président anglophone, M. Lloyd Smith, juge retraité de la Cour provinciale. L'autre personne est M. Duncan McGiachy, un enseignant à la retraite.

Le comité consultatif est composé de huit personnes dont quatre francophones et quatre anglophones. La co-présidente francophone est Mme Irène Guérette de Saint-Jean mais québécoise d'origine. Son co-président anglophone initial, M. Horace Hanson, a démissionné l'automne dernier. Dans sa lettre à M. Hatfield, il a évoqué les «tentatives de la Direction des langues officielles pour manipuler le comité, direction composée exclusivement de fonctionnaires francophones bilingues».

M. Hatfield a annoncé aussi que les audiences publiques qui devaient avoir lieu au cours du mois de janvier ont été reportés à la mi-février pour permettre aux deux nouveaux membres de se familiariser avec le dossier ainsi qu'aux groupes de citoyens de mieux préparer leurs mémoires.

Le comité consultatif a déjà entrepris l'automne dernier des séances d'information visant à faire connaître à la population le rapport Poirier-Bastarache, préparé par la direction des Langues officielles. Ce rapport, intitulé: *Vers l'égalité des langues officielles au Nouveau-Brunswick* constitue l'aboutissement du mandat confié à la direction en 1980 en vue de la révision «complète» de la loi sur les Langues officielles de 1969,

Dans sa tournée d'information, le comité consultatif s'est à deux reprises heurté à l'hostilité manifeste d'anglophones en particulier de Association of English-Speaking Canadians, qui regrouperait quelque 12,000 membres.

Le rapport Poirier-Bastarache propose des mesures concrètes pour assurer l'égalité des langues au sein de la fonction publique du gouvernement et des municipalités. Il propose notamment une politique de recrutement en conséquence, ce qui ne manque pas d'inquiéter ces anglophones.

On devine aisément pourquoi: en 1981, le Nouveau-Brunswick comptait 689,370 personnes, dont 65% avaient l'anglais comme langue d'usage et 34%, le français. Mais parmi les anglophones, 9% seulement se sont déclarés bilingues contre 61% parmi les francophones.

L'affichage bilingue

La SSJB prie l'Assemblée nationale d'intervenir

JEAN-PIERRE PROULX

La Société Saint-Jean-Baptiste trouve inacceptable « que des éléments importants de l'avenir linguistique d'un peuple reposent sur les épaules d'un ou de quelques juges, quels que soient leurs mérites ». En conséquence, elle invite le Parlement québécois à la « résistance démocratique en votant une nouvelle législation qui devra être appliquée jusqu'à ce que les tribunaux en décident autrementè».

Le président de la SSJB, M. Gilles Rhéaume, commentait hier midi devant la presse le jugement Boudreault rendant inopérante, au nom de la prépondérance de la liberté d'expression, la disposition de la loi 101 sur l'affichage unilingue.

Pour la SSJB, l'affichage est « capital » Montréal, avec un visage bilingue, « c'est l'échec de la loi 101 ». Elle fait donc sien les propos du premier ministre René Lévesque à Alliance Québec en novembre 1982: « A sa manière, écrivait-il, chaque affiche bilingue dit à l'immigrant: il y a deux langues ici, l'anglais et le français. On choisit celle que l'on veut. Elle dit à l'anglophone: pas besoin d'apprendre le français, tout est traduit ».

M. Rhéaume a donc invité les deux partis à « faire leur devoir » en permettant un débat libre à l'Assemblée nationale. « Tous les partis politiques crient leur attachement à la langue et à la culture française, il est temps maintenant qu'ils le prouvent », a lancé M. Rhéaume. « Que les partis politiques libèrent leur aile parlementaire, afin que le Québec voit qui le représente. Que les parlementaires oublient un peu les sondages pour nous dire plutôt ce qu'ils pensent ».

La SSJB demande aussi à l'Assemblée nationale de doter l'Office de la langue française, le Conseil de la langue française et la Commission de protection de la langue française «de budgets spéciaux extraordinaires afin d'entreprendre une vaste campagne d'information sur toutes les facettes de la question linguistique, afin d'alimenter la réflexion de la population ».

« Les défaites juridiques sont inévitales, estime la SSJB, puisque la francisation du Québec passe nécessairement par l'indépendance nationale ». Mais ce qui à ses yeux est le « plus grave, c'est que la confiance de notre peuple a été ébranlée. Tout au long de notre histoire nationale, la solidarité autour de la langue a toujours réuni le Canada français, au-dessus de tout autre considération. Aujourd'hui, curieusement, alors que nous venons de célébrer les 450 ans de présence française en Amérique du Nord, voilà que semble s'effriter la conscience linguisitique de nos compatriotes. Mais regardons l'histoire avec attention et nous y découvrirons que précisément ces moments de doute ont toujours été suivis d'un réveil populaire positif et déterminé ».

La SSJB conclut en souhaitant que les difficultés qu'a connues la loi 101 « réveillent les francophones bercées par l'illustion que tout va bien dans la construction du Québec français. Depuis toujours, les générations qui nous ont précédés ont lutté pour le français. Les générations actuelles, nous en sommes convaincus, n'ont aucune propension à la désertion ».

guérin
l'éditeur qui édite
GRAPHOLOGIE
Étude de l'écriture
Paul Riou, Diplômé de la Société technique des experts en écriture de France.
Préface de Raymond-Marie Léger, docteur en philosophie
ISBN-2-7601-1063-X - 170 p. 7,95$
En vente dans toutes les librairies
Paul Riou
GRAPHOLOGIE
Étude de l'écriture
guérin
La Graphologie, c'est quoi? Une science ou un jeu de cartomancienne? Une méthode scientifique de distinguer le faux du vrai, le faussaire du citoyen honnête ou la vogue quotidienne et éphémère des chroniques astrologiques?
Que vous fassiez de la graphologie en vue d'étudier le caractère ou d'identifier l'auteur d'un écrit vous devez faire l'étude de l'écriture.
En vente dans les librairies:
4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 843-6241

cours de
parole publique
Exprimez vos idées!
Perfectionnez votre discours. Apprenez à devenir un leader grâce à des techniques de présentation, de contrôle, d'animation. Apprenez à mieux exprimer vos idées, vos sentiments et à bien penser devant un auditoire.
Offert en 8 semaines ou 2 jours intensifs à 200$ pour le cours de base; 12 semaines ou 3 jours intensifs à 250$ pour le cours intermédiaire et 300$ pour le cours de perfectionnement, (déductible d'impôts).
Cours d'introduction, sans aucun engagement, pour seulement 10$, donnés les mardis à midi et à 20 heures.
Prospectus complet sur demande.
Les cours Jean-Guy Leboeuf
5277, avenue du Parc, Montréal H2V 4G9
Pour renseignements: (514) 277-2117

Labelle Fourrure
La plus grande collection de fourrure au Canada
20%-50%
6570, rue ST-HUBERT (Metro Beaubien)
Tél.: 276-3701
Jean Labelle, prop.

EN BREF...

■ Légère hausse des allocations familiales

QUEBEC (PC) — Les allocations familiales versées au Québec ont été légèrement augmentées le premier janvier 1985. La part versée par Québec est demeurée inchangée mais celle provenant du fédéral a augmenté d'environ 4 %. Versé par Ottawa pour les enfant de moins de 12 ans: $ 18.77 pour le premier enfant ($ 17.98 en 1984); $ 29.81 pour le deuxième ($ 28.55) et $ 72.55 pour chaque autre enfant ($ 69.49). Versé par Ottawa pour les enfants de 12 à 17 ans: $ 26.44 pour le premier enfant ($ 25.11 en 1984); $ 37.48 pour le deuxième ($ 35.68) et $ 80.22 pour chaque autre enfant ($ 76.62). La part versée par Québec demeure inchangée en 1985 par rapport à 1984: $ 7.90 pour le premier enfant, $ 10.55 pour le deuxième, $ 13.18 pour le troisième et $ 15.80 pour chaque enfant additionnel.

■ 7,105,000 Québécois en l'an 2001

QUEBEC (PC) — La population du Québec, qui était de 6,540,000 habitants en 1984, atteindra 7,105,000 en l'an 2001, prévoit une étude que vient de publier le Bureau de la statistique du Québec (BSQ). Le document est intitulé « Perspectives démographiques infrarégionales 1981-2001 » et analyse l'évolution de la répartition de la population dans chacune des régions du Québec de 1981 à 2001. Cette augmentation de la population de l'ordre de 8.4 % ne se répartira cependant pas de façon égale partout à travers le Québec. Ainsi, la population de la Communauté urbaine de Montréal, qui était de 1,733,000 en 1984, diminuera à 1,600,000 d'ici l'an 2001. Ailleurs dans la région métropolitaine, il y aura cependant des hausses de la population. Laval verra son nombre d'habitants passer de 279,000 (1984) à 330,000 tandis que les deux municipalités régionales de comté de la rive-sud métropolitaine, la MRC Roussillon et la MRC Champlain, sont appelées elles aussi à croître de façon substantielle. On prévoit 340,000 habitants pour 2001 dans la MRC Champlain (290,000 en 1984) et 145,000 dans la MRC Roussillon (103,000 en 1984). La Communauté urbaine de Québec connaîtra de son côté une diminution de sa population, laquelle sera réduite de 456,000 à 419,000 habitants, selon l'étude du Bureau de la statistique.

Pour la MRC de Sherbrooke, on révoit une légère hausse de 11,000 habitants, alors que la population grimpera de 116,000 à 127,000.

■ Les libéraux et l'écologie

QUEBEC (PC) — Le parti libéral du Québec prépare une politique écologique de la forêt, qui sera prête dans « quelques semaines », viennent d'annoncer les députés d'Outremont Pierre Fortier et de Chomedey Lise Bacon. M. Fortier, qui est porte-parole de l'opposition dans les dossiers énergétiques, et Mme Bacon, critique en matière d'environnement, réagissaient dans un communiqué au récent rapport du Bureau d'audiences publiques de l'environnement (le BAPE) sur le programme quinquennal de pulvérisations aériennes des forêts. Les deux députés refusent pour le moment de se prononcer sur les deux solutions mises de l'avant par le BAPE, soit l'abandon du programme de pulvérisations ou un moratoire de deux ans.« Au préalable, il faut prendre en considération plusieurs éléments touchant l'environnement, la forêt, le loisir, la chasse et la pêche pour les intégrer dans un cadre plus général de gestion douce de la forêt », ont déclaré les deux députés libéraux. Pour eux, les facteurs environnementaux ne doivent en rien « altérer les facteurs plus économiques ».

■ Le plus grand téléscope

PASADENA, Californie (Reuter) — Le plus grand télescope du monde, qui permettra d'apercevoir la flamme d'une bougie sur la lune, sera opérationnel en 1992 à Hawai, a annoncé l'Institut de technologie de Californie. La construction de l'observatoire, au sommet du Mauna Kea, un volcan éteint qui culmine à 6,166 mètres, débutera l'an prochain. Le télescope sera constitué de 36 miroirs hexagonaux, chacun d'un diamètre quatre-vingts. Une fondation américaine de charité a offert 70 millions de dollars pour la réalisation de ce projet.

Las d'attendre la « fausse justice d'Ottawa »

Les Mohawks de Kahnawake redonnent leur statut à leurs compatriotes oubliés par la loi

CAROLE BEAULIEU

Las d'attendre la « fausse justice d'Ottawa », les Mohawks de la réserve de Kahnawake ont entrepris de redonner leur statut d'indien à ceux et celles des leurs à qui l'actuelle Loi fédérale des Indiens le refuse.

Au cours des derniers mois une trentaine de familles ont ainsi retrouvé le droit d'acquérir des terres sur la réserve qui longe les rives du St-Laurent, de voir leur revenu exempté d'impôts s'ils travaillent sur la réserve, d'y envoyer leurs enfants à l'école et de poursuivre gratuitement, s'ils le désirent, des études collégiales ou universitaires.

Ils ont surtout retrouvé, insiste l'un des douze chefs de bande du conseil Mohawk, Mme Mertyl Bush, « le sentiment d'appartenance à leur communauté ».

Ralenti au cours de la période des Fêtes, le processus de réintégration entrera dans une nouvelle phase en janvier et février. Le conseil de bande amorcera alors la réintégration des femmes indiennes qui, conformément à l'actuelle Loi des indiens, ont perdu leur statut après avoir épousé un non-indien et qui sont actuellement veuves ou divorcées. La réintégration a jusqu'ici principalement touché des femmes indiennes dont le mari n'était pas considéré indien au sens de la Loi, souvent pour des raisons « bureaucratiques » précise Mme Bush.



Photo: Louise Lemieux

Mme Myrtle Bush



Photo: Louise Lemieux

Mme Doreen Gilbert

Une étape subséquente prévoit la réintégration des indiennes toujours mariées à des non-indiens. Le conseil n'a toutefois pas encore décidé s'il accordera à ces dernières le droit de résidence sur la réserve.

« La réintégration se fait progressivement, au rythme de la communauté. C'est à elle de décider qui est ou n'est pas un Mohawk, pas à une loi fédérale discriminatoire, » déclare Mme Bush.

Les réactions du Ministère des Affaires indiennes et du Nord à cette décision des Mohawks de défier ouvertement la Loi fédérale ont jusqu'ici semblé plutôt contradictoires.

A la direction régionale du Québec, du même qu'au ministère à Ottawa, on soutient qu'aucun fond fédéral n'a jusqu'ici été accordé à des indiens non-inscrits et que les Mohawks peuvent bien constituer, s'ils le souhaitent, leur « liste parallèle d'indiens » mais que le ministère n'a nullement l'intention de l'honorer.

De son côté Mme Bush soutient que les nouveaux citoyens de Kahnawake ont pu bénéficier des bénéfices fédéraux en matière de soins médicaux gratuits et d'éducation.

Le directeur de l'éducation à la direction régionale du Québec, M. Claude Chamberland, a quant à lui indiqué que la politique du département lui permettait de défrayer les coûts de l'éducation post-secondaire de certains indiens non-inscrits lorsque le conseil de bande en faisait la demande.

Selon Mme Bush, le conseil de bande n'a pas exclu la possibilité de devoir lui-même défrayer les coûts de certains des bénéfices liés au statut d'indien s'il persiste dans sa démarche de réintégration et qu'aucune modification législative ne survient.

Elle s'est toutefois dit confiante en la volonté du nouveau gouvernement canadien de mettre fin à la discrimination.

Un porte-parole du Ministère des Affaires indiennes et du Nord, Mme Thérésa Nahanee, a confirmé hier que le ministre, M. David Crombie, s'apprêtait à présenter dès le mois de février, une nouvelle loi des Indiens.

Rappelons qu'aux termes de la Charte canadienne des droits et libertés le 17 avril 1985 est la date limite pour l'élimination de tous les aspects discriminatoires des lois fédérales.

Le gouvernement fédéral évalue à plus de 60,000 le nombre de femmes et d'enfants actuellement privés de leur statut par la Loi des Indiens.

Selon un porte-parole de l'Assemblée des premières nations, M. Robert Manuel, d'autres bandes canadiennes utilisent les mêmes tactiques — ne rapportant pas les mariages mixtes ou accordant une maison, sur papier, à un indien inscrit, alors que dans les faits un indien non-inscrit y réside — mais seuls les Mohawks le font aussi ouvertement.

Pour Keith Leclaire, recherchiste pour l'Assemblée des Cinq nations, il est évident que les Mohawks, l'une des bandes les plus nombreuses du Québec, peuvent se permettre de mettre de l'avant des politiques plus agressives, étant moins dépendant économiquement du gouvernement fédéral. Bon nombre de Mohawks sont des ouvriers spécialisés travaillant sur les structures des gratte-ciel.

La longue tradition matriarcale du peuple Mohawk et le rôle important qu'y ont historiquement joué les femmes, expliquent aussi, selon Keith Leclaire, le fait que les Mohawks soient à l'avant-garde de la lutte pour la reconnaissance des droits des femmes indiennes.

Il est difficile de savoir combien d'Indiens Mohawks retrouveront leur statut au terme de ce processus de réintégration. Ce nombre pourrait varier entre 500 et 1,500, estime Mme Bush. La bande Mohawk de Kahnawake compte actuellement environ 5000 membres.

« Plusieurs de ceux-là ne vivent pas sur la réserve. Même s'ils souhaitent retrouver leur statut, ils n'ont pas pour autant l'intention de s'installer ici. C'est pour eux beaucoup plus une question psychologique que financière »

Déjà, contrairement aux prévisions de la loi, une femme blanche qui épouse aujourd'hui un indien Mohawk, ne sera pas enregistrée sur les listes du conseil de bande et ne pourra donc pas bénéficier des bénéfices s'y rattachant. Les Mohawks, « plus justes que le gouvernement canadien » selon Mme Bush, n'ont toutefois pas l'intention d'enlever ces droits aux femmes blanches qui les ont déjà acquis en s'unissant à des indiens.

Les dépenses en nourriture de Mulroney

Le Conseil privé dit tout ignorer de l'intention du premier ministre

OTTAWA (PC) — Le bureau du Conseil privé a affirmé hier tout ignorer de l'intention du premier ministre, M. Brian Mulroney, de rembourser à la fin du présent exercice financier les dépenses effectuées en nourriture pour lui-même et sa famille.

M. Michel Gratton, attaché de presse adjoint de M. Mulroney, soutient pourtant que la décision était prise depuis plusieurs mois. Il a en outre indiqué qu'il s'était avéré inutile d'en aviser le bureau du Conseil privé, qui se charge généralement de payer les dépenses du premier ministre, puisque le remboursement de M. Mulroney ira directement au Trésor.

L'initiative a pris le Conseil privé par surprise. « Non, je l'ignorais », a tout simplement répondu l'un de ses responsables, M. Jim Ferguson.

M. Gratton a précisé qu'un « nombre très réduit » de proches conseillers du premier ministre ont été informés de son intention dès septembre, au moment où le Parti conservateur prenait le pouvoir.



M. Brian Mulroney

L'attaché de presse est publiquement intervenu sur cette question une première fois jeudi, quelques heures seulement après que le Conseil privé eut révélé à La Presse Canadienne que les dépenses effectuées par M. Mulroney en nourriture et en divertissement se chiffraient à $ 2,431 pour ses deux premiers mois au pouvoir. L'information a été obtenue en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

La nouvelle a semblé entrer en contradiction avec l'engagement pris en mai 84 par M. Mulroney qui avait promis de payer, contrairement à son prédécesseur Pierre Trudeau, sa nourriture et celle de sa famille.

M. Mulroney, a expliqué M. Gratton, a choisi pour des raisons d'ordre pratique d'attendre la fin de l'exercice financier, le 31 mars, pour rembourser ses dépenses en totalité, plutôt qu'au fur et à mesure.

« Vous savez, une partie de ces dépenses étaient destinées à des invités. Il est difficile de déterminer quel morceau de viande vous utilisez pour votre famille », a indiqué M. Gratton.

Il a cependant été incapable d'expliquer en quoi il sera plus facile de distinguer à la fin de l'année les dépenses faites en nourriture de celles destinées à des invités. « Ce sont des choses que les responsables devront tirer au clair », s'est-il contenté de répondre.

RENAUD-BRAY
Des disques
aussi...

ET TRANSFORMATION
CRÉATIVITÉ
THÉÂTRE ET MYTHOLOGIES
Une exploration de nos mythologies personnelles et collectives à base d'improvisation théâtrale, bioénergie, gestalt, techniques de psychodrame et méditation. Quinze soirées, trois week-ends.
Avec la participation de:
Suzanne Garceau — comédienne
Luc Morisse — comédien et bioénergéticien
Ginette Paris — auteur de "Réveil des Dieux"
Jean-Marie Delacroix — psychologue formé au psychodrame et à la psychologie jungienne.
Nous cherchons à faire un lien entre l'art, la psychologie et le sacré.
Soirée d'information (gratuite) mercredi le 9 janvier à 19h30 au 42 ouest, avenue Des Pins, 2 ième étage.
Le Zorbou
844-0751
CENTRE DE CRÉATIVITÉ ET D'ÉVEIL

acfas
OPÉRATION EAU vivante
PRIX DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT
L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) a décidé de créer, en collaboration avec le ministère de l'Environnement du Québec, un nouveau prix: le PRIX DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT 1985. Ce prix commandité par Hydro-Québec s'accompagne d'un montant de 2000 $.
Prix des sciences de l'environnement
Le PRIX DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT 1985 vise à reconnaître la contribution exceptionnelle d'un scientifique ou d'une équipe de scientifiques pour leurs travaux sur le milieu de vie (naturel ou modifié), en relation avec les activités humaines. En cette année québécoise de l'eau, une attention particulière sera apportée aux recherches effectuées dans le domaine de l'eau.
Critères d'attribution
Le PRIX DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT 1985 est accordé pour des travaux de recherche proprement dite: par exemple, la gestion de la recherche, la formation de chercheurs, la communication scientifique. Il a pour but de couronner l'ensemble d'une carrière ou des percées significatives pouvant avoir été effectuées par des candidats relativement jeunes.
Il est accessible à des individus de tous les milieux: secteur public, réseau d'enseignement, établissements privés. Ce prix est décerné:
— à une personne de citoyenneté canadienne et d'expression française dont les principales contributions ont été faites au pays;
— pour des réalisations relativement récentes, précédant de quelques années seulement l'octroi du prix.
Mises en candidature
Toute candidature doit être proposée par au moins deux personnes et être accompagnée d'un curriculum détaillé (avec liste de publications) ainsi que d'une lettre de présentation faisant nettement ressortir le caractère exceptionnel de la contribution du candidat. Sur recommandation du jury constitué à cette fin, l'ACFAS procédera à la remise du prix, le 21 mai prochain, lors de son 53e congrès annuel, qui se tiendra à Chicoutimi.
DATE LIMITE: Les dossiers doivent être expédiés au Secrétariat de l'ACFAS, 2730, chemin de la côte Sainte-Catherine, Montréal, Qué. H3T 1B7 au plus tard, le 31 janvier 1985.

MUSÉE
ACCENTS AMÉRICAINS
jusqu'au 13 janvier 1985
Produite et mise en circulation par la Compagnie Rothmans de Pall Mall Canada Limitée, cette exposition est un survol de quelques-unes des tendances qui ont façonné l'art américain des dernières décennies.
MARTHE WÉRY – Peinture/Montréal 84
jusqu'au 13 janvier 1985
Artiste belge et graveure de formation, Marthe Wéry a conçu une installation à partir de l'architecture d'une salle.
NORMAN COHN – Portraits
jusqu'au 13 janvier 1985
D'origine américaine, Normand Cohn est un artiste de la vidéo qui vit et travaille à l'Île-du-Prince-Édouard.
Le Café vous accueille tous les jours de 11 heures à 16 heures
ENTRÉE LIBRE DU MARDI AU DIMANCHE
DE 10 h à 18 h
Cité du Havre,
Autobus 168, stations McGill et Bonaventure
Week-end, autobus du Musée – Tél.: (514) 873-2878
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Espèce en voie de disparition
(Y'en a marrus de la soufflus)



L'avènement du Sanctuaire du Mont-Royal a mis fin au déneigement des allées et des devants de garage. Fini. Pour toujours. Les gens bien l'ont compris. Et l'hiver a cessé de leur être désagréable.

Si vous cherchez un moyen de vous distinguer, nous pouvons vous satisfaire. Le Sanctuaire est construit dans un secteur sélect. En fonction du bien-être de ses résidents. Les pièces sont vastes, l'ensoleillement maximum. L'emplacement est incomparable, véritable havre de tranquillité en plein coeur de l'île. La vue est superbe sur le Mont-Royal et les Laurentides. Naturellement.

le sanctuaire
du mont-royal
Accédez à un nouveau mode de vie.
Condominiums privilégiés en bordure ouest d'Outremont.
6000 Chemin Deacon, Montréal (514) 738-6000
De préférence sur rendez-vous.
1 ch. à coucher: 1036 pi car. +, $99,500 +
2 ch. à coucher: 1323 pi car. +, $132,000 +
3 ch. à coucher: 1711 pi car. +, $169,000 +
Penthouses: 2346 pi car. +, $360,000 +

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Les juifs noirs éthiopiens transférés en Israël

Le pont aérien secret aurait été organisé à partir du Soudan

NAIROBI (d'après AFP et Reuter) — Le pont aérien secret mis en place par Israël pour sauver ces derniers mois des milliers de juifs éthiopiens noirs, ou fallashas, de la famine, aurait été organisé à partir du Soudan, a-t-on appris hier de source diplomatique.

Israël, ajoute-t-on, pourrait avoir conclu un accord secret avec Khartoum, ainsi qu'avec d'autres pays africains, pour obtenir l'autorisation de faire transiter les Fallashas sur leur territoire avant de gagner l'État hébreu.

Selon cette même source, qui a tenu à garder l'anonymat, la logistique de l'opération a nécessité le transport des juifs éthiopiens par avion vers Israël et le Soudan aurait pu donner son accord pour des escales sur son territoire.

On rapporte ainsi que des membres d'organisations humanitaires travaillant à Gedaref, ville de l'est du Soudan proche de la frontière éthiopienne, auraient vu un avion sans aucune immatriculation visible se poser à plusieurs reprises dans la région à la fin de l'an passé.

Des dizaines de milliers d'Éthiopiens fuyant la famine ont passé ces derniers temps la frontière près de Gedaref, qui n'est pas loin de la province de Gondar, le fief des fallashas.

Un membre d'une organisation humanitaire, qui a tenu lui aussi à garder l'anonymat, a déclaré avoir entendu des fallashas demandant à la frontière à rencontrer un certain « M. Gold » qui devait leur permettre de trouver un nouveau foyer.

Le Soudan oppose jusqu'ici le plus complet mutisme aux allégations sur son implication dans l'opération, révélée pour la première fois jeudi en Israël. Si elles étaient confirmées, elles pourraient être une source d'embarras pour ce pays membre de la Ligue arabe.

Toujours de source diplomatique, on croit savoir que l'appareil utilisé pour le transport des Juifs éthiopiens a effectué une escale à Djibouti, autre pays de la ligue arable, sur le chemin d'Israël. Là encore, cette information n'a reçu aucune confirmation officielle.

On souligne par ailleurs que ces informations sur le pont aérien ne feront rien pour améliorer les relations, déjà au plus bas, entre Khartoum et Addis-Abeba.

On estime généralement à 28,000 le nombre de fallashas en Éthiopie, où leur situation est comparable à celle qu'endurent la majorité des paysans du Nord du pays frappés par la sécheresse et la famine.

Dans les milieux diplomatiques d'Addis-Abeba, on a jugé peu probable que les 28,000 aient pu gagner Israël, comme certaines informations l'ont laissé entendre, même si l'opération, qui a pris de l'ampleur ces derniers mois en raison de la gravité de la sécheresse éthiopienne, est en cours depuis plusieurs années.

Démunis de tout, souvent malades, perdus dans un monde étranger, mais ravis d'être arrivés à bon port, des milliers de fallashas, les juifs noirs d'Ethiopie, ont débarqué secrètement en Israël nuit après nuit durant les deux derniers mois.

Certains embrassaient le sol à leur arrivée, après s'être assurés auprès de leur rabbin qu'ils étaient bien à Sion, selon les témoignages d'employés de l'aéroport. D'autres, victimes de malnutrition, étaient descendus d'avion sur des civières et transportés en ambulance vers des hôpitaux israéliens.

Des autobus aux vitres masquées attendaient les nouveaux venus pour les emporter vers des centres d'accueil où ils apprendront l'hébreu, feront connaissance avec la civilisation technologique et s'habitueront progressivement à leur nouveau milieu. Ils y resteront au moins un an, le double de la période prévue pour les immigrants juifs d'autres contrées.

Au cours des deux derniers mois, tout a été fait par les autorités israéliennes pour maintenir un secret total sur le pont aérien organisé entre l'Afrique et Israel pour y amener les fallashas: l'opération *Moïse*, qui devrait être achevée dans les prochaines semaines selon le président de l'Organisation sioniste mondiale, M. Aryeh Duczin.

Les dirigeants israéliens craignaient en effet que des révélations sur une affaire qui implique des tractations délicates avec des pays n'ayant pas de relations diplomatiques avec l'Etat d'Israël ne fassent capoter avant terme toute l'opération.

Mais l'afflux de 6 à 10,000 fallashas — le chiffre exact n'a pas été précisé officiellement — ne pouvait pas demeurer longtemps secret en Israël. Selon la presse israélienne, les avions affrêtés spécialement pour l'opération *Moïse*, qui s'envolaient du Soudan, ont emporté à chaque voyage 160 passagers fallashas durant les mois de novembre et décembre.

À l'instar d'autres «réfugiés de la faim», les juifs éthiopiens sont souvent arrivés affamés et à bout de forces, après de longues marches vers le Nord, le Soudan, première étape vers la 'Terre promise».

«Un homme est venu dans notre ferme nous annoncer que nous partions bientôt en Israël. Je savais ce qu'était l'État d'Israël, mais pas où il se trouvait, raconte Tagede Gatroun qui vient de rejoindre le reste de sa famille installée de plus longue date dans l'État hébreu.

Des fallashas expliquent les raisons de leur exode par la dégradation de la situation générale en Éthiopie et l'appel qu'exerce «Jérusalem, la ville sacrée», sur leur communauté très pieuse.

Trois cents d'entre eux souffrant des séquelles de la faim ou de maladies tropicales se trouvent actuellement dans des hôpitaux, selon le ministere de la Santé. 1,500 jeunes fallashas ont été pris en charge par ailleurs par les maisons d'enfant de l'Organisation sioniste mondiale.

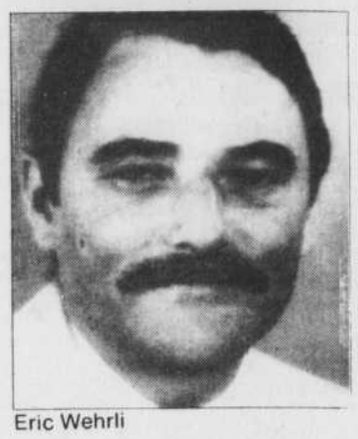
Au sixième étage de l'hôpital Shaare Tzedek à Jérusalem, on peut rencontrer certains des fallashas hospitalisés. Ces patients sortant de l'ordinaire ont été admis avec certains de leurs proches pour ne pas accroître le traumatisme du dépaysement. Les médecins dialoguent péniblement avec eux à l'aide d'un dictionnaire hébreu-amharique.

La communication est plus facile avec les membres de la communauté installés depuis plusieurs années en Israël. Certains se plaignent d'avoir été obligés d'accepter une conversion symbolique au judaïsme ou d'avoir été rejetés pour la couleur de leur peau.

De fait, plusieurs maires de villes de développement, souffrant du chômage, n'ont pas caché ces dernières semaines leurs réticences à accueillir cette population africaine de «mentalité si différente».

En revanche, la municipalité juive de l'implantation de Kyriath Arba, près de Hébron, en Cisjordaniee occupée, a accueilli de sa propre initiative 250 familles d'Éthiopiens juifs.

L'enlèvement du diplomate suisse à Beyrouth pourrait être relié à l'arrestation récente d'un Libanais



Eric Wehrli

BEYROUTH (Reuter) — La police, les milices chiite Amal et druze du Parti socialiste progressiste ont poursuivi leurs recherches hier pour tenter de retrouver M. Eric Wehrli, chargé d'affaires suisse au Liban, enlevé la veille à Beyrouth-Ouest par des inconnus alors qu'il regagnait son domicile.

Il s'agit de la première action contre des intérêts suisses au Liban. À Berne, M. Edouard Brunner, secrétaire d'État au département des Affaires étrangères, a déclaré que l'enlèvement de M. Wehrli, troisième secrétaire à l'ambassade, faisait suite à des menaces formulées en octobre contre M. Paul-André Ramseyer, ambassadeur de la Confédération à Beyrouth, rappelé par la suite à Berne.

Certains diplomates pensent que l'enlèvement de M. Wehrli pourrait être lié à l'arrestation le 18 novembre dans un aéroport suisse d'un Libanais trouvé en possession d'explosifs.

Un groupe de Libanais, soupçonnés de vouloir faire sauter l'ambassade des États-Unis à Rome, avaient par la suite été arretés. La police italienne avait établi un lien entre ce groupe et l'organisation Djihad islamique qui, selon un interlocuteur anonyme, retient prisonniers un diplomate américain et un diplomate saoudien enlevés au printemps dernier.

Cette organisation avait revendiqué les attentats commis par des camions-suicides contre deux bâtiments de l'ambassade des États-Unis, le quartier général des marines, et le quartier général du contingent français de la Force multinationale à Beyrouth.

Par ailleurs, les familles de plusieurs centaines de personnes enlevées depuis 1975 par les factions rivales et portées disparues ont mis fin à leur mouvement de protestation qui paralysait depuis une semaine les points de passage entre les quartiers est et ouest de la capitale.

À Rome, le pasteur Jesse Jackson s'est déclaré prêt à se rendre au Liban pour tenter d'obtenir la libération de trois Américains portés disparus. Un interlocuteur anonyme, affirmant parler au nom du Djihad islamique, avait déclaré jeudi soir que les trois Américains, un pasteur presbytérien, un diplomate et un journaliste, étaient entre les mains de l'organisation.

Enfin, le déploiement de l'armée régulière dans le secteur du Kharroub, au sud de Beyrouth, s'est trouvé retardé par des discussions sur des points de détail entre le PSP et les miliciens chrétiens des Forces libanaises.

Craignant une offensive vietnamienne

Des milliers de réfugiés cambodgiens du camp d'Ampil évacuent en Thaïlande

SANLOR CHA-NGAN, Thaïlande (AFP) — Quelque 23,000 réfugiés cambodgiens ont commencé, hier à l'aube, à franchir la frontière pour passer en Thaïlande, alors que, selon l'armée thaïlandaise, les troupes vietnamiennes étaient sur le point d'attaquer le camp d'Ampil, quartier général du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK).

Ces réfugiés, qui arrivent à bout de forces en Thaïlande, avaient déjà été évacués du camp d'Ampil après les bombardements vietnamiens du jour de Noël et vivaient depuis lors dans un site d'accueil temporaire établi le long de la frontière, à l'abri d'une tranchée.

Leur évacuation en Thaïlande, sous le contrôle de responsables d'organisations d'aide aux réfugiés, a été décidée par mesure de précaution, a déclaré hier le général Pichit Kullavanich, commandant de le première région militaire thaïlandaise, arrivé dans la région le jour même. L'ensemble des réfugiés devaient avoir franchi la frontière à 18 heures, a-t-il ajouté.

L'officier supérieur thaïlandais a également indiqué que, selon des informations de services de renseignements, le Vietnam pourrait lancer une attaque aérienne contre Ampil, en plus d'une offensive terrestre. Bangkok a du reste affirmé à plusieurs reprises que les Vietnamiens utilisaient au Cambodge des hélicoptères de bombardement fabriqués en URSS.

Selon le FNLPK, les Vietnamiens ont massé près de 4,000 hommes, 50 chars et d'autres blindés dans la région d'Ampil, et quelque 5,000 guérilleros sont retranchés dans ce camp de 3 km2.

L'évacuation a commencé à l'aube, selon Hor Oeusn, un civil membre du FLNPK. Au même moment, d'après des sources militaires cambodgiennes à la frontière, des Vietnamiens ont tiré quelques coups de canon de 130 mm sur le camp.

Pour atteindre le site d'accueil situé au nord d'Ampil près du village thaïlandais de Sanlor Cha-Ngan (environ 250 km à l'est de Bangkok), les réfugiés évacués en Thaïlande ont dû marcher pendant huit kilomètres et demi à travers des collines couvertes d'une végétation dense et touffue.

Tant bien que mal, ils ont rassemblé leurs maigres biens qu'ils ont pu parfois entasser dans des chars à boeuf. Des hommes et des femmes ont franchi la frontière, lourdement chargés de sacs de riz et de légumes, poussant des bicyclettes auxquelles ils ont attaché leurs quelques têtes de bétail. Dans la hâte du départ, beaucoup de familles ont emporté des aliments à moitié cuits du repas qu'ils n'ont pu prendre le matin éeme. Nombreuses sont les femmes qui portent deux, trois, voire quatre enfants en même temps, allaitant le plus jeune tandis que les autres s'accrochent à elles. Des jeunes portent des vieillards sur leur dos.

Si, de temps à autre, un guérillero accompagne une famille, cette véritable marée humaine de réfugiés qui continue d'arriver en Thaïlande est pour l'essentiel composée de femmes, d'enfants, de vieillards, de malades ou de tous ceux qui ne peuvent pas se battre.



Photolaser AP

Assis dans des tranchées, des guérilleros du Front national de libération du peuple kmer (FNLPK) se préparent à une attaque des troupes vietnamiennes.

Enfin, la Thaïlande a déposé une protestation auprès de l'ONU, accusant des soldats vietnamiens d'avoir fait quatre morts et deux blessés dans les rangs d'une unité para-militaire thaïlandaise, lors d'une incursion en Thaïlande, a annoncé hier un porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Bangkok.

La protestation thaïlandaise, remise jeudi au secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, condamne «l'acte d'agression non provoqué et criant commis délibérément par les forces vietnamiennes», le 31 décembre dans la province thaïlandaise de Buriram, à environ 250 km à l'est de Bangkok.

Selon la version thaïlandaise, les soldats vietnamiens venus du Cambodge ont tendu une embuscade à l'unité para-militaire qui effectuait une patrouille de routine à proximité de la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande. Le premier bilan de l'incident faisait état de six blessés.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères thaïlandais, M. Sawanit Kongsiri, a par ailleurs réaffirmé que Bangkok n'a pas «envoyé des troupes» soutenir la guérilla cambodgienne anti-vietnamienne dans les combats qui l'oppose actuellement aux forces vietnamiennes, à la frontiere khméro-thaïlandaise.

Cuba décide une très forte hausse de son budget militaire pour 1985

LA HAVANE (AFP) — Le gouvernement cubain a décidé pour 1985 une très forte augmentation du budget militaire, de l'ordre de 26%, ce qui, selon les observateurs, témoigne de la volonté de La Havane de poursuivre à un rythme soutenu ses efforts en matière de défense.

Selon les statistiques officielles, les dépenses pour la défense vont passer de 1,168.6 millions de pesos (1,402.32 millions de dollars) à 1,470.9 millions de pesos (1,765.08 millions de dollars).

C'est la plus forte augmentation depuis 1979. Mais des hausses importantes avaient également été constatées antérieurement. 10.72% de 81 à 82 et surtout 20.8% de 82 à 83.

L'important budget pour 1985 intervient après une période particulièrement active de préparatifs militaires qui vont sans doute être poursuivis.

Après l'intervention américaine sur l'île de la Grenade en octobre 83, Cuba a décidé d'augmenter son potentiel défensif: depuis l'été dernier des centaines d'abris, tranchées et fortifications en tout genre ont été construits sur toute l'étendue du territoire, divisé désormais en «zones de défense».

Cette décision, liée à la crainte d'une attaque américaine et aux tensions en Amérique centrale, a entraîné des dépenses qui n'avaient pas été prévues lors de l'établissement du budget, fin 1983.

Selon certains observateurs, le budget 1985 serait donc aussi destiné à régler un dépassement imprévu, l'année dernière, des sommes affectées à la défense.

Les autorités n'ont jamais donné d'indication sur le coût des travaux pour la défense. Le président Fidel Castro avait toutefois indiqué, en juillet 1984, que 18,000 personnes y étaient affectées en permanence et que l'on utilisait 15% de la production totale de ciment.

Fin 1984, la tension avec les États-Unis a considérablement baissé surtout après la signature entre Cuba et Washington d'un accord sur les problèmes migratoires. Mais le président Castro, après la signature de l'accord, a averti: «Il n'est pas question de négliger la défense ni de baisser la garde». Ainsi en 1985 le mot d'ordre reste toujours «production et défense».

En fait, la défense fait intégralement partie de la vie cubaine. Outre l'armée, le pays dispose de «milices des troupes territoriales», organisation para-militaire créée en 1980 et qui regroupe actuellement 1,200,000 hommes et femmes. Indépendantes des forces armées, ces milices peuvent leur servir d'appoint important à tout moment.

Même si en principe ces milices territoriales subviennent elles-mêmes à leurs besoins, une partie du budget militaire doit toutefois leur être destinée, estime-t-on généralement à La Havane.

Enfin d'une manière générale Cuba entretient, selon des experts occidentaux, l'armée la plus puissante d'Amérique latine. Celle-ci se compose, selon des estimations américaines, de quelque 250,000 hommes pour une population de 10 millions d'habitants. En nombre, l'armée cubaine se place derrière celle du Brésil dont la population est au moins 10 fois supérieure, mais, selon les experts occidentaux, elle l'emporte nettement par son efficacité.

D'abord parce qu'elle est habituée au combat: 25,000 soldats cubains sont en Angola et quelque 3,000 autres en Éthiopie, selon ces experts. Ensuite parce qu'elle bénéficie d'un matériel moderne fourni par l'URSS avec notamment quelques sous-marins et environ 200 avions de combats parmi lesquels des MiG-23.

À l'évidence l'entretien d'une telle armée, constamment en état d'alerte, de peur d'une éventuelle agression du puissant voisin du Nord, nécessite un budget élevé.

LE MONDE EN BREF

■ *Nouvelle force spéciale US*

WASHINGTON (Reuter) — Après confirmation jeudi par le Pentagone de l'existence d'une force anti-terroriste de 2,000 hommes, la chaîne de télévision NBC a annoncé que les États-Unis avaient également créé une force spéciale de 15,000 hommes, dotée d'armes nucléaires portables. Les forces d'Opérations spéciales (SOF), dissoutes après la guerre du Vietnam, ont été reconstituées au cours des quatre dernières années, révèle NBC. Ces unités de commandos sont entraînées à combattre dans de sales petites guerres semblables à l'invasion américaine de la Grenade en 1983. Elles sont équipées d'une arme nucléaire portable appélee «munition spéciale de démolition atomique», également surnommée la «bombe-sac à dos», dont l'explosion peut être déclenchée à distance pour détruire des terrains d'aviation ou des postes de commandement soviétiques. Le Pentagone n'a fait aucun commentaire sur les informations de NBC.

■ *Premiers heurts de l'année*

SUNDERLAND (Reuter) — Un groupe de mineurs en grève ont attaqué hier matin les forces de l'ordre avec des pavés et des bouteilles vides renouant ainsi avec la violence pour la première fois depuis le début de l'année. Selon la police, 13 grévistes participant à des piquets de grève à la mine d'Eppleton, dans le nord de l'Angleterre, ont été arrêtés. 21 mineurs se sont representés au travail malgré la poursuite de la grève entamée il y a neuf mois. Des renforts de police sont arrivés sur place pour disperser les 150 grévistes rassemblés devant les grilles de la mine. Pour riposter, les piquets de grève ont lapidé les forces de l'ordre et ont abattu des poteaux télégraphiques pour bloquer la route. Selon les forces de l'ordre, quelque 8,950 personnes ont été arrêtées depuis le début de la grève à la suite de heurts entre les piquets de grève et la police qui protège les mineurs voulant travailler.

■ *Nouvelle loi électorale en France*

PARIS (Reuter) — Le président François Mitterrand a annoncé hier qu'une nouvelle loi électorale incluant la proportionnelle serait soumise au Parlement au printemps. M. Mitterrand n'a toutefois pas précisé les modalités de cette loi. Il s'est borné à rappeler que la proportionnelle était dans le projet socialiste avant l'élection présidentielle de 1981 et dans le programme commun (socialo-communiste) de gouvernement et que cela ne constituait donc pas une surprise. On note toutefois que cette loi ne sera pas applicable aux prochaines élections cantonales les 10 et 17 mars prochains, la session de printemps du Parlement ne s'ouvrant que début avril. En réponse à une question, le président a précisé qu'il n'avait pas l'intention de dissoudre l'Assemblée nationale, intention qui lui était prêtée par certaines rumeurs de presse.

■ *Un physicien réputé passe à l'Ouest*

CHICAGO (Reuter) — M. Artem Koulikov, un savant soviétique qui travaillait depuis deux mois près de Chicago, dans le cadre d'un programme d'échange soviéto-américain, a demandé l'asile politique aux États-Unis, a-t-on appris de source autorisée à Chicago. M. Koulikov, âgé de 51 ans, est un savant réputé de l'Institut de physique nucléaire de Leningrad. Il travaillait depuis un peu plus de deux mois, avec trois autres physiciens soviétiques, au laboratoire national de Fermi, près de Chicago. Le savant a demandé l'asile politique à la veille de Noël, peu avant la fin de son séejour. Selon le *Chicago Tribune*, sa requête a été acceptée le lendemain par les autorités, mais le département d'État n'a toujours pas officiellement annoncé de décision à ce sujet.

■ *Nouveaux raids meurtriers irakiens*

PARIS (AFP) — Plusieurs raids de l'aviation irakienne dirigés hier contre des localités du nord de la province du Khouzistan (sud-ouest de l'Iran) ont fait au moins neuf morts et vingt-trois blessés, a annoncé Radio-Téhéran captée à Paris. Selon la radio, l'un des bombardements a pris pour cible en début d'après-midi le village de Al-Fab, dans le district de Hamidiyeh, faisant six tués et huit blessés. Un autre raid a eu lieu contre le village de Bardiyeh, près de la ville de Susangerd. Le bilan provisoire de cette attaque, qui a détruit plusieurs habitations, est de trois morts, deux enfants et une femme, et 15 blessés, également des jeunes enfants et des femmes, a ajouté Radio-Téhéran. La radio iranienne a fait enfin état, sans fournir de bilan, d'un bombardement de la ville de Bostan et d'un raid contre le village de Dehlaviyeh, dans la plaine de Dacht-e-Azadegan, toujours au Khouzistan.

■ *Gandhi en France et aux USA en juin*

NEW DELHI (AFP) — Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, se rendra en visite officielle en France en juin prochain, puis vraisemblablement aux États-Unis, apprenait-on hier de diverses sources à New Delhi. Aucune confirmation officielle n'a cependant pu être obtenue de sources indienne sur ces deux voyages qui répondent à des invitations faites à Mme Indira Gandhi, prédécesseur de l'actuel premier ministre. De source francaise à New Delhi, on indique que l'invitation à se rendre en visite officielle en France a été renouvellee à M. Gandhi début novembre par le premier ministre Laurent Fabius, lors de son voyage à New Delhi pour assister aux obsèques de Mme Gandhi, assassinée le 31 octobre. À l'ambassade des États-Unis à New Delhi, on indique que M. Gandhi a également accepté l'invitation de se rendre aux États-Unis faite à l'origine à Mme Gandhi.

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Aux pourparlers préliminaires de Genève, la semaine prochaine

Moscou veut un accord mais attend un geste de Washington

MOSCOU (d'après AFP et Reuter) — Les commentateurs soviétiques accueillent favorablement les pourpalers préliminaires prévus la semaine prochaine à Genève entre le secrétaire d'État américain George Shultz et le ministre soviétique des Affaires étrangères Andrei Gromyko.

Cependant, même s'ils écrivent que cette rencontre sera l'occasion de s'acheminer vers des solutions radicales, Moscou a déclaré dans le passé qu'il voulait que Washington mette les choses en route en présentant une initiative concrète.

Les organes d'information soviétiques décrivent la rencontre de lundi et mardi comme un événement sur lequel le monde forme de grands espoirs, auxquels l'Union soviétique entend bien répondre.

Moscou se rend à ses pourparlers «conscient de sa responsabilité envers l'humanité», écrit hier la *Pravda*.

«La bonne volonté, le désir de coopérer sur une base honnête et sur un pied d'égalité ne nous font pas défaut. Tout dépend de Washington», poursuit l'organe du parti dans un éditorial.

Les déclarations du président Tchernenko, par lesquelles il se disait prêt «aux solutions les plus radicales», ont été reprises en choeur par les commentateurs, sans que l'on ait la moindre indication sur la nature de ces solutions ou sur le moyen d'y parvenir.

La position qu'adoptera M. Gromyko a été définie jeudi lors d'une réunion ordinaire du bureau politique. Aucun détail n'a filtré, mais les analystes occidentaux notent que Moscou accorde une grande importance politique aux entretiens de Genève.

«Quoi qu'il puisse arriver à Genève a désormais acquis une importance majeure, et les Russes font tout ce qu'ils peuvent pour montrer que s'il ne s'y passe rien, ce ne sera pas de leur faute», estime un diplomate européen.

Le principal enjeu pour les Soviétiques semble être la recherche américaine sur un système anti-missile dans l'espace, dont Washington a dit quil ne servirait pas de monnaie d'échange lors des négociations.

Le Kremlin a souligné que la reprise du dialogue américano-soviétique était le résultat d'une initiative



George Shultz



Andrei Gromyko

de Moscou, et que le corollaire devrait en être une initiative pratique de Washington, l'idéal étant l'annonce d'un moratoire sur la militarisation de l'espace.

Le retour de Moscou à la table des négociations a été interprété à l'Ouest comme une volte-face soviétique.

«Dans une certaine mesure, Moscou a utilisé le problème de la militarisation de l'espace pour revenir à des négociations englobant le problème des euromissiles, sujet des précédentes négociations dont Moscou s'était retiré», fait remarquer un analyste occidental à Moscou.

La plupart des analystes considèrent que les préoccupations — réelles — des Soviétiques à l'égard d'un système anti-missiles déployé dans l'espace sont dues aux coûts qui leur seraient nécessaires pour égaler la technologie occidentale en la matière et de leur crainte de voir les États-Unis, qu'ils considèrent voués à la destruction du communisme, devenir invulnérables.

Selon l'agence soviétique Novosti, qui s'adresse avant tout à l'étranger, les entretiens de Genève constitueront «le plus important examen bilatéral du problème du ralentissement de la course aux armements».

D'après M. Alexandre Malychkine, commentateur de Novosti, la discussion portera sur «la totalité des questions afférentes aux armes nucléaires et spatiales».

«Bien que ces questions soient reliées les unes aux autres, les nouveaux pourparlers soviéto-américains possèdent leur élément-clé, dont dépend en principe tout le déroulement des entretiens sur le désarmement et, sans doute aussi, le destin du monde», écrit M. Malychkine.

«Bien entendu, ces discussions ne seront pas faciles. Cependant, je crois qu'il y a un certain nombre de conditions préalables objectives, notamment une approche constructive, susceptible de faciliter la progression vers des résultats concrets à Genève», poursuit-il.

La rencontre Shultz-Gromyko donne aux deux parties une chance de justifier les espoirs du monde, souligne-t-il.

«La normalisation des relations soviéto-américaines est d'une importance exceptionnelle pour les perspectives de paix universelle», la période de détente des années 1970 ayant montré qu'un accord était possible entre les superpuissances, ajoute M. Malychkine.

À Paris, le président François Mitterrand, qui recevait hier les voeux de la presse à l'Élysée, a déclaré qu'il suivrait la rencontre de Genève avec espoir et vigilance.

Il n'a pas précisé si le chef du PC soviétique, M. Constantin Tchernenko, effectuerait prochainement une visite officielle en France, comme cela paraissait envisagé dernièrement. «Il a été invité. Il a souhaité cette invitation. Nous en avons discuté lors de ma visite à Moscou», a-t-il dit, sans vouloir préciser s'il verrait le numéro un soviétique avant le président des États-Unis, M. Ronald Reagan, qu'il doit rencontrer à Bonn en mai.

Hier à Bonn, le chancelier Helmut Kohl a déclaré que la rencontre Shultz- Gromyko constitue «un nouveau départ» dans les relations Est-Ouest.

Il a ajouté dans une déclaration publiée par le service de presse gouvernemental que «les véritables négociations sur le désarmement commenceront très probablement au cours du premier semestre 1985».

Le chancelier kohl a toutefois estimé qu'il ne fallait pas placer trop d'espoir «dans des resultats rapides et substantiels».

Il a rendu hommage au président américain Ronald Reagan qui, «grâce à sa proposition d'un cadre global pour les négociations futures, a permis la reprise du dialogue». Il se félicite d'autre part que «les dirigeants soviétiques soient prêts à négocier».

«La nouvelle phase de négociations qui commence à Genève, a encore souligné le chancelier Kohl, permettra à nouveau à tous les autres pays de reprendre le dialogue».

Le missile de croisière tombé en Finlande

L'Union soviétique présente ses excuses à la Finlande et à la Norvège

HELSINKI (Reuter) — L'Union soviétique a présenté hier ses excuses officielles à la Finlande pour ce que Moscou a décrit comme un «accident» au cours duquel un «objet volant» soviétique détraqué pourrait avoir violé l'espace aérien finlandais le 28 décembre au cours de manoeuvres navales soviétiques en mer de Barents, a annoncé hier le ministère finlandais des Affaires étrangères.

Dans un communiqué, le ministere déclare que l'ambassadeur d'URSS à Helsinki, M. V.M. Sobolev, a été reçu, sur sa demande, par M. Paavo Vaeyrynen, ministre des Affaires étrangères, et a expliqué à ce dernier que l'engin avait quitté la trajectoire par suite d'une défaillance technique au cours des manoeuvres.

«Il a noté qu'il était possible que l'engin volant ait par la suite violé l'espace aérien finlandais», rapporte le ministère dans son communiqué, en ajoutant que l'ambassadeur a «présenté les excuses de son gouvernement à propos de l'incident».

Moscou a également fait présenter dans le courant de la journée ses excuses auprès de la Norvège pour la violation «possible» de son espace aérien par le dit «engin», un missile de croisière dont les autorités finlandaises recherchent toujours les restes dans le grand nord du pays.

Les excuses de l'URSS à la Norvège ont été présentées par son ambassadeur à Oslo auprès du ministère norvégien des Affaires étrangères, a précisé ce dernier.

L'ambassadeur soviétique en Norvège, M. Dimitry Polyanski, a dit avoir reçu pour instruction de son gouvernement d'expliquer qu'un «engin volant» avait dévié de sa trajectoire en raison d'une erreur technique au cours de manoeuvres, vendredi dernier, en mer de Barents, et qu'il s'était dirigé vers l'Ouest.

M. Polyanski a déclaré au ministre norvégien des Affaires étrangères. M. Svenn Stray, que les autorités soviétiques «souhaitaient exprimer leurs regrets à la suite de cet incident involontaire» après avoir toutefois souligné que l'engin ne transportait ni «munitions, ni produits toxiques».

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré à Oslo que l'ambassadeur d'URSS avait identifié le missile comme un SS-N-3, modèle des années 1960 connu de l'OTAN sous le nom de code de *Shaddock*.

Jeudi, la revue *Janes*, qui fait autorité en matière de défense, jugeait possible que le missile soit un SS-N-3, en précisant qu'il pouvait être équipé d'ogives nucléaires.

Bhopal: 2,500 morts à cause d'un demi-litre d'eau

NEW DELHI (Reuter) — La catastrophe de Bhopa, qui a fait plus de 2,500 morts, est due à des infiltrations d'eau dans la cuve qui contenait l'isocyanate de méthyle, a révélé hier l'une des plus éminentes personnalités scientifiques indiennes.

L'eau a également réagi avec le phosgène, principal composant du «gaz moutarde» employé dans les tranchées pendant la guerre de 14.

Le phosgène était ajouté à l'isocyanate de méthyle pour l'empêcher de se solidifier, a précisé cette personnalité.

Des infiltrations d'eau, estimées à à peine un demi-litre, ont provoqué une violente réaction chimique avec l'isocyanate de méthyle liquide contenu dans le réservoir souterrain de l'usine Union Carbide, a déclaré M. S. Varadarajan, conseiller scientifique auprès du gouvernement indien, lors d'une réunion d'un congrès scientifique indien à Lucknow.

«À peine un demi-litre d'eau a pénétré dans la citerne souterraine d'isocyanate de méthyle provoquant une réaction en chaîne qui a sans doute arraché toute la cuve du sol, et provoquant des fissures dans le bouclier de béton qui la recouvrait», a-t-il précisé.

Les explications de M. Varadarajan constituent la première information de secource officielle indienne sur les causes de la catastrophe du 3 décembre.

M. Varadarajan a précisé qu'une première réaction entre l'eau et le phosgène avait probablement déclenché le processus initial, provoquant un important dégagement de chaleur qui avait à son tour amené l'isocyanate de méthyle à se transformer en gaz.

La formidable quantité de chaleur dégagée et la surpression qui s'ensuivit à l'intérieur ont fait céder les valves, laissant échapper dans l'atmosphère une trentaine de tonnes de gaz sur les 45 qui se trouvaient dans le réservoir.

Le reste s'est solidifié, produisant une sorte de matière plastique.

M. Varadarajan n'a pas précisé comment l'eau avait pu pénétrer dans le réservoir.

Nouvelle chasse aux terroristes en RFA

BONN (AFP) — La police fédérale ouest-allemande (BKA) a lancé hier une nouvelle chasse aux terroristes en émettant des mandats d'arrêt contre six nouveaux membres de la Fraction armée rouge (RAF), l'organisation d'extrême-gauche qui avait fait trembler l'Allemagne fédérale pendant les années 1970.

Cette nouvelle liste du BKA est publiée après une série d'attentats qui, au cours des deux dernières semaines, ont visé principalement des intérêts américains et ont causé plusieurs centaines de milliers de marks, sans faire de victimes.

Les plus importantes de ces 11 actions, notamment la destruction du centre informatique de la ville de Reutlingen près de Stuttgart et l'attentat manqué contre un centre d'instruction de l'OTAN à Oberammergau (Bavière), ont été revendiquées par la RAF.

D'autres, des incendies au cocktail Molotov par exemple, sont apparemment l'oeuvre de sympathisants des 39 détenus membres ou proches de la RAF qui, selon leurs avocats, observent une grève de la faim depuis début décembre pour obtenir la fin de l'interdiction des contacts avec l'extérieur.

Les quatre femmes et les deux hommes, âgés de 24 à 30 ans, contre qui un mandat d'arrêt a été lancé hier portent à 21 le nombre de membres de la RAF encore recherchés par la police. Une récompense de 50,000 marks (environ $16,500) est prévue pour toute personne dont les renseignements déboucheront sur une arrestation.

Le procureur général de RFA, M. Kurt Rebmann, a affirmé, hier dans une interview à la radio, qu'il fallait encore s'attendre à de nouveaux attentats. Selon lui, il existe un rapport étroit entre les grèves de la faim et la série d'attentats.

Selon M. Rebmann, la RAF a recruté de nouveaux membres qui ont «plus que compensé les pertes qu'elles a subies en 1984». En juillet, six terroristes présumés parmi les plus recherchés de RFA avaient été arrêtés dans une cache de Francfort. Selon le BKA, le noyau actif de la RAF s'est réapprovisonné en armes grâce à un important hold-up dans une armurerie proche de Ludwigshafen en novembre.

Après avoir été décapitée une première fois en 1977 avec la mort de ses trois principaux membres, Andreas Baader, Ulrike Meinhof et Gudrun Ensslin, la RAF a subi un autre coup fatal avec l'arrestation de trois de ses quatre nouveaux chefs en novembre 1982, Christian Klar, Brigitte Monhaupt et Adelheid Shulz.

La dernière action spectaculaire de la RAF remonte à septembre 1981 avec l'attentat manqué contre le commandant en chef des forces armées américaines en Europe, le général Frederik Kroesen.

Centre de Santé d'Eastman
offre
Vacances-Croissance-Santé
Se refaire une santé, retrouver sa joie de vivre à travers des approches psycho-corporelles
Date: 27 janvier 1985 au 23 février 1985
Information: Montréal 270-6822
Eastman 1-514-297-3009

festin pour deux
7 jours par semaine
Une bouteille de vin importé de France
(rouge ou blanc)
Salade maison ou soupe aux palourdes
Deux immenses plats comprenant:
Un demi-homard, langoustines grillées, crevettes géantes, cuisses de grenouilles, servis avec riz pilaf, café ou thé.
Seulement 39,95$ pour 2
La Goélette
8551, boul. St-Laurent (près du boul. Metropolitain) 388-8393

Garçons et filles!
APPRENEZ
L'Anglais langue seconde
Amusez-vous tout en explorant TORONTO et NIAGARA FALLS!
à l'été 1985
PROGRAMME INTENSIF D'ANGLAIS LANGUE SECONDE
Destiné aux étudiants âgés de 6 à 18 ans de niveux débutant, intermédiaire ou avancé. Jouissant d'une réputation grandissante, ce programme offre la chance exceptionnelle de vivre en milieu d'immersion anglophone. Des activités sociales et ateliers éducatifs sont également prévus à l'horaire.
CAMP D'ÉTÉ INTERNATIONAL DU CANADA
Une communauté où des jeunes de divers coins du monde apprennent à se connaître et à échanger dans une atmosphère récréative et éducative.
• Tennis, natation, sports
• Arts, danse, art dramatique
• Ordinateurs, photographie
30 juin — 17 août 1984
3 semaines — 1 184$.
4 semaines — 1 484$.
7 semaines — 2 484$.
Pour tout renseignement,
A. Armstrong EDUCAMP 787, Pam Crescent, suite L85
New Market, ONTARIO L3Y 5B7 (416) 444-6731

de MÉTHODE SILVA md
MÉDITATION DYNAMIQUE MD
• reconnue dans 58 pays
• créée et scientifiquement développée par JOSE SILVA
• nous apprend comment se servir davantage de son esprit en activant les facultés intuitives et créatrices de l'hémisphère droit du cerveau en équilibre avec la logique de l'hémisphère gauche du cerveau = rencontre est-ouest.
• 4 millions de participants ont constaté une amélioration dans leur vie:
physique: détente, sommeil, santé, énergie.
mentale: son propre contrôle mental indépendant, concentration, mémoire, quotient intellectuel
psychique: intuition supérieure, rêve, créativité, communication subjective.
professionnelle: motivation, productivité, succès relations interpersonnelles — la pensée positive à son meilleur.
SERVONS-NOUS MIEUX DE NOTRE ESPRIT!
SOIRÉE D'INFORMATION
9 janvier 1985, 19h00
HOLIDAY INN RICHELIEU
505, rue Sherbrooke Est (métro Sherbrooke)
SÉRIE DE CONFÉRENCES ET ENTRAÎNEMENT
Les 14, 15, 16, 17 janvier à 18h30.
Les 19 et 20 janvier, de 9h00 à 20h00.
→ COMPLEXE GUY FAVREAU
200, boul. Dorchester Ouest — Centre de conférences, niveau 00, Montréal
Organisatrice et monitrice licenciée de Laredo, Texas: Marie-Hélène Lamy, B.P. 412, Succ. Place d'Armes, Montréal H2Y 3H3.

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département de science politique
25 ans déjà!
Le Département de science politique de l'Université de Montréal a le plaisir d'inviter ses anciens à fêter ensemble le 25e anniversaire de sa fondation.
Ces retrouvailles auront lieu le samedi 13 avril 1985 à l'Hôtel du Parc, à Montréal.
Elles comprendront, à compter de 14:00, un panel, un cocktail et un banquet.
Pour tout renseignement, remplir le coupon-réponse ci-contre et le poster à:
Mme Nicole Laberge
Département de science politique
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7
ou téléphoner au: (514) 343-6579
Nom
Adresse
Code postal: Téléphone:

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications


Un nouveau concept «écologique» de la santé.
• Le portrait de la santé des Québécois
• Les déterminants de la santé: l'environnement, les systèmes de soins, le comportement de l'individu...
• Les objectifs prioritaires d'une nouvelle politique de la santé.
Conseil des affaires sociales et de la famille
1984, 217 pages
EOQ 21732-3
9,95 $
En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Niveau promenade
Montréal
Tél.: 873-6101
9026
Québec

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 — Directeur: Jean-Louis Roy — Rédactrice en chef: Lise Bissonnette — Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur — Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay — Directeurs adjoints: Denis Lord, Jacques Chabot — Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LUTTE POUR MELCHERS

LA COLÈRE gronde à Berthierville et dans la région de Lanaudière. Avec la fermeture de Melchers et la perte d'une centaine d'emplois, la population et les dirigeants locaux ont la nette impression d'être victimes, non pas d'une crise économique à laquelle nul ne pourrait grand chose, mais d'une restructuration industrielle, pour ne pas dire monopolistique, qui se fait à leurs dépens. On ne saurait leur donner tort à la lumière de cette décision, encore largement inexpliquée.

Quand Melchers fit faillite voici peu d'années, avant d'être rachetée par un groupe de distilleries — dont Seagram —, l'entreprise n'appartenait pas à un secteur en désuétude succombant à la concurrence étrangère. Même après son rachat, Melchers produisait assez pour redistribuer, outre les revenus d'emploi dans la région, une petite fortune en taxes aux deux ordres de gouvernement. Sans parler d'une importante contribution foncière au budget municipal.

■

Le coup aurait pu passer, comme il passe en d'autres endroits, si Berthierville et les environs n'étaient pas déjà victimes des disparités régionales qui perdurent et d'un taux de chômage local qui dépasse probablement les 40 pour cent. Melchers, fondé au siècle passé, était, au surplus, un symbole : en y touchant, la multinationale qui a acheté pour fermer a humilié toute une communauté.

Pour l'empire Seagram, Berthierville et Melchers sont une goutte d'eau dans les affaires multimilliardaires de l'entreprise, et ne valent même pas une mention en bas de page du rapport aux actionnaires. Pour la région affectée, l'affaire prend, au contraire, l'allure d'une catastrophe. Aussi n'est-il pas surprenant que toute la communauté se soit émue, qu'une mobilisation collective soit en marche parmi les travailleurs et l'ensemble de la population, et qu'un comité ait été formé représentant toutes les forces vives du milieu.

Les gens de Berthierville ont fait appel aux deux gouvernements, et cette fois ils ont raison de le faire. À Québec comme à Ottawa, le nouveau dogme à la mode veut que seule l'entreprise privée crée des emplois et ramène la prospérité dans les régions qui en sont dépourvues. L'exemple de Melchers montre, au contraire, que la prospérité des entreprises est parfois en conflit avec la survie de centaines d'emplois dans une ville en particulier. Quand le secteur privé tombe ou se replie, l'initiative publique, loin d'être un crime, reste une nécessité.

Le député fédéral, M. Robert de Cotret, qui détient aussi un pouvoir important dans le nouveau gouvernement conservateur, a promis de travailler activement à recruter de nouveaux investisseurs, et on croit comprendre qu'il s'est aussi employé à des contacts exploratoires auprès des dirigeants de Seagram. Ou bien la grande compagnie de spiritueux revient sur sa décision, ou le président du Conseil du trésor lui trouve un successeur pour embaucher les syndiqués et les cadres mis à pied à Berthierville.

Dans l'un ou l'autre cas, cependant, le député de Berthier-Maskinongé-Lanaudière devra manifester plus visiblement son intérêt, s'il ne veut pas voir sa majorité du 4 septembre, une des plus fortes de la vague anti-libérale, fondre comme les emplois de la région.

Entre-temps, le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, a donné le feu vert à la Société des alcools pour examiner la situation. Le président de la SAQ, M. Jean-Guy Lord, est allé lui-même prendre contact avec les représentants de la communauté. La société d'État examine, notamment, la possibilité qu'une nouvelle industrie de l'embouteillage prenne la relève. Dans l'étude du dossier, les intérêts de la SAQ et de la région devront rigoureusement entrer en ligne de compte, sinon recevoir la priorité.

À moins que des investisseurs miraculeux ne viennent faire la démonstration que l'initiative privée peut recréer les emplois perdus dans cette affaire, le ministère de M. Biron et la SAQ ne devraient pas se laisser intimider par les interdits qu'on brandit contre l'État dans le domaine des alcools, ni se sentir gênés d'ajouter aux activités de l'entreprise publique, pour peu que cela aide à la création d'emplois permanents et au relèvement d'une économie régionale en déroute.

Mais l'investissement principal a déjà été fourni. Il tient dans le formirable réveil de Berthierville, et dans la détermination de toute la communauté de mettre un frein à son recul économique, et d'arracher aux pouvoirs publics une compensation pour la dérobade de Seagram. Celle-ci, du reste, devant la publicité inédite suscitée par sa décision, contribuera sans doute volontiers à trouver pour les équipements et bâtiments de Melchers un meilleur avenir que celui de pièces historiques à son musée de Waterloo (Ontario).

Car Seagram ne peut s'en tenir, dans la présente fermeture, à l'argument que la compagnie, en concentrant ses activités à LaSalle, préserve les emplois de ses gens dans l'avenir. Les grandes entreprises, comme les gouvernements, ne peuvent plus ignorer l'impact de leurs décisions sur les communautés régionales. Cette responsabilité corporative est d'autant plus flagrante, dans ce cas-ci, que Seagram, loin d'être à l'agonie, est en train de devenir une des principales forces capitalistes du continent.

■

Pour ne pas se laisser écraser dans la lutte gigantesque qui a été avivée par la crise économique et qui se poursuit entre les grandes entreprises, les communautés régionales auront cependant fort à faire. Les gens de Berthierville ont peine à avoir des nouvelles de leur député. Seagram, au contraire, a déjà ses gens au pouvoir, comme en témoigne l'impressionnante liste de ses administrateurs.

Si, dans leur effort, les gens de Berthierville et de la région ont aussi besoin, outre les contributions locales, de l'appui du gouvernement de Québec, celui-ci ne doit pas hésiter à le leur donner. Le levier de l'État québécois a beau être discrédité, on est au moins sûr que lui, il ne déménage pas au gré du marché et des taux d'intérêt.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

La rhétorique de la consultation

L'UNIVERSALITÉ des programmes sociaux fera l'objet d'une large consultation, a confirmé M. Brian Mulroney dans une entrevue diffusée la veille du Nouvel An.

Le thème n'est pas nouveau. C'est vainement, cette fois, que l'opposition chercherait à mettre le premier ministre en contradiction avec son ministre des Finances. L'un et l'autre tiennent le même langage.

★

Dans son exposé économique du 8 novembre, M. Michael Wilson ne soutenait-il pas que « les Canadiens ont voté non seulement pour un changement des politiques, mais aussi pour un changement du mode d'élaboration de ces politiques ». Voilà pourquoi, ajoutait-il, la consultation jouera « un rôle crucial dans la détermination des mesures que nous prendrons et dans le calendrier de mise en oeuvre de ces mesures ».

L'essentiel de notre mandat, disait-il encore, sera de « parvenir à une meilleure compréhension mutuelle de nos problèmes ».

Ce souci, M. Wilson le pousse même jusqu'à l'absurde : « Nous ne voulons pas agir sans solliciter l'avis de *tous* les Canadiens et en tenir *pleinement* compte dans nos décisions. » Un objectif, évidemment, tout à fait hors d'atteinte.

On ne saurait reprocher au gouvernement Mulroney de vouloir « écouter avant d'agir », mais derrière cette rhétorique de la consultation s'ébauche un autre thème, celui des difficultés qui attendent le gouvernement. Il n'y a pas de « solutions faciles » ; il faut résister à la tentation de recourir à des « remèdes miracles », enchaînait le ministre des Finances; l'effort exigé sera « difficile et désagréable ». Pour conclure, naturellement, qu'il y faudra « la coopération et la volonté de tous les Canadiens », bref « un nouveau consensus national ».

En réalité, quoi que le gouvernement fasse, quelle que soit la pertinence des propositions que contiendront les livres blancs et autres énoncés de politiques annoncés pour le début de la présente année, il est utopique de croire que le gouvernement réussira jamais à dégager un véritable « consensus » sur les mesures à prendre.

Il se heurtera, lui aussi, à « la tyrannie du statu quo ».

L'objectif du gouvernement est double : freiner la croissance du déficit fédéral et dégager une marge de manoeuvre financière.

L'opération ne peut se faire sans douleur. Le ton du débat suscité aux Communes et dans l'opinion publique autour de l'universalité des programmes sociaux indique déjà le caractère très émotif de la discussion qui s'annonce. Assez tôt le gouvernement se rendra compte que la presque totalité des mesures qu'il devra prendre seront hautement impopulaires et provoqueront des cris d'écorchés vifs. Il est vain d'espérer mieux.

Toute coupure, car il en faudra, « fera mal » quelque part. Des intérêts précis seront lésés, qui se défendront. À chaque décision correspondra une levée de boucliers, d'un côté ou de l'autre.

La tâche serait plus facile si le déficit budgétaire était le résultat des extravagances du précédent gouvernement, si les libéraux avaient dépensé comme matelots en goguette. Le redressement, alors, serait un jeu d'enfant. Mais le problème est tout autre. Le déficit est attribuable à l'impuissance du gouvernement Trudeau d'affronter les conséquences de la récession qui a eu le double effet d'augmenter les dépenses, notamment dans des domaines très sensibles aux variations de la conjoncture, et de faire fondre les recettes fiscales. Les libéraux avaient choisi la fuite en avant. Le cas de l'assurance-chômage, où l'impasse est actuellement de l'ordre de $ 4.5 milliards, est particulièrement typique de cette attitude.

En réalité, l'heure n'est plus au gouvernement par voie de « consensus ». Ce « mode d'élaboration » ne peut mener qu'à des demi-mesures, plus ou moins cohérentes, voire contradictoires. Au-delà de ce discours qui, s'il se prolonge, confinera à l'incantation, le gouvernement devra, le moment venu, faire fi d'une certaine opinion publique : il devra « faire et laisser braire ».

C'est ainsi qu'il se distinguera de l'équipe qui l'a précédé. Car les solutions ne manquaient pas sous les libéraux. À preuve le document même de M. Wilson, publié cinq semaines à peine après l'installation du gouvernement Mulroney. Il serait naïf de croire qu'un programme aussi ambitieux a pu être élaboré dans un délai aussi court. La vérité c'est que les « options » qu'on y trouve étaient déjà formulées bien avant les élections, qu'elles dormaient dans les tiroirs des hauts dirigeants des ministères.

Ce qui a manqué aux libéraux, ce ne sont pas les politiques de rechange, mais la volonté de s'engager dans les voies difficiles d'un redressement pourtant impérieux. Ils ont renâclé devant une tâche que ne leur facilitait guère une opinion largement hostile.

C'est rien moins qu'un « traitement de choc » qu'exige l'économie canadienne. Le véritable défi est moins d'élaborer des politiques selon un nouveau « mode », fût-il celui de la consultation, que de les appliquer avec énergie, cohérence et esprit de suite.

★

Ce n'est pas la consultation, en tant que telle, qui fera remonter le « moral des troupes », mais les qualités de leadership que M. Mulroney pourra déployer. Sa suavité ne pourra, au mieux, que mettre de l'huile dans les rouages. Va pour le gant de velours, mais que la main de fer y soit. Le « consensus national » que le premier ministre souhaite ne se créera qu'*a posteriori*, après que le gouvernement aura agi — et non pas avant.

Seul un gouvernement bien en selle, et en début de mandat, peut se permettre ce luxe. M. Mulroney ne doit pas gâcher les possibilités que lui offre son actuel « état de grâce » avec l'électorat.

— JEAN FRANCOEUR

Les psychodrames de René Lévesque, sous l'oeil bienveillant de Graham Fraser

QUÉBEC

GILLES LESAGE

★ Graham Fraser, **Le Parti québécois**, Montréal, Libre Expression, 1984, 432 pages.

VOICI un livre remarquable, écrit avec chaleur, sympathie et bienveillance, mais sans complaisance, par un journaliste consciencieux et rigoureux, Ontarien de naissance mais Québécois d'adoption depuis près de dix ans.

Les lecteurs qui ont suivi la carrière de Graham Fraser, voisin de bureau et affable camarade de travail, surtout à *The Gazette* et, depuis quelques mois, au *Globe and Mail*, savent que ce chroniqueur n'est pas un moraliste qui s'est trompé de siècle et de planète, un pourfendeur de réputations ou un redresseur de torts. Subtil, nuancé, il tente d'abord de comprendre, de décortiquer avec patience, d'expliquer, d'expliciter, avec sobriété et simplicité, sans emphase.

Son approche des événements et des personnes suscite la confiance, la confidence même. Lorsqu'il n'est pas d'accord, il le fait savoir avec respect et déférence. La fresque qu'il vient de publier, en anglais d'abord (sous le titre *René Lévesque & the Parti Québécois in Power*, qui me semble plus approprié), puis en français, n'est pas un savant collage d'articles et de chroniques, mais une oeuvre originale, la plus importante écrite à ce jour sur le PQ par un journaliste. Ce ne sont pas les cancans et les anecdotes qui le passionnent, mais les trames de fond, les événements signifiants, tels que vécus par les principaux protagonistes.

René Lévesque au premier chef. « On a parfois l'impression qu'il y a deux hommes en lui : le premier est modeste, vif d'esprit, avide de connaître, tolérant, accueillant et cultivé; l'autre peut être froid et distant, méfiant, étroit et vindicatif. Il alterne entre l'humilité et le sentiment d'humiliation, la fierté et le ressentiment, la générosité et la rancune. » Il faut avoir beaucoup suivi et observé cet homme de rassemblement et de division, à la spontanéité indisciplinée, qui s'appuie plus sur les événements que sur les idées, pour pouvoir ainsi le saisir en quelques lignes. Ici et là, tout au long de l'ouvrage, Fraser nous en apprend plus sur le président-fondateur du PQ, le prophète et le chantre des psychodrames québécois, que les plus savantes thèses sur sa démarche déroutante. On est loin de l'hagiographie à la Alain Pontaut, qui avait réussi à transformer son idole en héros mythique. Fraser nous révèle l'homme politique sous ses multiples et déconcertantes facettes, mais il est fort discret sur sa vie personnelle, sentimentale et familiale.

Outre celui de Lévesque, les portraits de Jacques Parizeau, Camille Laurin, Claude Morin, Claude Charron, Jean-Roch Boivin et quelques autres des principaux animateurs du gouvernement péquiste sont esquissés avec finesse et sensibilité. Ces hommes se sont beaucoup confiés à Fraser, qui en a tiré des interprétations parfois inédites, sans pour autant devenir un simple haut-parleur. Sa chaleur n'est pas dénuée du sens critique de l'historien. En revanche, il se montre sévère — excessivement, à mon avis — envers Claude Ryan, dont le temps, j'espère, nous permettra de mieux mesurer l'apport capital à la société québécoise.

Les parties les plus percutantes du livre sont celles que l'auteur a observées directement depuis une dizaine d'années. Les plus faibles, s'il en est, sont celles du début, qui traitent de ce qu'il appelle « les années de serre chaude », même s'il met en exergue un texte éclairant de Ryan; le survol des régimes Lesage, Johnson (Bertrand, « un homme intègre mais sans couleur », est escamoté), Bourassa; de même que quelques conclusions, rapides et abusives, il me semble.

Ce qui importe surtout, c'est que Fraser démontre avec ferveur que ce mouvement national qu'a été le PQ jusqu'au référendum est devenu, même réélu, un simple parti provincial, et que Lévesque, le grandiose chef national, se retrouva premier ministre provincial. « Ce furent, note l'auteur, des temps paradoxaux, de fierté et d'humiliation, alors qu'un rêve était battu en brèche par les exigences du pouvoir. »

La fierté, c'est la politique de la langue, défendue avec opiniâtreté par ce missionnaire qu'est Camille Laurin, une politique que Fraser retrace avec minutie; c'est aussi le coup fumant de Parizeau dans l'escarmouche de la taxe de vente; c'est la fin des caisses électorales occultes et la réforme électorale; l'assurance automobile; les « pseudo-événements » des sommets-fabriques de concertation, et le reste.

Le Parti québécois au pouvoir, c'est aussi la valse hésitation référendaire, avec l'épisode rocambolesque de LA question, la division des élites, la drôle de campagne, l'échec de Lévesque, qui ne parvint pas à préserver l'intégrité des pouvoirs du Québec et fut contraint à pratiquer la politique de l'humiliation, jusqu'à la lie. Au lieu de l'expansion, la contraction, la tension, presque la morbidité à l'état chronique, la piteuse gestion des crises successives, l'effritement des alliances et des amitiés, la désaffection des jeunes, l'aigreur et le ressentiment de Lévesque, le conservatisme et le repli.

Dans un ouvrage d'une telle qualité, il est surprenant de lire, toutefois, que Trudeau n'a rien promis d'autre aux Québécois, en mai 1980, que le rapatriement de la constitution et une charte des droits. Il faudrait en parler à Ryan et à Solange Chaput-Rolland qui, pourtant, étaient bien placés pour comprendre les messages de celui qui disait mettre sa tête sur le billot, ainsi que celles de ses 73 braves d'Ottawa. D'autre part, il est vrai que les susceptibilités étaient exacerbées après la déroute constitutionnelle, au début de 1982. Mais peut-on qualifier les incidents Tilden et Charron, ou les commérages concernant la vie matrimoniale du couple Lévesque, comme autant de symptômes du sentiment d'humiliation et d'insécurité qu'éprouvaient de nombreux Québécois ? D'autre part, à moins que Fraser ait eu accès à des révélations particulières, il est à tout le moins abusif de prétendre que l'incident tragique du 8 mai 1984 à l'Assemblée nationale est « le symbole grotesque de la médiocrité des réalisations du Parti québécois comparée à la grandeur des attentes qu'il avait fait naître ».

Il faut, par ailleurs, dire un mot peu gentil envers la traduction et la hâte avec laquelle l'éditeur a voulu livrer la version française, qui méritait un meilleur sort. On aurait dû prendre quelques semaines de plus pour éviter une traduction souvent trop littérale, qui mène parfois à des contresens. Ainsi, le terme « jurisdiction » est souvent traduit par « juridiction », alors que le contexte indique que c'est de « compétence » qu'il s'agit en fait. Tout au long, les guillemets sont indiqués à l'anglaise au lieu de l'être à la française . . . dans un ouvrage français, comme il se doit. Et « *media* », dans notre langue, s'écrit « médias ».

Les noms, dates et chiffres, surtout ceux des résultats électoraux, se bousculent dans une joyeuse cacophonie. Par exemple, Lévesque est rajeuni de deux ans, l'éditeur montréalais le faisant naître en 1924 au lieu de 1922. La première fois qu'on lit « le chemin de Damase », on sourit de la coquille; la deuxième fois, on souhaite que le réviseur trouve son chemin de . . . Damas ! C'est peut-être une fantaisie de sa part, mais l'aimable poids-mouche que Fraser mentionne n'écrit pas son nom Lasalle, mais LaSalle. Et Gérard Filion n'a pas quitté LE DEVOIR pour Marine Industrie, en 1963, mais pour la SGF. Et ainsi de suite.

Il faut savoir gré à Fraser d'avoir eu la patience et la persévérance de s'extirper du terrible quotidien, qui alimente et gruge à la fois les journalistes. C'est un modèle et un exemple à suivre pour ses confrères francophones, qui butent sur les arbres les uns après les autres et ne prennent pas le temps de voir la forêt qui les entoure et les étouffe.

Pour qui veut comprendre René Lévesque — car c'est de lui surtout qu'il s'agit, cet homme intuitif et imprévisible qui n'a pas dit son dernier mot —, il faut lire Fraser. En anglais de préférence. C'est un livre de référence — et de références — indispensable, avec chronologie, annexes, notes (d'ailleurs plus complètes et copieuses en anglais), bibliographie et index. À conserver absolument.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Les humeurs de Mme Petrowski*

TOUT COMME Nathalie Petrowski, nous n'étions pas présents à la conférence de presse du 11 décembre dernier, à l'arcade de la rue Saint-Paul. À cette occasion, Fernand Fournier et Michel Blais (et non pas Marc !) présentèrent le livre *Styles et valeurs des jeunes* dont ils sont les auteurs, une publication du Bureau de consultation-jeunesse.

Cependant, si nous n'y étions pas, contrairement à Nathalie Petrowski, nous travaillons sur « le terrain » depuis quelques années. C'est par ce biais que nous avons connu les auteurs, en particulier Fernand Fournier. La pertinence de leur intervention, la qualité et le sérieux de leur recherche et de leur questionnement sont de nature à poser les vrais problèmes et à susciter une rencontre des générations de façon positive et ouverte.

La critique que Mme Petrowski a faite de cette publication dans LE DEVOIR . . . À LOISIR du 15 décembre est des plus décevantes, et ce pour trois raisons. D'abord, parce qu'elle était absente de la conférence de presse : ses dires perdent ainsi toute crédibilité relativement aux propos tenus par les auteurs et le contexte de la conférence. Deuxièmement, parce qu'elle présente les auteurs comme des « flics sociaux » qui ont fait « un voyage organisé au pays perdu des jeunes » ; elle ignore totalement qu'ils sont, depuis plusieurs années, des intervenants « de terrain » et non de purs théoriciens juvéniles. Enfin, parce que son attitude négative l'empêche dès le départ d'écrire quoi que ce soit de « peut-être bon » de cet « Essai sur les modèles culturels des jeunes au Québec » : en cela, elle laisse paraître sa grande immaturité.

Si, comme elle le dit en parlant des auteurs, il faut « se méfier des *straights* parlables », il faut tout autant, nous semble-t-il, se méfier des critiques non parlables et décrochés de la réalité. Il est dommage que LE DEVOIR laisse passer de pareils « citrons » dans ses pages.

Mme Petrowski ose dire que les auteurs devraient avoir la politesse de « foutre la paix aux jeunes » : nous croyons qu'elle a perdu une bonne occasion de s'abstenir d'écrire aux lecteurs et lectrices du DEVOIR sur un sujet qui lui est devenu gravement étranger. C'est une autre forme de *drop-out*.

— FRANÇOIS BARIL
CARMEN BOUCHARD
ÉRIC de VLEESHAUWER
LISE ROBICHAUD
Maison des jeunes « Par la grand'porte » (Saint-Michel.
Montréal, 27 décembre.

■ *Les défis africains de Radio-Canada*

CES DERNIERS TEMPS, le téléjournal de Radio-Canada nous a présenté les reportages de ses journalistes sur le drame de l'Éthiopie et d'autres pays où la situation, bien que moins dramatique, demeure tout aussi préoccupante. Espérons que cette initiative survivra aux coupures budgétaires.

En Éthiopie, un interlocuteur n'a-t-il pas souligné la lourde responsabilité des organes d'information pour empêcher que, l'usure aidant, cette lutte pour la survie ne tombe dans l'oubli ?

Certes, la tâche n'est pas facile de parler des défis des autres, comme des nôtres d'ailleurs.

Au lieu de refléter une approche dite « informative », plusieurs reportages — et en particulier ceux de Normand Lester au Burkina-Fasso (ex-Haute-Volta) — semblaient vouloir susciter notre interrogation plutôt que de nous donner des explications. Le journaliste nous a fait partager, en toute subjectivité, quelques moments intenses (mais, hélas ! trop brefs) de son séjour en Afrique.

Entre autres, nous avons pu voir deux Québécoises : l'une s'occupant des enfants de la rue, l'autre des vieilles femmes abandonnées. Ces images ne peuvent qu'éveiller notre questionnement.

Comment expliquer le sens de l'engagement de ces personnes expatriées qui vivent auprès des déshérités ? Parmi les personnes interrogées là-bas, en Éthiopie et ailleurs, aucun scepticisme, aucun ressentiment dans leur témoignage empreint de réalisme et d'espoir.

L'exemple de leur engagement quotidien ne fait-il pas aussi partie de cet effort collectif qui, dernièrement, nous amenait à manifester notre solidarité ?

Espérons qu'en 1985, Radio Canada ne faillira pas à sa tâche et ne nous abandonnera pas sur cette si bonne lancée !

— JEAN-DENIS GARCEAU
Montréal, 30 décembre.

■ *Soyez mieux renseigné, M. Lanthier*

LE DEVOIR publiait, dans son édition du 27 décembre, un article signé Richard Lanthier qui se livrait à une tentative d'analyse de la reprise américaine et concluait : « Pour résumer, disons que la reprise américaine s'est faite sur le dos des masses laborieuses et des nations dominées ou concurrentes [. . .] Et c'est pourquoi le « miracle américain », c'est le pillage du monde présent et futur, c'est l'impérialisme en action. » On voit tout de suite le genre d'analyse dont il peut être question.

Aussi, je ne m'attarderai pas à réfuter un à un les arguments développés par M. Lanthier. Je me contenterai d'inviter l'auteur à mieux se renseigner au sujet de l'abc du système qu'il dénigre avec tant d'ardeur.

En effet, M. Lanthier débute son article en affirmant : « Fin stratège, Ronald Reagan aura choisi le moment opportun pour déclencher et remporter haut la main les dernières élections américaines. » Je rappellerai tout simplement à M. Lanthier que les élections américaines se tiennent toujours à la même période, soit le premier mardi qui suit le 1er novembre, et ce depuis que le Congrès américain en a décidé ainsi . . . en 1845.

Souhaitons que, mieux renseigné, M. Lanthier saura mieux critiquer.

— MICHÈLE GIROUX
Montréal, 28 décembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Des Chinois en Afrique

LES ANNÉES QUI VIENNENT

JEAN-PAUL L'ALLIER

LE RWANDA est l'un des plus petits pays d'Afrique. C'est le plus peuplé, proportionnellement à sa superficie, et aussi l'un des plus pauvres à l'échelle du produit national brut par habitant : moins de $ 200 par année.

Pays de belles collines, souvent aussi hautes que nos Laurentides, le climat y est tempéré à l'année. Pas une parcelle de terre n'échappe à la culture, malgré les fortes pentes, l'érosion et l'incapacité presque générale d'utiliser les moyens de traction animale ou mécanique. C'est une petite Suisse, disent les Européens. Ça me rappelle nos cantons de l'Est.

Le père Georges-Henri Lévesque y fondait, il y a vingt ans, la seule université du pays; pour cinq millions d'habitants, elle reçoit aujourd'hui à peine plus de mille étudiants. Des centaines de Canadiens y ont travaillé, comme d'ailleurs à plusieurs autres projets dans le pays. Nos universités québécoises accueillent la plupart de la trentaine de boursiers pris en charge par le Canada.

En clair, sans accès direct à la mer, coincé entre le gros Zaïre, l'Ouganda, le petit Burundi, son jumeau de l'époque coloniale belge, et la Tanzanie, le Rwanda n'a aucune ressource naturelle à développer ou à vendre. Sa survie dépend de sa capacité à cultiver de mieux en mieux et son développement dépendra du génie déployé dans l'organisation moderne d'une vie et d'une économie rurales. Les créneaux industriels qu'il pourrait occuper seront toujours soumis aux aléas politiques des pays qui l'encerclent et avec lesquels il devra, par nécessité plus que par choix, négocier, transiger, partager ses gains et ses profits.

La richesse, c'est sa population. Saine, travailleuse et consciente de l'effort permanent à fournir. Peu touché par les vices de la colonisation et de la post-colonisation, puisqu'il ne présente aucun intérêt stratégique ou économique à ce moment-ci, ce petit pays est aussi propre et libre qu'il est beau.

Les doctrines politiques y ont moins de prise que les principes et la morale chrétienne fondus au creuset d'une longue et complexe tradition familiale, sociale et culturelle. La personne y est respectée — femme, homme ou enfant — et l'égalité devant la loi autant que la liberté d'opinion et d'expression y sont plus évidentes que dans la plupart des autres pays de ce continent.

Ce pays a besoin d'aide, de coopération ouverte et gratuite. Mais parce qu'il y a peu à en retirer pour les « donateurs » traditionnels, l'aide y est plus volatile et plus fragile. On peut croire, cependant, que celle qui y arrive est de meilleure qualité pour les mêmes raisons, surtout si elle s'oriente davantage vers les projets de développement à long terme et les infrastructures, comme le souhaitent les Rwandais.

Par l'université, notamment, le Canada et les Canadiens, pour la plupart québécois, s'y sont, avec le temps, gagné le respect des gens du pays et des autres coopérants étrangers.

Les Suisses sont également présents, précis et efficaces. Ils y voient, avec raison, un pays à leur échelle où ils peuvent contribuer d'une façon significative et soutenue au développement du tiers monde. Comme partout, il y a aussi les États-Unis, l'URSS, la France et, en plus, pour des raisons historiques, la Belgique.

Compte tenu de la pauvreté du commerce et du caractère essentiellement rural du Rwanda, les étrangers de la coopération constituent, avec l'exportation du café et une micro-industrie touristique, la principale source de devises. Ils sont les premiers et les plus gros consommateurs, au point d'occuper une place essentielle au fragile équilibre économique et commercial de ce pays qui, chose rare, ne s'est à peu près pas endetté, ne dépense pour l'essentiel que ce qu'il gagne ou reçoit, et honore mieux que la plupart ses engagements.

Et il y a les Chinois. Des centaines et, à certains moments, des milliers de Chinois. Discrets, invisibles, silencieux, ils sont venus aider, aider à faire et montrer à faire plutôt que faire eux-mêmes. Avec leurs mains, leurs bras, leurs têtes et leurs longues traditions plutôt qu'avec leur argent, leurs machines, leurs grands équipements.

Ils ont choisi de construire, parmi d'autres projets, des centaines de kilomètres de grandes routes asphaltées à travers les collines et de la capitale aux frontières. L'irrigation, les canalisations, le découpage des flancs de collines, la consolidation des crêtes : tout se fait de mains d'homme, des centaines, appliquées, qui apprennent en travaillant à se passer peu à peu de ceux qui sont venus leur montrer comment dompter le sol et l'eau et qui repartent chez eux au fur et à mesure que le chantier progresse.

Les Chinois suivent apparemment trois règles, dans leur action de coopération à l'étranger. Premièrement, n'accepter que les projets où ils sont parfaitement adéquats par rapport au besoin à combler. Deuxièmement, agir pour que la réalisation du projet soit avant tout un enseignement complet pour l'avenir et compte tenu des seuls moyens du pays qui reçoit l'aide. Troisièmement, être, sur place, autosuffisants à partir de leurs propres ressources pour ne taxer d'aucune façon les faibles moyens d'accueil du pays qui les reçoit.

Ils vivent donc dans des campements, construisent sans équipement lourd à laisser derrière eux, largement inutile par la suite. Ils forment des techniciens, des contremaîtres, des ouvriers qui pourront retourner à l'agriculture ou construire d'autres routes. Logiques, ils offrent des bourses pour étudier en Chine à des Rwandais qui s'y rendent, apprennent en un ou deux ans le chinois et reviennent avec des diplômes et de bonnes formations. Comme ils vont en Russie, apprennent le russe pour ensuite faire un doctorat; ou aux États-Unis, au Canada.

Les Chinois, en Afrique, peuvent souvent faire des choses, dans leur tradition, qui respectent mieux et qui aident davantage les Africains. Leur rythme de développement, le choix de l'essentiel avant tout accessoire, l'utilisation de la ressource humaine plutôt que l'endettement dans la recherche d'équipements inadaptés et qui accentuent la dépendance sont autant de facteurs positifs à noter.

Or, pour un pays comme le Rwanda, qui n'est pas en ce sens un cas unique, l'équilibre dans le développement, le respect des structures sociales, des familles si importantes, des personnes, la croissance collective sans aggravation de la dépendance extérieure passent et passeront encore longtemps par l'utilisation massive de la ressource humaine à des fins agricoles et d'organisation de la vie rurale. Ceux qui y voient une façon rétrograde de maintenir aux champs des populations qui ne demandent qu'à en sortir, s'imaginent qu'il n'y a qu'une vérité, celle qu'ils perçoivent par la lunette de leur choix de consommation, de performance, de concurrence et de vitesse à tout prix.

Le développement, on commence à le reconnaître, ce n'est pas que tous aient en même temps ce que les plus gros, les plus riches et les plus forts ont déjà; c'est plutôt que les sociétés, à partir de leurs valeurs et de leurs situations particulières, et compte tenu des connaissances accessibles dans le monde, progressent à un rythme qui leur est propre parce que seul acceptable et respectueux de ce qu'ils sont autant que de ce qu'ils veulent être. Briser ces rythmes au nom de notre définition du progrès, c'est favoriser la dislocation de sociétés et de pays fragiles, accroître les multiples dépendances dont l'endettement n'est pas la pire. En tout état de cause, ce n'est certainement pas aider.

Par leurs traditions et à cause de leur culture peut-être plus que par choix politique, les Chinois en Afrique font actuellement mieux et plus qu'aider : ils forment au développement. Il est vrai que le proverbe qui dit « donne un poisson à un homme, tu le nourriras un jour; apprends-lui à pêcher, ils se nourrira toute sa vie » est, si ma mémoire ne me trompe pas, un proverbe chinois...

DOSSIERS SUR LE SYSTÈME DE SANTÉ AU QUÉBEC

IV — Un système de santé en grand besoin d'évaluation et d'orientations

GUY RIVARD, m.d.

L'auteur est professeur agrégé au département d'administration de la santé de la faculté de médecine de l'Université de Montréal. De 1982 à 1984, il a été sous-ministre adjoint à la santé au ministère des Affaires sociales.

LE SYSTÈME de santé du Québec est complexe et, pour le décrire, on utilise des mots-clés tels que : universalité, accessibilité aux services, contrôle des coûts, santé communautaire, réseau, régionalisation... Ces mots-clés sont bien différents des *« buzzwords »* employés pour décrire le non-système de santé américain : compétition, marché libre, tiers payeur, libertés individuelles...

À la barre de ce système se trouve le ministère des Affaires sociales (MAS), structure née du ministère de la Santé, de la Famille et du Bien-Être social. Son objectif le plus fondamental : « Élaborer des politiques pour la protection sociale, la protection de la santé publique et l'amélioration de l'état de santé de la population. »

Récemment, une mise au point était faite par deux spécialistes de la santé communautaire sur la façon dont le MAS s'acquitte de cette fonction essentielle de planification : « En dépit de la réforme majeure qui a été amorcée dans les services de santé et les services sociaux au début des années 1970, le Québec n'a pas vraiment réussi à se doter d'une véritable politique de santé, si l'on excepte certains thèmes tels que la périnatalité, la nutrition et la santé dentaire. Les objectifs d'accessibilité, de continuité, d'universalité et de qualité qui ont été mis de l'avant dans le cadre de cette réforme peuvent s'avérer des instruments efficaces dans la poursuite d'objectifs de santé, mais ils n'en sont pas nécessairement une garantie. Les conséquences de l'absence de politique de santé ne sont pas sans causer d'inconvénients sérieux à la gestion du système de soins puisque les critères de choix dans le contexte de la décroissance, plutôt que de se reposer sur la capacité du système à améliorer la santé de la population, doivent bien souvent faire appel à des considérations d'ordre administratif ou économique » (Pineault et Lessard, *Union médicale*, septembre 1984).

Cette absence de politique de santé a incité le Conseil des affaires sociales et de la famille à proposer récemment, dans son rapport *Objectif : santé*, une série d'objectifs qui font une place équilibrée à la prévention, au diagnostic, au traitement et à la réadaptation. Le MAS ne pourra plus garder le silence sur les grands problèmes que constituent le tabagisme, l'alcoolisme, le cancer et les maladies ostéo-articulaires.

Il apparaît important de souligner ici que le MAS a bien souvent dissimulé son non-engagement à l'égard de la santé (maladies) en affichant une façace sociale (chômage). Le MAS a confondu allégrement politique sociale (responsabilité de tout le gouvernement) et politique de santé (responsabilité réelle d'un ministère sectoriel de la santé). Le Québec ne doit pas craindre de se fixer des objectifs spécifiques de santé même si certaines des actions à entreprendre auront un caractère social.

À une époque où la gestion de la décroissance prend une importance majeure, l'absence d'une politique globale de santé prive le gouvernement d'un cadre de référence essentiel à la prise de décisions éclairées. En lieu et place, le MAS opte donc pour le contrôle centralisé et tatillon des budgets et des activités des 800 établissements du réseau et il entretient un climat de confrontation.

À preuve, environ 140 conseils d'administration d'hôpitaux de courte durée ont refusé leur budget 1984-85; pourtant, les gens qui y siègent viennent de tous les secteurs d'activités et ils sont d'allégeances politiques diverses. À preuve, les conseils régionaux : après avoir résisté puis cédé à des pressions politiques, ils sont inquiets, ils cherchent des orientations, ils voient la décentralisation retardée... Les expériences de décentralisation accélérée en Estrie et au Saguenay - Lac-Saint-Jean ont été arrêtées pour ne pas dire... « stoppées ».

Les artisans de ce système de santé méritent des retrouvailles, car la confrontation entre le MAS et son réseau n'est plus, depuis longtemps, génératrice d'idées et d'innovations. Aux espoirs de nivellement du gouvernement en place devront succéder la liberté de penser (sic) et un rôle normal pour ceux qui aiment servir directement les hommes et les femmes du Québec, en dehors des sanctuaires de la bureaucratie gouvernementale bien-sachante et bien-pensante. Après tout, le MAS n'existe qu'en autant qu'il existe un « réseau hors le MAS ».

La santé mentale

S'il est un secteur important où le gouvernement tarde à orienter, c'est bien celui de la santé mentale. L'AHQ rappelait, en juin dernier, dans un excellent document d'orientation : « Organisation des services de santé mentale au Québec : analyse et perspectives », les dimensions du problème au Québec :

- une chance sur cinq de souffrir d'une maladie mentale au cours de sa vie;
- le suicide : deuxième cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 30 ans (après les accidents de véhicules moteurs);
- environ 30 % des causes d'hospitalisation chez les hommes et les femmes de 15 à 44 ans;
- des coûts directs de $ 667 millions en 1980-81, soit 17.9 % des dépenses publiques totales de santé.

Le Québec de 1985, comme bien d'autres coins de cette planète, porte en lui ce qu'il faut pour ne pas toujours se sentir bien dans son esprit, dans son âme. La conjoncture économique n'est pas des plus favorables; elle touche particulièrement les jeunes dont l'avenir est « bouché » et les vieux sensibles à l'isolement social que crée la misère. La famille, le voisinage, l'école, l'église ne sont plus lieux de rencontre et la violence fait la manchette des médias, jour après jour.

En dépit de tous ces éléments qui appellent à une certaine urgence en matière de politique de santé mentale, il semble bien qu'il devra s'écouler quelques années encore avant que l'on voie la couleur (verte ou blanche ?) du livre énonçant une telle politique. Trois recommandations de l'AHQ attirent l'attention.

1. Éviter une planification trop sophistiquée et à trop long terme; une politique de santé mentale doit faire large place à une approche de prévention qui scrute l'économique et le social. Le suicide doit être considéré comme un problème prioritaire.
2. Viser une approche régionale et sous-régionale quant à l'organisation des services plutôt qu'une réforme « provinciale » de toutes les structures, et laisser place à l'initiative locale qui correspond mieux, règle générale, aux particularismes locaux.
3. Axer les services de première ligne et de suivi du traitement spécialisé sur l'approche socio-communautaire : le milieu reprend en charge à la fois le mandat et les moyens.

Un système à évaluer

Au début des années 1970, le gouvernement libéral de l'époque a procédé à une réforme majeure en créant un système de santé dont les principales caractéristiques transcenderont pour longtemps encore les partis politiques appelés à former les gouvernement successifs; cependant, la réforme de la santé au Québec en fut une de structures et non de mentalités.

Les *structures* qui sont nées de la réforme (du ministère jusqu'aux CLSC)a apparaissent, sur papier, comme des réponses logiques à certains problèmes organisationnels. Cependant, on s'est jusqu'à maintenant refusé à en évaluer l'efficacité et surtout la rentabilité, et ce manque d'évaluation empêche des ajustements qui pourtant seraient nécessaires.

Quant aux *mentalités et aux attitudes*, nous notons que les administrateurs sont distraits des préoccupations les plus importantes, pas suffisamment responsabilisés et encouragés; que les syndiqués livrent le combat que l'on sait, que les professionnels sont enfermés dans des territoires de mieux en mieux clôturés et que les médecins sont à la fois démotivés et incompris.

Les orientations des années 1980

Il est très significatif qu'on ne puisse consulter quelque document que ce soit sur l'ensemble des orientations actuelles du gouvernement en matière de services de santé et de services sociaux; d'autre part, nul ne saurait tenter de définir l'orientation pour les prochaines années sans évaluer de quelle façon nous avons atteint les objectifs de la réforme de la santé, objectifs qui furent énoncés pour corriger des situations qui existaient il y a 20 ans. Aucune entreprise de services ne peut se permettre de passer 20 ans sans relire ses plans initiaux et il ne faut surtout pas oublier que le premier point de la politique de santé mise de l'avant par l'équipe de Castonguay fut l'instauration du régime de l'assurance maladie ! Ce régime a, de toute évidence, réglé bien des problèmes de jadis; d'autres ont surgi depuis.

Au plan des politiques, le Conseil des affaires sociales et de la famille nous propose donc, dans *Objectif : santé*, 10 *objectifs réels* ainsi qu'une trentaine de *recommandations réalistes* pour les atteindre. L'accent est certainement mis sur la prévention, mais le Conseil veut aussi identifier toutes les actions à entreprendre pour améliorer la santé de toute la société. Les gens qui souhaitent solutionner certains vrais problèmes du système de soins — les urgences à Montréal, les moratoires en technologie de pointe, la désorganisation des services en santé mentale — devraient se sentir aussi à l'aise avec ce document qui reconnaît également les limites de l'approche écologique qu'il préconise : « Un environnement aussi favorable soit-il ne peut supprimer ni le vieillissement, ni les pathologies reliées à l'hérédité ou aux fluctuations de la biologie humaine. La maladie et la mort demeurent une réalité, dont l'environnement peut néanmoins contribuer à en amoindrir les conséquences pour l'individu et son entourage. »

Au plan de l'organisation du système, des services et des ressources, plusieurs questions se posent, par exemple :

— Comment peut-on accentuer la *décentralisation administrative* ? Pourrait-on envisager qu'une région puisse se comporter comme une coopérative de santé (vocable utilisé par M. Claude Forget au sujet des « Health Maintenance Organizations » des États-Unis) ? Pourrait-on concevoir qu'une région soit responsable de l'allocation des ressources financières nécessaires à la dispensation de tous les services ?

— Est-il utopique d'aspirer à la mise en place d'un véritable *réseau de services intégrés pour les personnes âgées* ? Un réseau qui repose sur des principes tels que : responsabilité de chacun à s'assumer au maximum, libre choix, respect de la diversité des personnes âgées et de leurs aspirations normales à des activités éducatives, culturelles et autres; un réseau qui appelle le « privé » à la rescousse.

— Quand se décidera-t-on à mieux articuler les CLSC des villes avec les autres ressources déjà existantes ? Dans ce réseau qui craque sous le poids des contraintes, les CLSC continuent leur expansion; loin de nous l'idée que les CLSC — les « CLSC des champs », en particulier — n'apportent pas de solutions à des problèmes importants vécus par certaines populations. Cependant, n'y aurait-il pas lieu de considérer l'impact d'un tel établissement sur l'incidence de problèmes précis (par exemple, en santé mentale) et de définir les priorités d'investissement en conséquence ?

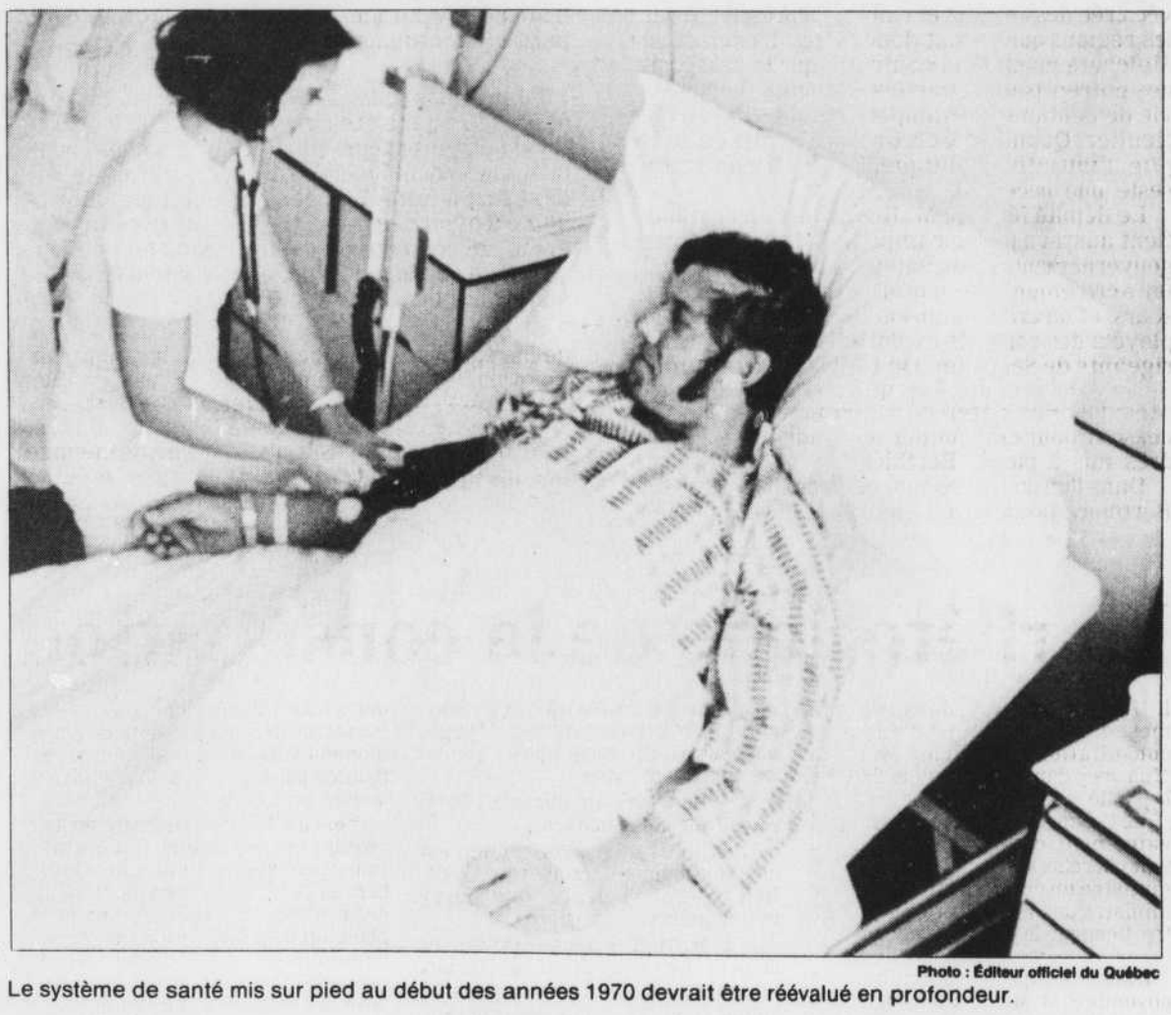


Photo : Éditeur officiel du Québec

Le système de santé mis sur pied au début des années 1970 devrait être réévalué en profondeur.

Conclusion

Le directeur général de l'École nationale d'administration publique, M. Jocelyn Jacques, élaborait récemment sur la nécessité pour l'État de questionner son activisme et de « faire faire » au lieu de tout faire (LE DEVOIR, 26 novembre 1984) : « Les citoyens ne veulent plus se sentir manipulés, dévalorisés, agressés même par l'État et ses fonctionnaires. Ils veulent avoir prise sur les décisions qui les concernent directement, dans leur vie quotidienne, que ce soit une garderie, un centre d'accueil, un régime de rentes, et le reste. »

Certes, les citoyens souhaitent qu'on utilise les meilleures armes possibles pour contrer la maladie ou les problèmes sociaux; ils en paient la note par des impôts de toutes natures et élisent périodiquement d'autres citoyens en leur faisant confiance pour organiser la société.

Au plan de l'information, les citoyens doivent être en mesure d'apprécier la qualité des choix politiques qui ont été faits et qui restent à faire en matière de santé. Il faut leur dire dans quelle mesure ils utilisent les services et rappeler fréquemment qu'aucun service n'est gratuit. Il faut que la prévention et les changements d'habitudes de vie soient présentés comme des alternatives souhaitables aux réparations de pannes de la mécanique humaine. Lorsque les citoyens sont parvenus à cet âge où l'autonomie se fait vacillante, il faut que des services plus légers que ceux en établissements leur soient présentés comme des alternatives valables.

Au plan de la gestion de notre système de santé, il faudra de toute urgence, croyons-nous, limiter le rôle du ministère à l'essentiel et procéder à une nécessaire épuration administrative, établir un meilleur climat dans le réseau des affaires sociales, et trouver, pour ces gestionnaires, des incitatifs réels à la saine gestion et, enfin, définir un rôle essentiel et complémentaire pour le secteur privé.

Il existe un consensus à l'effet qu'il faudra aussi procéder à la nécessaire évaluation du système, opération qui, pour faire bref, pourrait porter le titre de « Castonguay II ».

Si nous voulons protéger les grands principes qui sous-tendent les régimes de santé et de services sociaux, si nous voulons protéger la qualité des services et des soins, si nous voulons réaliser le tout sans faire banqueroute, il faudra nécessairement continuer à faire des choix. On ne peut faire des choix éclairés si on ne sait pas où on s'en va, et à l'heure actuelle, c'est à peine si l'on sait où l'on est.

FIN

■ *M. Drapeau en Suisse*

DERNIÈREMENT, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, est allé dans un pays où l'on parle plusieurs langues, la Suisse, pour participer à un symposium international sur les sports. Il est à souhaiter qu'il ait profité de cette occasion pour s'informer si les grandes villes de ce pays, comme Berne, Zürich ou Genève, envoient leurs comptes de taxes en deux langues et si les administrations municipales y sont bilingues.

À ma connaissance, les citoyens germanophones de Genève reçoivent leurs avis de cotisation en français et les contribuables francophones de Zürich ou de Berne reçoivent les leurs en allemand. Quant à l'administration et aux services municipaux, ils sont unilingues.

Les minorités romandes ou alémaniques qui y vivent ne se sentent pas persécutées pour autant. Elles estiment raisonnables de respecter et de parler la langue de la majorité. Pour elles, cela va de soi.

— A. BOISVERT

Repentigny, 27 décembre.



SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Shultz-Gromyko

De cette offensive psychologique, il ressort que les Américains vont tenter d'amorcer à Genève, et donc sur la scène internationale, le changement stratégique que le président Reagan s'était contenté d'esquisser au printemps 1983, lorsqu'il avait pour la première fois évoqué la possibilité que les États-Unis se dotent de l'arsenal de défense contre les missiles balistiques.

Depuis, le programme connu sous le nom de Initiative de défense stratégique (S.D.I.), et surnommé *Star Wars* par ses détracteurs, a fait du chemin sur le papier et dans les esprits. Au cours des derniers mois, la polémique a fait rage dans les journaux et dans les magazines qui ont débattu de l'utilité, la faisabilité, l'avantage d'un tel système. Les Européens ont fait part de leur inquiétude qu'un système de défense stratégique pour les Américains ruine toute la conception actuelle de la défense de l'Europe. (C'est-à-dire qu'il permette aux Américains, une fois protégés, de ne plus se sentir obligés d'aller à la défense de l'Europe si elle est attaquée.)

Or le président Reagan l'a affirmé, et son conseiller aux questions de sécurité nationale aussi: le programme de défense stratégique n'est pas négociable. Il ne fera pas l'objet d'un marchandage. En fait l'objectif des Américains est exactement inverse: intégrer la SDI dans des discussions globales sur les armements stratégiques, offensifs et défensifs:

Il n'est donc pas question, contrairement à ce que souhaitaient certains éléments dits « modérés » du Département d'État, que les États-Unis renoncent au programme de défense stratégique en échange d'une réduction des missiles balistiques intercontinentaux de la part des Soviétiques.

Le programme de défense stratégique n'est pas une monnaie d'échange pour les Américains; ce serait plutôt une denrée que les Américains veulent désormais afficher au menu des discussions bilatérales avec les Soviétiques, au même titre que l'arsenal nucléaire offensif.

N'oublions pas que les deux supergrands ne se rencontrent pas pour parler de désarmement, mais de contrôle des armements (Arms Control) et à ce domaine, les Américains ont l'intention d'ajouter un nouveau chapitre: les armes défensives.

Un responsable de l'administration est très clair sur ce point. « Pour redresser l'équilibre stratégique, on peut réduire les systèmes offensifs, et on peut aussi intégrer les systèmes défensifs. Nous nous proposons de faire les deux.

Les États-Unis vont tenter d'aller chercher à Genève l'intégration des systèmes défensifs de manière à ce que, à l'avenir, les discussions ou les négociations, si elles ont lieu, prennent en compte ces deux systèmes que les Américains considèrent comme faisant partie de leur arsenal stratégique.

Une tentative dans le même sens avait échoué cet été lorsque les Soviétiques avaient proposé de discuter avec les Américains pour prévenir la militarisation de l'espace. Les Américains avaient accepté, ajoutant qu'ils désiraient discuter aussi et en même temps des missiles balistiques intercontinentaux.

« Toutes les familles de systèmes stratégiques, dit un responsable du gouvernement, doivent être intégrées de manière à redresser l'équilibre stratégique et donc de renforcer la dissuasion nucléaire. »

Pourquoi tout à coup cet équilibre stratégique aurait-il besoin d'être redressé? Aurait-il basculé? Voilà en substance la réponse que donnent les stratèges américains:

■ La modernisation de la triade nucléaire américaine entreprise par le président Reagan a permis aux Américains de combler globalement un retard stratégique offensif sur les Soviétiques.

■ Mais les Soviétiques ont maintenant une avance dans le domaine des systèmes défensifs (avec un système de défense antibalistique près de Moscou et la construction d'un gigantesque radar en Sibérie que les Américains estiment relié à un système de défense anti-balistique (les Soviétiques le nient et affirment que leurs systèmes sont compatibles avec le traité ABM de 1972 sur les missiles anti-balistiques.)

La conclusion s'impose: les Américains doivent rattrapper leur retard sur ce plan, en tout cas au niveau de la recherche et du développement de tels systèmes. Deux étapes qui, fait-on remarquer, sont permises par le traité ABM. Lorsque le stade du déploiement sera atteint, disent les Amricains, il sera temps de négocier un accord. Le faire avant serait prématuré.

L'intégration des systèmes défensifs dans les discussions sur le contrôle des armements ne signifie pas qu'une négociation doive porter sur les armes offensives et défensives en même temps; en fait les Américains souhaitent en venir à une négociation à deux volets: l'un portant sur les armes offensives l'autre sur les armes défensives: c'est à peu près l'idée que les Américains avaient déjà lancée cet automne lorsqu'ils proposaient aux Soviétiques une négociation « parapluie », englobant toutes les variétés d'armements.

« Le cadre que nous recherchons pour de nouvelles négociations, dit un responsable du gouvernement, englobe toutes les familles de systèmes stratégiques. »

À l'horizon de ce débat se profile l'adoption de nouveaux concepts de dissuasion. Dans une brochure explicative distribuée par la Maison Blanche à la veille de la reprise des discussions de Genève, le président Reagan fait état de deux facteurs qui permettent de remettre en question le principe de la vulnérabilité des deux grands comme garants de la paix.

D'abord le renforcement de l'arsenal offensif et défensif des Soviétiques a conduit à un déséquilibre stratégique. Ensuite, de nouvelles technologies permettent d'envisager une défense non nucléaire efficace. (Entendons: une défense composée d'engins non nucléaires capables d'intercepter les missiles nucléaires.) Notons que cette analyse du gouvernement américain est loin d'être admise par tous les experts aux Etats-Unis.

Le concept de la « destruction mutuelle assurée » (MAD) sur lequel repose la dissuasion, et qui suppose qu'aucune partie ne s'attaque aux armes de l'adversaire, semble lentement voué à la disparition. Et la rencontre Shultz-Gromyko pourrait bien inaugurer une ère d'« incertitude stratégique ».

Le secrétaire d'État américain sera accompagné à Genève par tous les protagonistes d'un débat qui continue de diviser le gouvernement américain sur la conduite à adopter avec les Soviétiques. M. Paul Nitze, vétéran des négociations bilatérales, et chef négociateur aux pourparlers sur les euromissiles, sera le conseiller technique de George Schultz. Avec eux, M. Robert MacFarlane, conseiller du président pour les questions de sécurité nationale, et M. Richard Burt, sous-secrétaire d'État chargé des questions européennes: ces quatre personnes sont considérées comme des « négociateurs » qui croient qu'il est possible de conclure des accords avec les Soviétiques.

Également du voyage: Richard Perle, sous-secrétaire à la défense pour les questions de sécurité, éminence grise du Pentagone, qui considère le contrôle des armements comme une dangeureuse invention libérale: « Cette idée que nous pourrions, nous et les Soviétiques, composer avec nos différences, les contenir dans des traités et ensuite compter sur le respect de ces traités pour rendre le monde moins dangeureux, je ne crois rien de tout cela, déclarait-il dans une entrevue. »

Le président Reagan a d'une certaine façon accepté l'argument des négociateurs, puisqu'il a donné le feu vert pour une reprise du dialogue. Mais il leur a donné des consignes strictes de ne rien céder sur le plan de la défense stratégique. Si bien que les Américains pourront se féliciter si les discussions se poursuivent après cette rencontre.

◆ Le Canada a besoin

au plan national, selon l'intérêt national, plutôt que d'opter pour la voie facile consistant à privilégier des intérêts à court terme».

L'Institut Nord-Sud est un organisme de recherche indépendant à but non-lucratif. Il n'ignore pas par ailleurs que le gouvernement conservateur jongle avec une politique de libre-échange généralisé avec son partenaire américain et il met le premier ministre en garde contre l'effritement de «l'ordre multilatéral». Car encore là, les pays en voie de développement sont exclus d'arrangements bilatéraux.

Les ministres responsables des Accords généraux sur le commerce et les tarifs douaniers (GATT) devront dès cette année se pencher sur les importations de textiles car l'entente paticulière (l'Accord multifibre) qui régit ce secteur expire en 1986.

« L'on peut s'attendre à de profondes divisions entre les pays industriels et les nations du tiers monde, écrit l'Institut Nord-Sud. En conférence de presse, M. Wood a cité le cas du Bangladesh que le gouvernement canadien veut ajouter à la liste des pays qu'il force à limiter ses importations, en indiquant que les répercussions pourraient être sévères pour ce pays parmi les plus pauvres il y a quelques années seulement.

Le parti pris multilatéral de l'Institut Nord-Sud s'étend d'ailleurs aux autres secteurs et l'organisme est très content que le gouvernement canadien n'ait pas emboité le pas lorsque les Etats-Unis se sont retirés de l'UNESCO il y a quelques semaines.

L'Institut Nord-Sud souhaite aussi que le gouvernement canadien continue de promouvoir des réunions spéciales du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale axées sur les problèmes du tiers monde, prévues pour le printemps.

Les chiffres de l'Institut confirment aussi que les investissements des entreprises canadiennes dans les pays en voie de développement ont diminué au cours des dernières années, ce qui a pour effet de grossir la part d'aide de gouvernement à gouvernement. (Les banques restent néanmoins des partenaires principaux et forcés des pays en voie de développement).

Même s'il souhaite que les entreprises canadiennes prennent leur place dans les pays en voie de développement, l'Institut a toujours dénoncé la tendance du gouvernement à lier l'aide aux retombées commerciales.(60% de l'aide canadienne est «liée» aujourd'hui).

D'ailleurs, pour M. Wood, la tragédie africaine aura démontré l'échec des compromis tentés par le Canada et les autres donneurs et démontré que nombre de pays échapperont toujours à l'aide liée:

«La vérité est que les nations les plus pauvres offrent rarement les marchés les plus intéressants pour les industries, les universités et les autres organisations canadiennes», a rappelé M.Wood.

M. Wood estime qu'il est difficile de porter un jugement sur l'attention que porte le Canada à l'Afrique vu que «nous avons réagi à un climat d'urgence» alors que le défi se pose à long terme, en terme d'aide pour les quinze prochaines années.

Mais pour ce qui est de la politique d'aide du nouveau gouvernement à ce jour, M. Wood décèle des « indices intéressants » malgré les compressions dans le budget d'aide annoncées à l'automne et à commencer par le maintien de sa présence à l'UNESCO.

La crise africaine sera le thème d'un colloque qui réunira à Ottawa la semaine prochaine les principaux intervenants dans le domaine de l'aide, incluant les chercheurs de l'Institut Nord-Sud, le responsable des secours d'urgence à l'Afrique, M. David MacDonald et plusieurs organismes non gouvernementaux.

◆ Morgentaler

d'appel, attendu au printemps seulement.

Le juge Walter Hryciuk a fait droit au point de vue de l'accusé et fixera une date la semaine prochaine.

À l'extérieur du tribunal, plusieurs personnes, favorables et défavorables à M. Morgentaler, manifestaient.

«Cette nouvelle procédure, a déclaré M. Morgentaler, est un gaspillage de l'argent des contribuables. Nous sommes dans une situation d'anarchie judiciaire. La Couronne pourrait tout aussi bien renoncer aux poursuiter si elle ne veut pas procéder dans cette affaire.»

◆ La Pologne

terrible: il était certain en jetant l'aumônier de Solidarité dans la Vistule que celui-ci était déjà mort.

Le récit du martyre du père Popieluszko a eu un caractère hallucinant. L'accusé lui-même, un des trois auteurs directs de l'assassinat, semble aujourd'hui vivre ce martyre dans sa propre chair: secoué de tremblements des pieds à la tête, le visage déformé par des tics nerveux, il bégaie ses mots plus qu'il ne parle. Après un malaise dont il a été victime pendant l'audience, il a poursuivi, assis, sa déposition qui a dû être interrompue toutes les heures pour qu'il puisse se reposer.

Le lieutenant, cherchant visiblement à minimiser son rôle, a ajouté qu'il s'enfermait dans la voiture à chacun de ces passages à tabac. «le chef (le capitaine Grzegorz Piotrowski) a battu le prêtre à plusieurs reprises avec son bâton. Une fois, alors que le père Popieluszko était allongé sur le côté, il lui a donné des coups à la hauteur du thorax. Je me suis enfui, mais Piotrowski m'a rappelé en criant: Viens m'aider».

Un peu plus tard, chargé par Piotrowski, qui se tenait «son bâton à la main près de la voiture», de resserrer le bâillon du prêtre, Chmielewski s'en est dit incapable: «J'ai entendu un gargouillement au fond du nez. Le prêtre avait les dents très serrées et j'ai eu peur de l'étouffer».

Chmielewski a confirmé les propos de Pekala selon lesquels les deux lieutenants avaient tenté en vain «à plusieurs reprises de convaincre Piotrowski» d'abandonner le prêtre en forêt. Mais Pekala, a ajouté Chmielewski, a quand même eu un rôle actif en lui demandant de se dépêcher après que le «chef« eut ordonné: «Le sac aux pieds avec les cailloux».

Le lieutenant Chmielewski a dit ne plus se souvenir très bien comment lui et ses deux complices ont jeté le corps du prêtre dans la retenue d'eau de la Vistule près de Wloclawek, après avoir passé sans encombre deux contrôles de la milice de la route grâce aux laissez-passer spéciaux du ministère dont ils étaient porteurs. Mais il semblait être à ce moment-là convaincu du fait que c'était un cadavre qu'il jetait à l'eau: «Depuis un moment nous ne parlions plus, je regardais tout le temps en arrière vers le coffre d'où aucun son ne sortait. J'ai eu peur que le prêtre n'ait pas supporté les coups».

Cette «peur», ensuite, ne semble plus avoir quitté le lieutenant Chmielewski. Rentré à Varsovie, après trois nouveaux contrôles sans suite de la milice, Chmielewski a repris son travail au ministère «très énervé».

Pitoyable dans sa déposition qui doit reprendre le 7 janvier avec les questions des procureurs et des avocats de la partie civile, Chmielewski pourrait presque faire figure de victime, de naïf «trompé», comme il l'a affirmé, par son supérieur Piotrowski en qui il «croyait plus qu'en son père».

Toutefois, ses états de service communiqués au cours de cette audience ont fourni quelques précisions sur celui que l'acte d'accusation présentait comme un «politilogue ayant fait des études supérieures». Chmielewski est en fait dans la police depuis son service militaire qu'il a effectué en 1977 dans les zomos (unités anti-émeutes). Il a ensuite suivi les cours de l'École supérieure des officiers de police qui l'ont mené directement au ministère de l'Intérieur, où il était apparemment un officier modèle.

Par ailleurs, le vice-premier ministre polonais, M. Mieczyslaw Rakowski, a dénoncé hier, dans un discours diffusé par l'agence PAP, «ceux qui tentent d'utiliser l'endroit où repose le père Popieluszko pour semer la haine».

M. Rakowski évoquait l'affaire Popieluszko devant le Mouvement patriotique pour la renaissance nationale (PRON), qui regroupe les partis et associations proches du pouvoir. «De telles tentatives ont lieu, elles étonnent et provoquent le mécontentement y compris chez les croyants qui protestent contre le fait d'utiliser un drame humain à des fins politiques», a-t-il déclaré, selon l'agence officielle polonaise.

Le vice-premier ministre a estimé que «cet événement aurait pu non seulement freiner, mais aussi effacer les réussites de la normalisation». «mais la majorité des citoyens, a-t-il ajouté, ne s'est pas laissé emporter par l'émotion, et cet acte criminel n'a donc pas freiné de manière importante le processus de retour à l'équilibre».

Les Français sont incités à se porter à la défense du français

JEAN-PAUL BURY

PARIS (PC) — Finis les « sandwichs », le « fast-food », le « snack », les « sodas », le « shopping » ou le « marketing ». Les Français devront bientôt revenir manger leur traditionnel casse-croûte dans un établissement de restauration rapide et avaler leur boisson pétillante avant de faire du chalandage ou d'aller à leur bureau de marcheage.

Un député socialiste de Paris, Georges Sarre, a en effet déclaré la guerre à « l'angloricain » qui, selon lui, envahit les rues de la capitale française et plus largement menace la langue de Molière jusque dans son berceau. Le député a d'ailleurs déposé au Parlement une proposition de loi visant à interdire toute réclame, affiche, panonçeau où annonce publicitaire, sur la voie publique qui ne serait pas rédigé en bon français.

A ceux qui l'accusent de lancer une campagne d'anglophobie, le député parisien réplique: « C'est dans les rues de Paris et dans toutes les villes de France que le français recule devant l'usage d'un véritable sabir publicitaire. Il faut y porter un coup d'arrêt. »

Pourtant l'initiative du député n'est pas la première du genre. La bataille contre le franglais est engagée depuis longtemps déjà en France.

Une première loi de défense du français, baptisée loi Bas-Lauriol, des noms des deux députés qui l'avaient présentée au Parlement, a en effet été votée le 31 décembre 1975. Elle impose notamment l'utilisation exclusive du français dans les contrats et les documents commerciaux, ainsi que dans les notices d'utilisation et les prospectus accompagnant les marchandises.

Cette loi serait sans doute restée lettre morte si deux ans plus tard, en 1977, avec le soutien actif d'un organisme d'Etat, le Haut comité de la langue française, devenu l'année dernière, le Commissariat général de la langue française, ne s'était créée l'AGULF, l'Association générale des usagers de la langue française, une redoutable association présidée par un inconditionnel de la syntaxe française, Michel Fichet, également président de l'Association Paris-Québec.

L'AGULF s'est fixé pour but d'unir les Français « soucieux de défendre leur patrimoine linguistique et culturel commun ». Et pour cela, elle s'emploie à faire appliquer dans toute sa rigueur la loi Bas-Lauriol sur le bon usage du français. Durant les quatre dernières années, l'association a traîné plus d'une trentaine de sociétés devant les tribunaux: un riche tableau de chasse.

Le 10 juin 1981, c'est la compagnie aérienne américaine TWA qui fait les frais du zèle de l'AGULF. Elle est condamnée à verser une centaine de dollars en dommages et intérêts à l'association qui avait produit devant le tribunal deux cartes d'embarquement sur le vol TWA 803 rédigées en anglais.

Le 17 février 82, c'est au tour de la régie d'Etat des tabacs. Le SEITA doit verser au total quelque $ 1,000 parce que l'une de ses annonces publicitaires pour sa nouvelle marque de cigarettes baptisées « News » portait la mention « 20 filter cigarettes ». La société d'Etat est condamnée en dépit de la parenté évidente entre « filter » et « filtre », pourtant reconnue par le tribunal.

Le 8 février 1983: $ 300 d'amende sont infligés à l'Opéra de Paris pour avoir vendu un programme en anglais du spectacle « Bulding Brown Sugar » donné par une compagnie hollandaise.

Des condamnations exemplaires mais qui ne satisfont pas totalement l'AGULF qui se plaint d'être freinée par la protection des marques et par le droit européen dans sa campagne d'épuration pour la protection du français.

C'est pourquoi, le député gaulliste de Paris, M. Pierre Bas, à qui l'on doit par ailleurs la Place du Québec située dans le quartier latin, arrondissement dont il est le maire, réclame une extension de sa loi aux marques de fabrique et aux enseignes commerciales.

La proposition de loi de Georges Sarre va encore plus loin: elle vise en effet les dénominations sociales, c'est-à-dire les noms des sociétés, et elle préconise un renforcement des peines et amendes qui sont jugées trop dérisoires.

Le député socialiste de Paris veut se donner les moyens de lancer une nouvelle bataille du français et de la gagner, mais à l'assemblée et dans les milieux politiques, on le soupçonne plutôt de faire du « show ».

Grâce à la Commission d'accès à l'information

La Voix de l'Est a gain de cause contre la ville de Granby

GRANBY (PC) — La première cause portée devant la Commission d'accès à l'information par un quotidien québécois vient d'être remportée par *La Voix de l'Est*, de Granby.

La ville de Granby devra obligatoirement rendre publiques les études qu'elle a menées sur l'Organisme de gestion des installations sportives (OGIS), études qui ont précédé son démantèlement et la mise à pied l'automne dernier de son directeur général, M. Gilles Cadorette.

Ainsi en a décidé le président de Commission d'accès à l'information, M. Marcel Pépin.

C'est en juillet que le journal avait réclamé pour la première fois les compte-rendus des réunions du comité ad-hoc formé de quatre conseillers et du directeur général de la ville, M. Robert Duval. A ce moment-là, la municipalité venait de faire savoir que le bail conclu depuis huit ans avec OGIS serait résilié à partir du 1er octobre.

La conséquence la plus visible de cette décision prise par les huit conseillers contre la volonté du maire Paul-O. Trépanier était la mise à pied de M. Gilles Cadorette.

Or, la ville n'a jamais donné suite à la requête de *La Voix de l'Est* qui, à l'instar des directeurs d'OGIS, demandait plus d'explications à la municipalité. Cette dernière a toujours prétexté par la voix de son greffier, Me Alain Noël, que les documents ne pouvaient être rendu publics. Me Noël s'appuyait sur au moins sept articles de la nouvelle loi d'accès à l'information pour garder secret les compte-rendus des réunions.

Or, M. Pépin en a décidé autrement, rejetant les arguments de la ville tout en lui ordonnant de remettre au journal les neuf compte-rendus demandés. Six de ceux-ci devront être fournis de façon intégrale alors que dans les trois autres, les avis et recommandations faites par le comité ad-hoc (des informations confidentielles) pourront être protégés par la ville.

La municipalité a 15 jours pour fournir les documents demandés à partir de la date de la réception de la décision rendue par la Commission d'accès à l'information.

La ville de Granby pourra aussi en appeler de cette décision. Elle devra pour cela obtenir la permission d'un juge de la cour provinciale.

L'affichage bilingue

Le maire de Buckingham est plus que satisfait

BUCKINGHAM (PC) — Le maire Reginald Scullion, de Buckingham, se dit très satisfait de la décision de la cour supérieure du Québec qui a jugé « inopérants » les articles de la Loi 101 qui interdisent l'affichage des langues autres que le français.

L'Office de la langue française avait déjà sommé le maire Scullion de retirer l'inscription *Town of Buckingham* de la façade de l'hôtel de ville.

« J'estimais et j'estime encore que cette clause était tout à fait discriminatoire. Les anglophones de cette ville et de cette province vivent dans une nation bilingue. L'affichage unilingue était une injustice flagrante », a-t-il soutenu.

Par ailleurs, M. Scullion ne sais pas si la décision de la cour supérieure s'applique à l'inscription *Town of Buckingham*.

« Je n'ai pas encore consulté mon avocat à ce sujet. La décision porte peut-être uniquement sur l'affichage commercial, nous verrons bien », a-t-il indiqué.

Le maire Scullion se défend d'autre part d'appuyer uniquement les minorités anglophones.

« Le 23 mars dernier j'ai appuyé une résolution en faveur du bilinguisme au Manitoba. Elle a été adoptée par le conseil de la Communauté régionale de l'Outaouais et envoyée à tous les premiers ministres du Canada. Je ne veux pas qu'il y ait d'injustices, ni d'un côté ni de l'autre », a-t-il conclu.

◆ Un Guyanais

que de revenir à nouveau au Canada, en janvier dernier, en passant par les États-Unis.

Arrêté en juin, il fut comdamné à trois mois de pénitencier. En raison de sa bonne conduite, il a purgé seulement deux mois de sa peine. Aussitôt relâché, il fut interné, le 22 août 1984, au Centre de détention de l'immigration, situé au Holiday Inn de la Côte de Liesse, à Dorval. Entre temps, il tenta d'invoquer le statut de réfugié.

Durant six mois, il a attendu la décision concernant son enquête et les résultats de ses démarches auprès du Comité consultatif du statut de réfugié et de la Commission d'appel de l'immigration.

Les réponses négatives lui ont été signifiées les 15 octobre et 4 décembre derniers. Sans droit de sortie, M. Gray vit toujours confiné dans une chambre, qu'il quitte seulement lors des repas et des comparutions, en compagnie de trois autres détenus, « sans exercice et sans air frais », selon le témoignage de son avocat.

Sa compagne, Mme Brunet, qui habite sur la rue Oxford, à l'autre bout de la ville, n'a pas d'automobile. A chacune des coûteuses visites hebdomadaires qu'elle a accomplies, ses enfants ont été également fouillés.

Le procureur de M. Gray a vainement tenté d'obtenir un *habeas corpus* de la Cour supérieure du Québec et la remise en liberté de son client.

La Cour a rejeté la demande fondée sur les responsabilités familiales de M. Gray, le mauvais état de santé de sa femme, les excellentes références d'emploi de son client, l'expertise psychologique sur le lien des trois plus jeunes enfants avec leur père, et les conventions internationales signées par le Canada sur la réunification des familles.

Depuis longtemps, M. Caesar Gray et Mme Danielle Brunet envisageait la solution du mariage pour régulariser la situation.

En vertu des règlements de l'immigration canadienne, Mme Brunet, qui bénéficie pour l'instant de prestations de l'aide sociale, ne dispose pas du revenu suffisant pour parrainer la demande d'immigration de son fiancé et conjoint de fait.

Dans le cas d'une déportatiton, les procédures de parrainage nécessiteraient facilement un délai d'un an, selon Me Weigel.

En vertu des règles écrites concernant la détention par la Commission de l'emploi et de l'immigration, « aucun mariage ne peut être célébré au centre de détention sans l'autorisation des autorités ».

Or, le 7 novembre dernier, le procureur de M. Gray a avisé la Commission que tous les arrangements du mariage des deux promis avaient été pris et qu'ils disposaient des copies de leurs jugements antérieurs de divorce respectifs.

Dans une lettre, datée du 14 novembre, le directeur de l'éxécution de la loi du Centre d'immigration de Montréal, M. Claude Grisé, a toutefois rejeté cette requête.

« Aussi longtemps que M. Gray sera détenu, nous sommes dans l'impossibilité de faciliter ce mariage. Aucun mariage n'est célébré dans notre Centre de détention et nous ne souhaitons pas transporter M. Gray jusqu'au Palais de justice pour le faire », a-t-il écrit sans plus.

Le 14 décembre dernier, Me Weigel adressait une dernière missive à la ministre fédérale de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Flora Mac Donald, lui demandant d'user de son pouvoir discrétionnaire pour faire cesser l'enquête et les procédures d'expulsion, pour délivrer un permis de séjour et pour faciliter l'établissement de M. Gray au Canada.

Me Melvin Weigel n'a reçu qu'un bref accusé de réception, et malgré de multiples démarches a obtenu pour seule réponse, formulée par M. Ian Ranklin, adjoint du ministre pour ces questions: « Nous ne sommes pas en possession du dossier ». Au début de l'après-midi, hier, M. Ranklin a fait savoir à Me Weigel que « malgré ses recherches, il ne retrouvait pas les documents du dossier expédiés par huissier ou courrier enregistré ».

« A prime abord, a-t-il ajouté, ma décision devrait probablement aller dans le même sens que celle de la Commission. »

Incidemment, le gouvernement fédéral a annoncé, mercredi dernier, le prolongement du programme d'amnistie aux immigrants illégaux jusqu'au 3 juillet prochain. C'est la troisième prolongation de ce programme mis en place il y a 18 mois. Plus de 90 % des 3,000 demandes ont été approuvées jusqu'à maintenant.

Dans la petite salle d'audience de trois mètres par neuf, le président de l'enquête, M. Yvon Fortier, était visiblement mal à l'aise de signer, hier midi, en présence des enfants de M. Gray, l'ordonnance d'expulsion du Canada.

« Les raisons de votre entrée au Canada ne sont pas pertinentes à cette affaire. Vous n'êtes pas un criminel et vous ne représentez aucun danger pour les Canadiens, a déclaré M. Fortier. Cependant, vous ne coopérez pas avec l'immigration canadienne. »

A moins d'un geste ministériel de dernière minute et comme le veut la procédure habituelle, Mme Brunet devrait recevoir un appel téléphonique, vraisemblablement mardi prochain, lui annonçant que, dans quelques minutes, le père de ses deux enfants partira à nouveau pour la Guyane, à plus de 4,800 kilomètres de son foyer canadien.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 5 janvier 1985

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

CLAUDE TURCOTTE

■ Seven Up ferme son usine de Ville Saint-Laurent

La compagnie Seven-Up Montréal Ltée fermera son usine d'embouteillage de Ville Saint-Laurent, en banlieue de Montréal, au début du mois de février, mettant ainsi à pied quelque 300 employés. Un porte-parole du Syndicat des métallos a déclaré à la Presse canadienne hier que les travailleurs avaient été informés de la fermeture jeudi. Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une entente en vertu de laquelle les opérations d'embouteillage et de distribution des produits Seven-Up dans la région de Montréal seront dorénavant confiées à Pepsi-Cola Canada Inc. Seven Up s'est engagé à demander à son nouvel embouteilleur d'embaucher le plus grand nombre possible des travailleurs mis à pied. Pepsi-Cola Canada Limité et Seven-Up Canada Inc. ont annoncé en fait un échange mutuel d'opérations sous franchise leur appartenant à Toronto, Ottawa et Montréal, soumis à l'approbation de l'Agence d'examen de l'investissement étanger. D'après l'accord, Seven-Up devient propriétaire des franchises d'embouteillage de Pepsi-Cola à Toronto et Ottawa. Pour sa part, Pepsi-Cola acquiert la franchise d'embouteillage de Seven-Up à Montréal. Cet échange entre en vigueur à Montréal et Toronto le 1er février 1985 et à Ottawa le 29 mars suivant. Les deux sociétés affirment qu'elles s'engagent à continuer l'emploi d'un nombre important d'employés dans chaque région. Les porte-parole des deux sociétés déclarent que cet échange présente des avantages pour les deux.

■ Mitel réduit ses pertes

La Société Mitel a annoncé hier les résultats obtenus par l'entreprise au cours du troisième trimestre et de la troisième période intérimaire, clos le 23 novembre 1984. Le revenu enregistré a été de $98,088,000, par rapport à $95,543,000 lors du trimestre correspondant de l'exercice financier précédent. Le revenu enregistré pendant le troisième trimestre de l'année écoulée comprenait la somme de $8,376,000 dollars provenant d'investisseurs de sociétés canadiennes et destinées à financer la recherche et le développement dans le domaine des produits de commutation numérique. Par conséquent, le montant de $98,088,000 découlant de la vente de produits indique une hausse de 13 % par rapport au chiffre de $87,167,000 enregistré au cours du troisième trimestre de l'exercice antérieur. Les pertes nettes ont totalisé $4.3 millionas ou 17 cents par action, comparativement au bénéfice de $794,000 ou de 2 cents par action enregistrée lors du troisième trimestre de l'exercice «précédent. Pour la période de neuf mois close le 23 novembre 1984, le revenu s'est élevé à $263.3 millions, comparativement à $234.8 millions lors de la période correspondante de l'année précédente. Les pertes nettes ont totalisé $32.16 millions ou 96 cents par action, comparativement à la perte nette de $7.2 millionsou de 19 cents par action encourue à l'époque correspondante de l'exercice antérieur. Les résulltats de l'exercice financier de la société indiquent une amélioration continue, trimestre par trimestre. Le montant du revenu, qui était de $71.78 millions au cours du premier trimestre, est passé à $93.47 millions lors du deuxième trimestre et à $98 millions pour le troisième; de leur côté les pertes ont diminué, passant de $17.78 millions au cours du premier trimestre, à $10 millions lors du deuxième trimestre, et à $4.3 millions pour le troisième. Au cours du troisième trimestre, les pertes avant impôts ont totalisé $2.6 millions. Toutefois, au cours de cette période, les résultats provenant de l'exploitation indiquent un profit de $1.3 million, déduction faite de frais ne faisant pas partie des dépenses d'exploitation.

■ AMC fait un bénéfice pour la première fois depuis 1979

American Motor Corporation, le quatrième constructeur automobile américain, a réalisé un bénéfice de plus de $12 millions au cours de son exercice 1984 pour la première fois depuis 1979, a indiqué la direction de cette société, contrôlée à 46 % par Renault. Ce résultat s'explique notamment par la forte croissance (90 % de plus qu'en 1983) des ventes de jeeps. Néanmoins, ce montant demeure modeste comparé aux $10 milliards de bénéfice enregistré par chacun des trois autres grands constructeurs américains au cours de la même période de référence. Bien que les voitures compactes de la gamme A.M.C, la Renault Alliance (Renault 9) et la Encore (Renault 11), aient vu leurs ventes croître, permettant notamment d'en abaisser les prix de ventes au moment où les concurrents augmentaient les leurs, la direction s'attend pour 1985 à une stagnation de la demande pour les petites cylindrées.

■ Industries: profits à la hausse

Les profits des corporations industrielles continuent d'augmenter et atteingnent leur plus haut niveau en plus de quatre ans. Selon Statistique Canada, les profits avant impôts de ces corporations, désaisonnalisés, ont augmenté de 3.6 % au troisième trimestre de 1984 pour atteindre $9 milliards. Les profits nets furent de $5 milliards. « Ceci fait suite à des augmentations de 3.7 % et de 3.3 % pour les deux trimestres précédents et représente une augmentation pour le neuvième trimestre consécutif », mentionne-t-on. Les profits avant impôts étaient 18.9 % plus élevés qu'une année auparavant avec des ventes de $152.7 millions, soit 10.2 % de plus qu'au troisième trimestre de 1983. Les profits dans l'industrie du papier ont montré le plus vigueur parmi toutes les industries pour le deuxième trimestre consécutif, en augmentant à $345 millions au troisième trimestre, comparativement à $256 millions au deuxième trimestre. Globalement, les ventes des industries furent de $152.69 milliards, comparativement à $138.6 milliards dans le trimestre correspondant de l'an passé. Il s'agit d'une hausse de 10.2 %.

■ Perte chez Tapis Peerless

La Corporation des tapis Peerless, pour le trimestre se terminant le 17 novembre 1984, a enregistré une perte d'exploitation de $1.07 million, soit 27 cents par action, comparativement à un profit de $1.7 million ou de 43 cents par action pour la même période de l'année précédente. Les ventes furent de $33 millions par rapport à des ventes de $38.2 millions dans le trimestre correspondant de 1983. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 1984, la perte s'élève à $3.4 millions, soit 86 cents par action, comparativement à un profit de $4.7 millions, soit $1.18 par action, dans les neuf premiers mois de 1983. Les ventes ont été de $101.7 millions cette année, comparativement à $105.6 millions l'an passé.

■ Mises à pied chez GM

General Motors a annoncé la mise à pied graduelle d'ici la fin du mois, pour une période indéterminée, de 235 travailleurs de son usine de montage d'autobus de Saint-Eustache. Un porte-parole a déclaré que l'usine faisait face à une pénurie de pièces parce que l'un de ses principaux fournisseurs connaît actuellement de sérieuses difficultés financières. Il a exprimé l'espoir que la production reprendra son rythme régulier en avril ou aussitôt que la compagnie aura trouvé un nouveau fournisseur.

■ Non à Amoco

L'Office national de l'énergie a rejeté une requête de Amoco Canada Petroleum Ltd en vue de l'exportation de gaz naturel dans l'Etat de Washington, parce que le prix négocié aurait été plus bas aux clients américains que le prix minimal canadien. L'Office a émis un communiqué hier pour dire que ce prix proposé à la Washington Powewr Co. pour du gaz naturel qui aurait été transporté par oléoduc près de Huntington en Colombie-britannique, était plus bas que le prix minimal à Toronto. Le prix négocié était de $2.52 US par gigajoule, comparativement à $2.79 US sur le marché de Toronto. La politique canadienne interdit présentement l'exportation de gaz naturel à des prix inférieurs à celui de Toronto. Amoco proposait la vente de 73.7 millions de mètres cubes de gaz naturel à Washington Power dans un contrat à court terme.

■ Moody's et Chrysler

Le service d'enquête de Moody's a haussé sa cote sur les billets et debentures à long terme de Chrysler, en portant la cote à baa2 de baa3 et a haussé la cote sur les les billets et debentures subordonnées de la compagnie à ba1 de ba2. L'évaluation de la situation financière de la compagnie-mère, Chrysler Corporation, demeure inchangée. Moody's fait valoir que Chrysler a un portefeuille de haute qualité et prétend que cette compagnie avec une structure de capitaux conservatrice et une forte proportion de sa dette à long terme à des taux fixes est en mesure de donner un appui solide à ses actifs.

Le nouveau groupe prendrait le 7ième rang des pétrolières US

Occidental Petrolium et Diamond Shamrock s'apprête à fusionner

LOS ANGELES (AP) — Les directions des sociétés Occidental Petroleum Corp. et Diamond Shamrock Corp. ont annoncé hier qu'elles avaient engagé des discussions pour définir les conditions d'une fusion. Ce mariage corporatif donnerait naissance à la septième plus grosse compagnie pétrolière américaine.

Occidental Petroleum et Diamond Shamrock, respectivement 13e et 19e compagnie pétrolière américaine, ont ensemble demandé à la Bourse de New York de suspendre les transactions sur leurs actions, a-t-on appris hier de bonnes sources.

Jeudi, l'action d'Occidental Petroleum a clôturé à $26.75 et celle de Diamond Shamrock, à $17.75.

Dans une déclaration commune, les deux compagnies ont seulement indiqué qu'elles « sont engagées dans des discussions sur une possible association ». Une source proche des deux directions a cependant déclaré à la presse californienne qu'il s'agissait d'un « fait accompli »: Occidental va soit acquérir Diamond Shamrock, soit fusionner avec cette société.

Les directeurs des deux compagnies doivent se rencontrer lundi pour étudier la proposition. Les détails de l'éventuelle transaction devraient être rendus publics à cette occasion.

Le président octogénaire (86 ans) du conseil d'Occidental Petroleum, M. Armand Hammer, avait déjà prédit que l'on assisterait bientôt à la fin des prises de controle dans l'industrie pétrolière. Mais il avait révisé cette prédiction jeudi dans une entrevue accordée à The Associated Press. Il y disait s'attendre à d'autres prises de contrôle de compagnies pétrolières car « il coûte moins cher d'acheter de nouvelles réserves à Wall Street que de les découvrir soi-même ».

M. Hamme soulignait que le coût de la recherche de nouvelles réserves pétrolières est d'environ $12 par baril. Mais au cours de trois récentes prises de contrôle de sociétés pétrolières américaines, le coût du baril se situait entre $4.69 et $6.48 le baril.

Diamond Shamrock sait jusqu'à quel point peut coûter l'aventure pétrolière. En 1983, elle a inscrit une perte nette de $56.2 millions à cause d'un mauvais investissement dans le puits coûteux de Mukluk, situé dans la mer de Beaufort, aux larges des côtes de l'Alaska. Diamond Shamrock et ses partenaires ont perdu $1.6 milliards dans ce projet.

Une prise de contrôle donnerait à Occidental Petroleum accès aux réserves prouvées de Diamond Shamrock, évaluées à 120.2 millions de barils de pétrole et de gaz naturel liquide ainsi qu'à 915.2 milliards de pieds cubes de gaz naturel.

Occidental a des réserves de 1.217 milliard de barils de ptrolâe de gaz naturel liquide et 3.32 billions de pieds cubes de gaz naturel.

Occidental est la 13e plus grande société pétrolière sur la base des actifs et la 10 plus importante sur celle des ventes. Shamrock se classe au 19e rang, pour les actifs, et 26e, pour les revenus.

La nouvelle compagnie issue de la fusion d'Occidental et de Shamrock se classerait septième pour les ventes et neuvième pour les actifs.

Au cours des dernières années, les deux compagnies en pourparlers ont été actives sur le marché des transactions. En 1982, Occidental Petroleum a acheté Cities Service Co. pour $4 milliards. Elle a ensuite conservé les actifs de pétrole et de gaz mais a vendu les secteurs du marketing et du raffinage. Plus de $3 milliards de la dette assumée par Occidental dans cette prise de contrôle a été payée.

Occicendal Petroleum a réalisé au cours des neuf premiers mois de 1984 un bénéfice de $384.5 millions sur un chiffre d'affaires de $11.58 milliards.

Pour la construction d'une centrale nucléaire

La Turquie et le Canada entament la dernière étape des négociations

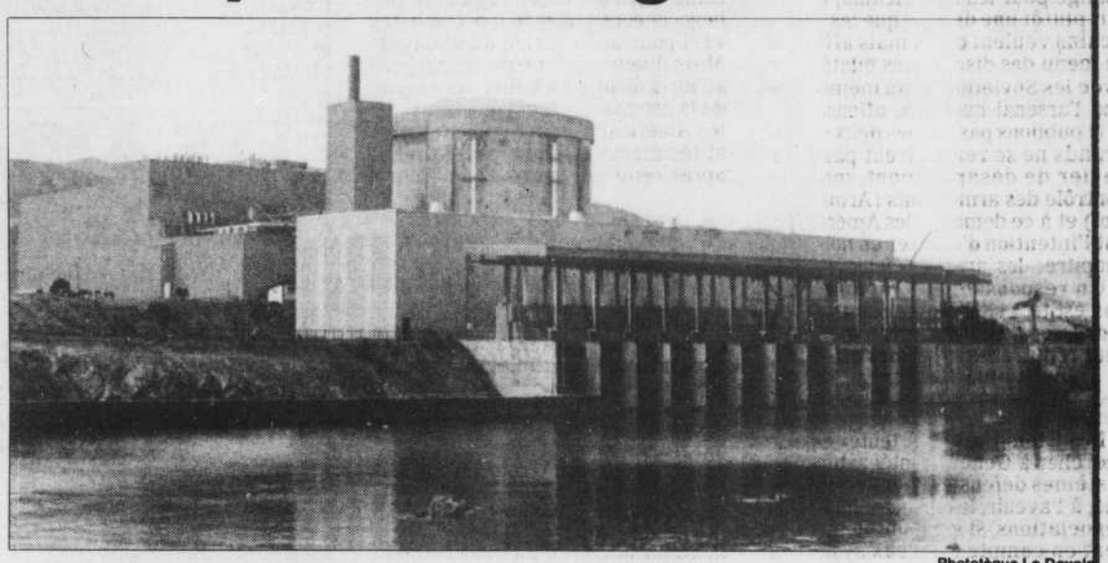
ANKARA (Reuter) — Le Canada était plus près, jeudi, d'enlever le contrat pour la construction en Turquie de la première centrale nucléaire, le gouvernement d'Ankara ayant décidé d'avoir « des conversations finales » avec la société Energie atomique du Canada Ltée.

A l'issue d'une réunion du conseil des ministres, le ministre d'État Mesut Yilmaz, a cependant déclaré aux journalistes que le gouvernement avait également décidé d'inviter la firme ouest-allemande Kraftwerk Union AG de consentir à la formule turque de construction et de financement.

La centrale devrait être construite à Akkuyu, sur la côte méridionale et l'infrastructure est achevée. M. Yilmaz a déclaré que l'infrastructure pour une deuxième centrale devrait être achevée l'été prochain, ce qui ne veut toutefois pas dire qu'un contrat sera accordé à chacune des deux compagnies.

Il a précisé que la firme canadienne avait accepté le plan gouvernemental aux termes duquel l'entrepreneur accepte de construire la centrale à ses frais, vendre l'électricité à l'Etat et lui remettre ensuite la centrale.

« Nous avons décidé d'avoir des conversations finales avec les Canadiens », a dit M. Yilmaz.



Photothèque Le Devoir

La centrale nucléaire que le Canada tente de vendre à la Turquie sera de puissance comparable à celle qu'il a construit à Wolsung en Corée du Sud.

L'offre première du Canada date de 1983. Elle prévoit la construction d'une centrale de 635 mégawatts au coût de $1.17 milliard canadiens. La firme ouest-allemande avait, à la même époque, offert de construire une centrale de 990 mégawatts au coût de $1.13 milliard.

Le dollar US reprend son ascension

L'or descend encore et clôture à $298.10

NEW YORK (AFP) — Le dollar s'est inscrit en hausse vendredi en clôture par rapport à l'ensemble des devises étrangères à l'exception de la livre sterling contre laquelle il a légèrement reculé, tandis que l'or accusait un nouveau déclin.

Le dollar a fini la séance à 3.1625-40 marks contre 3.1510-25 la veille en clôture, à 9.6825-75 francs français contre 9.6550-66, à 2.6300-20 francs suisse contre 2.6145-65 et à 0.8684-91 livre sterling contre 0.8737-45.

L'or de son côté a poursuivi son glissement en clôturant à $298.10 l'once contre $301.40 la veille, suivant ainsi une courbe inverse à celle du dollar qui flirte avec de nouveaux records.

Le métal jaune se comporte donc très modestement par rapport au record de $860 US atteint le 21 janvier 80, au moment de la prise en otages du personnel de l'ambassade américaine à Téhéran.

La tradition veut que le dollar et l'or évoluent en sens contraire: quand le dollar est faible, les acheteurs se tournent vers l'or et inversement. En janvier 1980 par exemple, le dollar valait 4 ff et en ce début d'année, comme le dollar est au plus haut face à toutes les monnaies, les cours de l'or ont du plomb dans l'aile.

Pourtant depuis plusieurs mois, la baisse de l'or va au delà du classique mouvement de balancier: en septembre 1984 par exemple, au moment des précédents records du dollar, l'once valait $342 US, soit près de 14 % de plus qu'actuellement.

Les raisons de cette dégradation continuelle tiennent essentiellement à la hausse des taux d'intérêt qui rend les placements en devises -en dollars surtout- beaucoup plus tentants pour les financiers. Plus généralement, l'or a perdu une partie de sa vocation de valeur-refuge depuis que le dollar sert de phare aux marchés financiers du monde entier.

Dans les années 70, chaque crise politique grave entrainait un déplacement massif en faveur de l'or. Progressivement, le dollar a commencé à jouer ce rôle et finalement l'affaire des otages de Téhéran aura été la dernière occasion d'une ruée sur l'or.

Les experts affichent la même prudence sur l'évolution prochaine des cours de l'or que sur celle du dollar. Selon une étude des courtiers londoniens Inter-Commodities, l'or devrait toutefois remonter à $450 US l'once à la fin de 1985, en raison d'une harmonisation de l'offre et de la demande. Ils relèent que la demande devrait progresser davantage que l'offre (notamment a cause des usages industriels) aux États-Unis, au Proche orient et au Moyen orient.

Cette même étude prévoit une diminution de l'offre apportée sur les marches avec une incertitude à propos des ventes d'or de l'Union Sovietique, second producteur mondial après l'Afrique du Sud, et vendeur occasionnel mais important. Au cours des cinq dernières années, l'URSS et les pays producteurs de pétrole ont contribué à la baisse des cours de l'or en puisant largement dans leurs stocks pour compenser le ralentissement des revenus du pétrole et dans le cas de l'Union Sovietique pour payer les importations de céréales.

En 1984, la production mondiale d'or a atteint 1.432 tonnes et elle devrait être de 1.500 tonnes cette année. Cette prévision repose sur une reprise des cours de l'or, expliquent les experts, car l'exploitation de certaines mines d'Afrique du Sud aboutit à un coût de production voisin de $350 US.

Si les cours devaient rester au niveau actuel, l'Afrique du Sud (qui produit 49 % du total mondial) pourrait fermer certaines mines et le marche de l'or serait alors confronté à la rareté. Ce qui d'ailleurs ferait remonter les cours.

Pourtant même à $300 US pour une once, soit 31,1 grammes, l'or est encore à un cours bien supérieur à ce qu'il était avant que le métal jaune ne devienne un produit de spéculation et plus seulement une valeur d'épargne.

Jusqu'à ce que les États-Unis renoncent, le 15 août 1971, à la convertibilite de leur monnaie en or, l'once valait 35 dollars. L'or a connu alors une rapide progression ($240 US fin 1978 par exemple) qui a été accentuée par la baisse du dollar à la fin des années 1970. Depuis que la monnaie américaine draine l'essentiel des capitaux disponibles, l'or sert surtout à l'industrie et aux réserves officielles des banques centrales.

Il occupe bien sûr un rôle important dans les placements privés, mais les cassettes de pièces d'or «circulent» peu et n'influencent guère les cours. Dans ce domaine, les Francais ont justement la médaille d'or: leurs tire-lires recèlent entre 4.500 et 6.000 tonnes d'or selon les estimations (les 2.545 tonnes de la Banque de France non comprises) ce qui les place en tête des détenteurs privés de métal jaune.

La guerre de l'acier

Les USA et la CEE s'entendent enfin

BRUXELLES (AFP) - La Commission européenne et l'administration américaine sont parvenues à un arrangement limitant les exportations européennes de tubes et tuyaux d'acier aux États-Unis en 1985 et 1986, a-t-on appris vendredi de sources diplomatiques à Bruxelles.

Cet arrangement doit encore être formellement avalisé la semaine prochaine par les dix États membres de la CEE, a-t-on précisé de mêmes sources.

L'arrangement limite les ventes européennes de ces produits à 7.6 % du marché américain en 1985 et 1986, contre 14.6 % en 1984, selon ces sources. Toutefois, les catégories de tubes et tuyaux qui ne sont pas produits par les sidérurgistes américains ne sont pas couvertes par l'accord.

Pour les tubes européens bloqués depuis la fin novembre 1984 par les douanes américaines, l'arrangement prévoit que les États-Unis laisseront entrer sur leur territoire des quantités correspondant à un douzième du plafond total de 1985. Ces livraisons ne seront pas comptabilisées dans le plafond 1985. l'éventuel surplus donnera lieu à des consultations entre autorités européennes et américaines, a-t-on indiqué de sources diplomatiques. Ces tubes bloqués représentent entre 100,000 et 200,000 tonnes d'acier, selon les estimations.

Les dix se sont repartis entre eux ce plafond dans les proportions suivantes, selon les mêmes sources (en pourcentage du marché américain):

RFA: 2.82 %, Italie: 2, France: 0.93, Grèce: 0.52, Belgique: 0.48, Royaume-Uni: 0.40, Pays-Bas: 0.28, Luxembourg: 0.17. Le Danemark et l'Irlande n'exportent pas de tubes.

Cet arrangement met fin à une guerre de l'acier entre la CEE et les États-Unis qui avait éclatée en novembre 1984, lorsque Washington avait bloqué les importations européennes de tubes et tuyaux et déclaré qu'il les limiterait à 5.9 % du marché américain en 1985.

Selon des sources diplomatiques, la France n'avait pas obtenu vendredi l'assurance que les livraisons aux États-Unis de l'entreprise française vallourec, dans le cadre d'un grand contrat déjà signé pour la construction de l'All Americain Pipeline, soient exclues de l'accord de limitation, comme Paris le réclamait.

Le sidérurgiste ouest-allemand Hoesch devra par ailleurs réduire de 65,000 tonnes par an ses livraisons à sa filiale américaine.

La CEE a exporté 1.062 million de tonnes de tubes et tuyaux d'acier aux États-Unis pendant les neuf premiers mois de 1984, selon les chiffres de la CEE, contre 474.694 tonnes en 1983 et 1.422 million de tonnes en 1982.

En octobre 1982, la CEE et les États-Unis avaient mis fin à une première guerre de l'acier en concluant un arrangement limitant les exportations européennes de 11 produits sidérurgiques à 5.756 % du marché américain jusqu'à la fin de 1985. Cet arrangement ne couvre pas les tubes.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Les Californiens ont été les principales victimes de la fixation des prix du pétrole

PABLO PIACENTINI

ROME (IPS) — Les géants américains du pétrole ont depuis le début du siècle formé une sorte de confrérie afin de manipuler le prix de l'« or noir », soutient le *Wall Street Journal*.

Dans un article publié le 17 décembre et intitulé « Conspiration en Californie », le grand quotidien financier new-yorkais rappelle que les multinationales du pétrole ont constamment majoré les prix pétroliers faisant ainsi d'énormes profits.

Se basant sur diverses enquêtes judiciaires menées au cours des 25 dernières années, le *Journal* note que Mobil Oil, Texaco, Gulf, Exxon, Chevron, Shell et Atlantic Richfield se sont donné la main pour fixer les prix pétroliers.

Ces firmes achetaient pour une bouchée de pain la production pétrolière de certains pays pour la revendre à des prix exorbitants aux consommateurs.

Elles forçaient d'autre part les compagnies moins importantes à coopérer avec elles dans leur politique de fixation des prix.

Lorsqu'un distributeur « indépendant » tournait le dos à une telle politique, les « Sept Soeurs » prenaient soin de lui fermer le marché, devait indiquer le *Wall Street Journal*.

Les enquêtes judiciaires sur l'industrie pétrolière américaine ont montré que la « confrérie » opérait surtout à coups de téléphone et de réunions tenues dans le plus grand secret.

En 1969, la Cour suprême des États-Unis statuait que de telles activités étaient illégales, rappelle le *Journal* qui estime que les responsables des firmes pétrolières continuent à « avoir des conversations privées portant sur les prix ».

Après la crise énergétique de 1973, les multinationales furent poursuivies devant les tribunaux de Californie, de l'Orégon, d'Arizona, de Floride, de l'État de Washington et par la ville de Long Beach, en Californie.

Atlantic Richfield a récemment conclu une entente hors cour avec certaines firmes indépendantes l'ayant accusé d'avoir fixé les prix du pétrole.

Ces dernières ont obtenu $ 22.5 millions de la multinationale américaine.

La manipulation des prix du « sang noir de l'Occident » s'est poursuivie jusqu'au moins 1971, souligne un juge fédéral, William P. Gray, ayant passé à la loupe les activités des grands du pétrole.

Le *Journal*, qui dans son article cite les conclusions de l'enquête menée par le juge Gray, note qu'il ne peut être prouvé que ces « activités aient toujours lieu dans l'industrie pétrolière ».

Chose certaine cependant, affirme le quotidien conservateur américain, les multinationales échangeaient clandestinement leurs approvisionnements sans au préalable en déterminer la valeur monétaire, en plus de fixer les prix pétroliers.

Ce sont essentiellement les Américains, les Californiens notamment, qui ont fait les frais de cette « politique de troc et de fixation des prix », écrivait le *Journal* le mois dernier.

« Gongler » les prix de l'« or noir » a été monnaie courante depuis le début du siècle. En 1928, par exemple, un cartel constitué des plus grandes compagnies signèrent un accord longtemps tenu secret et connu sous le nom de « Ligne Rouge ».

Cette entente, qui devait obtenir l'aval des gouvernements américain, français et britannique, permettaient aux multinationales naissantes d'avoir de véritables chasses gardées dans les territoires ayant d'importantes réserves pétrolières de l'empire Ottoman.

Les ventes de voitures ont baissé de 3 % aux USA

DÉTROIT (AFP) — Les ventes de voitures aux États-Unis ont enregistré une baisse de 3 % à la mi-décembre, mais celle-ci n'est pas considérée comme inquiétante par les analystes.

Cette baisse a été enregistrée pour la période allant du 11 au 20 décembre. Les spécialistes notent cependant que les ventes de voitures sont traditionnellement plus erratiques en décembre, en raison des achats de Noël, et que la légère diminution enregistrée reflète également un tassement après des ventes plus importantes que prévu dans la première partie du mois.

Parmi les trois grands américains, General Motors a enregistré une baisse de 3.7 %, tandis que Ford et Chrysler connaissaient respectivement une hausse de 1.1 % et 2.8 %.

De son côté, Ford Motor Co. a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de suivre General Motors (GM) et d'augmenter une nouvelle fois le prix de ses modèles 1985.

Dans un communiqué publié jeudi, le numéro deux de l'industrie automobile américaine a souligné qu'il avait décidé de ne pas augmenter ses prix pour le moment, souhaitant maintenir la progression de ses ventes enregistrée en 1984.

Après l'annonce, la semaine dernière, par GM d'une hausse de 2.3 % de ses prix - la seconde en quatre mois - de nombreux analystes s'étaient demandés si Ford et Chrylser allaient faire de même. Pour sa part, Chrysler n'a pas encore pris de décision.

Le groupe Thomson décroche un contrat pour vendre 230,000 téléviseurs couleur à la Chine

PARIS (AFP) — Thomson vient de remporter un contrat pour la fourniture de 230,000 téléviseurs couleur à la Chine qui seront livrés avant la fin de l'année, a indiqué le groupe vendredi à Paris.

Ce contrat, dont le montant n'est pas précisé, est le premier remporté en Chine par Thomson dans le domaine des produits électroniques grand public.

Près de 180,000 postes seront fabriqués dans les usines françaises du groupe et 50,000 dans l'usine de Singapour. Ces téléviseurs seront ensuite assemblés dans les villes chinoises de Hainan et Tianmen et commercialisés dans plusieurs provinces sous la marque Thomson.

La production chinoise de téléviseurs couleur a atteint 1.2 million d'unités en 1984 et le pays possède une ligne de fabrication entièrement automatisée dont la capacité est de 150,000 unités par an.

De nombreuses firmes étrangères d'électronique grand public sont déjà présentes en Chine, notamment les groupes japonais tels que JVC, Sony, Sharp ou Sanyo. Parmi les sociétés européennes, l'allemand Grundig a livré des téléviseurs et le britannique Sinclair des micro-ordinateurs familiaux.



SIMON L'HEUREUX, c.a.

La compagnie Cascades Inc. annonce la nomination de M. Simon L'Heureux, c.a., au conseil d'administration de la compagnie.

M. L'Heureux occupe depuis 1960 le poste de conseiller aux affaires financières et technologiques au sein de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022

Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

GESTION PERSONNELLE

GORD McINTOSH
de la *Presse canadienne*

La télé payante prend la place du cinéma comme abri fiscal

Après les abris fiscaux qu'offrait le cinéma canadien, ce sont maintenant les télédiffuseurs qui permettent aux épargnants de restreindre la voracité du fisc.

Les abris fiscaux qu'offrait le cinéma furent très populaires il y a quelques années. Ils se sont toutefois révélés des investissements très spéculatifs et peu d'investisseurs, s'il y en eut, firent de l'argent. En réalité, cette forme de crédits fiscaux est tellement en défaveur qu'elle disparaîtra tout probablement au printemps, lorsque sera dévoilé le nouveau budget fédéral. À Bay Street, par ailleurs, plus aucun courtier ne les offre à ses clients.

Ils ont plutôt opté pour de nouveaux abris fiscaux, notamment ceux qu'offre le téléabonnement (télé payante). Equion Securities, un courtier de Toronto, estime que ce type d'investissements est destiné à survivre du fait qu'il est moins spéculatif que le cinéma et que les investisseurs sont mieux protégés.

Le cinéma s'est révélé un mauvais investissement du fait, selon les spécialistes, qu'il est très risqué de tourner un film en vue d'une distribution dans les salles de cinéma, surtout s'il s'agit d'une production canadienne. L'abri fiscal du cinéma canadien était d'autant plus dénué d'intérêt que les producteurs et les vedettes étaient payés à même les profits réalisés. Les investisseurs n'étaient remboursés que s'il demeurait un résidu des profits. Un film canadien, dans un tel cas, se doit d'être un immense succès pour permettre aux investisseurs de réaliser un profit valable.

Pour la télé

Les abris fiscaux pour les films canadiens réalisés pour la télévision sont différents pour deux raisons principales: il est plus facile de prévoir l'avenir de la télé et les revenus qu'une film ou qu'une mini-série peut retirer de la télévision payante sont presque assurés.

En plus, les abris fiscaux qu'offre la télévision prévoient que les investisseurs sont remboursés sur les profits réalisés avant même les producteurs.

Les éditions Marpep, de Toronto, qui publient le Money Reporter, affirme que la demande est si forte, à la télévision, que les émissions sont généralement achetées des producteurs avant même le début du tournage.

Merritt Goddard, vice-président d'Equion, explique pour sa part que c'est cette pré-vente qui fait de la télévision un abri fiscal moins risqué. Ce fut notamment le cas pour The Hitchhikers, une mini-série dont trois épisodes ont été diffusés par le réseau First Choice, l'an dernier, et qui ont également été achetés par le réseau HBO aux USA. Les deux réseaux ont chacun commandé dix épisodes de la série.

L'achat

Les investisseurs ont pu acheter une part de Hitchhikers avant le 31 décembre dernier. Ces valeurs étaient distribuées par un fonds administré par Mithras Management qui perçoit trois pour cent de tous les revenus tirés de la série en plus de rembourser ses dépenses.

Tout partnership à cette série requiert une mise minimale de $10,000, y compris un acompte de $1,000. La balance est versée par le biais d'un billet promissoire payable au 31 octobe 1988. L'investisseur devait également verser immédiatement $630 à l'administrateur du fonds.

Tom Delaney, un conseiller financier indépendant de Toronto, affirme que les abris fiscaux qu'offre la télévision demeurent spéculatifs, que les productions soient vendues à l'avance ou non.

« Vous devez vous demander en premier lieu si vous investiriez dans une telle aventure si elle n'offrait aucun abri fiscal. Ce sont des investissements très spéculatifs en raison de leur nature. »

Malgré les risques qu'ils représentent, ces investissements sont attrayants pour beaucoup.

Ainsi, pour avoir investi $1,000 en 1984, un individu réduit son revenu imposable de $5,000 en 1984 et d'autant en 1985. L'investissement dans la production télévisée est en effet entièrement déductible sur une période de deux ans.

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:
☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Du lundi au vendredi de 9h à 16h30
Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.
Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6
NOUS ACCEPTONS
VISA
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ **Antiquités**

TABLE DE MOISSON antique avec 10 chaises 800 $. Chaise antique style victorien avec banc ouvrant 500 $. Après 20h: 871-0029. Jour: 286-4539. 7-1-85

VIOLON italien signé, 1920, collection privée. Soir et fin de semaine: 276-6817. 7-1-85

■ **App./Logements**

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances, 288-4194. 07-01-85

OUTREMONT, 833 Dollard, 6½ à louer, 2 s.b., salon/foyer, entièrement refait, disponible immédiatement, 750 $/mois non chauffé. 270-5369. 9-1-85

■ **App./Logements**

Grand 4½ à sous-louer, moderne avec tapis, près U de M., 500$/mois. 340-1936. 07-01-85

LOFT de luxe à sous-louer, 1er février, équipé, 550$. Vieux-Montréal. 843-7419. 07-01-85

OUTREMONT EN HAUT, luxueux 6½, duplex, complètement équipé, chauffé, garage, jardin. Immédiatement. 695-3173 week-end. 7-1-85

V.M.R., grand 3½ meublé, entièrement équipé à sous-louer. De février à juillet. Possibilité de prolongation, très ensoleillé, beaux meubles en chênes. 739-7329 — 351-6654. 9-1-85

CÔTE-DES-NEIGES, studio meublé, maison privée, entrée indépendante. Decelles coin Maréchal. 60 $/semaine tout compris. 735-5014. 7-1-85

■ **Cours**

Cours de musique: orgue, clavecin, piano et flûte à bec. 387-7866. 07-01-85

APPRENEZ L'ESPAGNOL ou le PORTUGAIS rapidement. Cours personnalisés, par professeur qualifié et expérimenté. 721-7528. 7-1-85

VIVEZ-VOUS dans votre tête plus que dans votre corps? (Approche globale du corps antigymnastique), 739-5964. 7-1-85

■ **Déménagement**

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

■ **Gardiennes**

N.D.G., cherchons pour fin janvier une dame responsable qui garderait bébé de 4 mois à notre domicile 5 jours/semaine. Références. 489-6024. 08-01-85

N.D.G., cherche gardienne pour enfant 5 ans (2)-½ journées/semaine. Références. Après 19 heures: 484-2013. 8-1-85

■ **Offres d'emplois**

Association Féministe Nationale

cherche directrice exécutive bilingue connaissant questions relatives aux droits des femmes.

Tâches comprennent liaison, recherche, direction de bureau et préparation de budget.

Salaire environ 30 000 $.-

Envoyez lettre et C.V. au:
Comité canadien d'action (N.A.C.)
40 St-Clair Avenue East, Toronto, Ontario M4T 1M9

7-1-85

■ **Offres d'emploi**

OUTREMONT. Café-restaurant cherche personne responsable avec expérience pour service aux tables. 276-8454. 07-01-85

■ **Offres d'emplois**

EST-CE QUE vous recevez des prestations d'assurance chômage? Vous pouvez être elligible à une subvention fédérale pour un entrainement d'emploi, appelez 389-4342. 7-1-85

GALERIE PARALLÈLE recherche un administrateur (trice) bilingue entrant en fonction pour le 1er février. Envoyez dossier au Comité d'embauche, Articule, 4060 St-Laurent, #106, Montréal H2W 1Y9. 7-1-85

■ **Offres de services**

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

Rédacteur pour divers travaux d'écritures en français: rapports, lettres, articles et autres sujets. Soigné, rapide, personnalisé, formation universitaire. Denis 276-9970. 08-021-85

FEMME MATURE avec expérience et références s'offre 1 à 2 jours par semaine pour faire ménage, lavage (linges). Lourdes: 735-2053 (soir). 7-1-85

■ **On demande**

Cherche aide familiale expérimentée pour aider à prendre soin d'un nouveau-né et léger entretien ménager. Références demandées: 735-7853 ou 737-9053. 12-01-85

CHERCHONS DÉTAILS sur Mgr Joseph Charbonneau. C.P. 1762, Succ. Place d'Armes, Mtl. H2Y 3L5. 7-1-85

FEMME pour faire ménage, préparation des repas le midi pour enfants, lavage. De 11h à 17h. Gérard Pelletier, bureau: 273-7796 — 273-4721. 8-1-85

■ **Instruments de musique**

PIANO DEMI-QUEU (5'6") GAVEAU Paris 1930, impeccable, fini marqueterie, 10 000 $ ou échange contre oeuvres d'art. 819-377-1851. 7-1-85

■ **Propriétés à revenus à vendre**

PRÈS DU STADE OLYMPIQUE (Jeanne D'Arc). Immeubles très bien situés. Chauffage électrique aux locataires. Idéal pour propriétaire occupant. Alice Gagnon 937-2491 — 934-1818, Montréal Trust courtier. 7-1-85

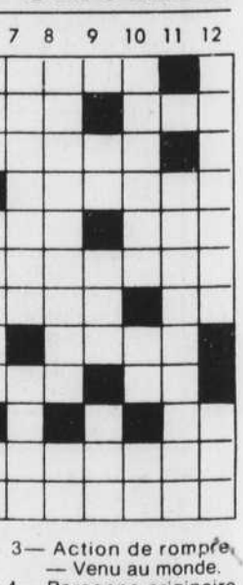
TRIPLEX DÉTACHÉ, près du métro, Parc Olympique, chauffage aux locataires. Idéal pour propriétaire occupant. Alice Gagnon 937-2491 — 934-1818, Montréal Trust courtier. 7-1-85

■ **Propriétés à vendre**

LORRAINE, magnifique cottage, 4 c.c. même plancher, 2 foyers, grand terrain. Marie Lussier 621-3173 — 687-6040, Montréal Trust courtier. 7-1-85

OUTREMONT: Près U. de M. duplex magnifique 6 x 7, bureau clair, luxueux, R.D.C. libre. Mme M. Asselin: 279-9803, Trust Général, courtier. 7-1-85

■ **Sociétés loisirs**



RENDEZ-VOUS...

Agence de rencontre professionnelle établie depuis 1966. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée: cadres, professionnels, femmes et hommes d'affaires. Brochure disponible.

282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine Suite 108, 1:00 P.M. à 8:00 P.M.

8-1-85

■ **Vacances**

CANCUN, avion 349 $. Chambre, 2 repas 150 $/semaine, autres destinations, stages nouveaux jeux, Tai-Chai, rêves, mythologie. Raoul Duguay. Folie Douce 843-8723. 07-01-85

LA MÉTÉO



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une dépression venant du nord de la province se déplace vers l'est et atteindra la Basse côte nord dans la journée. Un peu de neige accompagne ce front. Derrière cette perturbation, une forte poussée d'air froid envahira tout l'ouest de la province au cours de la journée.

MONTRÉAL

Dégagement en matinée. Ensoleillé par la suite. Max.: −8. Précipitations: 20 %. Dimanche: quelques chutes de neige.
LEVER DU SOLEIL: 7 h 34
COUCHER: 16 h 25

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: généralement ensoleillé. Max.: −15. Précipitations: 10 %. Dimanche: ciel variable.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: −15. Précipitations: 20 %. Dimanche: plutôt nuageux.

Outaouais: dégagement en matinée. Ensoleillé par la suite. Max.: −10. Précipitations: 20 %. Dimanche: quelques chutes de neige.

Montréal: dégagement en matinée. Ensoleillé par la suite. Max.: −8. P récipitations: 20 %. Dimanche: quelques chutes de neige.

Trois-Rivières et Drummondville: neige cessant en matinée. Dégagement par la suite. Vents modérés. Max.: −9. Précipitations: 20 %. Dimanche: ciel variable.

Québec, Rivière-du-Loup et La Malbaie: quelques averses de neige en matinée. Dégagement en après-midi. Max.: −11. Précipitations: 40 %. Dimanche: beau.

Estrie-Beauce: neige cessant en mi-journée. Dégagement graduel par la suite. Max.: −7. Précipitations: 60 %. Dimanche: ciel variable.

Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: dégagement en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: −15. Précipitations: 20 %. Dimanche: beau.

Lac St-Jean: dégagement en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: −16. Précipitations: 10 %. Dimanche: beau.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: neige se changeant en chutes de neige en après-midi. Accumulation: près de 10 cm. Vents du nord-ouest de 30 à 60 km-h et causant de la poudrerie. Max.: −10. Dimanche: quelques chutes de neige et venteux.

Baie-Comeau, Sept-Iles: nuageux avec quelques averses de neige en mtinée. Dégagement graduel par la suite. Accumulation supplémentaire: près de 5 cm. Max.: −3. Vents du nord-ouest de 30 a 60 km-h causant de la poudrerie. Dimanche: ciel variable, froid et venteux.

Basse côte nord-Anticosti, sauf secteur de Blanc-Sablon: neige passagère. Accumulation: près de 10 cm. Vents du nord-est de 30 à 50 km-h en fin de journée. Max.: −12. Dimanche: neige.

Secteur de Blanc-Sablon: neige passagère. Accumulation: près de 10 cm. Vents du nord-est de 30 à 50 km-h en fin de journée. Max.: −12. Dimanche: neige.

DÉCÈS

DÉCÈS

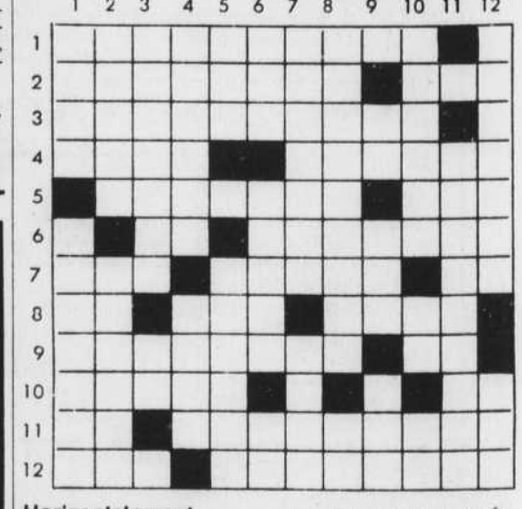


Jacques Bélanger

À St-Laurent, le 2 janvier 1985 à l'âge de 58 ans, est décédé, M. Jacques Bélanger (pharmacien) époux de Françoise Rouleau. Il laisse dans le deuil outre son épouse sa fille Francine épouse de Joel Desrosiers, deux fils Claude époux de Catherine St-Jacques et Marc époux de Michèle Saumier, une petite-fille Marlène ainsi que plusieurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu lundi le 7 janvier. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Ltée & J.R. Deslauriers Ltée, 790 Boul. Ste-Croix, St-Laurent, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Anges où le service sera célébré à 2 heures PM. S.V.P. pas de fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Celui qui travaille le corail.
2—Se dit d'un marché en Bourse dont les cours sont orientés à la hausse. — Demoiselle.
3—Action d'espionner.
4—Prénom féminin. — Échec complet.
5—Relatif aux sutures. — Canton suisse.
6—Ile de l'Atlantique. — Enfoncer dans les sables mouvants
7—Durée de la vie. — Avenir. — Petit cube.
8—Lui. — Atome électrisé. — Quittance.
9—Pièce de construction horizontale. — Aluminium.
10—Ancienne mesure linéaire. — Quatre.
11—Iridium. — Partisan de l'eugénisme.
12—Au Sahara, désert de pierrailles. — Rendre rare.

Verticalement

1—Tendrement aimé. — Sortir impétueusement, en parlant d'un liquide.
2— Tout endroit qui offre une détente. — Honneur.
3— Action de rompre. — Venu au monde.
4— Personne originaire d'Asie. — Dans les Causses, gouffre.
5— Préfixe égalitaire. — Ouvrier qui fore.
6— Plante herbacée, type de la famille des linacées. — Rassemblé. — Gallium.
7— Architecte français (1754-1825). — Dire qu'une chose n'est pas vraie.
8—Ecorchure superficielle. — Venu au monde.
9—Gallium. — Colère. — Cheveu.
10—Singe. — Cela. — Tellement.
11—Trop grande facilité à croire.
12—Déception. — Animal mou.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	N	R	O	B	E	U	S	E	■	B	R
2	F	O	U	T	A	I	S	E	■	P	E	U
3	F	E	T	A	R	D	■	V	A	L	V	E
4	L	U	■	I	R	E	N	E	■	A	U	■
5	A	D	Y	■	E	R	E	■	P	N	E	U
6	N	■	S	U	R	■	O	E	T	A	■	K
7	Q	U	O	T	I	E	N	T	■	I	R	A
8	U	■	P	E	O	N	■	E	P	R	I	S
9	E	T	E	R	N	E	L	■	L	E	G	E
10	R	A	T	I	S	S	E	R	A	■	O	■
11	■	I	■	N	■	C	U	E	I	L	L	E
12	R	E	M	E	M	O	R	A	T	I	O	N

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La SAQ songe à acheter l'usine Melchers

BERTHIERVILLE (PC) — La Société des alcools du Québec serait intéressée à acquérir, avec l'entreprise privée, l'usine de distillation et d'embouteillage de Melchers, que la compagnie Seagram a décidé de fermer, d'ici l'été, à Berthierville.

C'est là une des hypothèses avancées, hier, au cours d'une rencontre qui a duré plus de six heures et à laquelle participait le président de la SAQ, M. Jean-Guy Lord, et les membres du comité de sauvegarde des emplois Melchers.

M. Lord, qui s'est rendu à Berthierville à la demande du ministre de l'Industrie et du commerce, M. Rodrigue Biron, a exploré, en compagnie des représentants des travailleurs dont les emplois sont menaçés, différentes pistes pour sauver la centaine d'emplois et assurer la survie de l'usine.

Un porte-parole du comité des travailleurs, M. Jean-Marc Ferland, a confié à l'issue de ce qu'il a qualifié de « réunion de travail », que des hauts fonctionnaires de la SAQ ainsi que des représentants du comité de sauvegarde des emplois Melchers et du comité industriel de Berthierville, allaient monter à compter de lundi un dossier technique.

« La SAQ va travailler concrètement avec nous afin de formuler des recommandations qui permettront de prendre une décision », a dit M. Ferland.

M. Lord retournerait à Berthierville d'ici deux semaines faire part des recommandations du comité de travail et les dévoiler en conférence de presse.

L'aspect le plus encourageant de la visite du PDG de la SAQ, à Berthierville hier, réside dans l'intérêt que porte la société d'État dans les installations de Melchers.

Parmi les possibilités avancées, il y a celle de l'acquisition de l'entreprise. La SAQ pourrait être partenaire avec l'entreprise. Une société mixte pourrait être formée avec la moitié du capital venant de la SAQ et l'autre moitié d'investisseurs privés ou des travailleurs eux mêmes. La formule coopérative pourrait être au nombre des solutions à envisager.

La SAQ serait capable d'embouteiller, à Berthierville, tous les spiritueux qu'elle met en vente, sous son étiquette, dans ses magasins. Il s'agit d'un volume de 300,000 caisses par année, qui représente la production actuelle de l'usine de Melchers.

La SAQ fait présentement embouteiller ses spiritueux à contrat dans des petites entreprises. La centralisation de l'embouteillage des spiritueux à un même endroit serait, à première vue, plus efficace et plus rentable.

La SAQ n'écarte pas non plus la possibilité de distiller l'alcool dont elle se sert dans ses différents produits.

Des contacts auraient d'ailleurs été déjà entrepris par M. Lord auprès du vice-président senior de Seagram, qui se serait dit intéressé à se départir de l'usine de Melchers.

Le port de Québec a connu sa meilleure année

QUÉBEC (PC) — Le Port de Québec a connu en 1984 la meilleure année de son histoire, a fait savoir hier le président du conseil d'administration M. Jacques Fortier.

Le volume des marchandises manutentionnées pendant les 11 premiers mois de l'année fut de 16.5 millions de tonnes métriques, comparativement à 14.4 millions de tonnes pour la même période de 1983, et l'activité du mois de décembre indique que le chiffre final dépassera celui de 18 millions de tonnes établi en 1981, l'année record.

Ce sommet a été réalisé grâce à la très forte augmentation des cargaisons de produits miniers et pétrochimiques.

On a manutentionné près de 1.4 million de tonnes de produits miniers, soit plus que le double du tonnage enregistré en 1983.

Le volume des produits pétrochimiques manutentionnés a atteint 6.3 millions de tonnes, soit une augmentation de presque deux millions de tonnes par rapport à l'année précédente. Cette hausse est attribuable à l'intensification des activités de la raffinerie Ultramar du Canada Ltée, de Saint-Romuald.

M. Fortier a dressé le bilan des activités portuaires à l'occasion de la remise annuelle de la canne à pommeau d'or décernée au capitaine du premier navire hauturier à pénétrer dans le port.

Le trophée a été remis au capitaine japonais Rokuji Azuma dont le navire est arrivé à Québec le premier janvier avec une cargaison de 250 tonnes d'oranges, en provenance de Valence, en Espagne.

L'Association canadienne du gaz lance une campagne publicitaire pour redorer son image

TORONTO (PC) — Le gaz naturel a constitué le moyen le plus économique de chauffer les maisons dans dix villes sur 11 en 1983, et le demeurera vraisemblablement au moins jusqu'en 1990, soutient l'Association canadienne du gaz, qui lançait hier une campagne publicitaire de près de $2 millions destinée à vendre les vertus du gaz naturel aux consommateurs canadiens.

L'industrie canadienne du gaz naturel cherche à lutter contre la tendance des consommateurs à croire que le gaz naturel est aujourd'hui démodé et que son importance ne fera dans l'avenir que s'amoindrir par rapport à l'électricité.

L'association, qui avoue avoir négligé « l'image » de son produit depuis quelques années, a dévoilé vendredi en conférence de presse un message publicitaire qui sera diffusé à la télévision pendant 21 semaines à compter de lundi prochain.

Une étude réalisée par TransCanada Pipelines et dont les résultats ont été rendus publics vendredi conclut qu'en 1983, le gaz naturel était moins coûteux que l'huile et l'électricité dans les villes de Vancouver, Edmonton, Régina, Winnipeg, Thunder Bay, Sudbury, London, Toronto, Montréal et Trois-Rivières.

Des 11 villes répertoriées, il n'y a qu'à Cornwall, en Ontario, que l'électricité était la source de chauffage la moins dispendieuse. Le document mentionne que Cornwall, qui possède ses propres installations hydro-électriques, est en mesure d'offrir des tarifs d'électricité plus bas que dans l'ensemble des autres villes étudiées.

Selon l'étude, le gaz naturel est utilisé dans 2.8 millions de demeures, soit 44 % de tous les foyers canadiens et 77 % de plus qu'il y a dix ans.

Un programme fédéral de subvention aux consommateurs qui souhaitent convertir leur système de chauffage de l'huile à un autre système a entraîné un grand nombre de conversions, souligne le document. Le nombre de conversions a atteint le chiffre record de 74,600 en 1981. En 1983, il y en a eu 36,600.

La France et le Canada développeront un nouveau tous terrains

PARIS (AFP) — Français et Canadiens vont collaborer étroitement pour la fabrication et la vente d'un nouveau véhicule tous terrains à vocation aussi bien civile que militaire, l'Aérobac, annonce un communiqué de l'IFREMER (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer).

Cet organisme vient en effet de signer un accord de licence exclusive avec la société canadienne VRV (Véhicules et robots Vitri), maître d'oeuvre pour le compte du gouvernement canadien de l'industrialisation de ce nouveau véhicule conçu pour les zones enneigées.

L'Aérobac (11.50 m de long, 6.20 m de large), de conception entièrement nouvelle, associe la traction à chenille conventionnelle à la technique du coussin d'air des aéroglisseurs. Il peut se déplacer à des vitesses de 30 à 50 km-h selon la nature du terrain, avec une charge utile de 7 tonnes, grâce à la faible pression au sol qu'il exerce, ce qui en fait un engin particulièrement utile pour intervenir dans les zones difficiles à terre, hors des pistes des aéroports pour le sauvetage des avions, sur les pistes de construction diverses (lignes de transport, chantiers de pipe-lines) et pour les transports dans les zones arctiques.

Ce nouveau projet de coopération s'inscrit dans le programme développé par l'IFREMER dans le domaine des engins amphibies à coussins d'air. L'IFREMER est en effet propriétaire depuis 1983 des brevets antérieurement détenus par la Société d'études et de développement des aéroglisseurs marins (SEDAM), ex-filiale de la société Bertin. À ce titre il est à même d'apporter son savoir faire et son assistance technique à la société canadienne en particlier en ce qui concerne les composants critiques de ce type d'engins que sont la jupe et les ventilateurs. Ceux-ci seront approvisionnés en France auprès de sociétés spécialisées.

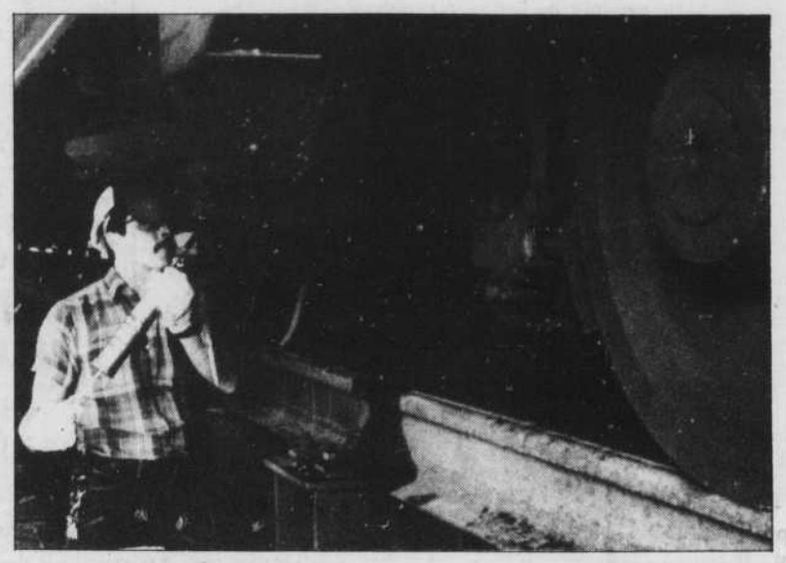
Les trains de Via Rail ont mieux fait

(PC) — Les usagers des trains de passagers de Via Rail ont profité d'un service nettement amélioré pendant les fêtes de Noel, cette année, par rapport à la même période en 1983.

Les statistiques rendues publiques jeudi indiquent que la proportion des trains parvenus à destination à l'heure prévue est le double de celle de l'an dernier.

Entre le 19 décembre et le 2 janvier, Via Rail a fait circuler 1,761 trains et a dû en annuler trois seulement. Même les fragiles LRC, sujets aux pannes, ont fait meilleure figure que l'an dernier, alors que les deux tiers de tous les trains de Via avaient enregistré des retards.

La piètre performance de l'an dernier avait provoqué une vague de rapports critiquant Via, y compris celui de trois enquêteurs de la Commission canadienne des Transports qui concluait que les mêmes problèmes pourraient se répéter à nouveau à moins d'une modernisation du parc de wagons et de locomotives de Via Rail.



Photothèque Le Devoir

Un meilleur entretien a aidé Via Rail à mieux respecter ses horaires.

Via Rail affirme que lorsque les trains étaient retardés, cette année, le délai moyen était de 80 minutes, contre 106 minutes l'an dernier, alors que la mauvaise température qui sévissait dans tout le pays avait entraîné de nombreuses pannes et des retards atteignant parfois 30 et 40 heures.

Cette fois, 82 % des trains transcontinentaux et de ceux effectuant la liaison Québec-Windsor sont entrés en gare à temps, contre 42 % seulement en 1983. Dans le seul corridor Québec-Windsor, où sont concentrés les deux tiers de tous les trains de Via Rail en opération, la proportion des convois respectant les horaires a été de 89 %, et les retards se sont montés en moyenne à 39 minutes.

Seuls les trains de la section ouest du réseau transcontinental ont affiché une performance médiocre, avec 30 % seulement des trains à l'heure.

Esso annule sa hausse

(PC) — La compagnie Esso Canada a avisé hier ses détaillants de l'ensemble du Québec d'annuler à la pompe la hausse de 1.1 cent le litre d'essence qu'elle avait décrétée il y a deux jours.

Esso qui a été la première à hausser ses prix cette semaine a dû faire marche arrière au Québec, en constatant que les autres compagnies pétrolières ne suivaient pas l'augmentation des prix de l'essence.

Un porte-parole d'Esso Canada, Michel Turgeon, a expliqué que la hausse du prix de gros était toujours en vigueur mais que la compagnie devait l'assumer elle-même pour faire face à la concurrence.

Quant à la hausse d'un cent décrétée sur l'huile à chauffage, elle s'applique toujours.

Les réserves en devises étrangères ont augmenté de $98 millions en décembre

OTTAWA (PC) — Les réserves du gouvernement fédéral en devises internationales ont augmenté le mois dernier de $97.8 millions, pour atteindre $3.1821 milliards, selon les données publiées vendredi par le ministère des Finances.

Cette hausse, qui reflète en partie la stabilité relative du dollar canadien au cours du mois de décembre, résulte aussi d'un gain réalisé par la vente de 33,500 onces d'or, destinée à acquérir des dollars américains. La valeur aux livres de l'or dont dispose le gouvernement dans ses réserves, équivaut à environ un dixième de sa valeur sur le marché.

La vente d'or pour acheter des dollars américains a fait baisser de $1.2 millions la valeur aux livres des réserves d'or et ajouté $12.4 millions aux réserves de dollars américains. Les réserves d'or atteignaient, le 31 décembre dernier, $20.1 millions.

Les réserves servent généralement à équilibrer la valeur d'échange du dollar canadien. Lorsque la valeur de la devise canadienne est chancelante, le gouvernement vend ses réserves et achète des dollars canadiens. Il fait le contraire pour maintenir le dollar à la baisse.

La devise américaine sert de référence parce qu'elle constitue le gros des réserves, composées de monnaies étrangères, d'or et de droits de tirage spéciaux auprès du Fonds monétaire international.

Le gouvernement a également pu augmenter ses réserves grâce à la stabilité du dollar canadien, qui valait $75.58 US au début du mois dernier et $75.66 US à la fin.

L'étude des modifications apportées aux résevres démontre que la quantité de dollars américains a augmenté de $169 millions, pour atteindre $1.6921 milliards. Les réserves d'autres monnaies étrangères sont passées de $59.3 millions à $48.6 millions. La valeur de l'or a diminuée de $7.6 millions, pour tomber à $690.8 millions. Les réserves en droits de tirage spéciaux ont augmenté de $6.9 millions, pour atteindre $72.2 millions.

Malgré une hausse généralisée des avoirs le mois dernier, les réserves du gouvernement sont de plus de $1 milliards inférieures au niveau de $4.2044 milliards du 31 décembre 1983.

CARTES D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondee en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 3100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

cours de
vente
Améliorez vos techniques de vente grâce à une formule qui a fait ses preuves. Jouez gagnant! Ce cours vous permettra de préciser votre style de vente. Soyez efficace! Réalisez vos objectifs. Identifiez vos points forts et devenez dynamique. Organisez mieux votre temps et apprenez à développer votre créativité. Offert en cours de base et cours avancé.

Assistez à un cours d'introduction, sans aucun engagement, pour seulement 10$, tous les lundis à midi et à 20 heures.

Prospectus complet sur demande.

Les cours Jean-Guy Leboeuf
5277, avenue du Parc, Montréal H2V 4G9
Pour renseignements: (514) 277-2117



COMMUNIQUÉ

Chaque année, les candidats attendent avec anxiété les résultats de l'examen final uniforme de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Cette année, Price Waterhouse est particulièrement heureux de souligner le succès remporté par ses stagiaires. Non seulement le taux de réussite a été excellent, mais Price Waterhouse a aussi l'honneur d'être associé à la lauréate du premier prix de l'Institut Canadien des Comptables Agréés pour le Canada, Mlle Nathalie Brouard. Diplômée de l'Université Laval, Mlle Brouard fait son stage au bureau de Montréal de Price Waterhouse. Auparavant, elle avait aussi remporté le prix d'Excellence de Price Waterhouse, décerné à l'étudiant de l'Université Laval qui, au cours des trois années de son cours en administration, a obtenu un dossier académique parfait. Mlle Brouard avait d'ailleurs remporté la bourse Price Waterhouse offerte à l'étudiant ayant la meilleure note en comptabilité à l'Université Laval. À cet effet, soulignons que M. Patrice Tremblay, lauréat du troisième prix de l'Institut Canadien des Comptables Agréés pour le Canada, avait lui aussi obtenu la bourse de comptabilité de Price Waterhouse.

Lors d'une réception tenue en l'honneur des candidats du cabinet Price Waterhouse à Montréal, l'honorable Yves Bérubé, Ministre de l'enseignement supérieur, de la science et de la technologie du Gouvernement du Québec, est venu féliciter les heureux finalistes. Dans son allocution, le Ministre a insisté sur le fait que le succès remporté entre autres par Mlle Brouard représente bien les attentes du ministère de l'Éducation quant à la recherche de l'excellence. M. Pierre Mantha, associé directeur général de Price Waterhouse pour le Québec, a pour sa part souligné que tous les collègues du cabinet sont très fiers du succès remporté par Mlle Brouard et que ce succès correspond parfaitement aux critères de qualité et d'excellence de Price Waterhouse.

Price Waterhouse
COMPTABLES AGRÉÉS

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Recul des cours

TORONTO (PC) — Les cours ont plutôt enregistré des reculs, hier à la Bourse de Toronto, où l'activité n'a pas été particulièrement intense.

L'indice composé des 300 a fléchi de 23.33 points à 2,353.71.

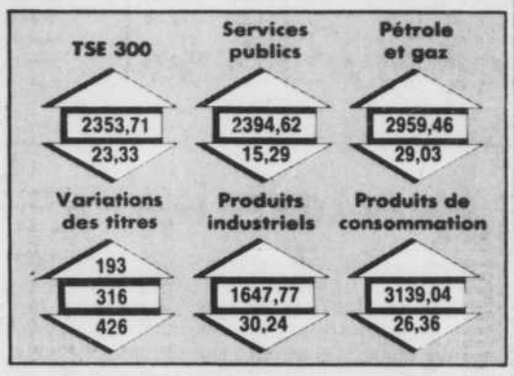
Le volume des échanges a été de 6.5 millions d'actions, au regard de 7.4 millions à la séance de jeudi.

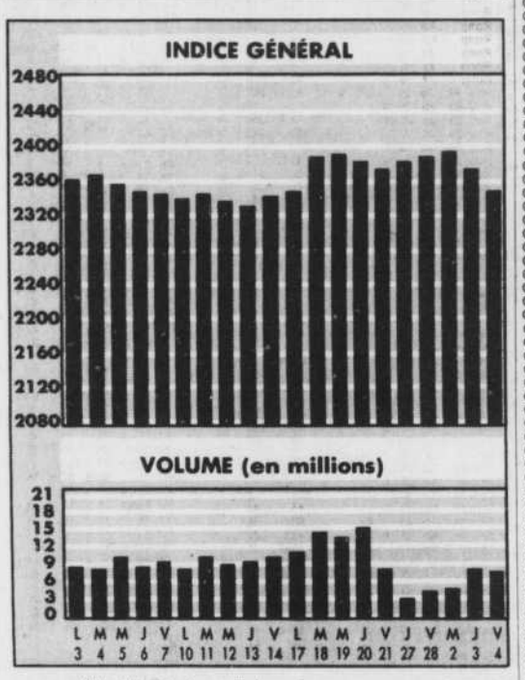
Parmi les industrielles les plus actives, on a noté: Northern Telecom, moins 2 1-8 à $42 1-8; Daon Development, moins quatre cents à $2.35; Royal Trustco A, moins 3-8 à $17 1-4; Trimac Ltd., moins 10 cents à $4.10; et Gulf Canada, moins 1-4 à $14 3-4. Mais Galtaco Inc. a acquis 3-8 à $7 3-4; WIC Western B, 1-8 à $9 1-8; Dalmys Ltd, 3-4 à $9 1-4; et Oshawa Group A, 3-4 à $23 1-2.

Chez les minières, Campbell Red Lake a fléchi de 1 1-8 à $21 3-8; Dome Mines, de 1-8 à $8 5-8; et Placer Development, de 1-8 à $21 5-8. Par contre, Lytton Minerals a progressé de 19 cents à $1.29.

Parmi les pétrolières, Asamera Inc a perdu 1-4 à $9; Pominex Ltd., quatre cents à 25 cents; et Sorrel Resources, 10 cents à 95 cents. Mais Czar Resources a additionné 10 cents à $1.60; et Icor Oil and Gas, deux cents à 72 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	7182	$18⅝	18⅛	18½	
AMCA p	1225	$24⅝	24½	24⅝	
AMCA 2 p	12400	$26⅜	26⅛	26½	
Aberford	300	$8⅜	8⅛	8⅜	
Aberford w	600	119	116	119	
Abti Price	2034	$33	32½	33	+ ⅜
Abitbi 10	z44	$49⅞	49⅞	49⅞	
Acklands	500	$17	17	17	
Agnico E	1700	$11⅜	11¼	11¼	— ⅛
Agra Ind A	z20	$5	5	5	
Aiguebel o	3500	$6	5⅞	5⅞	— ¼
Akaitco o	1000	$5	5	5	
Alberty	2200	$5	5	5	
Alt Energy	7195	$19¾	19½	19½	— ⅜
Alt Enr A	300	$29¾	29⅝	29¾	
Al Enr 1125	650	$35	34⅞	35	
Alta Nat	1000	$14⅛	14⅛	14⅛	
Alcan	52572	$36⅞	36½	36⅝	— ⅛
Alcan w	1900	$8¾	8½	8½	— ¼
Algo Cent	100	$19¾	19¾	19¾	
Algoma St	1853	$18¾	18½	18¾	— ⅛
ASfel p	600	$24½	24½	24½	
Algma St B	675	$23¾	23¾	23¾	
Altex o	5000	131	130	130	— 4
Alum A	2600	$25⅞	25¾	25⅞	
Alum c p	1500	$25½	25⅜	25⅜	— ⅛
Am Eagle o	6200	159	155	159	+ 9
Ang CT 290	z80	$29¾	29¾	29¾	
Arbor A	1600	$10	10	10	
Argcen	193	$17⅜	17⅜	17⅜	
Argus	z5	$11¾	11¾	11¾	
Args 250 p	100	$29½	29½	29½	— ½
Args 260 p	z50	$27¾	27¾	27¾	
Argus C pr	z62	$10⅞	10⅞	10⅞	
Argyll A f	2000	275	265	275	+ 15
Asamera	35230	$9⅜	9	9	— ¼
Asoc Porc o	1000	200	200	200	+ 5
Astral B f	1000	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Atco I f	3900	$7⅜	7½	7⅜	
Atco II	31000	$7½	7½	7½	
Atco 11½	1200	$31	30¾	31	
Atco w	650	112	110	112	+ 6
Atl C Cap	300	150	150	150	
Atl Shop p	2100	$26⅛	26¼	26⅜	+ ⅜
Aur Res o	4000	95	92	92	— 3
BC Rail p	5400	$26¼	26⅛	26¼	
BC Sugar A	10396	$21	20⅞	20⅞	— ¼
BC Sugar w	2050	274	273	274	+ 1
BGR A	800	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
BGR w	2400	78	78	78	
BMB Comp	500	285	285	285	—10
Bachelor	300	275	275	275	
Bk Alberta	660	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Bank BC	15125	$6½	6¼	6½	
Bk BC 228	20000	$23	23	23	
Bk BC 222	300	$24½	24½	24½	+ ½
Bank Mtl	13803	$25⅜	25⅛	25⅛	— ¼
Bk Mtl 285	1910	$34⅛	33⅞	33⅞	— ⅜
Bk Mtl 250	950	$30¼	30⅛	30⅛	— ⅛
Bk Mtl 3p	2450	$24⅞	24⅞	24⅞	
Bk Mtl w	66200	330	300	320	—10
Bank N S	19605	$13¼	12⅞	13	— ⅛
Bk N S 1p	3100	$25	25	25	
Bankeno o	100	350	350	350	
Bankeno w	z256	20	20	20	
Barbcon A f	3000	$6¼	6¼	6¼	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Barrick o	21000	150	146	146	— 4
Barrick w	700	60	60	60	+ 5
Baringtn o	3000	85	80	85	+ 14
Baton A f	200	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Baton B	300	$16¼	16	16¼	— ¼
Baxter	6100	43	35	35	— 5
Baxter w	1000	6	6	6	— 1
Bay Mills	2000	$8¾	8¾	8¾	
BCE	68460	$34¾	34½	34⅝	— ⅛
BCE 2.25 p	2220	$30¼	30¼	30¼	
BCE 1.80 p	2900	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅜
BCE 2.05 p	700	$34½	34½	34½	— ½
BCE 2.70 p	5025	$36⅞	36½	36¾	— ⅛
Bentall 1 p	8000	$25½	25⅜	25⅜	
Biotech	1000	370	360	360	—10
Black Phot	2100	$19	19	19	+ ¼
Blkdom o	500	235	235	235	— 5
Bluesky	10700	440	435	440	
Bombdr B f	400	$17½	17½	17½	+ ¼
Bonanza R	23150	405	400	400	
Bonar	100	$9½	9½	9½	
Bow Valy	9455	$16⅞	16⅝	16¾	— ¼
Bow Vly 205	4000	$27	26¾	27	
Bow Vly R	900	$7	6¾	7	— ⅛
Bralorne	47740	$5¼	5	5	— ¼
Bralor 8.75	2775	$20¼	19⅞	20¼	— ⅛
Bralorn w	5100	100	100	100	
Bramalea	250	$16½	16½	16½	— ½
Brmlea B p	7700	$24⅞	24⅞	24⅞	
Brscade p	3716	$39⅝	39½	39½	— ⅛
Brascan A	27821	$30¾	29⅞	30⅛	— ⅛
Brscn 1981	2700	$27	26¾	26¾	— ¼
Brkwater o	31600	$5⅛	480	480	—45
Brenda M	100	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Brinco	2000	180	180	180	
Brinco p	3900	265	265	265	
BCFP	13451	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
BCFP p	100	$32	32	32	
BC Res	23740	258	255	256	— 6
BC Res p	1300	$28⅛	28⅜	28⅝	— ⅛
BC Phone	48886	$22	21¾	21⅞	
BCPh 1956	250	$49	49	49	— ½
BCPh 4.84	800	$13¼	13⅛	13¼	+ ¼
BCPh 6 pr	z13	$61½	61½	61½	
BCPh 6.80	z90	$17¾	17¾	17¾	
BCP 11.24 p	100	$29¼	29¼	29¼	+ ⅜
Brunswk	8200	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅜
Budd Can	2900	$14	13¾	14	+ ⅛

C D

CAE	9155	$15	14⅞	14⅞	
CB Pak	1375	$12½	12½	12½	
CB Pak w	800	245	240	245	
CCL A	200	$24½	24⅜	24⅜	— ⅛
CCL B f	2480	$24¼	24	24¼	+ ⅛
CDC Life	24210	$13⅜	13	13¼	
CIL	4500	$25	25	25	+ ¼
CSA A f	9200	425	400	400	—50
Cablehar	700	170	167	167	— 8
Cabre	1300	300	295	295	— 5
Cad Frv A	60205	$15	15	15	— ¼
Cad Frv A	6650	$8⅜	8⅞	8⅞	+ ⅛
Cambrida	7905	$16¼	16⅛	16¼	— ¼
Cmbridg w	3200	310	310	310	
Camco Inc	1350	$10¾	10¾	10¾	
Camel G G	4000	44	41	44	— 2
Camp RL	89425	$22⅞	21⅜	21⅜	—1⅛
Camp Res	2262	$5½	5⅜	5½	+ ⅛

FONDS MUTUELS

Institute Members			
AGF Group			
Amer Gwth	16.03		
Cdn Gas Egy	6.28		
Cdn Sec Gth	5.89		
Cdn Trusteed	4.32		
Corp Invest	9.97		
Corp Inv Stk	5.45		
Gwth Equity	6.10		
HiTech	8.21		
Japan	8.32		
nMMF 10.24	10.00		
Option Eaty	3.99		
Special	9.23		
Ptd Income	9.92		
Assoc Inv	**5.47**		
Bolton Tremblay			
Cda Cumul	12.24		
Income Fund	10.77		
Internatnl	14.56		
MnyFd 10.21p	1.00		
Ptd Resourc	11.79		
Taurus	4.70		
Calvin Bullock Gr			
Acrofund	1.83		
Banner Fund	4.77		
CIF	6.64		
CIF Income	8.12		
Central Group			
yCompound	11.52		
yDividend	12.95		
yFund 4000	5.49		
yIntl Gwth	7.58		
yNat Res Gth	4.93		
yNorthn Egy	4.54		
yRevenue Gth	3.65		
yUnivest	5.60		
CSA Mgmt Gr			
Goldfund	3.56		
Goldtrust	4.14		
Confed Group			
Dolphin Eaty	6.94		
Dolphin Mtg	5.23		
Cundill Group			
ySecurity	11.59		
yValue	10.90		
Dynamic Group			
xdynDyAm Cn	8.33		
xdynDyAm us	6.31		
xdynDyC Fd	15.30		
yDnDyGrd Gld	3.59		
xdynDy Incm	5.50		
ynProspector	.75		
Eaton Bay Group			
Commwith	8.52		
Dividend	6.31		
Growth	10.59		
Income	3.79		
Internatnl	11.84		
Mortgage	10.29		
Viking	11.51		
E-P Mny 9.96	**1.00**		
Guaranty Trst Gr			
yninv Equit	17.80		
yninv Incm	3.95		
ynMortgag	10.30		
Guardian Group			
Canadn MAF	5.54		
Enterprise	1.38		
Gwth Fund	20.46		
North Amer	6.29		
STMny 10.25	10.01		
World Eaty	5.91		
Investors Group			
yBond	3.99		
yDividend	8.31		
yGrowth	7.63		
yIndexed Stk	4.55		
yInternatl	11.31		
yJapan	20.23		
yMortgage	4.98		
yMutual	7.01		
yProvidt Stk	9.01		
yReal Prop	4.99		
yRetiremnt	15.40		
Jones Heward Gr			
ynJH Fund	5.52		
ynJH Amer	5.56		
McLeod Yng Weir			
nCanBk 9.37	1.00		
nGovt 9.39	1.00		
ynMKW Lotus	**11.14**		
Montreal Trust Gr			
ynEaulty	24.84		
ynincome	7.35		
yninternatl	14.56		
ynMortgag	10.14		
Ont Teachers Gr			
ynAggressv	31.70		
ynDiversfd	32.29		
ynFixVI 10.6	10.00		
ynMortgag	25.46		
Principal Group			
yBond	2.68		
yCollective	15.08		
yEquity USF	5.68		
yGrowth	6.38		
yVenture	7.90		
yWorld in US	6.09		
Prudential Group			
Growth	7.79		
Income	4.99		
PutnmHlth Sci	**8.26**		
ynReal Gwth	**10.11**		
Resources Can	**9.42**		
Royfund Group			
ynRoyfund	13.34		
ynRoyFnd Inc	4.90		
Sagit Group			
yCam Gwth	6.71		
yIntl Engy	2.83		
yIntl Income	4.48		
yTrans A	5.66		
yTrans B	76.15		
yTrans C	12.53		
ySask Dev Fd	**5.22**		
Sterling Group			
Equity	5.55		
ynMortgage	4.97		
Templeton Group			
Temp Gwth	12.39		
Temp Cdn	4.14		
Trimark Group			
Trimark	8.46		
Trimark Cdn	7.65		
Universal Group			
American	6.39		
Equity	6.80		
yIncome	4.36		
Japan	5.80		
yResource	5.39		
nyWaltaine	**41.57**		
Non-Members			
nAltamira Fd	6.28		
Beaubran Group			
yHypothea	10.23		
Inc	6.56		
yObligatns	9.30		
ynCan-Anaes	**8.65**		
yCapital Gth	7.82		
nCapstone	4.97		
Co-op Trust Gr			
ynCT Mutual	16.62		
ynGrowth	9.54		
ynIncome	8.89		
Desjardins Gr			
yActions	15.90		
yHypothea	4.38		
yInternatl	14.51		
yObligatns	4.41		
Dixon, Krog Gr			
xdD K Trst	11.21		
D K Intl	13.41		
Heritage	3.23		
yDomequity	10.52		
ynFstCdn Mtg	11.20		
yFiscan Fund	7.05		
Harvard	**12.79**		
Industrial Gr			
Indust Amer	5.22		
Indust Div	7.72		
Indust Eq	13.07		
Indust Gwth	9.35		
Indust Incom	8.29		
Indust Pens	3.92		
Mack Eaty	1.80		
Mack Mtg Inc	1.01		
yMaritime Eq	3.84		
Marlboro	9.19		
yMD Growth	8.94		
MER Group			
xdEaulty	11.31		
xdGrowth	11.36		
MMF 10.25	10.00		
nNatrusco	26.58		
NW Group			
Canadian	6.67		
Equity	11.86		
yNW Trst Eq	**14.97**		
Pemberton Group			
yPac Gwth	7.04		
yPac Ret	5.95		
yPac US Gth	4.37		
PHN Group			
xdyBond	8.46		
xdyCanadn	13.38		
xdyDiv Incm	12.03		
xdFund	23.54		
xdyPooled	36.70		
yRRSP	32.93		
PMF Managmnt			
nPension	9.17		
nXanadu Fnd	7.72		
Pret et Revenu Gr			
yAmerican	18.49		
yCanadian	9.43		
yFonds H	5.13		
yRetraite	14.75		
ySyncrovest	6.67		
yTradex	6.26		
Trust General Gr			
ynActions	18.34		
ynOblig Hypo	8.44		
ynHypo	10.29		
ynVal Americ	8.72		
United Group			
Accumula	7.57		
Accumula R	8.52		
American	4.40		
Cont Mortg	5.20		
Security	4.05		
Venture	7.44		
Venture Ret	9.25		
Western Gwth	3.54		
U.S. Funds			
Dreyfus Group			
A Bnd	12.99		
CalTx	13.03		
Dreyf	12.24		
Interm	12.28		
Levge	15.78		
GthOp	9.33		
NY Tx	13.13		
Spl Inc	7.36		
Tax Ex	10.95		
Thrd C	6.31		
Fid Trend	36.42		
Keystone Group			
Cus K-2	6.05		
Cus S-1	17.87		
Cus S-4	4.92		
Intl	4.52		
Lex Resrch	15.05		
Manhtn	6.43		
Oppenhmr	8.06		
PutnmGro In	10.77		
Tech	10.22		

E F

Eaglet o	5000	220	220	220	+ 5
Est Bakrie	100	$26	26	26	+ ⅜
Eaton A	500	$9¾	9¾	9¾	
Echo Bay	26540	$10¾	10½	10½	— ⅛
Echo 1986 w	1100	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Echo 1988 w	4600	$5¾	5½	5½	— ½
Ego Res o	3000	24	24	24	+ 2
Elcthom X	1200	440	440	440	—10
Elcthm Y f	1600	435	415	415	—30
Emco	100	$15	15	15	+ ¼
Empire A f	200	$12½	12½	12½	
Energy Ro	4400	105	100	105	
Epitek	4000	48	45	48	+ 1
Equity Svr	13520	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Erickson	14200	320	290	290	—35
Exall o	z275	75	75	75	
FCA Intl	700	$17½	17½	17½	
Fibrdg	1167	$80½	80¼	80¼	— ¾
Flcnbrdg w	1700	$25¾	25¼	25¼	— 1
Fardy Res	1100	255	250	255	+ 10
Fed Ind A	1800	$19¼	19½	19½	— ¼
Fed Ind II	1850	530	29¾	29¾	+ ⅛
Fed Pion	2100	$21	20¾	21	
Fidinam p	200	$26½	26½	26½	
Fin Truco	2266	450	425	425	—50
Fst Calgary o	500	85	85	85	— 7
F Calgry p	400	$7¼	7¼	7¼	
F City Fin	5600	$12¼	12	12	
F Cty Tr A	1100	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
F Cty Tr C	5025	$7¾	7⅜	7½	— ⅛
F Marthon	100	370	370	370	—10
Fleet Aero	11900	$9½	9¼	9¼	
Ford Cnda	500	$128½	128½	128½	— ½
Franco o	1600	61	61	61	+ 1
Fruehauf	930	$19½	19¼	19¼	— ¼
Futurtek o	45000	42	40	41	+ 1

G H

GB Auto	800	$5⅛	490	5⅛	+ ⅛
Galctic o	4193	485	480	480	— 5
Gltco	121532	$7¾	7⅜	7¾	+ ⅜
Galtaco w	200	360	360	360	
Galveston	3000	70	70	70	— 3
Gandalf	1024	$15⅝	15⅜	15½	— ¼
Gane	8980	35	33	33	— 2
Gaz Metr	9666	$8⅛	8	8⅛	
Gaz 15 p	z50	$29⅜	29⅜	29⅜	
Geac Comp	67740	$12⅛	11¾	12	
Gendis A	200	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅜
GMC	1001	$100	99⅞	99⅞	—3⅜
Genstar L	72872	$26⅜	26¼	26⅜	— ⅛
Gnstar 2.35	1400	$31	30⅝	31	+ ¼
Gnstar 1.50	400	$46½	46½	46½	+ ¼
Genstr D p	4600	528	27½	28	
Genstr E p	2780	525	24⅞	25	
Geocrude	9204	208	205	208	— 2
Gesco Ind	300	245	245	245	— 5
Giant Yk	100	$12½	12½	12½	
Gibraltar	565	$7⅜	7⅜	7⅜	
Glamis o	2000	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Glenayre	2840	$6⅜	6¼	6¾	— ⅛
Goldale A f	8100	270	260	270	—10
Goldcorp f	4720	$5⅝	5⅜	5⅜	— ¼
Goldcrp w	27300	97	92	92	— 3
Gld Kn	6000	259	259	259	+ 8
G Rang	300	55	54	55	+ 4
Gldn Rul o	10000	53	51	53	+ 6
G Sceptr o	6400	$5⅛	5	5⅛	— ⅛
Gldn Ter o	1800	27	25	27	+ 4
Goldfund o	9100	51	50	50	— 1
Goldast o	5500	100	100	100	
Goliath G o	4100	$5⅝	5½	5½	— ¼
Gowganda o	6000	185	180	185	+ 5
Grafton A f	6000	$25½	25½	25½	
Grandma	2000	43	43	43	
Granduc	5500	44	44	44	
Granges o f	8400	270	270	270	
GL Nicki o	z200	39	39	39	
GL Forest	100	583	83	83	
Grenwich o	3000	120	120	120	
Greyhnd C	900	430	430	430	
Greyhnd	1760	$24½	24½	24½	+ ½

Gardn MS 1	14850	$6⅞	6⅝	6⅝	
Gard MS w	2850	100	100	100	+ 4
Gard PA f	3700	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Gardn P w	7150	72	65	72	+ 2
Gulf Can	92393	$15	14½	14¾	— ¼
Gulfstrm o	13000	68	63	68	+ 6
HCI A f	1500	50	50	50	
HCI Hldg B	3000	53	51	53	+ 3
Haley	2300	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Halifax D	300	$6	6	6	
H Group A	4010	$7	6⅞	7	+ ⅛
Hmrsn C p	32790	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛
Hardee	100	120	120	120	— 5
Harris A f	5200	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Harris B	500	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Hartco	200	470	460	460	+ 10
Hawker	700	$17	17	17	— ⅛
Haves D	514	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ¼
Hees Intl	2400	$22	21⅝	21¾	— ¼
Hees D p	100	$24¾	24¾	24¾	— ½
Hees E p	100	$24¼	24¼	24¼	
Hees Intl w	99600	$5⅞	5⅝	5⅞	— ⅛
Helix	4800	$9½	9	9½	+ ½
Helix w	9200	465	440	465	+ 20
Heritag A f	205	$19½	19½	19½	— ½
Highwod o	2500	265	250	250	
HBay Mn s	1554	$6½	6	6⅛	
HBay Mn w	13250	31	30	30	— 4
H Bay Co	1807	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
HBC A p	2416	$16⅜	16¼	16¼	
HBC B p	1700	$26⅜	26	26¼	
Husky Oil	30615	$11⅜	11⅛	11⅛	— ⅜
Husky 13 p	4500	$46¾	45½	45½	— 1
Hydra Ex o	7000	33	33	33	

I J

ICG Util p	400	$18¼	18¼	18¼	
ITL Ind	8000	90	83	90	+ 2
IU Intl	400	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ¼
Icor o	26500	72	70	72	+ 2
Imasco	4424	$46¾	46	46	— ⅛
Imasco A p	500	325	325	325	
Imp Life p	1550	$27½	27⅜	27½	
Imp Metl o	2000	85	80	85	— 5
Imp Oil A	29348	$42⅝	42	42¼	— ⅜
Imp Oil B	24500	255	245	250	—10
Inca	57828	$15¾	15⅜	15¾	+ ⅛
Inco 10	2850	$26¾	26⅛	26¾	+ ⅛
Inco wt	8750	205	190	195	—10
Inland Gas	100	$14⅜	14⅜	14⅜	
Innopac	11150	$11	10⅞	11	+ ¼
Inter-City	14800	$10⅛	10	10⅛	
Int Div	600	275	275	275	— 5
Intrmetco	1000	$8½	8½	8½	— ½
I Atlantis w	1500	22	22	22	— 7
IBM	263	$158⅛	158⅛	158⅛	—2¼
Intl Thom	10000	$7¾	7⅝	7¾	+ ⅛
Intpr Pipe	39831	$34⅜	33¾	33¾	— ⅜
Inverness	1000	$5	5	5	— ⅛
Inverns 875	3400	$15⅞	15¾	15¾	— ⅛
Ipsco	3900	$13	12¾	12¾	— ¼
Iron Bay T	3800	67	65	65	— 3
Irwin Toy	1700	485	470	470	+ 5
Irwin Toy f	900	400	390	400	
Ivaco A f	1100	$15⅜	15⅜	15½	— ⅛
Ivaco C p	200	$45	45	45	— 1
Ivaco E p	800	$26¼	26¼	26¼	
Ivaco F p	400	$26¼	26	26¼	+ ¼
Ivaco w	1280	450	425	450	+ 50
Jannock	100	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Jannock 8	200	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
Janpal	13000	75	72	75	+ 3
Joutel o	3000	31	30	30	— 3

K L

Keg A f	5523	360	360	360	
Kelly DA f	325	$20	20	20	— 1
Kerr Add	166	$14½	14½	14½	— ⅜
Kiena Gld	400	$16½	16½	16½	— ¼
L A Varah	8600	350	345	345	— 5
LAV w	4250	81	81	81	
Labatt	6864	$22⅛	22	22⅛	— ⅛
Lac Mnrls	16284	$25½	24¼	24¼	—1¼
Lacana	6100	$9⅞	9¾	9¾	+ ⅛
Lafarge	100	$11	11	11	
Laidlaw A	9350	$20	19⅞	19⅞	— ⅛
Laidlw B f	22650	$18¾	18⅝	18¾	— ⅛
LOnt Cem	400	$9½	9½	9½	
L Shore	500	$33	33	33	— ⅜
Lmbda A p	2700	220	210	210	—10
Lansar	1000	320	320	320	+ 5
Larder o	11000	23	19	20	— 4
Lariat OG	3500	95	95	95	— 2
Laurasia o	3000	24	24	24	— 2
Lava Cap o	1000	45	45	45	— 2
Leigh Inst	39050	340	325	325	— 5
Lenora o	7000	50	45½	50	+ 2
Leons Frn	100	$12	12	12	— ½
Linear T	800	$11	10¾	10¾	— ¼
LL Lac	200	$26½	26½	26½	— ½
Loblaw Co	3830	$19	18⅞	18⅞	+ ⅛
Lob Co pr	200	$27	27	27	+ ⅛
Lob 370 p	z17	$39½	39½	39½	
Lochel A i f	5000	80	72	72	— 7
Lochiel B	500	78	78	78	— 1
Lumonics	5800	$17⅛	17	17	— ¼
Lytton M o	81000	129	111	129	+19

M N

MDS H A	1000	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅜
MDS B f	2000	$17⅜	17⅜	17⅜	
MICC	11400	265	250	265	—10
MICC A	800	$7¾	7¾	7¾	+ ½
MICC 8

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Rythme accéléré

MONTREAL (PC) — Les banques et les hydrocarbures ont été les grands secteurs perdants, hier à la Bourse de Montréal, alors que pour une deuxième séance consécutive les titres étaient généralement en recul. Les échanges se sont suivis à un rythme accéléré.

Cinq des six secteurs de classification des titres ont fléchi. L'indice général du marché a pour sa part reculé de 1.31 point à 117.00.

Le volume a été de 1,442,728 actions transigées; à comparer à 1,750,281 transactions durant la séance de jeudi.

Le secteur des banques a fléchi de 1.55 point à 115.60; celui des hydrocarbures, de 1.52 à 118.33; celui des services publics, de 1.32 à 120.99; celui des biens d'équipement, de 0.73 à 109.17; et celui des mines et métaux, de 0.55 à 110.26. Le secteur des produits de la forêt a cependant ajouté 0.13 de point à 141.87.

Chez les industrielles, du point de vue du volume, Rogers Cablesystems B a été le titre le plus actif, demeurant inchangé à $7 dans le virement de 154,600 actions. Chez les mines et métaux, Dome Mines, en baisse de 1-4 à $8 5-8 dans le virement de 6,600 actions, a été le titre vedette.

Parmi les autres titres très actifs, on a relevé: Northern Telecom, moins 2 1-8 à $42 1-8; Gulf Canada, moins 3-8 à $14 5-8; Imperial Oil A, moins 3-8 à $42 1-4; Banque de Montréal, moins 1-4 à $25 1-8; Entreprises Bell Canada, moins 1-4 à $34 1-2; Pancanadian, moins 1-4 à $28 1-4; Banque royale, moins 1-4 à $29 5-8; Banque nationale, moins 1-8 à $14 3-8; et Placer, moins 1-8 à $21 5-8.

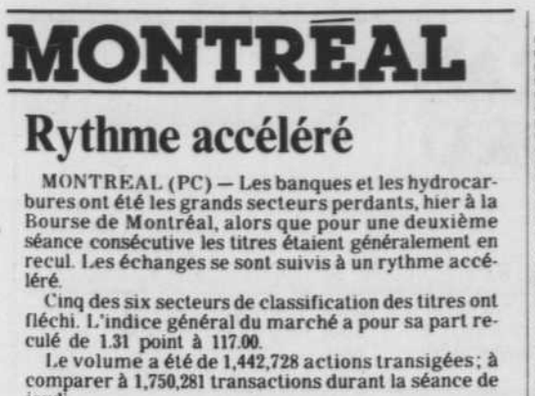
Mais B.C. Telephone a ajouté 1-4 à $29 1-8; Power Corp., 1-8 à $28 1-4; et Inverness Petroleum, 1-8 à $5 1-4.

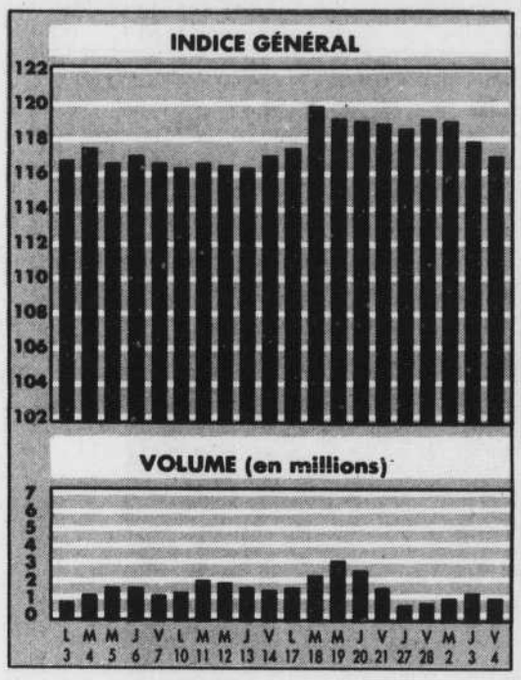
Rio Algom est demeurée inchangée à $20.

On a rapporté 66 titres en avance contre 137 en recul; et 89 sont demeurés inchangés, pour un total de 292. A comparer à respectivement 71, 155, 75 et 301 à l'issue de la séance de jeudi.

Chez les juniors, les titres les plus actifs ont été: Bateman, en baisse de deux cents à 16 cents dans le virement de 22,600 actions; Barexor Inc., en hausse de deux cents à 58 cents dans le virement de 16,800 actions; et Yorbeau Resources, inchangé à 80 cents dans le virement de 15,000 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Agnico E	1300	$11½	11¼	11⅜	— ⅛
Aiguebelle	1500	$6	6	6	— ⅛
Alta energ	1400	$19½	19⅜	19⅜	— ⅜
Alcan Alu	14664	$36⅞	36½	36¾	
Alcan Wt	3330	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Algoma St	106	$18½	18½	18½	+ ⅛
Algma2.00	100	$23¾	23¾	23¾	
Allgro	1475	$6⅛	5⅞	6	— ¼
AMCA Int	6100	$18¾	18⅜	18⅜	— ¼
Ang Ct290	z20	$29⅞	29⅞	29⅞	+ 1⅛
Asamera	1240	$9⅛	9	9	— ⅜
Asbestos	z10	445	445	445	+ 5
BCE	71700	$34¾	34½	34½	— ¼
BCE 2.25p	300	$30¼	30	30	
BCE 2.70p	800	$36⅞	36½	36½	— ⅜
B C Forst	204	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
BGRpMt.A	400	$6⅜	6⅜	6⅜	
BC Phone	5600	$22	21¾	21⅞	— ⅛
BC Ph 11	28000	$29⅛	29⅛	29⅛	+ ¼
Bank NS	4071	$13⅛	12⅞	13⅛	— ⅛
B NS sr1	10900	$25	25	25	— ⅛
Baue Cont	1900	$10⅛	10	10	
Bq Mercn	2500	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅜
Baue Mtl	43125	$25⅜	25⅛	25⅛	— ¼
BMO $2.50	600	$30¼	30¼	30¼	— ⅛
BMO Wts	5100	330	310	325	—10
Bq Eparg	2115	$17⅞	17½	17⅝	— ¼
BqEp 2.62	200	$27½	27½	27½	+ ⅛
Baue Nat	60163	$14½	14⅛	14⅜	— ⅛
BqNat 2.94	700	$34⅛	34	34⅛	
Bq Nat B	375	$30	30	30	
Bq Royale	46937	$29⅞	29½	29⅝	— ¼
Bq Ry Wt	7750	420	405	410	—15
BqRy 1.45	6000	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
BqRy 2.75	1400	$33¾	33⅜	33⅜	— ½
Barrick R.	2700	148	148	148	—1
Baxter Tc	4000	37	35	35	—6
Berkley.pr	1150	350	335	350	
Biotech	3910	370	360	360	—10
fBomb B	2425	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
Bow Val	800	$16⅞	16¾	16⅞	— ⅛
Bow V Rs	200	$7	7	7	— ⅜
Bralorne	500	$5⅛	5⅛	5⅛	— ¼
Brascade	300	$39⅝	39½	39½	
Brascan A	9400	$30	30	30	— ¼
Brunswick	500	$13¼	13¼	13¼	
C D					
CAE Ind	8354	$15	14¾	14⅞	
CDC Life	201	$13¼	13¼	13¼	
CB Pak	1150	$12½	12¼	12¼	— ¼
CB Pak.wt	250	240	240	240	

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	0.6485
Afrique franco	Franc CFA	0.002726
Allemagne-Ouest	Mark	0.4170
Antilles Angl.	Dollar	0.4897
Argentine	Peso	0.008207
Australie	Dollar	1.0768
Autriche	Schilling	0.05958
Bahamas	Dollar	1.3229
Belgique	Franc	0.02084
Bermudes	Dollar	1.3196
Brésil	N.Cruzeiro	.000445
Chili	Escudo	.01036
Colombie	Peso	.01168
Danemark	Couronne	0.1169
Espagne	Peseta	0.007567
États-Unis	Dollar	1.3196
Finlande	Mark	0.2001
France	Franc	0.1363
Grèce	Drachme	0.01025
Haiti	Gourde	0.2639
Hollande	Florin	0.3696
Hong Kong	Dollar	0.1689
Inde	Roupie	0.1057
Israël	Sheqels	0.002041
Italie	Lire	0.000680
Jamaïque	Dollar	0.3105
Japon	Yen	0.005228
Liban	Livre	0.1495
Maroc	Dirham	0.1442
Mexique	Peso	0.005813
Nicaragua	Cordoba	0.1320
Norvège	Couronne	0.1444
Nouv.-Zélande	Dollar	0.6255
Pakistan	Roupie	0.08700
Pérou	Sol	0.000251
Philippines	Peso	0.06651
Portugal	Escudo	0.007762
Royaume-Uni	Sterling	1.5212
Suède	Couronne	0.1462
Suisse	Franc	0.5030
Tchécoslovaquie	Couronne	0.1926
Turquie	Livre	0.003047
URSS	Rouble	1.5161
Venezuela	Bolivar	0.1064
Tunisie	Dinar	1.5472

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CIL	1000	$24¾	24¾	24¾	
Cad Fw a	100	$8⅞	8⅞	8⅞	
Cmbdp	1100	$16¼	16¼	16¼	— ¼
CDC 1980	3400	$15⅝	15¼	15⅜	+ ⅛
C Trst Wt	500	$38	38	38	+ 1¼
C Imp Bk	1537	$29½	28⅞	28⅞	— ⅜
CIBq 2.05	200	$25¾	25¾	25¾	
CIBQ 3.562	2200	$28⅝	28¾	28⅞	
CIBq wt	400	420	420	420	—10
CP Ltee	7001	$49½	49	49⅛	— ⅜
Cdn Tire	700	$12⅜	12½	12⅜	+ ⅜
fC Tire A	5823	$9⅜	9⅛	9⅜	
fC Utilit A	636	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
C Util Prk	500	$28¼	28¼	28¼	— ⅜
C Util prL	250	$29½	29½	29½	— ⅜
C.Util SrH	4700	$23	22¾	22¾	— ½
C Util wts	265	265	265	265	—4
C Util wtb	2250	265	260	260	—6
fCmnac.A	1900	$8¾	8	8¾	+ ⅜
Carena	1800	$28	27½	28	+ 3½
Carl Ok	900	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Cascades	4970	$9	8¾	8¾	— ¼
Celanese	100	$6¼	6¼	6¼	
Charan	2000	325	310	310	+ 20
Charan.wt	3250	80	75	80	+ 15
fChateau	700	$14⅛	13⅞	14	
Circo Crft	4680	$7	7	7	
CimL PrE	213	$11¼	11¼	11¼	
Cominco	1700	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
ComSat	1025	350	350	350	
Cmp Inv	700	260	260	260	—5
Comterm	4400	101	100	100	
Comt.rt	88595	3	2	3	
C Bath A	7850	$16⅜	16¼	16⅜	+ ¼
C Bath B	z4	$16	16	16	
Cons Gas	700	$19¾	19¾	19¾	
Caseko Rs	2000	278	270	272	—6
fCrain RL	600	$15⅝	15⅜	15⅝	+ ⅛
Daon Dvlp	12350	237	230	235	—2
Datagram	6383	210	190	205	+5
Denison.A	400	$15¾	15¾	15⅝	+ ⅛
fDenisonB	600	$14½	14½	14½	+ ⅛
Denism9.75	700	$26½	26¼	26¼	+ ⅜
Dofasco A	9600	$24½	24¼	24¼	— ¼
Dofasc Wt	420	$27½	27⅜	27⅜	— ⅛
Domco Lte	100	$10¾	10¾	10⅜	— ¼
Dome Cda	610	$5⅝	5⅝	5⅝	
Dome Mns	6600	$8⅞	8⅝	8⅝	— ¼
Dme.M.wt	500	150	150	150	—1
Dome Pet	3400	219	216	216	—2
Domtex	9842	$12⅜	12½	12½	
Domtar	895	$33¾	33½	33¾	— ⅛
Donohue	1670	$15½	15⅜	15⅜	
DuPont A	1400	$16¾	16½	16½	—1¼
fDylex Ltd	900	$28½	28½	28½	— ¼
E F					
Echo Bay	1700	$10¾	10⅝	10¾	
Entrep CP	6403	$24½	23¾	23¾	— ⅜
FCA Inter	1220	$17½	17⅜	17½	
FalLtee	z15	$80	80	80	— ¾
G H					
GBC Ltd	5000	140	140	140	+ 2
GBC 2.625	300	$24¾	24¾	24¾	
Gaz Metr	31915	$8⅛	8	8	
Gen Matrs	100	$100	100	100	—1
Genstar	1116	$26⅜	26¼	26⅜	
Genst.2.E	1000	$25½	25	25½	+ ¼
Gldc.A	23900	$5½	5⅜	5⅜	
Gldcrp.Wt	8600	97	92	95	—2
Goodfellw	2700	370	350	370	+ 15
Grmo Lee	5000	43	43	43	+ 8
Gr.T.GTC	3000	$6½	6¼	6¼	
Guard. T.	200	$10	10	10	
Guard prB	200	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Gulf Can	100860	$14⅞	14⅜	14⅜	— ⅜
Hartco	2425	460	450	450	+ 10
Hawker	900	$17	16¾	16¾	— ½
Hees.Int	1100	$22	21¾	21¾	— ¼
Hees.wt	2250	$5¾	5⅜	5⅜	— ⅜
Helix.Circ	215	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
HelxWt	1500	460	440	460	+ 20
Hir Walkr	7651	$24⅜	24¼	24⅜	
H Wlkr D	747	$24¼	24	24	— ¼
Y Wlkr E	1700	$29⅛	29	29	— ¼
Y Wlkr f	2300	$28⅜	28¼	28⅜	
H.Wlkwt88	655	240	235	240	—5
H Bay Co	700	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
Husky Oil	950	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Husky 13	1200	$46½	45¼	45¼	—1⅜
I J					
Imasco ltd	8813	$46¾	46	46	— ⅞
Imp Oil A	20238	$42⅜	42	42¼	— ⅜
Imp Oil B	z11	$42¼	42¼	42¼	+ ¼
Inco Ltd	5000	$15⅜	15½	15½	— ¼
Inco Wts	1200	205	195	195	—25
Innopac	1200	$11	10⅞	11	+ ⅛
UBM	32	$157½	157½	157½	—1¼
Inter Pipe	850	$34¼	34	34	— ⅜
Int Rock	1000	30	30	30	
Inverness	3600	$5¼	5	5¼	+ ⅛
Invern8.75	200	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Ivaco A	1900	$15¾	15¼	15⅜	+ ⅛
Ivaco E p	500	$26½	26½	26½	+ ¼
Ivaco F p	1400	$26¼	26	26¼	
K L					
Labatt	550	$22⅛	22	22	
Laidlaw A	200	$20	20	20	+ 1¾
Loblaw	2000	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅛
Louvem	1700	150	150	150	—5
Louv.p	2700	315	305	310	—5
LouvmWt3	1300	30	30	30	
M N					
MICC Inv	100	270	270	270	—5
Mclean X	200	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
McM Bldl	1484	$25½	25½	25½	— ¼
Mntoba wt	3500	140	136	136	—7
C Marconi	10800	$18⅞	18⅜	18⅜	— ⅜
fMarlt Tel	1467	$43	42½	42¾	— ⅜
Mrt Tel A	100	$7¼	7¼	7¼	— ½
Mrt pr B	200	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Mass Fer	z50	345	345	345	—10
Mcintyre	200	$35¾	35¾	35¾	+ ⅝
McNeil M	200	255	255	255	—5
Merland a	100	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅜
Mtn Lac	153	$25½	25½	25½	+ ⅜
Mitel Corp	800	$8	7½	8	+ ¼
fMolson A	1700	$16¼	16⅛	16¼	— ¼
Molson B	560	$16	16	16	— ¼
fMonenc a	4765	$8⅞	8¾	8¾	+ ⅛
Moore	872	$60⅛	60	60	— ⅜
fMorgn T	750	265	265	265	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Muscocho	4000	210	205	210	
Musco pr	245	$9½	9½	9½	— ⅛
Nabisco L	600	$24	23⅞	23⅞	— ⅜
NB Tel	806	$15⅞	15¾	15¾	— ⅛
NfldL 5¼	1000	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
NfldT 13.5	200	$24⅛	24⅛	24⅛	— ¼
Noranda	2741	$17⅜	17¼	17¼	
Noran pA	50	$100½	100½	100½	+ ½
Norcen.En	373	$15½	15½	15½	
fNoreNv	2421	$13¾	13⅜	13⅜	— ¼
Nor Tel	69998	$44¼	41½	42⅛	—2⅛
fNova Alt	6835	$7⅛	7	7	— ⅛
Nova 612	1100	$21½	21½	21½	
Nova 15	400	$30½	30¼	30½	+ ⅛
Nova 12	1000	$33	33	33	
O P					
Oak Pr B	300	$26½	26½	26½	
Oak Wt	200	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ¼
fOsha A	200	$23	23	23	
Pancdn Pf	900	$28⅜	28¼	28¼	— ¼
Perkins.P	4500	430	400	420	+ 25
Pet Sun	5400	195	180	195	—5
Placer Dv	1903	$21¾	21⅜	21⅜	— ⅛
PlacerDwt	2300	365	350	350	—30
fPowr Cr	20990	$28½	28¼	28¼	+ ⅛
Power Fin	175	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅛
Prooptic	1500	205	200	200	—10
Provigo	1523	$16⅛	16¼	16⅛	— ¼
Q R					
Que Tel	1524	$33⅞	33½	33½	
Quebecor	1300	$24	23¾	23¾	— ⅛
Reed Sten	2000	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
fReitmn A	7900	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Rio Algom	2000	$20	20	20	
RogersC A	400	$6⅜	6⅜	6⅜	
fRog b	154600	$7⅛	7	7	
fRolind A	100	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
Ro—na.pr.1	800	$10½	10½	10½	
Ro—na.pr.2	1100	$10½	10⅜	10⅜	
Ry Trco A	1000	$17½	17½	17½	
S T					
fSI CemA	915	$22⅞	22½	22⅞	+ ⅜
Sceptre	300	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Scot Paper	368	$14¾	14½	14¾	+ ½
Seagram	4838	$51⅜	50¾	50⅞	— ⅜
Sears Can	100	$7½	7½	7½	
fSelkirk A	5250	$19¼	19⅛	19⅛	— ⅜
Sensormat	1500	250	245	245	—5
Shell Can	1400	$22¾	22½	22⅝	
SEEvld'or	413	220	215	220	—10
Southam	z10	$53	53	53	
fSpar Aer	200	$24	24	24	— ⅛
fSteinb A	1500	$26¼	26	26¼	+ ⅜
Stelco A	4372	$20¾	20⅜	20¾	
Stelco Wts	600	330	330	330	—5
Stel 1.94	450	$23¼	23¼	23¼	— ½
Sullvn.Min	1200	315	315	315	
Teck A	500	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
fTeck B	100	$10½	10½	10½	
fTele—Cap	24051	460	410	450	+ 45
TbecWt	z406	80	80	80	
Thomsn A	1000	$49¾	49¼	49¼	— ¾
TIE teleco	500	$10⅛	10	10	
Tor Dm Bk	22470	$18¼	17⅜	17⅜	— ¾
Total Pete	200	$12	12	12	+ ⅛
TAIRs.prC	400	$25⅜	25⅜	25⅜	
TrAlta A	1050	$24	23⅜	23⅜	— ½
TrAlta wt	200	315	315	315	—25
TrAlta Pq	100	$29	29	29	—1
TrCan Pl	5678	$21⅞	21¾	21¾	— ⅛
TrCan 2.8	200	$32¼	32¼	32¼	— ¾
TrCan 5.0	300	$50¾	50¾	50¾	+ ¼
Trilon Fin	2275	$30⅞	30¾	30¾	— ⅛
Trilon.f.wt	600	$5¾	5¾	5¾	— ⅜
Trimac	1000	415	415	415	+ 15
fTrizec A	500	$23	23	23	— ⅜
Trust Gen	250	$21⅛	21⅛	21⅛	
fTurbo Rs	6000	29	29	29	+ 3
U V					
fUAP InA	11430	$19¼	18½	19	
UAP Wt	500	$12	12	12	—1
UnigespA	2570	$5½	490	5½	
Union.e	11910	$12¼	12⅛	12⅛	— ¼
Velcro Ind	z50	$50⅛	50⅛	50⅛	+ 3⅛
fVersa.ClA	500	$5¾	5¾	5¾	— ¼
W X					
Walwyn	500	260	250	250	—10
Wargton	4400	73	71	71	—1
Wcst Trn	3624	$15⅛	15	15	
Westm 2.12	500	$27¼	27¼	27¼	
Woodward	8600	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
WorldEq.A	500	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Xerox Cn	100	$18	18	18	— ¼
Xerox wt	2000	280	280	280	

Junior Mines Oils

Abitibi As	500	22	22	22	
Amberast	2500	70	70	70	—15
Bakertalc	500	56	56	56	—1
Barexor	16800	59	57	58	+ 2
Bateman	22600	17	16	16	—2
Belchasse	6000	43	43	43	—7
Boralex.A	2843	75	75	75	
brosnan	1000	34	34	34	+ 6
Bruneau	1500	25	23	25	
C Imp.wt	10000	6	6	6	
D'Or Val	8000	115	110	110	—5
Dumagmi	350	415	400	415	
Gold Tigr	1500	80	80	80	—5
Lynx Exp	3200	53	50	50	—2
Mid Canad	2600	20	20	20	
OrmicoEx	1000	15	15	15	+ 2
Queenstn	2700	130	130	130	+ 5
Rouyn.Rs	3000	105	95	105	+ 5
Stabell Rs	1000	51	51	51	+ 1
Talisman	10000	21	21	21	+ ½
W Q Mnes	2000	80	76	80	+ 5
Wrightbr	1800	60	60	60	
Yorbeau	15000	80	80	80	
Yorbeau.w	500	10	10	10	—2

Total market: 1,435,228

Traded in US Funds

Chrys	7500	$30⅜	30	30	— ½

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	3150	6.06	5.98	6.00
Grdn gld	10	301.00	301.00	301.00

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low	High	Settle Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000		bd.ft.; US$—1,000bd.ft.				
237.10	198.00 JA	217.60	217.20	218.60		54
235.50	211.60 MR	227.20	227.00	228.30		7
243.00	222.50 MY			237.70		0
248.40	235.50 JY			240.10		0

Estimate Sales:.....6.....
Total open interest: ...61

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Alcan	Fb	30 p		15	25	35
Alcan	Fb	40 p	$3⅜	$3⅞	$3	190
Alcan	My	32½p	50	70	45	308
Alcan	My	35 p	125	150	110	319
Alcan	My	37½p	$2¼	$2	$2¼	5
Alcan	Ag	32½	$6	$6¼		
Alcan	Ag	32½p	85	110	85	13
Alcan	Ag	35 p	160	185	155	41
Alcan	Ag	37½	$3	$3¼	$3½	30
Alcan	Ag	37½p	$2½	$2¾	$2⅜	1
Alcan	Ag	40 p	$4	$4¼	$4	12
Alt Enr	Mr	17½	$2¼	$2⅜	$3⅜	55
Alt Enr	Mr	17½p			10	
Alt Enr	Mr	22½p	$2¾	$3½	$2⅜	25
Alt Enr	Mr	25			10	20
Alt Enr	Mr	25 p	$5¼	$5⅜		
Alt Enr	Jn	17½	$2⅜	$3		
Alt Enr	Jn	17½p	15	30		
Alt Enr	Jn	20	105	125	135	200
Alt Enr	Jn	20 p	95	115	70	5
Alt Enr	Jn	22½	30	50	50	109
Alt Enr	Jn	25	5	20	15	49
Alt Enr	Jn	25 p	$5⅜	$5¾		
Alt Enr	Sp	17½	$3	$3⅜		
Alt Enr	Sp	17½p	30	45		
Alt Enr	Sp	20	150	175		
Alt Enr	Sp	20 p	100	120		
Alt Enr	Sp	22½	60	80		
Alt Enr	Sp	22½p	$2⅞	$3¼		
Asama	Ja	7½p	5	20		
Asama	Ja	10	1	15	20	926
Asama	Ja	10 p	100	120	125	460
Asama	Ja	12½	1	5	5	1387
Asama	Ja	15		3	1	636
Asama	Ja	15 p	$5⅞	$6¼	$4⅛	5
Asama	Ap	7½	160	185	$2⅜	82
Asama	Ap	7½p	10	25		
Asama	Ap	10 p	130	145	155	370
Asama	Ap	12½	5	25	30	252
Asama	Ap	12½p	$3½	$3¾	$3¾	75
Asama	Ap	15 p	$5⅞	$6¼	$6	
Asama	Jy	7½p	25	50		
Asama	Jy	10 p	145	160	135	177
Asama	Jy	12½	15	35	25	109
Asama	Jy	12½p	$3⅜	$3⅞	$3⅞	25
BC Tel	Ja	17½	$4⅛	$4½	$3¾	
BC Tel	Ja	17½p			10	
BC Tel	Ja	20 p			10	15
BC Tel	Ja	22½			10	10
BC Tel	Ja	22½p	55	75	50	
BC Tel	Ap	17½	$4¼	$4⅝		
BC Tel	Ap	17½p			10	
BC Tel	Ap	20	195	$2½	185	105
BC Tel	Ap	20 p	5	15		
BC Tel	Ap	22½	25	35	30	135
BC Tel	Ap	22½p	80	105		
BC Tel	Jy	17½	$4¼	$4⅝		
BC Tel	Jy	17½p			10	
BC Tel	Jy	20	105	125	$2¼	140 1
BC Tel	Jy	20 p	5	25	30	18
BC Tel	Jy	22½	35	55	50	400
BC Tel	Jy	22½p	90	115	110	100
BCE	Fb	27½	$7⅛	$7½	$7⅛	20
BCE	Fb	27½p	1	10	10	20
BCE	Fb	30 p	5	15	10	241
BCE	Fb	37½	5	15	15	59
BCE	Fb	37½p	$2⅞	$3	$2⅛	29
BCE	My	30	$5⅛	$5½	$5½	40
BCE	My	30 p	5	20	30	5
BCE	My	37½p	$2	$3⅛	$2⅜	21
BCE	Ag	32½	$3¼	$3½	$3	215
BCE	Ag	32½p	50	75	65	50
BCE	Ag	35 p	130	155	110	85
BCE	Ag	37½	55	75	65	19
BCE	Ag	37½p	$2	$3⅜		
Bk NS	Mr	10		$2	$3⅛	$3⅞ 76
Bk NS	Mr	10 p	1	10	10	28
Bk NS	Mr	12½p	30	50	25	75
Bk NS	Mr	15 p	$2	$2¼		
Bk NS	Jn	10	$2½	$3¼	$3½	21
Bk NS	Jn	10 p	5	25		
Bk NS	Jn	12½	105	130	140	134
Bk NS	Jn	12½p	45	70	60	24
Bk NS	Jn	15 p	$2½	$2	$2¼	10
Bk NS	Sp	12½	135	160	175	7
Bk NS	Sp	12½p	50	75	50	10
Bk NS	Sp	15	35	55		
Bow Val	Ja	15 p	1	20		
Bow Val	Ja	17½	20	45	40	791
Bow Val	Ja	17½p	75	100	50	425
Bow Val	Ja	20		10	5	1857
Bow Val	Ja	20 p	$3

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Rythme plutôt lent

VANCOUVER (PC) — Les cours n'ont manifesté aucune tendance particulière, hier à la Bourse de Vancouver, où les transactions se sont suivies à un rythme plutôt lent.

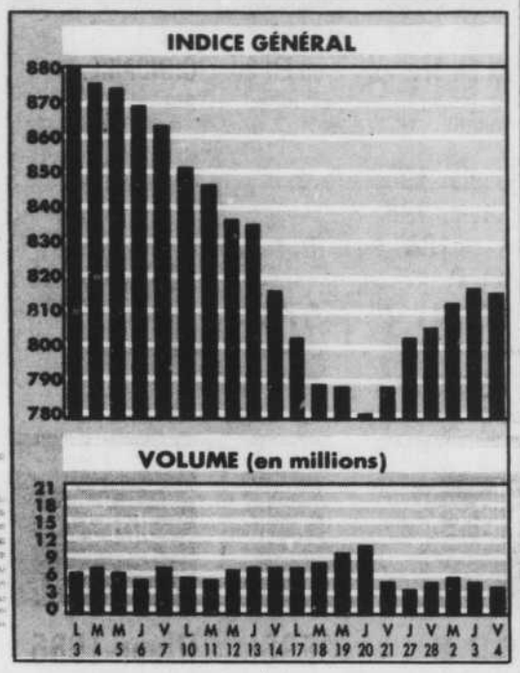
Le virement a été de 4,997,668 actions.

On a dénombré 133 valeurs en avance, 147 en recul et 395 sont demeurées sur leurs positions de la veille.

L'indice global du marché s'est situé à 820.87, après un gain de 4.86 points au regard de son niveau de clôture, jeudi.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
4,86	4,9	133
820,87		395
	0,8	147



A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aby inv b	5000	30	30	30	
Abitibi	1500	13	13	13	
Abuoil	1500	50	50	50	
Acacia	8000	8	8	8	
Acadm	3500	35	30	34	
Accoph	7000	69	69	69	
Acorn	7000	16	15	16	+1
Ad dm	3500	105	103	103	+3
Adams	4000	63	63	63	—3
Adapt tc	1500	120	120	120	
Adnarn	47000	20	20	20	
Adriatc	3500	36	36	36	
Aegis rs	4000	26	26	26	
Aerolift	13800	40	31	40	+10
Agio	5500	10	10	10	
Ajay res	1500	3	3	3	
Alaska	z100	95	95	95	
Alta Egy	500	$19½	19½	19½	
Alice Lk	2000	27	27	27	—1
All Star	9167	25	25	25	
Amazn	4000	28	27	27	—1
Ambrq	500	70	70	70	
Amble	8000	30	30	30	—10
Amer bd	15500	22	18	20	
Am mcr	2500	22	21	21	
Am Pyd	7000	80	75	80	
Amer tel	2700	255	255	255	+5
Amertx	5000	17	12	17	
Amhwk	6000	25	25	25	—3
Amir	2000	52	52	52	+2
Amstar	10000	32	23	32	+4
Andarx	3000	36	35	35	
Anglo	4000	59	55	58	+1
Anglo Bo	6000	81	80	80	—10
Angus rs	z420	34	24	24	—1
An arbr	2500	29	29	29	+4
Apex	1500	25	25	25	
Arbor	5500	41	37	37	—6
Artc Red	4000	22	22	22	—3
Argnta	3000	16	16	16	
Argyle	1000	20	20	20	
Arcana	30000	21	20	21	+1
Arivac	4000	210	208	210	+3
Artilry	6500	7	7	7	
Asitka	18000	52	45	50	—2
Augsts	7000	18	18	18	
Avinch	5500	55	55	55	
Avalon	25000	34	32	34	+4
Avance	2500	9	9	9	
Avino	2600	130	130	130	
Awsom	4000	28	28	28	—2
Axiom	1000	36	36	36	
Azora	5500	27	24	24	—1
Ba res	z10	17	17	17	
BC res	7640	257	251	255	—2
BC Tel	2000	$21¾	21¾	21¾	
Baden	1000	22	22	22	
Baha res	20500	47	43	45	—4
Bahma	500	16	16	16	
Baker	200	195	195	195	—5
Banco rs	39000	75	70	72	—4
Bnk BC	1200	$6⅜	6¼	6⅜	
Bar	3200	68	67	68	
Baroau	7500	36	35	35	—1
Barngt	6500	83	80	83	+3
Bay ann	3500	20	20	20	
Beaver	3500	50	50	50	
Bevrhd	500	70	70	70	
Belair	1700	20	20	20	+2
Bellevu	15000	12	10	12	
Belmnt	1200	70	70	70	
Bimorl	2000	90	90	90	—5
Berg	2500	29	29	29	
Bern res	500	95	95	95	
Best res	3000	40	39	39	—1
Bighrn	1000	10	10	10	
Bgs mnr	2000	30	30	30	
Bishop	500	110	110	110	
Bitec dvl	2800	150	150	150	
Black hll	1000	90	90	90	
Blac mrl	2000	15	15	15	
Blac sw	57000	50	42	50	+5
Blk thdr	4100	27	27	27	
BED	5500	10	10	10	
Boise cr	2000	30	30	30	
Bouldr	2500	11	11	11	
Bowes w	10000	1	1	1	
Bpl res	2800	125	124	124	—1
Brace	5000	30	30	30	
Brkwtr	5200	$5⅛	5	5	— ¼
Brnwst	2500	6	6	6	
Brigde	1500	46	46	46	—4
Brit pac	1000	20	20	20	
Brx min	7500	8	8	8	
Bullet en	5000	30	30	30	+4
Butler	7500	50	48	50	+2

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C T Exp	15066	45	43	44	+1
Caldnia	4100	27	25	25	
Calif slv	1000	390	390	390	—10
Callex	24300	185	175	185	+10
Calpine	3000	23	23	23	—1
Calyps	z100	10	10	10	
Canmx	3 00	67	60	67	+2
Canfic	4000	12	12	12	
Canova	10800	135	128	132	+2
Cnreo	2000	33	33	33	
Capella	2000	20	20	20	
Capilno	4700	82	80	80	—1
Carnes	5000	53	53	53	
Carero	1000	80	80	80	
Cascda	9900	49	48	48	+5
Casia pt	45500	48	45	47	+1
Caulfld	2500	16	16	16	+1
Cdn arct	z10	35	35	35	
C Brnco	9000	30	30	30	+3
Cdn ferit	2500	27	27	27	
Cdn pwn	11500	69	67	67	
Cdn untd	1000	65	65	65	
Celtic rs	10500	42	40	42	+2
Cntnl	2000	55	5	5	
C crude	1000	16	16	16	
Chmpn	5000	14	14	14	—2
Chanel	z125	17	17	17	
Chariot	700	31	31	31	
Chckmt	2500	60	56	56	—4
Chcmt w	10000	11	11	11	
Charri	z500	42	30	30	
Cheyen	z250	33	33	33	
Chrchll	1000	10	10	10	
Clear	4500	15	13	13	
Clearpt	3000	85	67	85	
Cline	4000	16	16	16	+1
Cst rang	8000	105	90	100	
Colby	1500	107	107	107	
Cold Lk	900	19	19	19	+1
Collins	1000	16	16	16	—2
Colony	2900	160	156	156	
Compu	1500	125	125	125	
C ascot	1147	22	22	22	
C ascot p	900	290	290	290	
C barler	z20	65	65	65	
C barir r	44800	2	1	1	—2
Cns cma	750	62	62	62	+2
C Cinola	2000	250	245	245	—5
C Five St	21800	65	61	65	
C norex	175	180	180	180	
Cons pay	z100	70	70	70	
C Reactr	6000	21	20	21	+6
C S Butte	625	12	12	12	—5
Cons slv	500	67	67	67	
Conscot	5000	16	16	16	
Consort	13000	20	20	20	
Contct	58700	85	79	80	—2
Con Sv	500	75	75	75	
Control	5000	15	15	15	+1
Cop Lak	5900	70	70	70	+5
Coralta	1000	18	18	18	—2
Corin	10000	38	38	38	
Corin w	5000	4	4	4	
Cornad	9000	48	45	48	+3
Corprte	2000	5	5	5	
Cosmos	4000	25	25	25	+3
Cous crk	10900	65	57	57	—3
Cream	6500	29	26	29	
Crescnt	1000	15	15	15	—2
Cruiser	500	55	55	55	+3
Crystal	5500	50	45	50	+4
Cube	2500	47	47	47	
Currie	1000	58	58	58	
Custom	500	15	15	15	
Cutlass	1000	160	160	160	
Cyrano	5500	91	90	90	—1
Dk pl wt	1500	2	2	2	
Dor val	6600	115	110	110	—5
Dafrey	500	16	16	16	
Dalls e h	2000	155	150	150	
Dankoe	1000	18	18	18	
Dawsn	500	110	110	110	
De baca	19000	54	50	52	+4
Decker	9000	60	55	60	
Deex res	z100	7	7	7	
Del nort	800	15	15	15	
Denar	2000	26	26	26	
DPP	1500	33	33	33	
Dplmat	1500	70	70	70	
Divrsfd	1500	50	50	50	
Dolphin	22000	47	47	47	—1
Draw rs	100	130	130	130	
Drc res	3000	47	45	47	
Du wel	3500	30	30	30	—2
Du wel w	4000	1	1	1	
Dual res	2200	221	220	220	
Duncan	36000	55	50	53	—2
Dusty M	6500	110	105	106	—4
Dnamc	500	41	41	41	+1

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle R	1000	13	13	13	—2
Egemt	6000	23	23	23	
El cmin	1500	24	24	24	
El dordo	315700	284	256	276	+13
E paras	1000	25	25	25	
Electra	500	40	40	40	
Emerlk	4500	125	123	123	—2
Endrnc	2000	20	20	20	
Energx	33000	49	43	47	+2
Enrx w a	2000	10	10	10	+1
Enfield	9500	68	66	67	—1
Epoch	500	50	50	50	
Equine	1000	19	19	19	
Ericsn	1200	300	300	300	—40
Essex	5000	22	22	22	
Eureka	1000	70	70	70	
Euro pet	1000	185	175	185	
Euro am	9875	75	72	72	+2
Eurmin	2000	70	70	70	
Evrest	45500	76	72	75	
Explre	1000	12	12	12	
Extotal	5100	74	70	74	+6
Frst dvn	4000	49	49	49	
Frst wst	5000	75	60	75	
Fleck	3500	25	25	25	
Flow res	19400	16	14	14	—2
Folkstn	1000	50	50	50	
Force	500	90	90	90	—2
Frt knox	68000	45	35	35	—4
Forum	2000	14	14	14	
Freeprt	1000	50	50	50	
Freewy	4000	30	30	30	
Frbishr	z100	20	20	20	
Ftm inc	2000	13	13	13	
Fury	2000	75	75	75	—5
Futurtk	1000	43	43	43	+3

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	2300	480	480	480	—10
Galc w c	5500	5	5	5	
Galc w d	4500	3	3	3	
Gallin	2000	15	15	15	
Gallt res	3500	46	46	46	
Gamin	1000	25	25	25	
Gator rs	12000	25	20	25	
Gazelle	1000	30	30	30	
Genex	1000	15	15	15	
Genove	5000	20	20	20	+3
Geo data	4000	30	30	30	
Geodm	200	175	175	175	
Geotec	2100	30	30	30	
Gerle	500	20	20	20	
Gnt pipr	2900	82	82	82	
Gnt Reef	z1	350	350	350	
Gladtr w	1500	1	1	1	
Glamis	1000	$5⅜	5⅜	5⅜	
Glf tech	24000	27	27	27	+2
Global	7500	13	11	11	—2
Glow res	6000	40	36	36	—4
Gold pnt	1000	65	60	65	+7
Gld seek	6500	11	10	11	+2
Gld star	1000	17	17	17	
Gold pan	4000	30	26	26	—5
Goldblt	2500	85	85	85	+2
Gldn crn	16000	65	65	65	—1
Gldn key	20100	145	130	130	—10
G knight	12200	255	255	255	+5
Gldn lion	6500	205	200	205	+5
Gld nws	500	28	28	28	—2
Gld nrth	z25	82	82	82	
Gldnsc	800	$5⅛	5⅛½	⅜⅛	— ½
Gld seal	5000	14	14	14	
Gldnbel	11800	86	83	85	+4
Goldra	3200	90	85	90	
Goldpc	2500	24	24	24	
Goldrh	30050	53	50	51	—1
Gldsil	500	90	90	90	
Goldstk	z100	55	55	55	
Gldstm	2000	65	65	65	+10
Goldwn	11000	45	40	40	—6
Goliath	600	$5½	5½	5½	— ¼
Good hp	11500	125	125	125	
Gossan	3500	6	6	6	
Grancp	9000	30	30	30	
G canyn	3000	20	19	20	+4
Grnde tk	500	52	52	52	+2
Grndv	1800	225	220	220	—5
Gravis	22000	27	25	25	
Grenwl	31000	79	70	70	—5
Grit res	1000	90	90	90	
Gt bear	14000	9	9	9	
Grt Pac	7000	79	75	79	+4
G w pete	5000	21	21	21	+6
Gulf intl	2000	29	29	29	
Gulf titn	5500	130	125	130	
Htr ind	100	340	340	340	
Hallmk	9000	48	42	42	—5
Hambr	9000	35	32	35	
Hardy	6500	33		33	+1
Hargor	1000	18	18	18	
Harlin	1000	50	50	50	
Hwksbl	2000	210	200	200	
Hemlo	1000	18	18	18	
Herdis	26500	35	31	32	+2
Heron	5354	34	33	33	
Hi cor	2000	31	31	31	
Hilnd Cr	4000	40	39	40	
Hihmk	23000	57	51	55	+5
Hilton rs	2000	110	110	110	+5
Homstd	6500	60	60	60	
Homstc	5000	20	16	16	
Horton	48800	43	30	30	—13
Hot res	1000	50	50	50	
Hudson	11000	19	15	19	
Hmbolt	13000	15	14	14	—2
Huntng	3000	30	27	30	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican	4000	67	65	67	+2
Impala	2000	15	15	15	+1
Imprial	5000	95	90	95	
Inca	100	250	250	250	
Infinite	1000	30	30	30	
Ingot res	25500	95	90	91	—1
Irecov	7400	120	115	115	
I ocean	500	50	50	50	
Intr dta	2540	125	116	125	+10
Intrlke	3200	105	100	105	
I camero	1000	115	115	115	
I chroke	6000	24	24	24	
Intl crna	5500	16	6	6	
I dmascs	4000	51	50	51	—7
I lonarc	3000	4	4	4	
I loco	1400	16	16	16	
Intl Pete	80600	300	295	295	
Intl phsr	15000	46	43	43	
Int phnx	4500	15	15	15	
I rhodes	22800	20	17	17	—1
Intl rylty	6000	27	27	27	
Ishasta	4000	15	15	15	
Intl fillx	2501	40	30	35	—5
Intl trbn	11000	68	64	68	+10
Intl vrtc	86750	310	276	310	+25
I wstwrd	2500	13	13	13	
Intl wldr	4000	19	16	19	
Invadr	33267	94	80	82	—5
Iona ind	500	28	28	28	—2
Island M	500	35	35	35	+3
Ivory oil	1500	21	21	21	
Jack crs	820	775	750	775	
Jaina	12000	32	32	32	+2
Javelin	1138	115	115	115	—7
Jetta res	8500	45	43	45	
Jewel	4000	9	9	9	
Jstce mn	17000	25	18	25	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaba	3000	30	30	30	
Kala exp	800	17	17	17	
Kaliber	1000	45	45	45	—9
Kamad	3000	32	31	32	—3
Kenar	4000	15	15	15	
Kettle	2500	110	105	105	—5
Kidd res	500	20	20	20	
Kilemb	2000	84	84	84	
Kinai	5000	10	10	10	
Kng slm	2500	265	264	265	+4
Klma Kln	100	120	120	120	
Knie	2220	18	18	18	
Lancstr	27500	113	110	113	+4
Lanscq	1800	35	35	35	—5
Lasir gd	2000	20	20	20	
Lathwl	8000	20	20	20	
Lear oil	51300	135	120	135	+10
Lev	3800	205	200	205	
Levngd	7000	55	55	55	—3
Levon	3900	270	265	265	
Lincoln	13500	105	95	95	—5
Litl bear	2000	29	27	29	—1
Lockwd	7350	40	40	40	
Lode res	11804	50	47	50	+2
Lodstr	11500	10	10	10	
Lodi mtl	2000	20	20	20	
Logo res	9500	55	50	50	—3
Lone str	8000	10	8	8	
Lngrch	5000	18	18	18	+3
Lorcan	3000	15	15	15	—5
Lost lak	3500	120	115	115	—5
Loyalst	7000	30	25	30	+5
Lcky stk	7500	22	20	22	+5

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mac am	1700	36	36	36	
Mactie	2583	13	13	13	—2
Mcmln e	7900	53	45	48	—2
Mageln	500	52	52	52	
Magic 3	1000	20	20	20	
Magna	1190	275	265	265	—5
Magns	1501	46	46	46	—1
Mhany	1000	69	68	69	—1
Maistic	1100	4	4	4	
Mairt	7000	73	68	73	+5
Mlartic	800	$13¼	13	13	
Malka	95100	121	110	115	+5
Mmoth	2000	8	8	8	
Mandr	500	30	30	30	
Manlg	2500	85	80	80	—11
March	z400	20	20	20	
Marnr	3000	25	25	25	
Martel	2000	18	18	18	3
Masive	5050	340	325	325	—25
Mvrick	900	33	33	33	+1
MVAYMC	⅛???	¼??	¼??	¼??	¼??
Media a	7500	90	88	88	—2
Megaln	25250	5	5	5	
Metoil	5000	33	33	33	
Metoil w	46000	4	3	3	
Michm	500	30	30	30	+5
Micron	2300	290	280	290	+10
Mid cda	900	20	20	20	
Midlnd	217000	80	58	68	+14
Migt wt a	2000	23	23	23	—4
Migent	4200	145	140	140	—5
Mindy	5000	71	70	70	+1
Minerx	12500	105	105	105	
Mneta	15000	16	15	15	
Mirm en	12500	22	20	22	
Mischf	1000	50	50	50	
Mistral	500	20	20	20	
Modulr	5500	25	25	25	
Moly mit	1010	6	6	6	
Mono	12000	12	10	10	—2
Mosprt	1000	210	210	210	+5
Mosato	1500	28	28	28	
Mt clvry	1000	50	50	50	
Multint	5000	30	30	30	
Mndee	10100	45	41	45	+5
Murgld	500	17	17	17	—2
Musto E	1550	300	295	300	
Nalos	17000	52	50	51	
NCA Mrl	200	220	220	220	—30
Ncn expl	10000	21	21	21	+3
Neptne	5000	20	20	20	
Neti tec	97200	$9¼	8⅜	9¼	
Nevcal	3000	14	13	14	
N alster	5000	18	18	18	
N arcdia	600	110	110	110	
New beg	16200	99	95	98	+3
N Cinch	5000	14	11	14	+3
New frn	500	72	72	72	—3
N Minex	1000	20	20	20	
New pen	z157	69	69	69	
Newfld	4500	90	85	90	+7
Newlin	5000	15	12	12	
Newtec	1200	55	55	55	—1
Ni Cal	2720	410	400	400	
N hawk	11500	400	395	395	—5
Nirvna	3500	16	16	16	
Nomad	3500	3	3	3	
Nor con	2000	45	45	45	—5
Normn	2000	44	44	44	
Norsat	2300	305	305	305	+5
Norsmt	2000	45	45	45	
Nortek	9000	38	38	38	—2
Na powr	1000	36	36	36	—4
Nth Sth	10000	50	50	50	+1
Nthair	1500	100	100	100	
NRD Mn	9285	50	48	50	+2
Nrg res	7000	22	17	22	
Nu start	15000	40	40	40	
Nunsco	4300	104	96	96	—10

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Op res	3000	45	45	45	
Omni	2500	30	28	28	+3
Orbex	1000	48	48	48	
Orsina r	z7500	2	2	2	
Orsina	1750	40	40	40	
Osec A	3000	36	36	36	
Ovrlord	1400	35	35	35	+5
P cypres	1000	12	12	12	
Paragn	2000	25	25	25	
Psdna	11500	$5⅞	5¼	5⅜	+ ⅜
Pngly	5000	8	8	8	
Permin	3000	40	40	40	—2
Perron	4000	54	51	54	—6
Ptrsfld	19000	131	122	130	
Petrocl	4000	20	20	20	
Petrom	5100	115	115	115	
Petrox	2800	35	35	35	
Pezaric	6000	265	255	265	+5
Phillp rs	5000	15	15	15	+1
Pinto	9400	340	325	340	+10
Piner mt	2000	70	70	70	
Pipestn	4300	70	67	67	
Plains	z330	49	48	48	
Player	13500	21	20	20	
Pluton	3000	16	16	16	
Pm ind	2000	45	42	42	—8
Polo res	2000	12	12	12	+2
Polaris	4600	35	35	35	
Poney	4000	17	15	17	
Prtavid	5000	45	45	45	
Pwrgm	2000	40	40	40	
Preferd	15000	145	140	140	+2
Presid	5500	60	55	55	
Primrs	11100	235	230	230	—5
Princtn	3000	150	150	150	—5
Propht	1000	22	22	22	

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quadx	5000	12	12	12	
Quants	2500	30	25	30	—2
Qued res	1300	30	30	30	+3
Quintel	6500	20	15	15	
Quinto	1000	35	35	35	
R c i res	1500	40	38	38	—2
Rabbit	2000	12	12	12	+3
Rado	9000	22	22	22	
Rainex	2500	35	35	35	
Ralegh	2500	32	30	32	+4
Ramm	13200	97	95	95	
Ramp	19500	16	15	15	
Ramrd	2000	14	14	14	
Rea gold	500	95	95	95	—5
Reako	5000	15	15	15	
Reba res	14050	160	155	155	—4
Rd erth a	500	45	45	45	
Reg res	28500	54	48	51	+1
Reguls	1000	25	25	25	+3
Renox	800	8	8	8	
Repadr	z400	21	21	21	
Retlaw	33200	264	263	264	
Rex silv	1000	60	60	60	
Rexplr	940	85	85	85	
Rhyolit	3500	55	50	55	+5
Richprt	900	190	190	190	+10
Ridcrst	2100	25	22	25	
Rmacn	5000	15	15	15	+3
Rio sier	6000	45	45	45	+5
Robert	11000	11	8	8	—5
Rocestr	1500	85	85	85	
Rcmstr	1200	150	140	150	
Rocrdg	5000	20	20	20	—3
Rocky	15500	44	41	41	
Rococc	1500	21	21	21	—2
Rococo r	10000	18	17	17	—1
Roddy rs	1000	38	38	38	
Rodeo	4800	15	15	15	—1
Romx	5000	18	17	17	—1
Roxwel	2500	19	18	19	
Rule	500	25	25	25	
Ruskin	3500	68	65	65	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sands M	200	100	100	100	
Santa S	2100	44	44	44	+8
Santna	500	4	4	4	+1
Saturn	8200	250	230	240	—5
Saxton	200	475	475	475	
Scheer	1000	46	46	46	—3
Seoray	5000	10	9	10	
Seastr	14000	20	19	19	—1
Shakwk	500	50	50	50	
Sharon	10500	30	29	30	
Shebnd	6000	13	13	13	—2
Sheen	2000	25	25	25	
Shndoh	500	44	44	44	+2
Sienna	3661	59	57	57	—4
Sierra	1000	9	9	9	
Sigma	3200	245	235	235	—15
Signl hil	8600	78	75	76	
Signet rs	21500	44	41	44	+4
Silvr cup	5000	24	24	24	—1
Slv hrt a	2500	190	185	185	—5
Silvr hill	5000	22	22	22	+2
S Prncss	4000	13	13	13	
Silver sc	1000	25	25	25	
Svr Tusk	10000	13	10	10	
Slvrdo

Les perspectives pour les ventes au détail n'apparaissent guère reluisantes

(PC et AFP) — Les ventes au détail connaîtront un certain ralentissement au Canada en 1985, estime l'économiste-conseil Leonard Kubas, directeur de Kubas Research Consultants.

Selon ses prévisions, l'ensemble des ventes au détail représenteront durant l'année $127 milliards au regard de $116.5 milliards en 1984.

Si l'on tient compte du facteur de l'inflation, ce total signifiera une progression de quatre %, alors que cette progression a été de 5.3 % en 1984.

Selon M. Kubas, l'industrie automobile continuera d'être un élément important de cette augmentation des ventes au détail. Il prévoit en effet que les ventes de véhicules passeront de $37.1 millions en 1984 à $41.5 millions en 1985.

L'analyste note que la demande d'automobiles demeure forte parce qu'un nombre de plus en plus grand de femmes entrent sur le marché du travail et ont besoin de leurs véhicules; de plus, souligne-t-il, beaucoup de propriétaires d'automobiles doivent remplacer les véhicules qu'ils avaient achetés avant la récession de 1981-1982 et qui commencent à se faire vieux.

Les concessionnaires d'automobiles, les garages, les stations-service et les commerces connexes représentent un tiers de l'ensemble des ventes au détail.

Si les ventes au détail devraient connaître une progression moins rapide en 1985, ajoute encore M. Kubas, les affaires devraient tout de même demeurer meilleures qu'en 1981 et 1982; elles ne s'étaient améliorées que de 0.5 % durant 81 et elles avaient ralenti de 0.5 % durant 82.

M. Kubas signale par ailleurs que les magasins à rayons auront à affronter une forte compétition, particulièrement des chaînes de détaillants à produits exclusifs.

Aux USA

Les grandes chaînes américaines de détail ont quand à elles, annoncé jeudi des résultats de décembre en légère progression par rapport à décembre 1983, mais néanmoins inférieurs à ce qu'elles avaient prévu.

Les ventes de décembre, qui sont cruciales pour les chaînes de détail parce qu'elles représentent la moitié de leurs profits annuels, et un tiers de leur chiffre d'affaires, ont été pour la plupart des grandes chaînes sauvées par la ruée de fin d'année, lors des fêtes de Noël.

Seul K-Mart, la deuxième chaîne de distribution des États-Unis, a réalisé d'excellentes performances en décembre, avec une progression de 17.1 % de ses ventes, de $3.6 milliards US, durant les cinq semaines s'achevant le 26 décembre, par rapport à la même période de l'an dernier.

Sears Roebuck, premier détaillant américain, a annoncé une augmentation de ses ventes de 4.6 %, à $3.4 milliards US, et JC Penney, numéro trois américain, de 6.8 %, à $2.2 milliards US. Les ventes de Noël, a indiqué cette chaîne, ont été particulièrement bonnes pour les magnétoscopes, les appareils stéréo, et les équipements pour exercices de santé.

Les résultats des chaînes de détail ne seront connues qu'au mois de mars prochain, mais la plupart des analystes craignent qu'ils ne soient affectés par les importants rabais consentis en décembre.

INSCRIPTION POUR SEPTEMBRE 1985
Pensionnat — Externat
Garçons et Filles

Collège Bourget
RIGAUD

INSTITUTION PRIVÉE

dirigée par les Clercs de St-Viateur, construite à flanc de montagne, à environ 50 kilomètres de Montréal, près de l'autoroute transcanadienne.
Cours secondaire complet (avec ou sans latin).
Classes spéciales pour les élèves anglophones.
Animation, pastorale et sports privilégiés.
Patinoire avec glace artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc.
Transport organisé pour les fins de semaine.

POUR INSCRIPTION EN 1re, en 2e ou EN 3e SECONDAIRE.
Veuillez vous présenter au COLLÈGE pour les tests d'admission avant 9h30.

Le SAMEDI 12 janvier 1985 ou
Le SAMEDI 26 janvier 1985 ou
Le SAMEDI 16 mars 1985 ou
Pour renseignements en 1re, 2e et 3e secondaire, composez
(514) 451-5785
Pour renseignements en 4e et 5e secondaire, composez
(514) 451-4716
Après entente, des bourses d'études sont disponibles.

COURS DE
POLARITÉ
TECHNIQUE DU TOUCHER QUI A POUR OBJECTIF L'ÉQUILIBRE DE L'ÉNERGIE VITALE DU CORPS
Cours complet en 10 sessions de fin de semaine
DÉBUT DU COURS: 26-27 JANVIER 1985
PROFESSEUR: GASTON VÉRONNEAU
Dépliant gratuit sur demande
SOIRÉE D'INFORMATION GRATUITE
Mardi 22 janvier, 19h30
Centre St-Pierre, 1212 Panet, Montréal
RENSEIGNEMENTS: 514/523-9926
LE CORPS ÉVEILLÉ 4461 St-André, Montréal H2J 2Z5

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS
Compétence: Francine Gingras 844-3361

l'offrande musicale de pantonal
Centre d'études musicales
1475, ave Lajoie, Outremont
Vous êtes cordialement invités mercredi le 9 janvier à 20h à une CLASSE OUVERTE
1. de SENSIBILISATION à la MUSIQUE pour les tout-petits (5-8 ans)
2. d'INITIATION à la MUSIQUE pour les enfants et les adultes par a) le Chant choral b) la Guitare c) le Piano
3. de THÉORIE et d'EXPRESSION MUSICALE par l'Improvisation et l'Arrangement, pour ceux qui jouent déjà d'un instrument.
Une attention particulière est réservée à ceux qui, à tort, s'imaginent dépourvus d'un talent suffisant.
DÉBUT DES COURS: à compter du 14 janvier 1985 (permis d'enseignement: 719524)
273-1055

Collège André-Grasset
ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR — SESSION Hiver-1985

ARTS et LETTRES

520-904	HISTOIRE de l'art moderne	mercredi
604-301	ANGLAIS intermédiaire I	mardi
604-302	ANGLAIS intermédiaire II	lundi
604-906	ANGLAIS: Langue avancée, traduction	mercredi
607-101	ESPAGNOL élémentaire I	mardi
607-201	ESPAGNOL élémentaire II	mercredi
607-301	ESPAGNOL intermédiaire I	jeudi
607-401	ESPAGNOL: intermédiaire II	lundi
607-901	ESPAGNOL: Langue avancée I	mercredi
607-902	ESPAGNOL: Langue avancée II	mardi
601-302	FRANÇAIS: Roman	mardi
601-402	FRANÇAIS: Essai	jeudi
601-938	FRANÇAIS: Cinéma et littérature	mardi

INFORMATIQUE et MATHÉMATIQUES

420-918	INFORMATIQUE: Intr. au Langage Basic	mardi
420-919	INFORMATIQUE: Intr. au Langage Pascal	lundi
201-101	Compléments de MATHÉMATIQUES	lundi-merc.

SCIENCES HUMAINES

381-902	ANTHROPOLOGIE: Intr. à l'anth. sociale et culturelle	mercredi
320-216	GÉOGRAPHIE et tourisme	mercredi
330-971	HISTOIRE de la Russie et de l'URSS	jeudi
340-201	PHILOSOPHIE: L'homme et l'univers	mardi
340-401	PHILOSOPHIE: Ethique et politique	jeudi
385-951	POLITIQUE: Problèmes internationaux contemporains	mardi
350-102	PSYCHOLOGIE générale	lundi
370-352	SC. DE LA RELIGION: Racines psycho. de la croyance et de l'incroyance	mardi
387-972	SOCIOLOGIE des loisirs	mercredi

Début des cours: Semaine du 14 janvier
Renseignements, demande de prospectus, inscription:
Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal, Qué. H2M 1M3
Tél.: 381-4293

L'ALLEMAND?
pourquoi pas!
...venez l'apprendre à
L'INSTITUT - GOETHE
COURS DE LANGUE — tous les niveaux
SESSION D'HIVER
du 14 janvier au 25 avril 1985
INSCRIPTIONS: du 7 au 11 janvier 1985
RENSEIGNEMENTS: à Montréal — 514/866-6189
à Ottawa — 613/235-5124
GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL
Place Bonaventure, C.P. 428
Entrée LaGauchetière & Université
Montréal. P.Q. H5A 1B8

SERVICES ÉDUCATIFS
SESSION DE JANVIER: 14 JANVIER — 2 MARS (7 semaines)
INSCRIPTION DU 17 DÉCEMBRE AU 9 JANVIER
COURS DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE
Conversation pour tous les niveaux et rédaction administrative
En MATINÉE, APRÈS-MIDI, SOIRÉE ET LE SAMEDI 42 heures — 140 $ 84 heures — 280 $
INSCRIPTION ET TEST D'ÉVALUATION DU NIVEAU — 7, 8, 9 janvier — 12h00-14h00/16h00-18h00
L'ORDINATEUR
Introduction (micro-ordinateur & bureautique)
Basic I & II — comptabilité par ordinateur — traitement de textes — personnes du troisième âge
En APRÈS-MIDI et SOIRÉE (21 heures)
LANGUES DU MONDE
Grec-Espagnol-Allemand-Italien-Portugais
En APRÈS-MIDI et SOIRÉE — UNE OU DEUX FOIS PAR SEMAINE ET LE SAMEDI
42 heures — 140 $
DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT
De 5 à 14 ans SAMEDIS
— Ordinateurs pour tous les niveaux — Clubs de langue seconde (français et anglais) — Break dancing, ballet-jazz — Judo, karaté
NOUVEAU...
Artisanat, mécanique automobile, gestion de portefeuille, art de parler en public, rédaction créatrice, tricot.
VISA MasterCard
Ymca Centre-Ville
849-8393
1450, Stanley

COURS DE CONVERSATION
ANGLAISE ET FRANÇAISE
LA SESSION DÉBUTE LA SEMAINE DU 21 JANVIER 1985
jour — intensif
du lundi au vendredi 9h - 12h — 75$ (87 hres - 6 semaines)
soir
Lundi et mercredi 19h - 22h — 60$
ou mardi et jeudi (87 hres - 15 semaines)
Test de classement:
les 14 et 15 janvier de 9h00 à 12h00
de 18h00 à 21h00
En collaboration avec le Service de l'éducation des adultes de la C.E.C.M.
LANGUES DU MONDE
ESPAGNOL, GREC ET ITALIEN
jour de 9h - 12h — 110$ membre
125$ non membre
42 hres - 14 semaines
soir 18h30 - 21h30 — samedi 10h - 13h
Les cours débutent la semaine du 14 janvier et se terminent la semaine du 15 avril
Dates d'inscriptions:
du 3 au 12 janvier
du lundi au vendredi, de 9h à 21h
le samedi de 9h à 17h
Pour obtenir notre brochure ou de plus amples renseignements, téléphonez-nous au 277-3323
5550, avenue du Parc
MONTRÉAL (Québec)
H2V 4H1
Tél.: (514) 277-3323
Ymca Succursale Internationale

UNIVERSITE CONCORDIA
Centre de l'Éducation Permanente
École de Langues
Cours de langues
Anglais-Français
Janvier 1985
ANGLAIS
Intensif — Journée complète
du 14 janvier — 22 mars
lundi — jeudi
9h — 15h
vendredi, 9h — 13h
10 semaines — 240 heures — 1000$
Matinée
Général (conversation)
du 14 janvier — 20 mars
lundi et mercredi
10h — 12h
10 semaines — 40 heures — 125$
Soirée
Général (conversation)
du 14 janvier — 20 mars
lundi et mercredi
18h — 20h ou 20:15h — 22:15h
10 semaines — 40 heures — 125$
FRANÇAIS
Général — Matinée
du 15 janvier — 21 mars
mardi et jeudi
9h — 12h
10 semaines — 60 heures — 170$
Soirée
Général ou Écrit
du 15 janvier — 21 mars
mardi et jeudi
18h — 20h ou 20:15h — 22:15h
10 semaines — 40 heures — 125$
Français Commercial
du 15 janvier — 21 mars
mardi et jeudi
18h — 21h
10 semaines — 60 heures — 190$
SAMEDI
Anglais ou Français
du 19 janvier — 23 mars
10h — 14h
10 semaines — 40 heures — 125$
Inscription et test de classement:
anglais — 7 janvier 1985
français — 9 janvier 1985
Renseignements:
1822 boul. de Maisonneuve ouest — 879-8436

ÉDUCATION DES ADULTES
HIVER 85
SOIR JOUR CHEZ VOUS
Pour le recyclage, le perfectionnement, la curiosité, le plaisir...
DES COURS DES SERVICES
• Administration
• Informatique
• Secrétariat
• Sciences
• Sciences humaines
• Lettres
• ANGLAIS langue seconde (test de classement) plusieurs niveaux
• ESPAGNOL débutant, intermédiaire
• Aide pédagogique
• SESSION DE TECHNIQUES D'APPRENTISSAGE
• Bibliothèque
• Stationnement
• Librairie coopérative
• Cafétéria
• PROGRAMME DE RETOUR AUX ÉTUDES POUR LES FEMMES
• COURS PAR CORRESPONDANCE
• Formation sur mesure
• Horaire de jour et de soir
Téléphoner pour prendre rendez-vous avant le 10 janvier 1985.
je m'inscris!
PROSPECTUS DISPONIBLE
CEGEP DE ROSEMONT
ÉDUCATION DES ADULTES
6400, 16ème avenue
Montréal, Québec
376-6310
Droit d'admission: $15
Frais d'inscription:
• $30 premier cours
• $15 cours additionnel
Maximum: $60
(ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ)
Pièces requises: Bulletin, certificat de naissance.
Les étrangers: visa d'immigrant et équivalences d'études.

COLLÈGE VILLE-MARIE
École secondaire privée déclarée
D'INTÉRÊT PUBLIC
par le ministère de l'Éducation
EXAMEN D'ADMISSION
pour septembre 1985
Secondaire I
Garçons et filles
LE SAMEDI
19 janvier 1985
Coût de l'examen: 10 $
Les élèves doivent apporter le bulletin final de l'année dernière et le bulletin le plus récent de l'année en cours.
Nécessaire de s'y inscrire
Pour les autres degrés prendre rendez-vous après le 2e bulletin de l'année
2850, rue Sherbrooke Est
Station de métro Préfontaine
Montréal, Québec H2K 1H3
Tél.: 525-2516
Rendez-vous:
Mme F. Boyer

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Même si elle semble nécessaire, la réforme du système des prix subventionnés risque de mettre en colère les civils Égyptiens

LE CAIRE (AP) — Les récentes émeutes dans le delta du Nil viennent de mettre en lumière les problèmes gigantesques auxquels doit faire face le président Hosni Moubarak pour réformer le système de prix subventionnés, handicap majeur du développement économique.

Selon les responsables gouvernementaux, l'Egypte ne peut plus se permettre une politique, héritée de Nasser, où l'Etat consacre près de $2.8 milliards (US) par an au soutien des prix des matières de première nécessité telles que l'énergie et l'alimentation.

D'un autre côté, toucher au système de subventions risque de provoquer une agitation redoutable chez les 47 millions de civils, où le revenu moyen par tête et par an se situe aux alentours de $650. Moubarak s'est prononcé pour la tenue d'une conférence nationale, incluant les groupes d'opposition, pour examiner les moyens de réformer le système de subventions sans alourdir le fardeau des millions de pauvres Egyptiens.

La peur d'une agitation de la population civile s'est accrue après les manifestations du 30 septembre dans le centre industriel de Kafr el-Daouar de 250,000 habitants, à environ 25 kilomètres au sud-est d'Alexandrie.

Ces incidents sont sans commune mesure avec les émeutes de janvier 1977 qui avaient déferlé sur l'Egypte après l'annonce par le président Anouar el Sadate, d'une augmentation générale des prix. Mais ces récents troubles ont mis à jour les risques politiques encourus par Moubarak dans le cas d'une montée des prix ou d'une modification du système de subventions.

L'augmentation des retenues sur salaires, qui ont doublé les cotisations sociales de 1.5 à 3 pour cent, est intervenue simultanément avec l'augmentation des prix des cigarettes, fruits, pain de haute qualité et d'autres denrées. Les rumeurs d'une augmentation imminente du prix de l'essence étaient si répandues que certaines stations service commencèrent à limiter leurs ventes en spéculant sur un meilleur bénéfice. Il fallut un démenti du ministre du Pétrole Abdel-Hadi Kandil pour mettre un terme à la spéculation.

En dépit d'assurances répétées par les médias nationaux, annonçant "momentanément" le maintien des subventions, le ministre des Finances Salah Hamed a déclaré au Parlement le mois dernier que le système actuel de contrôle des prix "encourageait pas les producteurs à augmenter leur production" et nécessitait une réforme.

Certains accusent le système de subventions d'encourager le gaspillage. Avec un prix de l'essence de $0.25 le litre, la consommation intérieure a augmenté de 15 pour cent.

Le pain étant maintenu de longue date au prix dérisoire de $0.008, les éleveurs le donnent à leur bétail plutôt que de les nourrir avec du blé qui leur reviendrait plus cher.

Moubarak s'est déclaré à maintes reprises favorable à une politique visant à protéger les pauvres de l'augmentation des prix, tout en modulant le système afin que les plus favorisés apportent une contribution plus importante pour les produits de première nécessité. En clair, faire payer les centres urbains du Caire et d'Alexandrie qui ont bénéficié de la croissance économique résultant de la politique d'ouverture pratiquée par Sadate dans les années 70.

Malgré les risques politiques encourus, les diplomates occidentaux sont convaincus que Moubarak va mettre en route son plan de réforme du système des prix en raison de la menace qu'il fait peser sur l'économie nationale.

Les prix des cigarettes, de la farine et autres denrées, qui avaient été augmentés discrètement quelques semaines auparavant, n'ont pas été baissées. Par contre, les diminutions enregistrées pour les macaroni, l'huile et les blocages des prix de denrées fabriquées dans les usines gouvernementales ont, elles, bien été annoncées.

"Le gouvernement semble être en train de tester jusqu'où il peut aller", affirme un diplomate. "J'espère qu'il agira avec précautions, mais je vois mal Moubarak revenir sur sa décision".

BESOIN URGENT D'ANESTHÉSISTES

L'HÔPITAL JEFFERY HALE DE Québec a besoin urgent d'un anesthésiste.

S'adresser au:

Docteur Marcel Tremblay
Chef du département d'anesthésie-réanimation ou au directeur des services professionnels
Hôpital Jeffery Hale
1250, Chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1S 2M6
(418) 683-4471

Doyen
Faculté des humanités

L'Université Laurentienne sollicite des candidatures au poste de Doyen de la Faculté des humanités. La nomination entrera en vigueur le 1er juillet 1985 ou dès que possible après cette date. La personne choisie sera nommée pour cinq ans et son mandat pourra être renouvelé.

La Faculté offre des programmes de premier cycle et quelques programmes de deuxième cycle en Français, English, Langues modernes et Philosophie. Le Doyen assume également la responsabilité pédagogique des programmes en Humanité offerts aux trois universités fédérées à la Laurentienne, soit Huntington, Thorneloe et l'Université de Sudbury.

Les candidats doivent posséder de l'expérience dans l'enseignement, la recherche et l'administration.

L'Université Laurentienne dirige ses affaires en français et en anglais.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et des noms de trois répondants, doivent parvenir avant le 2 mars 1985 au:

Professeur A. Gilbert
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Université Laurentienne
Chemin du lac Ramsey, Sudbury (Ontario) P3E 2C6

Doyen
Faculté des écoles professionnelles

L'Université Laurentienne sollicite des candidatures au poste de Doyen de la Faculté des écoles professionnelles. La nomination entrera en vigueur le 1er juillet 1985 ou dès que possible après cette date. La personne choisie sera nommée pour cinq ans et son mandat pourra être renouvelé.

La Faculté offre des programmes de premier cycle et quelques programmes de deuxième cycle dans les écoles de Commerce et Administration, Sciences de l'éducation, Infirmières, Service social, Éducation physique et hygiène, Traducteurs et Interprètes, ainsi qu'un programme d'Administration des sports. La Faculté compte environ 90 professeurs à plein temps et 1500 étudiants à plein temps.

Les candidats doivent posséder de l'expérience dans l'enseignement, la recherche et l'administration.

L'Université Laurentienne dirige ses affaires en français et en anglais.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et des noms de trois répondants, doivent parvenir avant le 2 mars 1985 au:

Professeur A. Gilbert
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Université Laurentienne
Chemin du lac Ramsey, Sudbury (Ontario) P3E 2C6

UNIVERSITÉ LAVAL — Faculté des sciences sociales

PROFESSEUR
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

DESCRIPTION DU POSTE
Un poste de professeur dans les domaines suivants: Politique canadienne ou Administration publique canadienne.

CRITÈRES DE SÉLECTION
Être titulaire d'un doctorat. Pouvoir assurer des enseignements et un encadrement des étudiants au niveau des trois cycles, et être actif dans la recherche en politique canadienne ou administration publique canadienne.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL
Poste avec plan de carrière. Conditions de travail et traitement selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 1er JUILLET 1985

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre justifiant leur intérêt et compétence en politique canadienne ou administration publique canadienne. Chaque candidat doit demander à trois répondants de faire parvenir une lettre de recommandation. Le tout doit parvenir **au plus tard le 15 janvier 1985,** à l'adresse suivante:

M. Harry Qualman, directeur
Département de science politique
Faculté des sciences sociales
Université Laval, Québec G1K 7P4

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

UNIVERSITÉ YORK

COLLÈGE GLENDON
Département de Mathématiques

Mise en concours de deux postes de professeur adjoint ou agrégé dans le Département de mathématiques tout nouvellement créé à Glendon. Ces postes comporteront initialement des contrats d'une durée d'au moins un an avec possibilité de renouvellement sous réserve de disponibilités budgétaires. Entrée en fonction le 1er juillet 1985.

Conditions requises: 1) être titulaire d'un doctorat en mathématiques de préférence avec spécialisation en analyse ou en algèbre (mais les autres domaines de spécialisation seront aussi pris en considération). 2) être capable d'enseigner à la fois en anglais et en français.

Devoirs: Outre l'enseignement et la recherche, les deux personnes sélectionnées devront participer aux travaux d'administration du Département et de mise en place du nouveau programme.

Envoyer curriculum vitae et trois lettres de référence au Professeur J.C. Bouhénic, Département de Mathématiques, Glendon College, York University, 2275 Bayview Avenue, Toronto, M4N 3M6.

Date de clôture du concours: le 15 février 1985.

La disponibilité de ces postes reste soumise à une approbation finale et à des considérations d'ordre budgétaire. Conformément aux exigences relative à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

LA VILLE DE PINCOURT
RECHERCHE UN(E)
TRÉSORIER(E)

DESCRIPTION SOMMAIRE
Sous l'autorité du directeur général le trésorier est responsable de toutes les activités financières de la ville. Il voit à la préparation des états financiers et s'assure de la gestion des actifs incluant la gestion des fonds disponibles, conformément aux dispositions prévues dans la Loi sur les cités et villes. Il voit de plus à l'élaboration des politiques de gestion des ressources humaines et veille à leur application de même qu'à l'application de la convention collective.

QUALIFICATIONS REQUISES
— Formation universitaire en administration
— Minimum de sept (7) ans d'expérience pertinente, dont trois (3) ans dans le domaine municipal
— Membre d'une corporation professionnelle de comptables

RÉMUNÉRATION
Plan complet davantages sociaux et salaire selon les conditions de travail des employés cadres de la ville.

Toute personne qualifiée et intéressée à ce poste doit faire parvenir sa demande par écrit, accompagnée de son curriculum vitae, avant le 11 janvier 1985 au

Directeur général
Ville de Pincourt
919, chemin Duhamel
Pincourt, (Québec) J7V 4G8

Université de Montréal
Faculté de droit

3 postes de professeurs à plein temps

La Faculté de droit est à la recherche de trois candidats intéressés à être professeur-adjoint.

Fonctions
Enseignement et recherche en droit.

Ont été identifiés comme secteurs de recrutement actuellement prioritaires: le droit civil, y compris la procédure civile, et le droit commercial, y compris le droit fiscal. Les candidats recherchés pourront être appelés à assumer des enseignements et à faire de la recherche dans d'autres secteurs du droit.

Exigences
Diplôme de 2e ou de 3e cycle en droit.

Sont également considérés les candidats faisant état d'une expérience jugée pertinente.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er juin 1985.

Date de la clôture des candidatures
Le 25 janvier 1985.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. François Chevrette
Doyen
Faculté de droit
Université de Montréal
C.P. 6201, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T1

Coordonnateur des services aux clients (Producteur audio-visuel)
$18,304 à $24,882 par année
(Ouvert)

Fonctions: Il s'agit d'un poste technique spécialisé comprenant des tâches d'organisation et de préparation des productions audio-visuelles. Le titulaire du poste sera chargé de la production prévidéo et postvidéo en utilisant les systèmes vidéo Betacam et BVU800 ainsi que le matériel graphique par ordinateur. Il devra également travailler dans d'autres domaines de la production des médias comme les diaporamas, la photographie, les transparences, l'art graphique et auditif. Il devra maintenir une étroite liaison avec les conseillers du ministère ainsi qu'avec les enseignants. La capacité d'organiser des ateliers sur les techniques de production des médias sera un atout. Ce poste donnera lieu à des déplacements. Le candidat choisi devra faire preuve de beaucoup de jugement et d'initiative, tenir des dossiers sur diverses activités et présenter des rapports au besoin.

Conditions de candidature: Un diplôme sur les méthodes de production des médias et deux ans d'expérience dans un milieu connexe ainsi qu'une expérience dans la préparation de matériel de médias ou une combinaison équivalente de formation et d'expérience. Une bonne connaissance des deux langues officielles est préférable.

Lieu de travail: Ministère de l'Éducation, Fredericton.

Numéro du concours NB 84-DE-415

Les demandes doivent nous parvenir au plus tard le 15 janvier 1985.

Adresser sa demande au:

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
CONSEIL DE GESTION

Services de dotation en personnel
Pièce G-17, Édifice du Centenaire
C.P. 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick E3B 5H1

Égalité d'accès à l'emploi

INTERNISTE

Hôpital 262 lits desservant une population à majorité francophone sur la Baie des Chaleur au Nouveau-Brunswick.
(Connaissance du français et de l'anglais nécessaire)

Un hôpital régional qui fournit des soins primaires et secondaires complèts et quelques soins tertiaires sont en train de s'installer. La région est géographiquement privilégiée et possède des installations socio-culturelles complètes. L'hôpital est prêt à défrayer les frais d'une visite. Prière de communiquer avec:

Henri Côté, M.D., F.R.C.S.(C)
Directeur médical
Hôpital Régional Chaleur
C.P. «S»
Bathurst, Nouveau-Brunswick
E2A 4A4
Tél.: (506) 548-8961

SPÉCIALISTE EN IMPÔT PERSONNEL

Nous sommes le chef de file dans le domaine de l'expertise-conseil en matière de finances personnelles.

Notre désir d'accroître constamment la qualité de nos services a entraîné la création d'un poste de spécialiste en impôt personnel.

La personne idéale détient un titre de comptable agréé ou de comptable général licencié et elle possède de l'expérience dans tous les secteurs de l'impôt personnel, avec spécialisation en planification. Des antécédents en impôt personnel aux États-Unis constitueraient un atout.

Ce poste présente de nombreux défis et il offre un avenir prometteur à la personne désirant fournir des services de grande qualité aux clients d'une firme réputée en plein essor.

Postulez en toute confiance en écrivant à la personne suivante:

Le Président
WALTER MacGREGOR
ASSOCIÉS LIMITÉE
Bureau 1100
1980, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec) H3H 1E8

concours de recrutement

Gouvernement du Québec
Office des ressources humaines

Conseiller ou conseillère en développement de l'industrie électronique
Agent de développement industriel, grade II

Concours spécifique numéro 102J-283030/QC — Ce concours vise à combler cet emploi au ministère de l'Industrie et du Commerce à Québec et au besoin tout emploi identique à l'intérieur d'un délai de six mois.

Présentement 1 emploi à Québec à la Direction générale de l'industrie.

Attributions — Développer une connaissance approfondie des facteurs qui influencent le développement de l'industrie électronique. À cette fin, réaliser ou coordonner des études sur l'évolution de cette industrie, ses forces et faiblesses ainsi que ses possibilités de développement; maintenir des contacts étroits avec les entreprises, les associations industrielles, et les organismes tant locaux que canadiens et internationaux; suggérer aux autorités gouvernementales des moyens de favoriser le développement de cette industrie; conseiller les industriels et les autres agents économiques impliqués dans son développement.

Exigences — Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences appliquées ou pures ou dans une autre discipline appropriée. Posséder un minimum de 3 années d'expérience pertinente au niveau du marketing, de la production ou de la finance dans le domaine industriel ou para-industriel de l'électronique et de la micro-électronique. Toute tranche d'études pertinentes de 30 crédits supérieures à la scolarité exigée, compense pour une année d'expérience pertinente manquante. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente; toutefois, le candidat doit détenir au moins un certificat d'études secondaires équivalent une 11e année ou à un Secondaire V ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office des ressources humaines
Case postale 2188
QUÉBEC, QC
G1K 7N8

Traitement de 29 483 $ à 38 887 $ (en voie de révision)

Période d'inscription: 5 janvier 1985 au 25 janvier 1985
Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

Pour information — Contacter M. Louis Latulippe,
Québec (643-8032)
Montréal (418-643-0832)

Conseiller ou conseillère en développement de l'industrie électronique dans le secteur des télécommunications
Agent de développement industriel, grade I

Concours spécifique numéro 102J-283031/QC — Ce concours vise à combler cet emploi au ministère de l'Industrie et du Commerce à Québec et au besoin tout emploi identique à l'intérieur d'un délai de six mois.

Présentement 1 emploi à Québec à la Direction générale de l'industrie.

Attributions — Développer une connaissance approfondie des facteurs qui influencent le développement de l'industrie des télécommunications dans son ensemble. À cette fin, réaliser ou coordonner des études sur l'évolution de cette industrie, ses forces et faiblesses ainsi que ses possibilités de développement; maintenir des contacts étroits avec les entreprises, les associations industrielles, et les organismes tant locaux que canadiens et internationaux; suggérer aux autorités gouvernementales des moyens de favoriser le développement de cette industrie; conseiller les industriels et les autres agents économiques impliqués dans son développement.

Exigences — Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences appliquées ou pures ou dans une autre discipline appropriée. Posséder un minimum de 8 années d'expérience pertinente aux attributions de l'agent de développement industriel dont 4 ans d'expérience pertinente au niveau de la production, de la finance ou du marketing dans le domaine industriel ou para-industriel des télécommunications. Toute tranche d'études pertinentes de 30 crédits supérieures à la scolarité exigée, compense pour une année d'expérience pertinente manquante. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente; toutefois, le candidat doit détenir au moins un certificat d'études secondaires équivalent une 11e année ou à un Secondaire V ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office des ressources humaines
Case postale 2188
QUÉBEC, QC
G1K 7N8

Traitement de 29 536 $ à 38 557 $

Période d'inscription: 5 janvier 1985 au 25 janvier 1985
Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

Pour information: M. Jean-Pierre Mathieu (418) 643-7349

Ingénieur ou ingénieure en génie rural
Ingénieur, grade II

Concours spécifique numéro 118J-450005/QC — Ce concours vise à combler cet emploi au ministère de l'Environnement et, au besoin tout emploi identique dans la région administrative de Québec, à l'intérieur d'un délai de six mois.

Ministère de l'Environnement
— Présentement 1 emploi à Québec
— Direction de l'assainissement agricole

Attributions — Élaborer, rechercher et développer des techniques et méthodes de traitement et de revalorisation des fumiers en vue d'assurer la mise en oeuvre de programmes de restauration de la qualité de l'eau; effectuer le suivi du développement et de la réalisation d'un laboratoire témoin sur le traitement et la valorisation des fumiers; analyser et assurer le suivi des diverses propositions d'essais techniques soumises dans le cadre du programme de développement sur le traitement des fumiers; agir à titre d'expert-conseil auprès des intervenants du milieu.

Exigences — Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec; détenir un diplôme universitaire de premier cycle en génie rural, détenir un diplôme universitaire de deuxième cycle dans le domaine des sciences reliées au traitement des eaux fortement chargées et posséder une année d'expérience dans le domaine du traitement des fumiers. Toute tranche d'études de 30 crédits supérieures à la scolarité exigée et pertinentes compense pour une année d'expérience pertinente manquante. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études et de sa carte de membre en règle.

Inscription — Office des ressources humaines
Case postale 2188
QUÉBEC, QC
G1K 7N8

Traitement de 29 536 $ à 38 557 $

Période d'inscription: 5 janvier 1985 au 25 janvier 1985
Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

Pour information: M. Jean-Pierre Mathieu (418) 643-7349

Comment vous inscrire

Veuillez vous inscrire à l'aide du questionnaire **Offre de service de l'Office des ressources humaines.** Vous pouvez vous le procurer dans ses bureaux régionaux ou dans les centres Travail-Québec. **L'Offre de service** doit être expédiée à l'adresse indiquée à cet avis ou être déposée dans un bureau régional de **l'Office des ressources humaines.**

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à cet avis.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Québec

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 5 janvier 1985

AU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

Un croqueur d'éphémère et des sculpteurs de guillochis

NORMAND BIRON

Si sir Oliver Wendell Holmes osait déjà écrire en 1860 dans le *Professeur au petit déjeuner* : « La mode n'est qu'une tentative pour incarner l'art dans les formes vivantes et les relations sociales », le photographe Horst, à qui le Musée des Arts Décoratifs consacre une importante rétrospective jusqu'au 3 février, a superbement tenu ce pari.

Né le 14 août 1906 à Weissenfels-an-der-Saale, petite ville allemande située à proximité de Weimar, Horst Borhmann se lie, dès les années 20, avec les élèves du Bauhaus et s'inscrit à cette époque à la *Kunst-gewerbeschule* de Hambourg où l'étude du meuble le conduit rapidement à Paris auprès de Le Corbusier. Dans cette capitale des lumières, Horst rencontre le célèbre photographe de mode russe George Hoyningen-Huene qui encourage ses premiers élans en photographie.

Devenant assistant de Huene au studio de *Vogue*, il devient occasionnellement mannequin tout en se familiarisant avec la profession de photographe de mode. Au printemps de 1931, les circonstances donnent sa chance à Horst; les résultats impressionnants de cette première initiative lancent internationalement le jeune artiste.

Dans la photographie de mode, nombreux se sentent appelés, mais bien peu passeront la rampe de la célébrité tels le baron de Meyer avec son « pictorialisme » extravagant, le moderniste Edward Steichen, le réaliste Martin Munkacsi ou encore George Hoyningen-Huene dont la classique élégance a imposé un style. Dans les premières loges de ces remarquables croqueurs d'éphémère, Horst P. Horst occupe encore aujourd'hui une place privilégiée.

Au début des années 30, Horst fraiera avec le tout-Paris artistique — Coco Chanel, Gertrude Stein, Salvador Dali, Jean Cocteau sans négliger la compagnie de Janet Flanner, correspondante du *New Yorker* qui appréciera son « sens poétique de la ligne », du peintre Christian Bérard et du décorateur Jean-Michel Frank. Rattaché à l'édition française de *Vogue*, Horst fera de fréquents voyages à New York où, en 1938, un choix de ses portraits et photographies de mode est présenté; cela lui vaut une reconnaissance immédiate de la critique américaine.

En 1939, le photographe doit mettre une fin brutale à son séjour parisien, car la guerre vient de se déclarer. À trois heures du matin, quelques heures avant de s'embarquer sur le *Normandie*, dernier paquebot à pouvoir quitter la France, Horst fait sa photographie peut-être la plus connue — une jeune femme portant un corset lacé Mainbocher — pour laquelle il dira être une « sorte d'étrange au revoir à Paris. Le mannequin était en larmes; c'était le moment des adieux ».

Incorporé dans l'armée américaine, non seulement il photographie les soldats pour les journaux militaires, mais est désigné pour faire le portrait des officiers supérieurs du Pentagone; il immortalise ainsi les traits du commandant suprême, le président Harry S. Truman.

À la fin de la guerre, Horst poursuit sa trajectoire entre le vieux et le nouveau continent en photographiant, grâce à Condé Nast le propriétaire de *Vogue*, les nouvelles collections ainsi que les sommités du moment. Et il publie en 1946 à New York *Patterns of nature*, un ouvrage de 90 photographies sur les fleurs et les plantes, précédé d'un autre livre *Photographs of a Decade*, un recueil de ses portraits et photographies de mode dans les années 30.

Valentine Lawford, son biographe, évoque avec bonheur les mises en scène théâtrales auxquelles il avait recours pour accompagner ses oeuvres publiées à la fois dans *Vanity Fair* et *House and Garden* : « ... des Cadillacs et des Fords posées dans l'allée, ou parmi les plate-bandes. Des mannequins nus, drapés dans des serviettes Canon, agenouillés au bord de l'étang ... »

Dédaignant parfois l'approche traditionnelle « studio », Horst utilise les accessoires et les décors dynamiques voire se sert des gratte-ciel comme fond de scène pour illustrer les poses expressives de ses modèles. Au-delà de son caractère théâtral, son style n'est pas sans faire référence à la peinture surréaliste et cubiste.

Organisée par l'International Center of Photography de New York, cette exposition, qui sera reprise bientôt par le Centre Georges-Pompidou à Paris, met l'accent sur les images de la mode en s'entourant de photographies d'architecture résidentielle et de jardins, de natures mortes, de nus et portraits de gens célèbres comme Greta Carbo, Edith Sitwell, Cole Porter, Luchino Visconti, Arturo Toscanini, Jessica Tandy, Ginger Rogers, Louise Brooks, Diego Rivera, Shiaparelli et Marlene Dietrich. Une exposition hautement intéressante qui retrace non seulement une époque, mais accompagne un siècle pour lequel la photo-

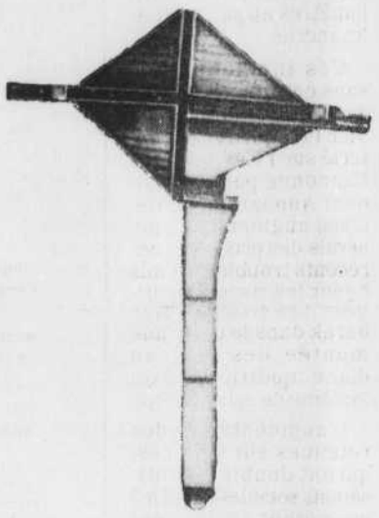
Suite à la page 23





Coco Chanel photographiée à Paris en 1936 par Horst.

Ci-haut, Marlene Dietrich photographiée à New York en 1942 par Horst. En bas, une broche réalisée en 1971 par l'Américain Albert Paley.



SUZANNE PARADIS

Famille (littéraire), je vous hais!



Photo Jacques Grenier

Suzanne Paradis ou l'acte poétique

JEAN ROYER

SUZANNE Paradis écrivait en exergue de son dernier roman, *Les Ferdinand* (Leméac): « Le réalisme m'ennuie, il n'a jamais rien ajouté à ce que je possède déjà. Je vais donc plonger de plus en plus irrévocablement dans l'abîme de la fiction, dont la course au *bonheur* constitue le premier degré. »

Malgré cette profession de foi, la romancière vient de publier chez le même éditeur un ouvrage réaliste, qu'elle a intitulé *Un aigle dans la basse-cour* et qui raconte la vie réelle d'un adolescent. « Yannick m'a demandé d'écrire sa vie de délinquence. J'ai organisé en un livre les 800 pages qu'il m'a écrites pour raconter son chemin. Ce livre n'est pas un roman mais un témoignage, c'est pourquoi j'ai exigé qu'il soit publié dans la collection Documents des Éditions Leméac. »

Mais pourquoi la romancière a-t-elle passé un an dans cette aventure d'un récit pour lecture populaire au lieu de continuer à s'élancer dans sa propre fiction? La question n'est apparemment pas banale pour Suzanne Paradis qui remet en cause, non pas son rapport à l'écriture mais à l'institution littéraire. C'est le sens qu'a pris notre rencontre. Pour un entretien réalisé avec les aveux d'inquiétude de l'écrivain entre l'intimité de l'écriture et sa vie publique. Voici un entretien d'un rare courage sur un sujet qu'on n'aborde pas souvent: le rapport de l'écrivain à la machine qui nous le fait connaître.

« Pour la première fois, je me suis trouvée à l'étroit dans un personnage, en écrivant la vie de Yannick. Je n'étais même pas témoin, il fallait que je sois lui. L'effort de langage était réduit à sa plus simple expression. Je ne pouvais pas écrire un langage littéraire. Il a fallu que je mette des mots sur ce qu'a vécu Yannick. Les plus justes possibles, mais pas de figures, pas de style, pas d'histoire. Pas question de m'investir moi comme romancière.

Suite à la page 23



Des images tirées de *Rork, passages* d'Andreas publié par les Éditions Lombard.

LA BANDE DESSINÉE

Bourgeon, Tardi et les bons coups de l'année

PAUL CAUCHON

EN apparence, la bande dessinée francophone adulte se porte mieux que jamais. Les titres s'accumulent, les ventes sont stables et le salon de la BD d'Angoulème est devenu un événement national en France. Mais une lecture plus attentive de la production de l'année 1984 nous oblige à nuancer ce jugement. Les plus grosses ventes demeurent les valeurs les plus sûres (Tintin, Lucky Luke, Les Schtroumpfs). Après les explosions graphiques et les provocations des années 70, les années actuelles sont marquées par le retour de la grande aventure et de la narration classique.

En soi ce n'est pas un mal (au contraire), mais plusieurs dessinateurs s'installent dans un système auto-référentiel dont la répétition devient inquiétante : on pastiche sans les renouveler les styles les plus traditionnels des années 50, on se vautre dans la science-fiction d'aventure la plus primaire, on tente de recréer l'esprit du polar sans y parvenir. Et 1984 est marqué par la dégradation des grands magazines des dernières années.

Les oeuvres publiées y sont de plus en plus à la remorque de choix éditoriaux douteux : glorification du cinéma américain, attrait pour le rock'n roll le plus mythique (un dessin de Gene Vincent et c'est le succès assuré), promotion d'un érotisme « chic et sophistiqué » qui, en fait, reproduit les clichés les plus éculés, comme si le féminisme n'avait été qu'une maladie honteuse qui commence à guérir !

Parmi la production de l'année, nous signalons ici quelques oeuvres qui se démarquent. On aura tort d'y voir un « palmarès » : tout au plus quelques pistes de lecture pour ceux et celles qui veulent aller plus loin.

Parmi les bd d'aventure le succès de l'année demeure *Les passagers du vent* de François Bourgeon (éd. Glénat). En cinq tomes la série s'est imposée comme une des plus riches et des plus complexes : dessin sensuel et coloré, récit aux multiples péripéties, des personnages féminins vivants et forts, une documentation d'une exceptionnelle minutie, et une réflexion socio-politique globale sur le trafic d'esclaves à la fin du XVIIIe siècle.

Signalons aussi aux éditions du Lombard une révélation : les aventures de *Rork*, en deux parties, par Andréas, jeune dessinateur allemand peu connu. La saga de Rork fait autant appel à de vieux mythes de la littérature fantastique qu'à l'esthétique des super-héros américains. Si le récit est intéressant quoiqu'un peu confus, Andréas se

Suite à la page 23



Un extrait de *L'esclavage, c'est la liberté* de Chantal Montellier publié chez Les humanoïdes associés.

LE DEVOIR CULTUREL

LA VITRINE DU LIVRE

PIERRE QUESNEL

POLITIQUE

Edgar Faure, **Mémoires II**, Plon, 690 pages. Si on excepte un chapitre sur le procès de Nuremberg (où l'auteur a été producteur général adjoint), un récit portant principalement sur des événements de la vie politique française et européenne du milieu des années 50 : l'Europe centrale sous la botte stalinienne, la naissance du marché commun, la crise algérienne . . . par un témoin privilégié puisqu'il en fut aussi un des acteurs.

HAGIOGRAPHIE

Elizabeth Longford, **Elisabeth II**, Sand/Primeur, 497 pages. Le portrait de notre si aimable reine, par une de ses copines, chroniqueuse de la monarchie et comtesse de son état ! Très active dans les musées, notamment au *National Portait Gallery*, elle s'est aussi présentée deux fois comme candidate pour le parti travailliste : bref, un personnage peu banal. Inutile d'ajouter que le portrait est très gentil pour son modèle.

LITTÉRATURE

Richard Giguère, **Exil, révolte et dissidence**, Presses de l'Université Laval, 283 pages. Étude comparée des poésies québécoise et canadienne (1925-1955), axée sur quelques thèmes (la « crise » des annés 30, la libération sexuelle et le « mouvement féminin », etc.) et s'employant à montrer les rapports entre les textes poétiques et l'histoire, la culture dont ils sont issus.

Yvon Bellemare, **Jacques Godbout, romancier**, Parti Pris, 241 pages. Une étude des formes du récit dans les romans du romancier-cinéaste, « jeux formels habiles » qui entraîneraient le lecteur dans une véritable « fête du langage », selon l'auteur, qui enseigne au collège Mérici de Québec.

ESSAI

Lise Gauvin, **Lettres d'une autre**, L'Hexagone/le Castor astral, 125 pages. Un certain regard sur le Québec contemporain et la condition féminine : essai sous forme de lettres qui auraient été écrites par une Persane (imaginaire) à l'intention d'une amie, restée en son pays natal.



L'univers sonore de Jonke

DIANE-MONIQUE DAVIAU

★ Gert Jonke, **Musique lointaine**, roman traduit de l'allemand par Robert Simon, Gallimard, 289 pages.

DEPUIS son premier roman paru en 1969, Jonke poursuit patiemment, d'un ouvrage à l'autre, la construction d'un édifice littéraire à la fois extrêmement complexe et terriblement simple. *Musique lointaine*, comme chacun des livres de Jonke, déroute d'abord par la complexité de son langage et peut irriter par le désordre apparent d'une « intrigue » qui ne se résoud pas à en devenir une. Mais une fois que le lecteur a compris la logique sur laquelle repose le système, il n'a qu'à suivre pas à pas le chemin tracé par l'auteur. De phrase en phrase, porté par la musique de cet univers infiniment replié sur lui-même (car il s'agit bien de musique, proche et lointaine), le lecteur attentif fait le tour d'une magnifique construction labyrinthique qui s'avère n'être elle-même qu'une allée de plus dans l'immense dédale que représente le projet littéraire de Jonke.

Le mince filet d'intrigue, d'ailleurs plutôt engendré par le système construit que sous-tendant ce dernier, se résume à peu de choses découlant presque toutes l'une de l'autre : le personnage principal, un compositeur ne composant plus parce que la musique qu'il « rêve » (au sens où le monde serait « rêvé » par quelque chose ou quelqu'un) n'est pas encore composable (traduisible en partitions), cet homme, qui ne porte pas de nom, se retrouve dans un asile psychiatrique pour avoir tenté de se suicider (mais y a-t-il eu tentative de suicide ?).

Dans cette institution, il rencontre une jeune femme, elle aussi sans nom, qui aurait accepté un emploi à l'asile parce qu'elle ne pouvait plus poursuivre sa carrière de chanteuse, sa voix s'étant soudain brisée. La jeune femme disparaît (mais existait-elle vraiment ? Et si oui, travaillait-elle dans cette institution ou était-elle elle aussi internée ? Et est-elle disparue pour vrai ?). Pour la retrouver, l'homme s'enfuit de l'asile (mais s'est-il vraiment « enfui » ?). Il se met à la recherche de la jeune femme (mais la cherche-t-il vraiment ?). Au bout de ces errances qui l'auront mené d'une musique à une autre, d'une fuite à une poursuite et d'une poursuite à une nouvelle fuite, la fin de l'« histoire » lui fournit-elle le début tant souhaité, ou tout ceci n'est-il qu'un commencement qui n'aura jamais de milieu ni de dénouement ?

Musique lointaine, comme tous les livres de Gert Jonke, s'appuie sur l'idée que le monde n'est rien d'autre qu'un océan de sons (ce qui explique d'ailleurs pourquoi les maisons que nous habitons ressemblent à des navires océaniques). La vie est un ersatz pour les mots, et non l'inverse. Nous avons été déchus du nom, nous consistons en quelques lettres constituant un code. La fiction vit en toutes lettres, au sens le plus littéral, elle produit une enfance commune inventée, un avenir inventé, des souvenirs d'invention. Fiction et réalité s'avèrent interchangeables. On peut toujours inverser cause et effet. La réalité et la perception que nous en avons ne sont jamais identiques. L'objet et la réflexion sur ce qui en fait un objet se révèlent inséparables. Voilà pourquoi la poésie de Jonke se lit toujours aussi comme une poétique, voire une réflexion sur les conditions de l'écriture mais en tant que conditions de la possibilité d'existence de ce qui est décrit. Aussi étrange que celui puisse paraître, le thème de Jonke demeure toujours la réalité, plus précisément ce que cette réalité a de réel.

Depuis 15 ans, livre après livre, Gert Jonke reste conséquent avec le système élaboré dès le premier roman. Dans chaque ouvrage il illustre, magistralement d'ailleurs, le caractère illusoire de la littérature comme de tout art. L'illusion de la réalité apparaît comme la réalité de l'illusion. Face aux prétentions affichées par la réalité de représenter plus qu'une invention, Jonke réagit pacifiquement par une inactivité anarchique, laissant l'océan de sons envahir tout l'espace, laissant les énormes vagues d'impressions acoustiques se mêler à celles des impressions optiques pour produire un chaos onirique dans lequel des monstres de mots inventés, amalgamés, des torrents de constructions infinitives ou passives prennent en charge la soi-disant réalité et la rongent, l'érodent, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que le rêve et la musique de toute chose, c'est-à-dire le début, le milieu et la fin, l'accomplissement de l'existence.

De livre en livre, Jonke non seulement se sert des mêmes matériaux pour poursuivre la construction de l'édifice, reprenant par exemple un personnage secondaire qu'il place au premier plan dans un nouvel ouvrage, faisant du personnage principal d'un livre antérieur une ombre se déplaçant désormais à la périphérie, non seulement il reprend constamment thèmes et « intrigues », mais il réécrit véritablement toujours le même livre, le corrige, raturant ici pour ajouter là quelque chose de plus précis, l'améliore donc sans cesse, l'approfondit d'une « réédition » à l'autre.

Avec *Musique lointaine*, l'auteur pousse à l'extrême une expérience qui dans les dernières oeuvres prenait de plus en plus d'importance : l'expérience d'un sujet réfléchissant justement sur la difficulté, compte tenu des circonstances, de faire ses propres expériences — puisque même les apparences ne sont pas ce qu'elles paraissent être, puisque nos sens nous trompent sans cesse, puisque jamais nous ne pouvons être sûrs de quoi que ce soit, à commencer par notre propre existence.

Musique lointaine est un très beau livre, difficile, surprenant, mais intelligent et fin. Il ne provoque pas que la réflexion, il fait souvent sourire, par exemple dans les passages où personnage principal et lecteur sont détrompés, ou encore par une allusion littéraire tout à fait surprenante et survenant au moment où le lecteur s'y attend le moins. Traduire un tel livre comportait bien des difficultés, des pièges. Le traducteur s'est fort bien tiré d'affaire, la version française est aussi étonnante que l'était le texte original. Espérons que l'on ne laissera pas trop longtemps le lecteur sur sa faim et que l'on traduira bientôt les autres livres de Jonke, surtout ceux qui ont suivi *Musique lointaine*. On trouve de vraies petites merveilles là-dedans.

LE DEVOIR CULTUREL

est dirigé par

Robert Lévesque

LA VIE LITTÉRAIRE

JEAN ROYER

POUR un art poétique — Pour Claire Lejeune, la poésie est philosophie. C'est le sens de toute son oeuvre, pour laquelle elle recevait récemment le prix Belgique-Canada, qui lui était décerné au Salon du livre de Montréal. Son dernier ouvrage publié (Le Cormier, Bruxelles) s'intitule *L'Issue* et couronne un cheminement qui a conduit l'écrivaine à « sortir de (son) labyrinthe », comme elle dit. (Sur ce livre, voir la chronique de Victor-Lévy Beaulieu, LE DEVOIR, 7 septembre 1984). Rencontrée lors de son passage à Montréal, Claire Lejeune a bien voulu me confier son « art poétique ». Je vous offre ces propos en guise de cadeau du Nouvel An, avec mes meilleurs voeux pour 1985.

« Ce qui m'intéresse vraiment, dit Claire Lejeune, c'est une expression poétique qui *se passe*. Une poésie majeure qui se remet en cause et en question, qui cherche son sens, sa fonction et sa citoyenneté.

« La quête d'identité a été la quête de mon étrangeté. En ce sens que l'étrangeté est le lieu commun de mon identité et de mon altérité. Là où je *est* l'autre. C'est ce que j'appelle « le tiers exclu ». C'est la matière de la poésie, de la différence, de l'entre-deux. Là où je ne suis ni l'un ni l'autre, là où se produit la rencontre des deux, de l'interférence des deux. C'est l'étrangeté. C'est cette identité-là qui m'intéresse. Maintenant, j'en connais la source. Je connais son amont et son aval. Je suis tantôt dans le courant, tantôt dans le contre-courant. C'est cette étrangeté qui est matière à l'écriture.

« Alors si on me parle d'identité, tout de suite je me dis attention! il ne s'agit pas de l'identité qui est prise en considération dans le principe de l'identité qui est un principe d'exclusion, donc d'exclusion de la poésie. C'est précisément ce que toute la dualité rationaliste exclut, toute la matière à poésie, la matière de l'*entre*. C'est de cela que je fais mon miel. Je ne sais pas où serait la matière de la poésie si ce n'est pas la matière de l'interstice, la matière de l'*entre-deux* », conclut Claire Lejeune.

★ ★ ★

Émissions littéraires — Au réseau FM de Radio-Canada cette semaine, signalons principalement la série *Actuelles* qui, chaque jour à 18h30, explore le mythe de l'androgyne. (Mais est-ce bien un mythe?). Jeudi le 10 janvier à 19h00, dans le cadre de la série *Auteurs de notre temps*, réalisée par Aline Legrand, Madeleine Ouellette-Michalska présente l'écrivaine canadienne Margaret Atwood. Vendredi à 13h00, à l'émission *Au gré de la fantaisie*, Micheline Lanctôt, qui est écrivaine, comédienne, cinéaste mais aussi musicienne, nous fait partager ses goûts. Elle est interrogée par l'excellent Gilles Dupuis. Lundi le 7 janvier à 19h30, à *Micro-portraits*, Réjean Beaudoin reçoit Gaston Miron qui parle de la collection « Rétrospectives » des Éditions de l'Hexagone. Ce même lundi à 16h00, dans la série *Préfaces pour la radio*, C'est au tour de Louise Maheux-Forcier de présenter son oeuvre. Son amie Françoise Faucher lira sa *préface*. Enfin, à la télévision de Radio-Canada, on annonce pour demain à 16h30, soit à son heure « régulière », l'émission littéraire de Denise Bombardier, réalisée par Denise Viens: *Entre les lignes*. Bonne vie littéraire!

Aron: Paris vaut bien un discours

HEINZ WEINMANN

★ Jean-Paul Aron, **Les modernes**, NRF, Gallimard, 1984, 314 pages.

LES modernes, la modernité. Baudelaire met le mot à la mode, dans un article traitant justement de la mode. Rimbaud déjà l'érige en un système totalitaire qui ne tolère rien dans ses parages que le moderne, grâce à son impératif catégorique : « il faut être absolument moderne ! »

La modernité, comme la mode, est une invention française. Le savoir, en France, à l'instar des modes changeantes, a ses styles, ses signes, ses étoffes, ses griffes : Paco Rabane, Yves Saint-Laurent, Lacan et Derrida habillent leurs modèles sur le même patron.(1) Si Lacan introduit en psychanalyse la mode mini avec ses séances « exprès » d'une minute (au même prix que les séances « régulières » : les mini-jupes ne sont pas moins chères sous prétexte que le couturier a utilisé moins de tissu !), Derrida s'en tient à des coupes amples, traînant légèrement sur les chevilles, utilisant des damassés aux arabesques monochromes cousus de fils blancs qui n'ont ni queue ni tête.

Vous n'aimez pas *cette mode*, vous n'aimez pas *la* mode ? Vous refusez de vous plier aux diktats arbitraires de ces grands patrons de la mode vestimentaire et sapientielle ? C'est que vous vous condamnez à rester jusqu'à la fin de vos jours ce paysan du Danube que vous êtes, avec ces pantalons vieux jeu pendouillants, des chemises aux cols larges comme des feuilles de chou et des cravates qu'on dirait des plastrons. Vous n'êtes pas « parlable », pas *IN*, bref, vous n'êtes pas *moderne*.

Grâces soient rendues à J.-P. Aron d'avoir démystifié (car il s'agit d'une mystification) cette modernité française qui a les allures d'une assemblée de franc-maçons à laquelle seuls les mots de passe assortis d'une longue initiation donnent accès. J.-P. Aron n'est pas un inconnu : romancier, sociologue de le savoir au sens premier du terme que les modernes ont oublié parce que insipide et sans odeur : *savoir* vient de *sapere*, goûter. Donc Aron a à son actif un livre remarquable sur *Le mangeur du XIXe siècle* et un essai (avec R. Kempf) remarqué sur *Le pénis et la démoralisation de l'Occident*. Et pendant plus de 30 ans maintenant, spectateur mi-amusé mi-indigné, il a observé cette tragi-comédie intellectuelle où des professeurs et des clercs font des entrechats pour dérider une galerie blasée à mort.

C'est qu'Aron montre admirablement les dessous de ce système de la mode ou plutôt de cette mode du système. Car la connaissance des modernes n'est pas gratuite. Elle s'entretient, elle se transmet, se perpétue. Oui, comme toute science, dans des salles de cours, des livres, des bibliothèques ? Détrompez-vous ! Vous ne serez donc jamais moderne ! Car la modernité s'acquiert et se transige dans les salons somptueux de « mémés » richissimes du XVIe arrondissement, aux soupers fins des Lacan à Mantes-la-Joly, dans les brasseries et drugs accrédités soit la brasserie Lipp et les Deux Magots. Là, dans le cliquetis des fourchettes et des verres, dans la fumée du tabac et le brouhaha des voix, la modernité de Lacan, de Blanchot, de Bataille et de Foucault se débite comme cette « blonde pression » qui sort de son fût en faisant une couronne de mousse. Au Québec il y a un nom pour ça : des « péteux de broue » : À Paris, plus le savoir se « néantise », se creuse dans un « trou noir » en quête de sa propre substance, plus il a besoin de ces béquilles conviviales pour se tenir de bout. Car franchement, sans ces attraits culinaires et conviviaux qui accepterait de se raser avec Blanchot, obscur comme son Thomas, avec Lacan, fumeux comme son « stade du miroir » ou avec Derrida, indécidable comme sa philosophie ?

Aron dénonce un système qui vidé de son référent, se déchaîne en logorrhées interminables. « L'entretien infini » en est le paradigme. Dépourvus du tranchant acéré, de la sanction du « réel », ces systèmes modernes mordent leur propre queue, virevoltent en volutes de paroles fumeuses. Car les modernes ont horreur de tout ce qui vient déranger leur système de signes : événement, réalité, histoire et enfin l'Homme, cette abomination de la désolation. Allons, on peut s'en passer ! Les systèmes de signes s'autogénèrent. Si bien qu'en 1966, Michel Foucault délivra à l'homme son certificat de décès. Aucune larme lors de l'enterrement : des ricanements et des calembours à la Roussel.

Haine de l'Homme qui n'a d'égal que leur horreur de la « réalité ». Voyez Lévi-Strauss s'ennuyer à mort aux *Tristes tropiques*. Mais comme il jubile, rentré chez lui, devant son auditoire du Collège de France en débitant le mythe en tranches équipollentes. Voyez Lacan, las de ses « fous » de Sainte-Anne ouvrir son Séminaire (le nom n'est pas choisi au hasard !) au Tout-Paris pour monologuer interminablement sur le Grand Autre ou « La lettre volée ». Voyez Foucault, confiné dans ses asiles et ses léproseries, qui découvre avec soulagement, lui aussi, enfin promu au Collège de France (1970), les délices de « l'ordre du discours ». Paris valait jadis une messe; Paris vaut bien aujourd'hui un discours.

Mais Aron ne se contente pas de dénoncer, de donner des coups de pied dans des structures vermoulues qui s'effondrent aussitôt. Il brosse un tableau vivant des événements et pseudo-événements des 30 dernières années : lancement des *Temps modernes*, de *Critique*, les décades de Cerisy, Heidegger en France, Johnny Halliday, Création du Club Med, l'Anti-Oedipe de Deleuze/Guattari (1972, à mon sens la pièce-maîtresse). Le panorama se termine sur l'exposition Manet de 1983. Il y a donc de tout pour tout le monde. Car le savoir, Aron le montre brillamment, ne se débite pas seulement dans des livres, il est dans la mode, la tenue vestimentaire, dans les goûts culinaires. En fin de compte, Aron vient prouver que les modernes, malgré eux, sont aussi des Hommes.

Deux regrets seulement : parfois un style pseudo-poétique qui se voulant du Chateaubriand et du Saint-Simon à la fois (le prière d'insérer dixit) tourne vite à la nébulosité fumeuse. Aron est donc entaché de ce « sfumato » moderne qu'il dénonce chez les autres. Enfin, j'aurais voulu qu'Aron publie *les Modernes* cinq ans plus tôt, du vivant de Lacan, Barthes et Foucault. Il aurait moins défoncé de portes ouvertes . . .

(1) Voir à ce propos, le dernier numéro d'*Études françaises* 2012 « Parisianismes : les modes intellectuelles parisiannes », sous la direction de W. Krysinski.

PATRIMOINE

Le ministère des Affaires culturelles présente de nouveau son programme annuel de subventions

CONNAISSANCE ET ANIMATION DU PATRIMOINE

dans le but de soutenir les efforts des organismes en matière de découverte, d'animation et de mise en valeur du patrimoine.

Ce programme comporte trois volets:

- études et inventaires;
- diffusion des connaissances;
- utilisation du patrimoine immobilier.

Les organismes intéressés à présenter un projet obtiendront les renseignements nécessaires en s'adressant à la Direction régionale du ministère des Affaires culturelles.

La date limite pour présenter un projet est le 1er avril 1985

Ministère des Affaires culturelles
Service du patrimoine

Québec

Université de Montréal

UNE INVITATION À MIEUX CONNAÎTRE LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL MONDIAL

L'école d'architecture de l'université de Montréal vous propose

"L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE, DES ORIGINES À LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE" (ARC 4302Ø)

Un cours de 3 crédits par le professeur Richard Bisson, architecte et historien de l'art.

Quinze entretiens avec projections, salle Ernest-Cormier de la faculté de l'aménagement, 5620 Avenue Darlington.

(Douze lundis et trois jeudis de 19 hres à 22 hres, du lundi 7 janvier au lundi 29 avril). $64.50 pour la série.

Pour informations et inscriptions, demandez Mme Nicole Giroux au 343-7503, à partir du 3 janvier.

Université de Montréal
Service d'animation culturelle

Des ateliers pour tous

Le Service d'animation culturelle de l'U. de M. organise des ateliers d'initiation et de perfectionnement dans différents domaines.
Pour la session d'hiver 1985, le S.A.C. propose au public les ateliers suivants:

Vidéo
Introduction à la vidéo
Pratique de la vidéo

Théâtre
Improvisation
Improvisation et créativité
Interprétation
Maquillage de théâtre

Musique
Chorale
Leçons individuelles (choix de 12 instruments)
Flûte à bec
Guitare populaire
Guitare classique
Atelier de "Jam Session"
Pose de voix
Atelier d'arrangement musical
Théorie musicale et lecture vocale
Littérature musicale du XXe siècle
L'opéra au XIXe siècle

Artisanat
Fabrication de papier
Tricot
Vitrail
Fabrication de bijoux

Arts plastiques
Sculpture
Dessin : modèle vivant
Peinture : gouache
Peinture : huile
L'art traditionnel (visite de musées)
L'art contemporain (visite de galeries)

Mouvements expressifs
Danse sociale
Danses folkloriques
Danse aérobique
Ballet-jazz
Baladi (danse orientale)
Danse pré-natale
T'ai chi ch'uan
Atelier de relaxation
Travail corporel holiste
Massage (introduction)
Massage suédois
Massage shiatsu
Auto-défense pour la femme
Atelier de mime

Loisirs littéraires
Initiation à l'écriture
Ecriture journalistique
Ecrire : de l'ébauche au droit d'auteur
Découverte de nos mots, de nos personnages
Bandes dessinées

Techniques diverses
Menuiserie
Procédés de finition des bois
Utilisation des outils portatifs
Dépannage-auto
Dépannage-maison
Décoration intérieure
Graphologie

Encadrement
Encadrement (I et II)
Montage et laminage sur plaque de bois et faux-cadre
Atelier libre

Photographie
Le matériel et l'appareil-photo 35mm
Prise de vues et chambre noire (noir et blanc)
La photo au flash électronique
Photomacrographie de nature
La photo d'architecture
La photo avec films infra-rouges
Agrandir en noir et blanc
Agrandir en couleurs (I et II)
Atelier libre

Ces ateliers auront lieu durant la période du 21 janvier au 31 mars 1985, certains à raison d'un soir par semaine, d'autres en stage de fin de semaine.

Les inscriptions se font en personne au secrétariat du S.A.C., local C-2524 du Centre communautaire, 2332, boul. Edouard-Montpetit (autobus 51, métro Laurier ou Snowdon) **du 14 au 18 janvier 1985, de 09:30 à 20:00.**

Note: les frais d'inscription doivent être réglés au moment de l'inscription, soit en espèces, soit par chèque certifié.

Pour tout renseignement, composez le 343-6524.



Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires et pour les réservations, **contactez Jacqueline Avril 844-3361**

Les lundis des Ha! Ha!: le retour du *fast food* de l'humour

PAUL CAUCHON

VOICI le retour du happening le plus chaud en ville, la revanche de la fosse aux lions : les lundis des Ha ! Ha ! se réinstallent au Club Soda à partir du 5 janvier, avec une nouvelle programmation qui changera à chaque mois jusqu'au printemps.

Il y a un an, les maîtres incontestés de l'humour québécois, Ding et Dong, avaient décidé de ne plus animer la soirée : après deux années folles de délire continuel avec un matériel toujours nouveau, Serge Thériault et Claude Meunier désiraient prendre un recul, respirer un peu et préparer un autre genre de spectacle. Les Ha ! Ha ! devaient continuer, mais les auditions du printemps dernier laissaient présager une absence de renouvellement. Meunier et Thériault confiaient alors le contrôle d'une possible nouvelle saison à Louis Saïa et Louise Richer.

Or, la diffusion télé et la tournée spéciale des Ha ! Ha ! aux quatre coins du Québec ont créé un effet de boomerang : cet automne la qualité des auditions a surpris les responsables, comme si une énergie souterraine s'était répandue un peu partout pour exploser tout à coup. On a trouvé plein de nouveaux et intrépides comiques, et on voit l'avenir avec confiance ... et anxiété. Les quatre lundis de janvier seront animés par Louis-Philippe Gagnon et Michel Barette. Ils ne sont pas très connus, et ils auront à créer dès le départ une atmosphère différente, en chaussant les immenses bottes de Ding et Dong.

Michel Barette est franc : « On est nerveux, c'est certain, je fais des crises d'angoisse. Mais j'ai aussi l'impression qu'il se passe quelque chose de fort, tout le monde est enthousiaste, les auditions ont prouvé qu'il y avait une relève. Le public doit se mettre dans la tête qu'André-Philippe et moi on est pas Ding et Dong et qu'on ne cherche surtout pas à les imiter; d'ailleurs nous ne sommes pas un duo, nous sommes deux animateurs qui vont présenter un spectacle de courts numéros inédits en faisant ici et là leurs propres sketches. Les Ha ! Ha ! c'est un happening : c'était là l'idée de base de Meunier et Thériault, et Ding et Dong étaient au départ de simples maîtres de cérémonie. C'est aussi un tremplin : c'est cet esprit-là qu'on veut retrouver. »

En janvier, Joël Denis présentera quelques imitations, et quatre illustres inconnus se jetteront à l'eau : Martin L'Heureux, Marie-Lise Pilotte, Robert Duhamel et Pierre Berthelot. Michel Barette nous promet aussi des surprises, mais il affirme que ce ne sera pas Michael Jackson.

Mais ces nouveaux comiques, d'où viennent-ils, qui sont-ils ? « C'est remarquable, explique Louise Richer, les deux tiers viennent de l'extérieur de Montréal : Québec, Sherbrooke et surtout le Lac Saint-Jean. C'est la province qui se manifeste. Certains sont bien connus dans leur région : à Jonquière, par exemple, il y a le groupe Sanguin, une dizaine de jeunes issus du Cégep qui organisent des soirées avec des numéros bien rodés. »



Photo Louise Lemieux

André-Philippe Gagnon et Michel Barrette, les deux animateurs qui prennent, à compter de lundi, la relève de Ding et Dong aux Ha! Ha!.

« La plupart des numéros retenus pour les prochains mois, ce sont des personnages. Nous avons ici une version québécoise du *stand-up comic* américain : au lieu d'avoir un type qui s'amène et commente l'actualité, c'est un personnage qui arrive sur scène et s'adresse au public pour raconter ses histoires. Les numéros reposent autant sur le jeu que sur le texte. Il y a peu de jeu de mots, peu d'imitations classiques. Une absence de références politiques : c'est à l'image de l'époque actuelle, où tout le monde est tanné des grands élans collectifs qui ne mène nulle part. Ce sont surtout des situations absurdes, ou des situations quotidiennes traitées de façon absurde. On ne retrouve pas le souci de faire passer un message social, plutôt la description d'univers personnels fermés. »

On sait que les femmes étaient plutôt absentes de la scène des Ha ! Ha ! Louise Richer est très contente d'annoncer qu'il en a beaucoup plus cette année, à tous les mois : « De façon générale, leur humour vise moins l'efficacité immédiate, le rire pour le rire. C'est plus en finesse » (« plus féminin », ajoute timidement Michel Barette avant de se cacher sous la table !)

En février l'animation sera partagée : Michel Barette reviendra, et on n'a pas encore décidé qui l'assistera. La programmation n'est pas définitivement complétée. Même chose pour mars, où l'animation sera faite par Suzanne Champagne et Sylvie Potvin. Lorsqu'on lui demande plus de détails Louise Richer se fait évasive, préférant laisser la programmation le plus ouvert possible afin d'intégrer de nouveaux numéros à la dernière minute. Je crois qu'elle attend de voir la réaction du public de janvier avant de trop s'engager. « Penses-tu que les gens vont venir ? » me demande-t-elle à plusieurs reprises.

L'ombre de Ding et Dong se profile en effet à l'horizon. Ils sont tellement forts (« des génies », ajoute Louise Richer) que le public venait avant tout pour eux. Mais leur absence ouvre aussi d'autres perspectives : certains participants ont peut-être été écrasés par le rythme étourdissant des deux célèbres cloches. Les Ha ! Ha ! demeurent le *fast-food* de l'humour, où les numéros réussis doivent être directs et plutôt gros. C'est plus un cent mètres de vitesse qu'une course d'endurance. « Mais il faut offrir d'autre chose, ajoute Louise Richer. On a pris l'habitude de mesurer le succès d'un numéro au nombre de rires dans la salle. J'aimerais qu'on puisse sourire sans avoir l'impression que c'est raté. Il y a des gens qui font des choses extraordinaires très drôles, par exemple Clémence Desrochers, sans que tu sois obligé de te rouler par terre plié en quatre. On va faire d'autres expériences, mais c'est le public qui aura le dernier mot. »

Ding et Dong, eux, feront peut-être un passage ... en avril. Meunier et Thériault sont toujours actionnaires de la Société des Ha ! Ha ! : gageons qu'ils seront dans la salle lundi pour surveiller leur bébé. Et il y a quelques comiques inconnus qui dormiront mal dimanche soir. Et qui resteront inconnus après janvier : c'est là le risque, mais il vaut la peine d'être couru. C'est le public qui a le meilleur rôle : comme les empereurs romains il lève ou baisse la main pour signifier le succès ou l'échec de la performance. Les laissés-pour-compte se consoleront en se disant qu'ils n'ont pas été compris et qu'ils l'ont fait quand même. Quant aux autres, ceux qui s'en sortent, ils auront toute notre admiration !

Du paradis perdu

DISQUES

CAROL BERGERON

★ **Joseph Haydn** (1732-1809) : Die Schöpfung (La Création), oratorio; Krisztina Laki (soprano), Neil Mackie (ténor), Philippe Huttenlocher (basse), Collegium vocale de Gent, l'orchestre La Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken. Accent ACC 8228-29, enregistrement public au Conservatoire royal de musique de Liège; texte de présentation en français.
★ **Haydn** : La Création; Edith Mathis (soprano), Francisco Araiza (ténor), José van Dam (basse), Wiener Singverein, le Wiener Philharmoniker, dir. Herbert von Karajan. Deutsche Grammophon 2741 017, texte de présentation en français.
★ **Haydn** : La Création; Margaret Marshall (Gabriel — soprano), Horiana Branisteanu (Ève — soprano), Eric Tappy (Uriel — ténor), Philippe Huttenlocher (Adam — basse), Kurt Rydl (Raphaël — basse), Choeurs de la Radio suisse romande et Pro Arte de Lausanne, Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Armin Jordan. Erato NUM 750202, texte de présentation en français.

ET le paradis à la fin de vos jours ! Qui accroche encore ce souhait aux voeux du Nouvel An ? Par cette formule, on s'offrait pourtant une bouffée d'espoir suprême, on se rappelait que le paradis terrestre avait été irrémédiablement perdu. On exorcisait ainsi le présent avec l'encensoir de l'espérance et de la nostalgie.

Nous sommes quelque part entre le paradis que nous avons perdu et celui que nous n'avons pas encore. Par le péché de nos premiers parents, nous avons perdu le droit au bonheur de vivre; il ne nous reste plus que celui de survivre dans les tribulations et les adversités. Si seulement Adam et Ève s'étaient contentés de ce qu'en les créant Dieu leur avait donné ...

Contrairement au « Paradis perdu » du poète anglais John Milton (1608-1684), celui du compositeur Joseph Haydn, l'oratorio *La Création*, ne fait aucune place à Satan, aux anges déchus et à la séduction d'Ève qui engage l'humanité dans le péché. Sans doute inspiré par les philosophes du siècle des Lumières (le XVIIIe), Haydn répète, dans cette oeuvre, que « l'homme est fait pour le bonheur, souverain but de la vie ». Ceci ne se retrouve pas textuellement dans *La Création* mais que peut-on penser d'autre de cette Genèse dont le point culminant est un duo d'amour entre Adam et Ève ?

En ignorant le péché originel, Haydn se comporte en véritable fils des Lumières. Adam devient ainsi un personnage positif : ce qui n'empêche toutefois pas Ève de lui être totalement soumise : « O toi, pour qui je fus créée, (...) ta volonté est ma loi, ainsi en a décidé le Seigneur, et t'obéir m'apporte joie, bonheur et gloire. » Que l'homme soit, par la même occasion, une créature à l'image de Dieu, nous laisse un peu rêveur sur le statut de la femme.

Le musicologue français Marc Vignal écrit que « les contemporains de Haydn furent touchés dans *La Création*, outre par une musique géniale, par la proclamation d'une humanité à l'image de Dieu — conception issue des Lumières et opposée à celle régnant encore dans les cantates de Bach, où, face à Dieu, l'homme n'est rien et où le péché d'Adam est rappelé à tout moment — et par des préoccupations fraternelles et maçonniques déjà énoncées, quelques années auparavant, par *La flûte enchantée* de Mozart : ceci en attendant *Fidelio* et la *Neuvième* de Beethoven ».

Nous sommes assez loin du bon et naïf papa Haydn, n'est-ce pas ? On se demande même comment un biographe aussi important que Karl Geiringer (Joseph Haydn, chez Gallimard) peut affirmer, en conclusion d'un chapitre assez peu fouillé sur cet oratorio : « Mieux que tout document personnel, *La Création* atteste la magnifique immensité de l'univers intérieur du maître. Enfantine candeur, amour du monde sensible, humour souriant, tout cela s'y trouve réuni à une fervente piété, à la noble virilité des sentiments et à un élan proprement hymnique. » Sans dire que l'opinion de M. Geiringer est totalement fausse, il est facile de convenir qu'elle contraste fortement, à côté de la précédente.

Mais quoi qu'il en soit du contenu idéologique, le contenant ou, si l'on préfère, l'enveloppe musicale, par son exceptionnelle qualité, place *La Création* au rang de chef-d'oeuvre, bien qu'assez fréquemment jouée, son interprétation exige rien de moins que de très bons musiciens. C'est incontestablement le cas des enregistrements dirigés par Karajan (DG 2741 017) et par Sigiswald Kuijken (ACC 8228-29) : celui d'Armin Jordan (Erato NUM 750202) m'inspire un certain nombre de réserves.

Gundula Janowitz, Fritz Wunderlich et Werner Krenn (le premier étant décédé pendant l'enregistrement, il fallut confier les récitatifs au second), Dietrich Fischer-Dieskau et Walter Berry, sans oublier les choeurs du Singverein de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Berlin, il n'était, je crois, pas possible de surpasser une telle distribution (DG 2707 044, enregistré en 1966). Sans avoir pu comparer, je ne pense pas que la nouvelle version Karajan soit supérieure à la première. Elle n'en demeure pas moins fort belle en ce que Karajan en fait une extraordinaire fresque sonore.

Bien connu pour sa démarche interprétative de retour aux sources, Sigiswald Kuijken (violoniste et gambiste belge, fondateur de l'orchestre baroque, La Petite Bande) ne pouvait aborder *La Création* comme ces deux autres collègues. Il lui fallait non seulement tenir compte du style mais encore des sonorités instrumentales de l'époque. En dirigeant des effectifs plutôt modestes (44 instrumentistes et 27 choristes), il allège la partition et nous la fait redécouvrir. Le travail éblouissant du choeur et surtout de l'orchestre nous fait vite oublier la faiblesse, relative, des solistes, en particulier la basse et le ténor.

Propre mais cependant plutôt froide, la version suisse d'Armin Jordan ne donne pas l'envie de la posséder. Surtout que dans la copie que j'ai utilisée le pressage n'était pas réussi : un pré-écho très ennuyeux dans les passages lents; mais cela provenait peut-être d'une mauvaise gravure.

Pour LES FETES, votre famille mérite un petit divertissement ...N'attendez pas, courez à grandes enjambées vers le rendez-vous de la fantaisie
MUMMENSCHANZ
NOUVEAU SPECTACLE avec les créateurs originaux
«...encore plus puissant que leur premier spectacle». *Zurichsee-Zeitung, octobre '84*
«A en faire pâlir de surprise le créateur de notre planète... un tel spectale est simplement fabuleux». *Georges Gros, La Suisse, octobre '84*
Une production SPECDICI — Une presentation I.C.M. ARTISTS, LTD.
10, 11, 12, 13 JANVIER - 20h00
Matinée familiale, Samedi 12 JANVIER - 14h00
BILLETS - Soirée: 13$, 15$, 17$ - Matinée familiale: 15$
Théâtre Maisonneuve Place des Arts

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction yvette brind'amour mercedes palomino
DÈS LE 15 JANVIER
Chacun Sa Vérité
de LUIGI PIRANDELLO
Version Française: Benjamin Crémieux
Mise en scène DANIÈLE J SUISSA
Yvette Brind'Amour — Jacques Godin
Catherine Bégin — Gérard Poirier
Jean-Marie Lemieux — Lénie Scoffié
Claire Pimparé — Vincent Davy
Gisèle Trépanier — Arlette Sanders
Claude Préfontaine — Jacques Lorain
Claude Sandoz — Annette Garant
Scénographie: Claude Girard
Costumes: François Barbeau — Eclairages: Nick Cernovitch
Réservations de 12h à 19h 4664, rue St-Denis
Métro Laurier, sortie Gilford 844-1793

L'ENSEMBLE ARION

CLAIRE GUIMOND flûte baroque — CHANTAL RÉMILLARD violon baroque — BESTY MACMILLAN viole de gambe — HANK KNOX clavecin
avec la participation de MARC DESTRUBE, violoniste
BACH ET SES CONTEMPORAINS
11 • 12 JANVIER – 20h
ÉGLISE ST-JOHN'S LUTHERAN
3594, rue JEANNE-MANCE, MONTRÉAL, angle PRINCE-ARTHUR
PRIX: 8$ Étudiants et âge d'or: 5$
billets en vente chez LETTRE-SON 1005, rue Laurier ouest Outremont
Réservations: (514) 354-5795

LES GRANDS CONCERTS
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
8-9 janvier
CHARLES DUTOIT
ALEXINA LOUIE *O Magnum Mysterium (à la mémoire de Glenn Gould)*
SCHUMANN *Symphonie no 1*
PROKOFIEV *Symphonie no 5*
Commandite de: Gulf Canada Limitée Xerox Canada Inc.
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.

TPG présente de PATRICK MEYERS
"K2, un suspense du tonnerre, ...obligatoire pour les amateurs de théâtre" New York Times

GUY NADON et RAYMOND LEGAULT
traduction: RENÉ DIONNE mise en scène: YVAN PONTON
scénographie: MARCEL DAUPHINAIS éclairages: LUC PRAIRIE
UNE PRODUCTION DU THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
du mar. 15 au ven. 18 janvier 1985 à 20h30
le samedi 19 janvier à 17h00 et 21h00
le dimanche 20 janvier à 19h30
centaur
Le centre des arts de l'ancienne bourse
453, St-François-Xavier, Montréal H2Y 2T1
288-3161 Métro Place d'Armes

auditions à L'ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE DU CANADA
Interprétation
Écriture dramatique
Décoration
Technique
ANNÉE SCOLAIRE 1985-86
DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS
1er FÉVRIER 1985
Pour plus de renseignements, prière d'écrire ou de téléphoner à:
École Nationale de Théâtre du Canada
5030, rue St-Denis
MONTRÉAL, Québec
H2J 2L8
Tél.: (514) 842-7954

LES CONCERTS ESSO
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
Dimanche 13 janvier 14h30
CHARLES DUTOIT
TIMOTHY HUTCHINS, *flûte*
WAGNER *Le Vaisseau fantôme, ouverture*
SCHUMANN *Symphonie no 1*
IBERT *Concerto pour flûte*
RAVEL *La Valse*
Commandite de: Esso
Billets: 9$, 6$

LES CONCERTS AIR CANADA
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
15-16 janvier
CHARLES DUTOIT
TIMOTHY HUTCHINS, *flûte*
BERLIOZ *Le Carnaval romain, ouverture*
RAVEL *La Valse*
IBERT *Concerto pour flûte*
DEBUSSY *La Mer*
RAVEL *Daphnis et Chloé, suite no 2*
Commandite de: Air Canada
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts

Le Théâtre d'la Corvée et Les Gens d'en Bas présentent
La pièce de DARIO FO la plus jouée
MORT ACCIDENTELLE D'UN ANARCHISTE
Mise en scène: Clément Cazelais / Avec: Eudore Belzile, Marc Bertrand, Roch Lafortune, Anne Larose, André Legault et Luc Thériault / Scénographie: Robert Paquette
Simultanément sur Broadway et à Montréal
Du grand Cazelais, un Belzile magistral Le Droit
A magical evening The Citizen
DÈS LE 10 JANVIER
À la salle de l'ESKABEL
1237 Sanguinet
Métro Berri
Mardi au samedi 20h30
Dimanche 15h00
Réservations: 849-7164


DARIO FO, l'ange exterminateur

PAUL LEFEBVRE

L'ITALIEN Dario Fo, ce maître de la comédie politique, est le dramaturge étranger le plus joué au Québec ces dernières années. Pourtant, on n'avait pas encore pu voir en français à Montréal la plus connue de ses pièces, *Mort accidentelle d'un anarchiste*. Et c'est une troupe d'Ottawa, le Théâtre de la Corvée — en collaboration avec le Théâtre des Gens d'en bas, de Rimouski — qui nous présente cette pièce à compter de jeudi à la salle de l'Eskabel, rue Sanguinet.

« En fait, disent André Legault, directeur artistique de la Corvée, et Eudore Belzile, membre des Gens d'en bas et principal interprète de la pièce, cette production est une hitoire d'amitié dans laquelle s'incarne l'histoire récente du jeune théâtre ».

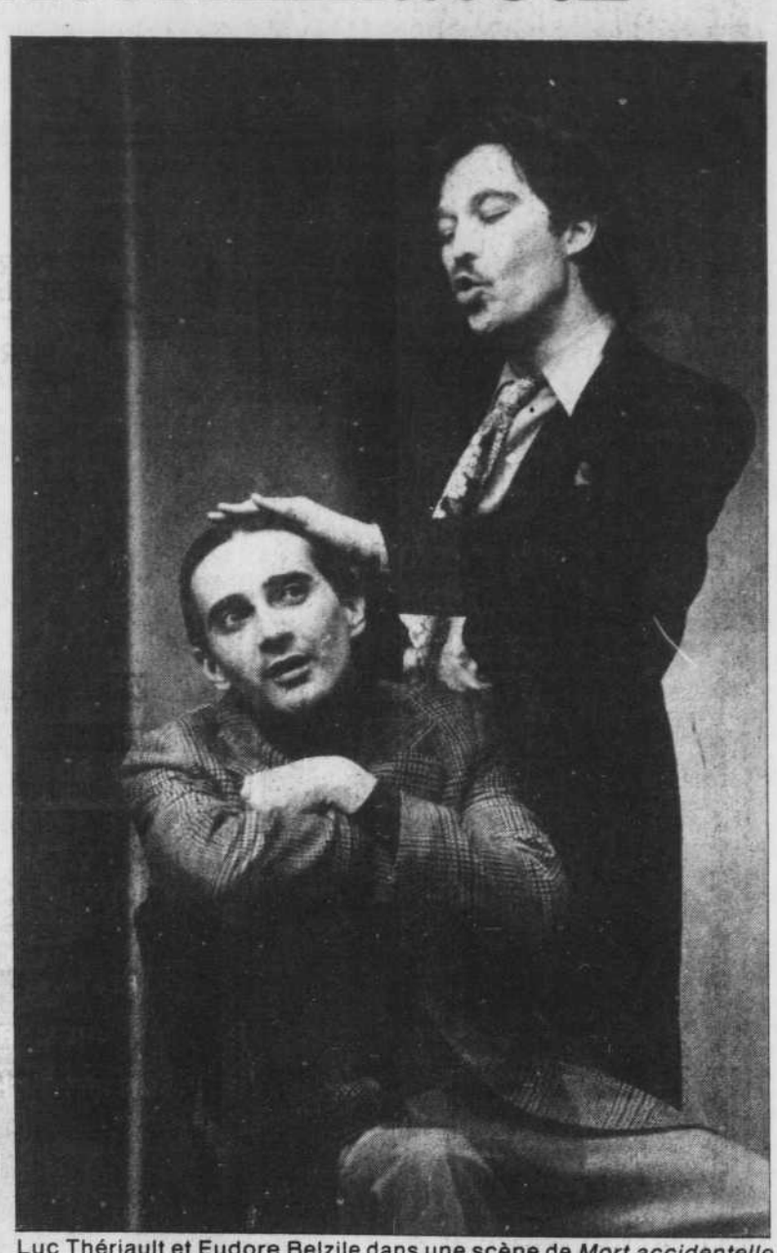
Legault s'explique : « La Corvée est une troupe pour qui l'ancrage dans notre région, l'Outaouais, est fondamentale. D'abord troupe de tournée qui faisait des créations collectives, nous avons maintenant une salle à Ottawa et nous travaillons à un théâtre qui, s'il reflète toujours nos préoccupations sociales et politiques, se veut moins directement intervenant. Bref, nous voulions monter cette pièce de Dario Fo. Et nous avons demandé à Clément Cazelais d'en faire la mise en scène, Cazelais qui, dans son travail au sein du Théâtre Euh ! et du Théâtre à l'Ouvrage, a développé une esthétique particulière dont le rythme et la précision nous intéressaient.

« Depuis longtemps, Clément Cazelais et Eudore Belzile voulaient travailler ensembles ; Fo était l'auteur rêvé parce qu'Eudore, avec les Gens d'en bas, a mis en scène deux Fo, *Faut pas payer* et *Les Archanges*. Nous avons ainsi présenté *Mort accidentelle* ... au printemps à Ottawa avec beaucoup de succès, ce qui fait que nous reprenons le spectacle en tournée et que nous le donnons à Montréal. On a donc, dans ce spectacle, la mise en commun du savoir théâtral de trois trajets théâtraux de la génération du jeune théâtre au moment où cette génération confronte ce qu'elle a développé, par la création collective et le théâtre d'intervention, à d'autres courants théâtraux ».

C'est en 1970 que Dario Fo a écrit et créé *Mort accidentelle d'un anarchiste*. La pièce est inspirée d'un fait réel arrivé à Milan et qui, au moment de la création, était encore *subjudice*. Fo, rusé comme seul l'enfant de Brecht et de la commedia dell'arte qu'il est peut l'être, déclare, en prologue, que l'action s'inspire d'événements arrivés aux États-Unis en 1921 mais qu'il a transposé l'action à Milan en 1970 pour en faciliter la compréhension.

L'intrigue ? Un anarchiste est mort en « tombant » d'une fenêtre d'un commissariat de police. Une première enquête conclut à un suicide de l'anarchiste. Incrédulité et petit scandale. Une seconde enquête s'ouvre. Et c'est là que se glisse la fiction de Fo : un fou mythomane se retrouve dans les bureaux de la police, met la main sur le dossier et décide, comme ça, de se faire passer pour un juge d'instruction et d'interroger les policiers. Ceux-ci, évidemment, donnent des versions plus fausses les unes que les autres de l'incident, en filigranne desquelles la vérité apparaît, ainsi que des liens troubles entre le pouvoir politique, la Justice, la Police et l'Église.

Eudore Belzile joue le rôle du fou, interprétation qui lui a valu, l'an dernier, le prix d'interprétation du Cercle de la critique de la capitale. « Le fou, explique Belzile, c'est l'ange exterminateur ; il ne doute pas, il sait. Il n'est jamais leurré par les explications des policiers et, s'il fait semblant de les croire, c'est pour mieux, par ses questions dangereusement naïves, révéler les grossières ficelles de leurs mensonges. Il domine les événements du début à la fin. À la création, c'est Fo qui jouait le fou et cela paraît dans la construction du texte : le fou mène le jeu, organise le déroulement de la pièce et installe, au fur et à mesure de la représentation, un rapport de complicité entre le public et lui. Je crois aussi que Fo, en Italie, c'est vraiment le fou. Il est populaire comme ici le sont Jean Lapointe ou Yvon Deschamps mais si directement politisé qu'il est là-bas une merveilleuse patate chaude pour tous les partis. Ce n'est quand même pas pour rien qu'on lui a interdit de monter sur scène au début des années 70 et que les États-Unis ont refusé pendant au moins 20 ans de lui accorder un visa d'entrée ».



Luc Thériault et Eudore Belzile dans une scène de *Mort accidentelle d'un anarchiste*.

Eudore Belzile poursuit, en parlant de la mise en scène de Clément Cazelais : « Les textes de Dario Fo sont, et c'est là plus qu'une métaphore dans son cas, réglés comme du papier à musique : chaque séquence a pour lui un rythme propre dont il peut battre la mesure. Et c'est dans ce sens que Clément Cazelais a travaillé. Le texte a beau être drôle et truffé de gags, la mise en scène ne cherche jamais l'effet isolé, ni ne ménage au public des pauses pour rire. Il a aussi banni tout psychologisme. Tout est axé sur des rythmes et sur les tensions que provoquent ces rythmes. Et, à cause de cet implacable travail que Cazelais nous a imposé, l'épouventable tension que ressentent, dans la pièce, les policiers, se transmet directement au spectateur parce qu'il est soumis au même traitement. C'est surtout — que les autres metteurs en scène me pardonnent — une mise en scène intelligente ; elle est faite pour être décodée : tout y est contrôlé, rien n'y manque mais rien n'y est de trop ».

Pour conclure, André Legault souligne : « Quand la Corvée a choisi la pièce, on se demandait parfois si la fable, tellement liée à l'Italie, à son instabilité politique, au terrorisme européen, n'allait pas voir son poids politique de beaucoup réduit. Les événements de Rock Forest nous ont prouvé le contraire ».

La féminitude épanouie

RADIO-TÉLÉ

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

IL me semble que je fais mon possible pourtant. Je veux dire : il y a longtemps que je n'aime pas tellement Mme Lise Payette et que je n'ai jamais cherché à savoir vraiment pourquoi. Et mon problème quand je fantasme sur *La bonne aventure* qu'elle écrit pour Radio-Canada, c'est que je n'arrive pas à trouver pourquoi je n'aime pas vraiment Mme Lise Payette.

Son téléroman est actuellement l'un des meilleurs de la télévision québécoise, celui qui, tant au niveau de la structure qu'à celui de la forme, est le plus professionnel et le moins déphasé par rapport à ce qui se vit chez nous. Et puis, les actrices de *La bonne aventure* sont toutes fort belles, avec juste ce qu'il faut de mannequin en elles pour qu'au plaisir que je pourrais prendre aux textes de Mme Lise Payette s'ajoute la beauté de tous ces charmants corps de femmes toujours gracieux, si propres et si bien léchés, tant de peau que d'âme, que pour un peu, j'aurais le goût de me faire acteur pour n'en être pas privé.

N'empêche que j'y arrive mal. Je veux dire : dans cette part de moi qui est fort inconsciente et fort inconséquente, il m'est impossible de savoir pourquoi je n'aime pas tellement Mme Lise Payette. C'est aussi bien que je prenne le problème par son autre bout, un oeil sur *La bonne aventure* et l'autre fixé sur le plus récent numéro de *Québec français* dont le dossier principal est précisément consacré au phénomène du téléroman québécois. Françoise Loranger et Monique Proulx y signent deux excellents textes, fort différents l'un de l'autre, mais qui se rejoignent quant au fond. Françoise Loranger regrette notamment que le téléroman actuel ne fasse que piétiner, avalé par « les petits problèmes immédiats » et pour nous présenter « un miroir, mais un miroir très superficiel » de ce que nous sommes; et Monique Proulx, dans une prose somptueuse parce que si fabuleusement sarcastique, nous fait une description impitoyable de la pratique de la télévision en tant qu'auteur. Elle dit aussi :

« ... Mais que, à une joyeuse partie de jambes en l'air avec son concubin, on en soit rendu à préférer les hypothétiques ébats des *Oiseaux se branlent pour venir* ou les amours fadasses des éclopés téléromansavonniens, cela est énorme, cela dépasse mon entendement. C'est avec des mystères comme ça qu'on devient athée ».

J'étais prêt à lui mettre 10 sur 10 pour sa brillante démonstration quand je suis tombé sur l'entrevue accordée à *Québec français* par Mme Lise Payette. Dans ce texte, elle dit d'elle qu'elle ne se considère ni comme une écrivaine ni comme une auteure, mais essentiellement comme une communicatrice. Elle ajoute :

« Pour moi, la définition de la communication, c'est de rejoindre le plus de monde possible ... Je ne veux pas écrire pour être lue par 3,000 personnes ... Donc, si c'est le téléroman qui me permet de le faire plutôt que le roman, je suis très heureuse ainsi. »

La bonne aventure, c'est l'histoire de quatre femmes conçues comme se conçoivent quatre dossiers ministériels, défendant leur cause, par le travail (où comme dans le cas de Martine, elles sont souvent meilleures que les hommes), par l'amour, par les enfants et par la famille. Elles ont, grâce à Mme Lise Payette, le gros bout du bâton et en profitent. Vous allez me dire que ce n'est pas très malin dans un monde où les hommes ne sont même plus machos, ainsi que le disent si bien toutes ces scènes qui, dans *La bonne aventure*, mettent aux prises Anne et son chum. Ah que voilà le bon analyste, et sans même qu'il ne le sache encore, si convaincu de la nécessité du dialogue, qu'il n'arrête plus de communiquer, prêt à prendre avec lui à la maison la bonne femme, l'enfant et les meubles mais ... pas le chat ! Cinq minutes là-dessus, faut le faire !

Lise Payette n'a sans doute pas besoin de m'expliquer non plus pourquoi les hommes boivent toujours de l'alcool lorsqu'ils se retrouvent ensemble et que les femmes, quand elles se réunissent pour placoter (et Dieu sait si elles le font souvent dans *La bonne aventure* !), ne consomment jamais autre chose que du café ! C'est probablement ce qui marque la grande différence entre le monde des hommes qui n'en sont plus et celui des femmes qui, pour s'être greyées de queue et de langue, ne s'en sont pas pourvues depuis assez longtemps pour traverser le miroir toutes seules. Qu'on pense à l'histoire que ç'a été pour le personnage que défend Joanne Côté d'avoir eu à se rendre aux arguments de son fiancé, ce jeune avocat prometteur qui voulait la marier et l'emmener à Québec sans se préoccuper de ce qu'elle y ferait vraiment, sa vie à lui passant avant tout le reste. Quel égoïsme, non ?

Alors, le jeune avocat prometteur va lui trouver du travail et les deux des'épouser le ... 24 décembre ! Être femme, même pour Mme Lise Payette, n'exclut pas encore le romantisme, même si ce n'est que celui de la ville de Québec. Comme le dit l'amie d'Hélène en apprenant enfin l'aventureuse bonne nouvelle : « Tu t'en vas à Québec ! Mon Dieu que tu en as de la chance ! »

Je ne suis pas loin de le croire moi aussi. Bien que ça n'arrange pas mon problème par rapport à Mme Lise Payette. Au fond, je me soupçonne plutôt d'aimer Mme Lise Payette comme on dit encore que les enfants aiment leur maman, par envie aussi pour les belles femmes qui actent pour elle, par jalousie également parce que dégreyé aussi bien de queue que de langue, j'aurais bien besoin que Mme Lise Payette me protège pour que je perde l'air fou que j'ai souvent en ma qualité de téléphage démâlé à suivre cette inquiétante démonstration qu'elle ne fait de la féminitude épanouie dans *La bonne aventure*.



les HA!HA! et PEPSI présentent

les lundis des HA!HA!



au Club Soda
5240 avenue du Parc
270-7848

7-14-21-28 janvier 85 à 21h00
avec vos
animateurs du mois:
Michel BARETTE & André-Philippe GAGNON
et leurs invités

DÈS LUNDI

BILLETS EN VENTE à tous les comptoirs TICKETRON
et au CLUB SODA, et à la porte le soir du spectacle

9,50 $ (ARGENT CANADIEN ACCEPTÉ)
(SIÈGE NON RÉSERVÉ)

Présenté en collaboration avec CKOI 96

DE L'OSM 2 SUPER «MINI SÉRIES»

MUSIQUE EN MINI SÉRIES
3 CONCERTS AVEC ORCHESTRE ET SOLISTE
+ 1 RÉCITAL
POUR VOUS, VOS AMIS
GÂTEZ-VOUS ET...
PAYEZ PEU

DÉCOUVREZ LE QUATUOR LE PLUS EXCITANT D'AMÉRIQUE

le chef le plus enregistré au monde MARRINER

le plus grand hautboiste vivant HOLLIGER

le brillant pianiste viennois BUCHBINDER

21 janvier – Récital
GIDON KREMER, violon
DANIEL PHILLIPS, violon
KIM KASHKASHIAN, alto
YO-YO MA, violoncelle
Récital Grand Marnier

5-6 février
NEVILLE MARRINER
MINNESOTA ORCHESTRA
Mozart: Symphonie no 40
Rachmaninov: Symphonie no 2
Commanditaires: La Prudentielle Cie d'Assurance Limitée
General Motors du Canada Ltée

11-12 mars
GÜNTHER HERBIG
HEINZ HOLLIGER, hautbois
Barber: First Essay for Orchestra
R. Strauss: Concerto pour hautbois (1945)
Schubert: Symphonie no 9
Commanditaire: Consolidated Bathurst Inc.

9-10 avril
MARIO BERNARDI
RUDOLF BUCHBINDER, piano
Garant: Plages
Beethoven: Concerto pour piano no 5
Britten: Extraits de "Peter Grimes"
R. Strauss: Mort et Transfiguration
Commanditaire: Téléglobe Canada

3 VIOLONISTES VIRTUOSES

HORIGOME *1er prix du concours Reine Elizabeth de Belgique*

SITKOVETSKY *lauréat du concours Fritz Kreisler*

MINTZ *applaudi dans le monde*

HILDEGARD BEHRENS *une des plus belles voix du monde*

22-23 janvier
CHARLES DUTOIT
YUZUKO HORIGOME, violon
Morel: L'Étoile noire
Mozart: Concerto pour violon no 4, K. 218
Mahler: Symphonie no 1
Commanditaire: La Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

5-6 mars
GÜNTHER HERBIG
DMITRY SITKOVETSKY, violon
Bach: Suite no 1, BWV 1066
Prokofiev: Concerto pour violon no 2
Beethoven: Symphonie no 8
Commanditaire: Shell Canada Limitée

2-3 avril
JEFFREY TATE
SHLOMO MINTZ, violon
Vaughan-Williams: The Wasps, ouverture
Sibelius: Concerto pour violon
Mendelssohn: Symphonie no 3
Commanditaire: La Banque Royale du Canada

2 mai – Récital
HILDEGARD BEHRENS, soprano
Récital Grand Marnier

PRIX IMBATTABLES
CHAQUE "MINI SÉRIE"

Parterre AA-T Corbeille	~~86$~~	76$
Mezzanine	~~66$~~	58$
Parterre U-Z Loge Balcon	~~66$~~	58$
Balcon A-D	~~41$~~	37$
Balcon E-G	~~35$~~	31$

Ajoutez 3$ par série pour la redevance payable à la PdA
Les concerts ont lieu à la salle Wilfrid Pelletier

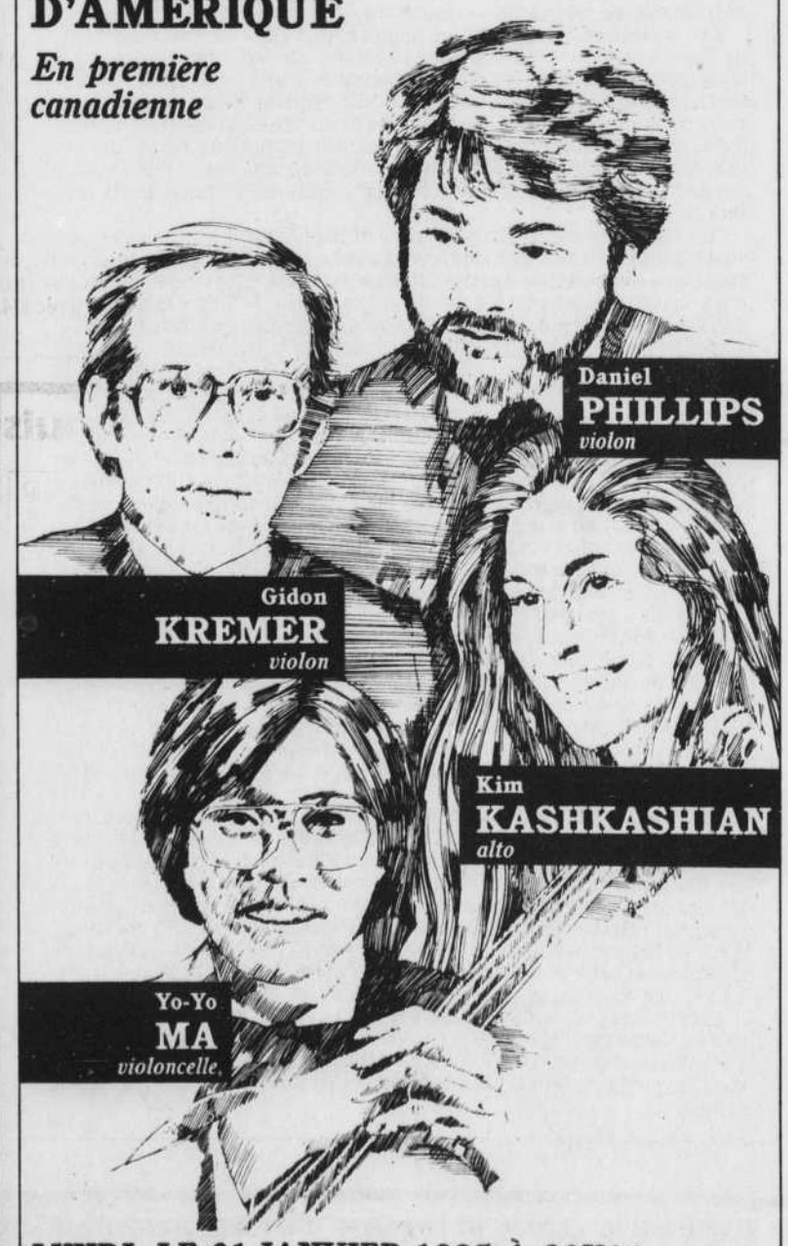
COMPOSEZ 842-9951
Portez à votre compte Visa ou MasterCard

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

LES RÉCITALS Grand Marnier

LE PLUS ÉBLOUISSANT QUATUOR D'AMÉRIQUE

En première canadienne



LUNDI, LE 21 JANVIER 1985 À 20H00
20,00$ — 15,00$ — 10,00$

MOZART: Quatuor à cordes
CHOSTAKOVITCH: Quatuor à cordes no 15 en mi bémol mineur, opus 144
SCHUBERT: Quatuor à cordes no 15 en sol majeur, opus 161, D 887

Une présentation OSM

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

Guichets 514 842-2112
Redevance de 0.75 $ sur tout billet de plus de 6 $

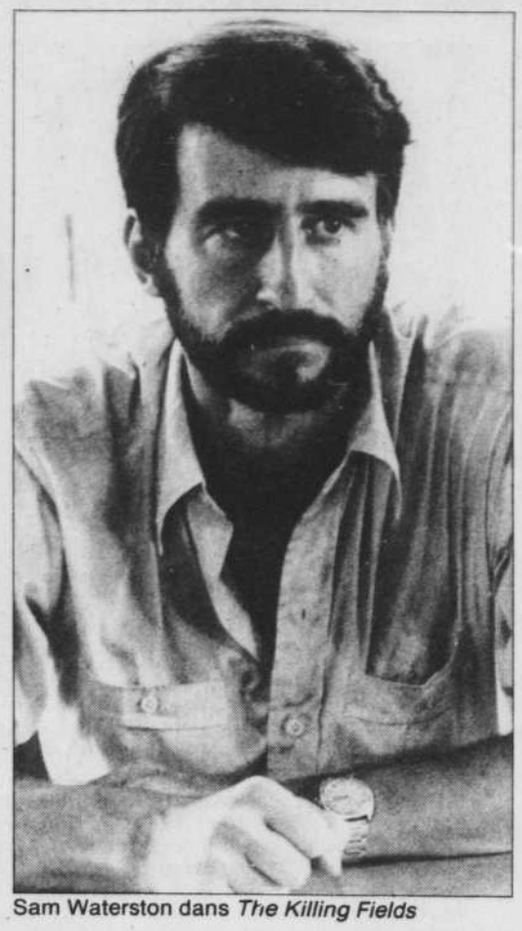
The Killing Fields, le film le plus brillant de la fournée des Fêtes

RICHARD GAY

LES nombreuses productions américaines lancées à l'occasion des Fêtes auront été, pour la très grande majorité d'entre elles, très décevantes. « N'est-ce pas toujours le cas ? », diront sans doute certaines mauvaises langues. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que la situation est une des pires sinon la pire des dernières années.

Plusieurs films lancés à grand renfort de publicité auront somme toute été accueillis assez froidement. Si *The Cotton Club* de Francis Ford Coppola offre quelques brillants moments de virtuosité, nombreuses sont ses faiblesses dont le jeu soporifique de Richard Gere. *2010* n'est ni à la hauteur de *2001* ni à la hauteur, d'ailleurs, de ses propres ambitions. *Dune*, inspiré du célèbre roman de science-fiction de Frank Herbert, partage les opinions qui sont souvent diamétralement opposées. Enfin *Falling in Love*, tendrement servi par ces deux excellents interprètes que sont Robert De Niro et Meryl Streep, s'étire comme une guimauve sentimentale difficile à digérer.

Certains films offrent en effet des performances d'acteur intéressantes, celle d'Eddie Murphy dans la comédie *Beverly Hills Cop*, de Jeff Bridges dans *Starman*, une variante d'*E.T.*, et celle de Matt Dillon qui dans *The Flamingo Kid* joue un jeune de Brooklyn au début des années 60. Mais il n'en demeure pas moins que le meilleur film américain



Sam Waterston dans *The Killing Fields*

des Fêtes, le plus réussi dans son ensemble, le plus important et le plus captivant aussi pour le spectateur est sans conteste *The Killing Fields*.

Précisons tout d'abord qu'il s'agit d'une histoire vraie vécue par le journaliste du *New York Times* Sydney Schanberg qui l'a tout d'abord racontée dans un émouvant article paru le 20 janvier 1980 dans le *New York Times Magazine*.

Cette histoire est celle de son séjour en tant que correspondant au Cambodge dans les années 70, un Cambodge, rappelons-le, déchiré entre les forces révolutionnaires des Khmers Rouges et le gouvernement de Lon Nol.

Mais *The Killing Fields* est principalement axé sur l'amitié entre le journaliste Sydney Schanberg et son assistant sur place, le Cambodgien Dith Pran. Ce dernier en effet faisait tout pour aider le journaliste dans la difficile couverture de cette terrible guerre, couverture qui lui valut d'ailleurs plusieurs prix dont le Pulitzer.

Le 17 avril 1975, le jour où les Khmers Rouges ont envahi Phnom Penh, la capitale, le Cambodgien Dith Pran, par ses négociations et ses supplications, a même sauvé la vie du journaliste américain et de plusieurs autres correspondants étrangers.

Un service que, malgré tous ses efforts, Sydney Schanberg n'a malheureusement pas pu rendre à son ami et assistant quand les Khmers Rouges, quelques jours plus tard, ordonnèrent à tous les Cambodgiens de quitter les villes et à tous les journalistes de quitter le pays.

Pendant les quatres années qui ont suivi, quatre années d'horreur où trois des sept millions de Cambodgiens sont morts massacrés, affamés ou malades, le journaliste américain a cherché de loin mais par tous les moyens possibles à savoir si son ami Dith Pran avait survécu aux camps de la mort et à ces champs qu'on avait surnommés à l'époque *The Killing Fields*.

Un film sur l'amitié donc, sur la survie en pleine guerre comme *The Deer Hunter* ou *Apocalypse Now* et sur le travail du journaliste dans un tel contexte comme dans *The Year of Living Dangerously* et *Under Fire*.

Si le dernier tiers du film est plus conventionnel et moins tendu, la majeure partie de *The Killing Fields* fusionne parfaitement le drame personnel et la situation politique, nous prend au coeur et aux tripes et, surtout dans sa première moitié, captive comme le plus saisissant, le plus dynamique, le plus électrisant des reportages.

Pendant les années 70, la tragédie du Cambodge est trop souvent passée dans l'ombre de toute l'attention que les médias accordaient au Vietnam. *The Killing Fields*, à travers l'aventure de Sydney Schanberg et de son assistant Dith Pran, évoque le drame du Cambodge qui, de nouveau en ce début d'année 1985, connaît des événements troublants.

Le film a été produit par David Puttnam, uu Britannique qui s'impose de plus en plus comme un des meilleurs producteurs au monde, réalisé par Roland Joffé dont c'est le premier long métrage, et principalement interprété par Sam Waterston et Haing S. Ngor qui, avec John Malkovich dans le rôle d'un photographe, jouent avec une vérité qui participe directement à l'impact dramatique de l'ensemble. (Au Palace).

Records au *box office* américain

NEW YORK (AFP) — En dressant le bilan du cinéma américain pour 1984, de nombreux critiques ont fait la fine bouche tout en reconnaissant qu'on avait vu pire, mais cela n'a pas empêche Hollywood de battre de nouveaux records au box office.

On aurait bien du mal à dégager une tendance bien marquée parmi les films américains sortis l'année dernière qui nous ont offert, la plupart du temps sans grande originalité, leur lot habituel d'aventures inter-stellaires, de comédies pour potaches, de policiers, de remakes et d'histoires sentimentales.

Tout le monde pensait que le grand succès de l'année aux Etats-Unis serait *Indiana Jones et le temple maudit*, mais Steven Spielberg, pourtant habitué à être le premier de la classe au *box office*, a dû céder la place à *Ghostbusters*.

Cette comédie avec Dan Aykroyd et Bill Murray qui y jouent les chasseurs de fantômes à New York, a rapporté $220 millions de recettes, une réussite dont l'ampleur a surpris les professionnels.

Indiana Jones et le temple maudit ne vient qu'en seconde position avec $175 millions, tout de même un excellent résultat. Le film de Spielberg n'a pas reçu une critique enthousiaste, comme cela avait été le cas pour *Les Aventuriers de l'arche perdue* et a déclenché un débat sur la violence au cinéma.

Une scène où l'on voit le grand prtre d'une secte religieuse arracher le coeur d'une victime offerte en sacrifice a notamment profondément choqué, et Steven Spielberg a dû admettre que son film n'était pas vraiment pour les jeunes enfants. La controverse a eu pour résultat la création d'une nouvelle classification, celles des films à déconseiller aux moins de 13 ans.

Les chiffres définitifs globaux d'exploitation pour 1984 ne sont pas connu mais selon le magazine spécialisé *Variety* le record de $3.7 milliards établi en 1983 sera très certainement battu pour dépasser les $4 milliards de recettes.

Selon la dernière statistique publiée qui concerne les neuf premiers mois de l'année 84, les ventes de billets ont rapporté $2.97 milliards, soit une hausse de 6 % par rapport à la même période de 1983.

Parmi les autres films qui ont fait le plein des salles obscures, on trouve *Gremlins* ($148 millions), réalisé par Joe Dante et produit par Steven Spielberg, *The Karate Kid* ($90.4 millions), *Police Academy* ($81.1 millions), *Footloose* ($79.9 millions), *Star Trek III* ($76.3 millions) et *Romancing the Stone (À la poursuite du diamant vert)* avec $74.7 millions.

Quant aux films qui ont commencé leur carrière en décembre pour les fêtes de fin d'année, c'est la comédie *Beverly Hills Cop* avec Eddy Murphy qui tient le haut du pavé avec déjà $57.5 millions au *box office* en trois semaines.

Pour ce qui est des Oscars, le palmarès avait été sans surprise, *Terms of Endearment* étant consacré meilleur film de l'année et l'Oscar du meilleur film étranger allant à *Fanny et Alexandre* d'Ingmar Bergman.

"UN GRAND FILM À VOIR D'URGENCE
Les yeux organe intellectuel. La bouche organe sensuel. De cette fusion nait un homme." Le Point.
"... Je me sens impuissante à résumer en quelques lignes une oeuvre de la richesse du film 'Les yeux, la bouche'." Francine Laurendeau – Le Devoir
"... Un film événement ... Une suite de 'Les poings dans les poches' ..." Louis-Guy Lemieux – Le Soleil
POUR TOUS
Les yeux la Bouche
UN FILM DE MARCO BELLOCCHIO
CINÉMAS UNIS
MICHEL PICCOLI • ANGELA MOLINA • LOU CASTEL
musique NICOLA PIOVANI • produit par ENZO PORCELLI
avec la collaboration de ENEA FERRARIO
VIVAFILM
ÉLYSÉE: Ven. Sam. Dim. 1.20, 3.20, 5.20, 7.20 9.20
Sem. 7.20, 9.20
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

LES FILMS RENE MALO et CINEMA INTERNATIONAL présentent
POUR TOUS
PIERRE RICHARD + PIERRE RICHARD
LE JUMEAU
Un film de YVES ROBERT
PARISIEN: 1.10, 3.15, 5.20, 7.25, 9.30
Sam. dernier spectacle 11.35
GREENFIELD: Ven. Sam. Dim. 1.00, 3.00, 5.00, 7.05, 9.10
Sem. 7.05, 9.10
VERSAILLES: Ven. Sam. Dim. 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10
Sem. 7.10, 9.10
LAVAL: Ven. Sam. Dim. 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20 Sem. 7.10, 9.20 Sam. dernier spectacle 11.20
Le PARISIEN 3 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
LAVAL 4 — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353-7880

L'AMOUR...L'AVENTURE...LA PASSION...
Un spectacle grandiose et inoubliable
POUR TOUS
GÉRARD DEPARDIEU PHILIPPE NOIRET
Fort Saganne
avec la participation de CATHERINE DENEUVE
MICHEL DUCHAUSSOY SAID AMADIS SOPHIE MARCEAU
mise en scène ALAIN CORNEAU
Aucun Laissez-Passer
70MM DOLBY STEREO
12:45, 4:30, 8:15
Le PARISIEN 1
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

GAGNANT DU PRIX
Xième FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DES DROITS DE L'HOMME
GAGNANT DU PRIX DE L'O.C.I.C.
FESTIVAL DE VENISE
REMARQUABLE. FILM À L'ÉCRAN
UN PETIT CHEF D'OEUVRE. PIERRE – NICE MATIN
POUR TOUS
LES CINQ DERNIERS JOURS
Un film de PERCY ADLON
Avec IRM HERMANN — LENA STOLZE
ÉLYSÉE: Ven. Sam. Dim. 1.25, 3.20, 5.15, 7.10, 9.05
Sem. 7.10, 9.05
ELYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE
SERGIO LEONE / ROBERT DeNIRO
14 ANS
BERRI: 3.50, 7.55. PARADIS: 7.30 p.m.
BERRI 2 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
PARADIS 3 — 8125, RUE HOCHELAGA 354-3110

René Malo présente
POUR TOUS
TIRÉ DU ROMAN DE LA COMTESSE DE SÉGUR
3e SEM.
un film de JEAN-CLAUDE BRIALY
Un Bon Petit Diable
BERRI 5 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
10.15, 12.15, 2.15.

MARIO
POUR TOUS
LE DAUPHIN 2 — BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
12e SEM.

APRÈS "LA NUIT DE SAN LORENZO" PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES
VOICI ENCORE UNE FOIS LE GÉNIE DES FRÈRES TAVIANI.
UN FILM DE PAOLO ET VITTORIO TAVIANI
D'après "Les nouvelles pour un an" DE PIRANDELLO
"KAOS" est le chef-d'oeuvre des frères Taviani. Il y a dans les milles et une nuits de ce "KAOS" fantastique, une étonnante force de séduction. Les images sont littéralement portées par le génie de conteurs des frères Taviani. "KAOS" a un pouvoir magique qui transporte le spectateur dans les airs pour son émerveillement." Anne de Gasperi – LE QUOTIDIEN DE PARIS
"Et puis soudain – enfin – le génie. La formidable beauté des quatre nouvelles de Pirandello, réunies par les frères Taviani. "KAOS" devrait réconcilier tout le monde" QUE NUL N'OSE TOUCHER À CE CHEF-D'OEUVRE. "KAOS" est un beau grand souvenir." Paul Murat – TELERAMA
POUR TOUS
Cinéma ODEON
3e SEM.
KAOS
Avec Omero ANTONUTTI • Massimo BONETTI • Biago BARONE
Musique écrite et dirigée par NICOLA PIOVANI
VIVAFILM
BERRI 3 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
4.00, 6.40, 9.20.

René Malo présente
«BRAVO! UNE PROUESSE! ...UN SPECTACLE CAPTIVANT, PLEIN D'HUMOUR, DE DROLERIES ET DE TENDRESSE...»
«UN IRRÉSISTIBLE TOUR DE FORCE... SI VOUS NE DEVIEZ VOIR QU'UN SEUL FILM CET AUTOMNE... C'EST LE BAL QU'IL FAUT CHOISIR!»
PRIX DU MEILLEUR FILM FRANCE ★ ALLEMAGNE ★ ITALIE
ETTORE SCOLA
POUR TOUS
LE BAL
15e SEM
THÉÂTRE DU CAMPAGNOL
JEAN CLAUDE PENCHENAT — RICARDO ARONOVICH
Productrice GIORGIO SILVAGNI — Musique de VLADIMIR COSMA
BERRI 5 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
4.55, 7.10, 9.40.

Vous n'aurez jamais tant ri depuis "La Cage aux Folles"
POUR TOUS
CINÉMAS UNIS
BELMONDO
JOYEUSES PÂQUES
Avec SOPHIE MARCEAU • MARIE LAFORET
Adaptation et dialogue de JEAN POIRET Auteur de "La Cage aux Folles"
Un film de GEORGES LAUTNER
Le PARISIEN 4 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
12.15, 2.05, 4.55, 5.50, 7.50, 9.50

cjms ET cinémaplus inc. PRÉSENTENT
POUR TOUS
5e SEM
J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL
BERRI 3 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
BROSSARD 1 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
BERRI: 10.15, 12.30, 2.15
BROSSARD: 10.10, 11.50, 1.35, 3.15
MONTRÉAL: 1.40, 3.15, 4.50, 6.25, 8.05, 9.40
MONTRÉAL 2 — 1584 MT-ROYAL - PAPINEAU 521-7870
ODÉON 2-LAVAL — CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207
ASTRE 4 — ST-LÉONARD 9480 LACORDAIRE 327-5001
2e film à l'Astre et Paradis.
PARADIS 3 — 8125, RUE HOCHELAGA 354-3110

un film de ANDRÉ MELANÇON
POUR TOUS
14e SEM
LA GUERRE DES TUQUES
(2e film à l'Astre et Paradis). BERRI: 10.00, 12.00, 1.50, 3.40, 5.20, 7.10, 9.00.
MONTREAL: 1.15, 3.00, 5.45, 7.50, 9.40.
BERRI 1 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
BROSSARD: 10.00, 12.10, 2.20.
MONTRÉAL 1 — 1584 MT-ROYAL - PAPINEAU 521-7870
BROSSARD 3 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
ASTRE 3 — ST-LÉONARD 9480 LACORDAIRE 327-5001
PARADIS 2 — 8125, RUE HOCHELAGA 354-3110

GAGNANT DE 4 PRIX DE LA CRITIQUE DE LOS ANGELES!
★ MEILLEUR FILM ★ MEILLEUR DIRECTEUR
★ MEILLEUR SCÉNARIO ★ MEILLEUR ACTEUR F. MURRAY ABRAHAM
LA VIE DE MOZART
L'HOMME... LA MUSIQUE... LA FOLIE
LE MEURTRE... LE FILM
AMADEUS
EN VERSION FRANÇAISE
DOLBY STEREO
LE DAUPHIN 1 — BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
1.20, 4.10, 7.00, 9.50.
3e SEM.

Une année exceptionnelle pour le cinéma québécois

RICHARD GAY

IL faut souhaiter que 1985 soit pour le cinéma québécois une année aussi bonne que celle qui vient de prendre fin. En fait, c'est peut-être beaucoup demander car, en termes de longs métrages québécois, 1984 aura été une année excellente pour ne pas dire exceptionnelle.

Exceptionnelle par le nombre même de films dramatiques québécois qui ont pris l'affiche sur les écrans, exceptionnelle par le succès populaire qu'ont remporté et connaissent encore plusieurs d'entre eux, exceptionnelle enfin par le succès d'estime et l'intrinsèque qualité de nombreux autres.

Il faut admettre cependant que l'année 1984 avait plutôt mal commencé pour le cinéma québécois et ce n'est que dans le dernier tiers de l'année, c'est-à-dire ces derniers mois, que notre cinéma a repris du poil de la bête et repris sa place et sa vie publique sur les écrans.

Un bref calcul nous amène à constater qu'une douzaine de longs métrages dramatiques québécois ont pris l'affiche en 1984. C'est plus qu'en 1983 et, surtout, si l'on réfère au standard habituellement accepté d'un long métrage de fiction par million d'habitants, le Québec en 1984 n'a rien fait de moins que doubler ce standard.

Quant aux films d'ici qui ont connu et connaissent encore un succès de public qui, plus souvent qu'autrement, échappe à notre cinéma, on pense tout de suite à *La Guerre des tuques*, cette *Guerre des boutons* québécoise à l'affiche depuis le mois d'octobre et qui a déjà fait plus d'un demi million de dollars au guichet. Un chiffre d'autant plus remarquable qu'une bonne partie des billets vendus pour ce film l'ont été à des prix d'enfants.

Le succès remporté par *La Guerre des tuques* ouvre toute grande la voie du film québécois pour toute la famille, un créneau que le cinéma d'ici n'avait pas su exploiter et une avenue d'autant plus importante que les parents québécois ne demandent souvent rien de mieux que d'aller voir un film en famille.

Rock Demers, un des producteurs du film et le principal initiateur du projet avait donc vu juste, lui qui oeuvre dans le domaine du cinéma pour enfants depuis de nombreuses années. Il faut féliciter aussi André Melançon qui a su si bien diriger les nombreux enfants du film réalisé à partir d'un scénario de Danyèle Patenaude et Roger Cantin auquel il a aussi collaboré.

Mais, au chapître des succès de 1984, *La Guerre des tuques* n'est pas le seul. Et heureusement ! Il y a aussi *Mario*, une production de l'Office national du film tournée par Jean Beaudin, superbement photographiée par Pierre Mignot et qui garde aussi l'affiche depuis octobre dernier.

Inspirés cette fois du roman *La Sablière* de Claude Jasmin, les principaux protagonistes sont encore là des enfants. Un fait peut être significatif et sur lequel devraient se pencher, si ce n'est déjà fait, les responsables de l'Institut québécois du cinéma, de la Société générale du cinéma et de Téléfilm Canada qui doivent voir aux destinées de notre industrie cinématographique.

Un autre succès fut *Le Crime d'Ovide Plouffe*, la réalisation de Denys Arcand d'après le best-seller de Roger Lemelin. Un succès remporté peut être davantage en province qu'à Montréal. Du Lemelin bien servi par Arcand, un cinéma du samedi soir, un récit populaire qui n'a cependant pas soulevé le même enthousiasme critique que *La Guerre des tuques* et *Mario*.

En fait, puisqu'on parle justement d'enthousiasme critique, en 1984 c'est surtout *La Femme de l'hôtel* qui en a bénéficié. Ce long métrage de Léa Pool intensément servi par Louise Marleau, Paule Baillargeon et Marthe Turgeon, aura en effet étonné plusieurs critiques, mérité des prix aux festivals de Montréal, Toronto, Chicago et connu un succès populaire fort appréciable pour un film québécois d'art et d'essai.

Sonatine de Micheline Lanctôt aura connu un très beau succès d'estime en remportant en septembre au festival de Venise un Lion d'Argent, soit une des plus hautes récompenses jamais accordées à un long métrage québécois. Malheureusement, le public n'a pas suivi et lors de ses deux sorties en salles, au printemps tout d'abord puis en automne, *Sonatine* devait connaître un échec commercial. Le prix obtenu à Venise devrait toutefois permettre à Micheline Lanctôt de trouver l'encouragement nécessaire pour continuer d'exercer son indéniable talent de cinéaste.

Enfin, deux derniers longs métrages auront été remarqués pour leur innovation maîtrisée. Il s'agit tout d'abord de *Jacques et novembre*, le premier long métrage de Jean Beaudry et François Bouvier qui a su mêler habilement film et vidéo et *Le Dernier glacier*, co-réalisé celui-là par Jacques Leduc et Roger Frappier qui ont su pousser plus loin la technique du double écran et la fusion du documentaire et de la fiction. Même si *Jacques et novembre* et *Le Dernier Glacier* n'ont pas connu un succès de public comparable à *La Guerre des tuques*, ces deux réalisations figurent néanmoins parmi les meilleures de l'année.

Encore une fois donc une excellente année pour le cinéma québécois qui, bien sûr, aura aussi connu quelques échecs. *Les Années de rêves* de Jean-Claude Labrecque et *Le Jour S...* de Jean-Pierre Lefebvre sont de ceux-là.

Quelques mots enfin sur les films étrangers qui, aux côtés des films québécois, ont pris place sur nos écrans, des films étrangers qui, comme toujours, ont été beaucoup plus nombreux que les films d'ici.

Sur ce plan, l'année a été pour ainsi dire moyenne. Certains films se sont cependant dégagés et imposés avec une force qui reste longtemps gravée dan les mémoires. La tradition veut qu'on en retienne 10. Les 10 meilleurs.

Ma liste, dans le désordre parce qu'un ordre m'apparaît ici trop arbitraire, est la suivante : *Le Bal* d'Ettore Scola, *Amadeus* de Milos Forman, *Paris, Texas* de Wim Wenders, *El Norte* de Gregory Nava, *Kaos* des frères Paolo et Vittorio Taviani, *Dans la ville blanche* d'Alain Tanner, *La Ballade de Narayama* de Shohei Imamura, *Les Nuits de la pleine lune* d'Eric Rohmer, *Un dimanche à la campagne* de Bertrand Tavernier et *La Patrie*, le captivant film de 15 heures d'Edgar Reitz projeté au Festival du nouveau cinéma et de la vidéo.

Plusieurs de ces films sont actuellement à l'affiche sur nos écrans et une très bonne façon d'amorcer 1985 serait justement d'en voir un. Bon cinéma.



Une scène de *La Guerre des tuques*, un des gros succès du *box office* québécois.



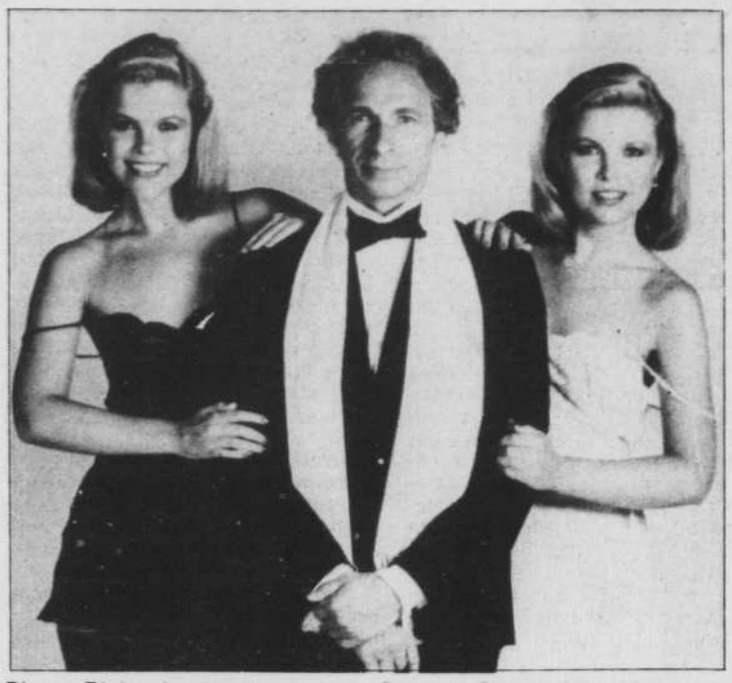
Anne Létourneau incarnant Rita Toulouse dans le film *Le Crime d'Ovide Plouffe* de Denys Arcand.



Deux protagonistes du film *Mario*, de Jean Beaudin, un film qui tient l'affiche depuis octobre dernier à Montréal.

Comment se cocufier soi-même

FRANCINE LAURENDEAU



Pierre Richard, en compagnie de Carey et Camille More dans une scène du film d'Yves Robert *Le Jumeau*.

ON programmait récemment à la sauvette, dans une petite salle du Cinéplex, *Le Quatrième Homme*, du cinéaste hollandais Paul Verhoeven. Je viens de le revoir.

Un écrivain d'Amsterdam prend le train pour aller donner une conférence dans une petite ville de la côte. Si, à cette occasion, il ne dédaigne pas une aventure avec une jeune femme, il rêve aussitôt de posséder l'amant de celle-ci. D'un fantasme à l'autre, d'un étonnement à l'autre, nous progressons, fascinés, dans les dédales de cette histoire érotico-fantastico-surréaliste qui nous révèle un cinéaste dont l'imaginaire délirant sert un scénario astucieusement construit.

Gros succès public au Festival des films du monde 1983, Prix spécial du jury au Festival d'Avoriaz 1984, *Le Quatrième Homme* n'en est pas moins un film dont le réalisateur et les interprètes sont généralement inconnus ici. Il est dommage qu'on n'ait pas songé à organiser, à l'intention des critiques, une projection de presse avant la sortie du film, comme c'est généralement la coutume.

Bien qu'on ne se soit pas donné cette peine, il semble que le bouche à oreille ait été efficace, puisque ce film exceptionnel (projeté en version originale, sous-titres anglais) est encore à l'affiche malgré tout. (Au Cinéplex).

★★★

Moins timide est la sortie en salle du film d'Yves Robert *Le Jumeau*. L'argument en est simple. Peu scrupuleux sur la manière de gagner sa vie, un pique-assiette et petit aventurier (Pierre Richard) est séduit par les appas autant que par la fortune de deux riches héritières (Camille et Carey More).

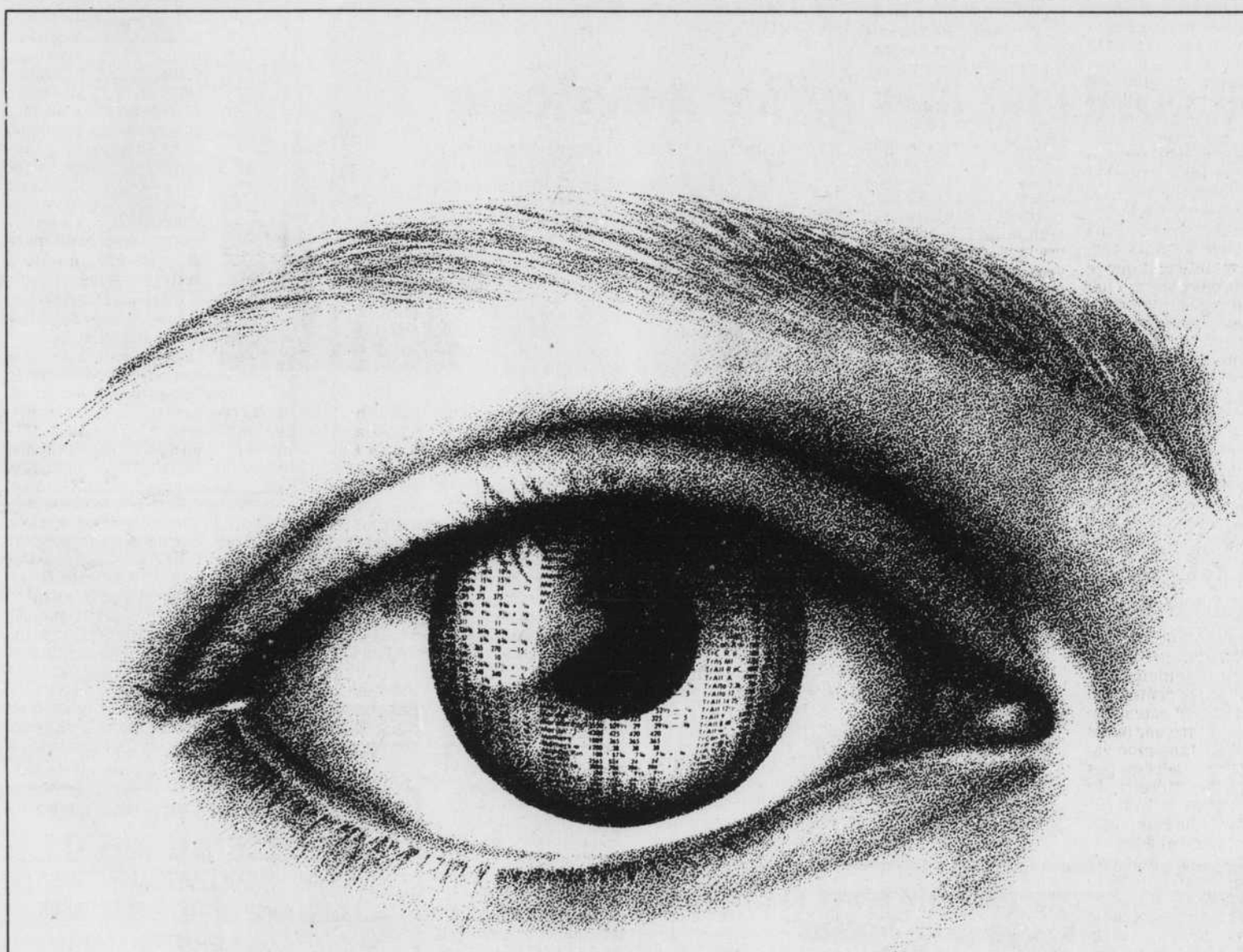
Ne se décidant pas à choisir, il s'invente un frère jumeau grâce auquel il pourra tour à tour courtiser puis épouser les deux mignonnes, poussant son propre dédoublement jusqu'à se cocufier lui-même ... Cette histoire immorale finira pour le mieux, dans l'impunité totale.

On sait qu'Yves Robert, acteur et réalisateur, est devenu, à la suite du succès phénoménal de *La Guerre des boutons* (1961), un des réalisateurs-producteurs le plus libre de France. Ce qui lui a permis de continuer à réaliser ses propres films. D'aider aussi, à l'occasion, de jeunes réalisateurs.

Que ce soit *Bébert et l'omnibus*. *Le Grand Blond avec une chaussure noire*, *Salut l'artiste* ou *Courage, fuyons*, pour ne citer que ces titres, Yves Robert sait plaire au grand public sans tomber dans la complaisance, sait faire rire sans tomber dans la facilité.

Le Jumeau n'est pas un de ses meilleurs films. Adapté d'un livre de Donald Westlake (*Two Much*), que je n'ai pas lu, il semble que le polar soit devenu boulevard. Le méchant (Jean-Pierre Kalfon) ne fait pas peur et le cynisme du héros cède le pas à son amusante virtuosité dans l'art de sauter d'une peau à une autre.

Bref, tout le monde il est un peu trop gentil, tout baigne dans l'huile, si bien que le film manque de mordant. Cela dit, les comédiens sont sobres, la caméra souple, les comédiennes qui jouent les jumelles sont de véritables jumelles et Pierre Richard nous tricote de jolis numéros. À côté de la vulgarité de *Joyeuses Pâques*, tout est relatif, *Le Jumeau* ferait même figure de chef-d'oeuvre de subtilité ... Aux Parisiens, Greenfield, Versailles et Laval.



UN REGARD NEUF SUR LES AFFAIRES.

Avec la publication récente du Devoir économique – un nouveau cahier exceptionnel réalisé par une nouvelle équipe de journalistes chevronnés – le journal Le Devoir vient combler un manque et devient le seul quotidien à offrir un contenu économique et financier exhaustif.

Cotes boursières américaines et canadiennes, indice général individuel, taux d'escompte, devises étrangères, performance du dollar et des métaux, marché des options, contrats à terme, fonds mutuels, mercuriale, évaluation de la performance dans chacun des secteurs, statistiques économiques, nouvelles des compagnies, résultats financiers, nouvelles émissions, avis de dividendes, conjoncture économique nationale et internationale, graphiques, analyses...

Tout y est! À tous les jours! Dans une mise en page intelligente, spécialement structurée pour un maximum d'efficacité et un minimum de temps de lecture.

Le Devoir, c'est aussi un regard franc sur le monde politique, social et culturel.

Abonnez-vous!

LE DEVOIR ESSENTIEL!

Au Musée des Arts décoratifs

Suite de la page 17

graphie est devenue un élément essentiel de l'information, voire un art.

★★★

De la plus Haute Antiquité date l'art de faire des bijoux : ceux, entre autres, de l'Égypte et de la Grèce mycénienne témoignent d'une rare perfection. Que ce soit des colliers, des bracelets, des pendants d'oreilles, des pectoraux, des pendeloques, des couvercles de boîtes à parfum, cet art avancé montre bien que de tout temps l'homme a senti le besoin d'embellir son quotidien et même d'enjoliver les ornements de sa mort.

Si les Étrusques ont laissé des bijoux gravés au trait, les Romains ont développé l'art de la ciselure sur métal et des camées tandis que les Byzantins, les Wisigoths et les Mérovingiens nous ont laissé des objets de culte, des croix et des couronnes ornés de pierres précieuses. La Renaissance marquera le début de ce qui est convenu d'appeler l'ère moderne de la bijouterie — blantiers, mouleurs, façonniers, riveurs, monteurs, doreurs, argenteurs, estampeurs, graveurs, ciseleurs, guillocheurs, laveurs de cendres, tous oeuvreront autour de la parure.

Et dans l'esprit de cette longue tradition, Helen Williams Drutt, très active dans le renouveau de la joaillerie aux États-Unis, a réuni une collection importante de bijoux (1964-1984) que l'on peut admirer au Musée des arts décoratifs jusqu'au 3 février. Si, à l'automne 83, le château Dufresne ouvrait ses portes à l'avant-garde britannique, cette année le Musée poursuit cette démarche en présentant 154 créations d'artistes américains, allemands, japonais, israéliens, hollandais, espagnols, norvégiens, suisses, autrichiens et britanniques. À travers ce feu d'artifice ornemental, il nous est permis de contempler, de comparer, d'interroger au niveau international quelques tendances dans ce bouquet de formes nouvelles.

De la tradition à la contemporanéité la plus immédiate, de la technicité séculaire au matériau le plus actuel, se déploie sous nos yeux une création intéressante et diversifiée qui relève aussi bien de la joaillerie, de l'orfèvrerie que de la sculpture. Au carrefour de ces recherches, mentionnons particulièrement la présence de Caroline Broadhead, Claus Bury, Miyé Matsukato, Debra Rapoport, Suzan Rezac, Olaf Skoogfors et tant d'autres.

Mais l'attention est particulièrement retenue par la présence inventive de Albert Paley dont les or, argent, labradorite et perles forment une *Fibule* (1969) qui rappelle un instrument de musique, pas très loin des superbes machineries de Tinguely sans oublier sa *Double fibule* qui s'apparente à la tête d'un somptueux volatile, enchâssée par des pierres de lune.

Façonnées par galvanoplastie, les *Torques* (1971) de Stanley Lechtzin, composées d'argent et de résine de polyesters, ressemblent aux cornes mythiques d'un minotaure contemporain, et sa *Broche* (1967) est une mer d'or dont les replis corrosifs enserrent un quartz qu'enchantent des perles baroques. Les *Pendentifs* (1971-1972) de Richard Mawdsley sont une sorte d'hommage à l'Amérique mécanisée, gadgetisée, chromée jusqu'à devenir un maniérisme raffiné presque obsessionnel de précision.

L'une des artistes les plus inventives de cette exposition est sûrement Debra Rapoport. On songe ici à un *Collier* (1983) en forme de cercle et fait de papier mâché, entouré de cordons de papier et saupoudré de brillants. Cette couronne totémique, recouverte d'un bleu extrait de la guède, s'anime de bagues rouges/roses brillantes pour devenir une vraie fête rétinienne. Lam de Wolf est sans contredit le créateur qui nous a le plus touché. Son *collier* (1983) de soie peinte est un véritable flamboiement de fragilité. Ces mille rubans de soie forment un réseau d'ornements inextricablement enlacés dans des légèretés de rouge, de bleu, de jaune qu'endiablent des soleils de noeuds. Bref, un artiste à connaître, une exposition à voir.

Suzanne Paradis en exil de l'institution littéraire

Suite de la page 17

« Au fond, l'écrivain y trouvait cependant son compte. Cet 'accident de parcours' est arrivé au moment d'une interrogation. Je me demandais pourquoi, moi qui aime tellement le contact direct avec les gens, je passe toujours par des personnages de fiction, pourquoi j'invente du monde. Parce que je ne comprends pas les gens autour de moi? Est-ce qu'ils me sont inaccessibles d'une façon ou d'une autre?

« L'écrivain voulait aller chercher la preuve qu'il n'était pas loin des gens. Je ne peux pas supporter cette distance qu'on a avec les gens — le livre qui est déjà comme si on leur proposait une énigme. En écrivant la vie rélle de Yannick, je ne suis pas allé rencontrer un 'personnage vivant' mais je suis aller faire un détour pour voir mon rapport aux lecteurs. Cette expérience a répondu à ma question. Je suis certaine maintenant que je n'écris pas pour m'éloigner des gens mais pour essayer de m'en rapprocher. Je crois que comme écrivain j'ai trouvé une réponse importante. Elle va me servir jusqu'à ma mort.

« Je commençais à avoir des doutes sur l'utilité de la littérature en termes de lecteurs et de communication. Si on ne parvient jamais à ses fins, il faut trouver la cause. Or, la cause n'est pas vraiment en moi, je le sais maintenant. La cause, c'est la littérature elle-même, qui nous tenait à distance. Avec ce livre de témoignage, je n'ai pas la prétention de devenir un auteur populaire, d'être une autre que moi. Dans mon esprit, je ne m'adresse pas à un public littéraire. Je m'adresse à tout le monde. Je ne sais pas si je parviendrai à les rejoindre, il n'y a pas de certitude et je n'en ai pas besoin.

« Je ne sais pas si le livre en lui-même est accessible à tout le monde, si les gens aiment mieux lire un livre comme celui-là plutôt qu'un roman qui raconterait à peu près la même chose. J'ignore les besoins des gens. J'ai répondu à un des miens et sans calculer les effets. »

Quand Suzanne Paradis parle de « distance » en littérature, elle veut dire les nombreux interprètes qui s'installent entre l'écrivain et le lecteur, « sur un ton qui ne permet pas au lecteur moyen de se brancher et de se dire: ce livre est pour moi », précise Suzanne Paradis.

« Nous les écrivains, nous ne faisons pas du porte à porte, nous sommes intimidés et silencieux, nous n'osons pas protester contre ces 'interprètes'. Au fond, moi j'écris pour tout le monde. Je n'écris pas parce que j'ai du génie ou parce qu'on crie au talent! J'ai toujours écrit parce que je voulais dire des choses aux autres mais l'écriture ne m'a pas toujours aidée. Ça ne m'empêchera pas de poursuivre mon aventure de romancière. C'est toujours ce qui me fascine et dont j'ai toujours besoin. J'ai publié jusqu'à ce jour vingt-cinq ouvrages, qui sont un tribut à la littérature. Maintenant, je vais suivre mes intuitions. Je ne veux plus de barrière. Je me dis que j'ai fait ma part. J'ai essayé de séduire l'ensemble littéraire québécois et ça n'a pas marché. Je vais essayer d'être d'accord avec moi-même. J'ai besoin de toutes sortes de visages pour me connaître. »

Suzanne Paradis, en exprimant cette conscience de *l'échec littéraire*, veut signifier que l'écriture est « une entreprise à perte ». Qu'est-ce que la littérature sinon une invention à partir des autres? remarque la romancière: « Je dis que je n'ai pas réussi peut-être pour me sauver d'avoir réussi. Parce que je ne veux pas faire partie d'un autre jeu. Il n'y a que le jeu de l'écriture qui m'intéresse. Quant au jeu littéraire, il ne m'a jamais séduite.

« J'ai toujours voulu avoir un minimum de marge pour me révolter contre. J'ai donc besoin de n'avoir pas réussi cette démarche. J'ai jusqu'à ma mort pour la réussir. Quand on a réussi dans son écriture, tant mieux mais on dégringole après. J'aime autant être en montée et me dire que peut-être je vais trouver le moyen d'être satisfaite de ma littérature. Présentement, je ne le suis pas.



Ce qui me donne le droit et le devoir de répondre à tout ce qui est intuition chez moi. »

D'autre part, la présence en littérature ne veut pas seulement dire une présence à soi. Or, Suzanne Paradis ne se sent pas chez elle dans l'institution littéraire québécoise. Du moins, c'est ce qu'elle tente d'expliquer:

« À l'intérieur du contexte québécois, je ne me sens pas bien. 'Je ne me sens pas bien du tout assis sur cette chaise', comme disait le poète. Ou sur un fauteuil comme j'en ai un à l'Académie! Je me sens autant en désaccord qu'en accord! Au fond, cela vient de moi et non des autres, qui font leur possible. Ce que je voudrais, c'est me donner des preuves à moi que je vis vraiment dans le contexte littéraire québécois et que c'est là que je veux travailler. Pour moi, c'est une entreprise humaine et non pas littéraire.

« J'ai l'impression que rarement la littérature québécoise coïncide avec les définitions qu'on m'en donne de l'extérieur. Bien sûr, chaque écrivain pense à peu près comme moi. Mais, écrivains, nous ne sommes pas la littérature. Il y a un hiatus quelque part et je le prends sur moi. Je ne peux pas m'impliquer entièrement dans le processus de la mise en marché de la littérature. Je veux garder ma liberté d'écrivain.

« La fiction, ce n'est peut-être pas ce que j'écris dans mes livres mais l'usage qu'en fait l'institution littéraire. La place qu'occupe un livre dans cette machine, c'est peut-être ça, la fiction! Ce qui m'importe comme écrivain c'est le rôle que joue un livre dans la vie d'une personne. Cela ne me semble pas coïncider avec ce que l'on dirait systématiquement de moi comme auteur. C'est le regard institutionnel qui me paraît tout à fait à côté de la coche. Je me dis que si jamais je l'acceptais ce serait une démission de ma part. Je ne veux pas que les autres changent leur regard mais je ne veux pas changer le mien non plus. Il faut bien qu'il nous reste un peu de sincérité. »

Suzanne Paradis se sent donc prisonnière de l'institution littéraire. Mais cela concerne son écriture, qu'elle voudrait vivre isolément, sans être obligée de la mettre en marché: « J'aime bien que les livres m'amènent chez les gens. Je n'aime pas forcément qu'ils me conduisent dans le milieu littéraire. Les écrivains m'intéressent comme personnes humaines et non comme machines à écrire des livres. C'est l'être humain ou rien. J'aime aller aux autres mais ce qui est gênant c'est d'obliger le corpus littéraire à m'intégrer. J'aimerais avoir une ouverture directe sur le public. À ce moment-là, je me porterais toute seule. Ce qui est impossible en littérature: ce sont les oeuvres qui vous portent. C'est pourquoi on a une telle reconnaissance pour une personne qui a compris des choses d'un de vos livres et vous porte plus loin. Là, au moins, on se dit qu'on n'a pas été inutile à cette personne.

« Écrivains, nous sommes enfermés dans une sorte de cercle vicieux: tu produis un livre littéraire, alors il faut que tu fasses partie de la littérature! Dans ses marges, en dessous, à côté ou au-dessus, il faut que tu y sois! C'est cette présence que je trouve gênante. Je voudrais rencontrer mes lecteurs en dehors de ce réseau de relations publiques. Par exemple, on nous demande toujours ce qu'on pense de la critique. Eh bien! c'est le critique qui la fait qui doit y penser, pas nous, écrivains! En fait, comme écrivains, nous vivons le combat entre l'intimité de l'écriture et sa vie publique. »

BANDE DESSINÉE
Une bonne cuvée pour 1984

Suite de la page 17

distingue surtout par son éblouissante virtuosité graphique, renouvelant la disposition des cases dans la page.

Chez Casterman on pourra lire *Enfants c'est l'hydragon qui passe* de Forest, la curieuse histoire d'un enfant qui devient capitaine de péniche et qui voyage en compagnie de son père malade et d'un vieux réfugié de l'Est poursuivi par la police de son pays. Une longue rêverie poétique doublée d'un mystérieux récit d'espionnage.

Toujours chez Casterman *Tueur de cafards* a encore démontré l'apport exceptionnel de Jacques Tardi à la bd actuelle. C'est le récit sombre et désespéré de Walter, exterminateur de cafards à New York, un *looser* manipulé par une organisation secrète qui veut éliminer des personnalités publiques. Récit policier bien sûr, mais aussi radiographie de la société américaine actuelle traversée par des rêves de grandeur et de puissance.

Ce même Tardi nous a aussi offert l'album le plus inattendu de l'année : *Le trou d'obus* aux éditions Imagerie Pellerin : 20 planches grand format, sortes d'images d'Epinal d'une horreur absolue sur la guerre de 14, avec en prime la maquette à construire d'une « scène de genre » sur les tranchées boueuses.

Bilal et Christin ont présenté *Los Angeles/L'étoile oubliée de Laurie Bloom* aux éditions Autrement, un brillant reportage-fiction sur Los Angeles où Christin a intégré des morceaux de narration à des photos redessinées par Bilal, dans un rapport texte/image inédit qui ouvre des perspectives nouvelles.

Et Chantal Montellier a fait paraître deux albums importants aux Humanoïdes Associés : *Odile et les crocodiles* et *L'esclavage c'est la liberté*. Avec rigueur Montellier demeure une des rares à ne pas craindre les expériences graphiques. Elle est obsédée par la déshumanisation de la société, par la désinformation, la violence et les manipulations génétiques, et par l'exploitation de la femme sous toutes ses formes. Elle est actuellement la dessinatrice la plus stimulante et son trait d'une froideur clinique fouille sans relâche les peurs de notre époque.

Mentionnons également l'apport de Martin Veyron, qui publie chez L'Écho des Savanes/Albin-Michel : ses analyses tendres et ironiques des rapports homme/femme et de la sexualité font de lui un fin humoriste. Et son dessin est d'une grande clarté.

L'humour se porte bien aussi. *Les Bidochon*, de Binet, s'imposent avec leur sixième album comme étant le couple de « Français moyen » le plus drôle : malgré leur stupéfiante bêtise, Binet semble les adorer. Et le lecteur remarquera, au passage, que les attitudes des Bidochon ne sont pas très éloignées des siennes... (éditions Fluide Glacial)

Mentionnons également un vieux classique, Lucky Luke, qui s'est plutôt bien renouvelé cette année : *Le Daily Star* (éd. Dargaud) est l'histoire amusante d'un journaliste/éditeur qui tente de rentabiliser la liberté de l'information dans un far-west plutôt rébarbatif.

Mais la révélation de l'année c'est probablement Boucq avec *Les pionniers de l'aventure humaine* chez Casterman, suite de petits récits complètement fous : tout l'art de l'auteur consiste à créer des situations improbables où la surprise est continuelle. On y rencontre un vendeur d'assurances pour qui la ville c'est la jungle : chaque matin il endosse son complet-safari pour affronter entre deux immeubles des ptérodactyles ou des aborigènes punk. On y croise un boucher qui sculpte des oeuvres d'art dans la viande, sans parler d'un esquimau qui fait son marché de la semaine en tronçonnant des animaux sur la banquise. Cruel et délirant !

Et la bd québécoise ? Année difficile. La mort brutale de *Titanic* a refroidi bien des ardeurs, et seule la revue *Croc* peut se permettre de publier une partie de la production (*Croc* reste un magazine satirique avant d'être une revue de bd). Mentionnons tout de même que Godbout et Fournier demeurent le tandem le plus solide et le plus professionnel de la bd québécoise, et il leur faut absolument trouver un support pour continuer la publication de *Red Ketchup*.

Du côté des éditeurs c'est le désert total. Seule la maison *Ovale* a eu le courage de lancer une production minimale : deux albums parus en 1984, deux équipes intéressantes (Viau/Perron et Benoit/Simard) qui pourront encore évoluer. Pendant ce temps la bd francophone européenne continue d'envahir le marché et les meilleurs dessinateurs seront tentés de s'expatrier, à moins que le gouvernement décide de soutenir une revue de qualité... ou qu'un autre éditeur intrépide soit prêt à perdre sa chemise. Pour se consoler on pourra lire un numéro de revue : le *Nuit blanche* de décembre présente un panorama assez complet de la production actuelle, qu'elle soit d'ici ou d'ailleurs. Bonne lecture !

Musée des beaux-arts de Montréal

Avant-scène de l'imaginaire

Jusqu'au 20 janvier
Trois installations conçues spécialement pour les salles du Musée par Françoise Boulet, Geneviève Cadieux, Sandra Meigs.

L'ITALIE. Un pays modelé par l'homme

Jusqu'au 27 janvier
Quelque 70 pièces - bronzes, objets d'art religieux, armes et armures, costumes, argenterie, objets de décoration - photographies et montages audio-visuels retraçant l'évolution de la culture italienne à travers les âges.



Vase avec fleurs, pierre et marbre. Manufacture Médicéenne, fin du XVIe siècle. Collection du Museo Civico d'Arte Antica, Turin.

Planches gravées, de Gauguin à nos jours

Jusqu'au 17 février
Au Cabinet des dessins et estampes: soixante gravures exécutées entre 1894 et 1982 par des artistes tels que Chagall, Dufy, Gauguin, Kandinsky, Matisse, Picasso et Vlaminck, et tirées de la collection du Museum of Modern Art de New York.

Les objets religieux

Jeudi 10 janvier, 19 h
Rencontre avec M. Raymond Beaugrand-Champagne dans les salles de l'exposition **L'ITALIE. Un pays modelé par l'homme**
Prix d'entrée habituel au Musée

Dimanches Esso-Musée

Dimanche 6 janvier, 14 à 17 heures
Activité éducative **Espaces de rêves**, en relation avec l'exposition **Avant-scène de l'imaginaire**
Salle éducative, 2e étage
Prix d'entrée habituel au Musée

1379, rue Sherbrooke ouest (285-1600)
du mardi au dimanche, de 11 à 17 heures et le jeudi, jusqu'à 21 heures

10 JANVIER — 14 FÉVRIER 1985
L'HOMME AU REPOS
CHAISES AFRICAINS SCULPTÉES
CONSERVATRICE INVITÉE: ESTHER DAGAN
GALERIE B
BERTHA SHENKER
PEINTURES
VERNISSAGE: JEUDI LE 10 JANVIER À 19 H 30
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
5170 CÔTE STE-CATHERINE
(MÉTRO CÔTE SAINTE-CATHERINE)
RENSEIGNEMENTS: 739-2301
LUNDI À JEUDI: 9H à 21H VENDREDI: 9H à 14H30
DIMANCHE: 10H à 17H

LA MALVAS
exposition
MICHEL MATEO MURPHY
photographies
du merc. au vend. 13 h à 18 h
Sam & Dim 13 h à 17 h
3859 St-Denis
843-3585
Vernissage le 6 janvier de 13h à 17h
jusqu'au 24 janvier

Prenez la vie à deux poumons,
Cessez de fumer!

ÉCOLE DE PEINTURE SAINT-DENIS ENRG.
6810 rue St-Denis
Cours de peinture I et II
Cours d'aquarelle et de dessin pour débutants et intermédiaires.
Ces cours sont donnés par des professeurs diplômés
Soirée d'information gratuite le jeudi 10 janvier à 19h00
Pour renseignements et inscriptions:
273-7088
Cours débutant la semaine du 21 janvier

NARRATIVITE / PERFORMATIVITE
Christian Boltanski
Mario Bouchard
Francine Chaîné
Holly King
Sylvie Readman
Brian Wood
du 8 au 26 janvier
Vernissage le mardi 8 janvier, 20h00
(projection de films de Nicole Gingras et Sylvie Readman)
Rencontre avec Christian Boltanski, mercredi le 9 janvier, 20h00
OPTICA
3981, boul. St-Laurent, 5e étage
Montréal, H2W 1Y5 287-1574
du mardi au samedi de 12 h à 17 h

DanielBeauchesne GALERIE D'ART CONTEMPORAIN
Bruce Parsons
du 8 janvier au 2 février, 1985
vernissage
samedi, 12 janvier 14h - 18h
307 ouest, rue Ste-Catherine, suite 600, Montréal, Qc H2X 2A3
843-7346
heures d'ouverture:
mer.-ven. 11h-18h
sam. 11h-17h
dim. 13h-17h

EN PRIMEUR

ALCAN PRÉSENTE AU RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO-CANADA LA SÉRIE INTÉGRALE DE

Maria Chapdelaine

À COMPTER DE MERCREDI PROCHAIN LE 9 JANVIER, 20 HEURES.

Réalisée par Gilles Carle d'après le célèbre roman de Louis Hémon et photographiée par Pierre Mignot, cette série en 4 épisodes met en vedette:

- **Carole Laure**
- **Nick Mancuso**
- **Claude Rich**
- **Amulette Garneau**
- **Yoland Guérard**
- **Pierre Curzi**
- **Donald Lautrec**

Ne manquez pas cette série prestigieuse où se mêlent à la fois deux univers: celui d'une certaine magie et celui de l'amour de deux êtres qui ne peuvent se rejoindre.



PRIX GÉNIE 1983:
Meilleure direction artistique
Meilleure photographie
Meilleurs costumes
Meilleure adaptation musicale

Les mercredis 9, 16, 23 et 30 janvier 1985
20 heures
Réseau français de Radio-Canada

ALCAN

LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 5 janvier 1985

SKI

Les stations estriennes se font une beauté

JACQUES COULON

LE MOUVEMENT de modernisation et d'amélioration des équipements des stations québécoises, entrepris il y a déjà un an ou deux grâce à l'assistance financière des gouvernements québécois et canadien, a porté fruits. Mais c'est probablement en Estrie que les résultats sont le plus visibles. Et d'autres projets sont en cours pour l'hiver 1985-86, particulièrement en ce qui touche l'hébergement au pied des pistes, une formule européenne qui maintenant s'implante partout. Un représentant de l'association « Ski dans l'Est », qui regroupe les centres de sports d'hiver de Bromont, Mont-Glen, Mont-Orford, Mont-Sutton et Owl's-Head, parle de quelque $ 29 millions en investissements divers qui auraient été injectés dans l'ensemble des stations et les zones périphériques.

Pour les administrateurs de ces stations, il s'agissait là de dépenses indispensables car, confrontés à la forte concurrence des centres américains, il leur faut attirer chez eux le plus possible de skieurs québécois mais aussi de la clientèle américaine et ontarienne. Les centres de ski estriens, qui reçoivent surtout des skieurs à la journée ou pour le week-end, disposent cet hiver de plus de 100 kilomètres de pistes de ski alpin bien entretenues et d'une quarantaine de remontées mécaniques dont certaines viennent tout juste d'être installées.

Sutton, à lui seul, peut véhiculer 6,500 skieurs à l'heure. « Autant dire qu'on n'attendra pas au pied des pistes, précise M. Denis Boulanger, le directeur du *marketing*, sauf peut-être durant les trois semaines normalement les plus chargées, c'est-à-dire du 23 décembre au 10 janvier environ. » Les billets de remontées mécaniques « interchangeables », qui permettent de skier dans n'importe quelle station de l'association « Ski dans l'Est », coûtent cette année $ 75 pour cinq jours ($ 45 pour les moins de 14 ans) et $ 95 pour sept jours.

Le réseau de pistes de MontSutton (plus de 35 km) est l'un des plus variés de toutes les stations du Québec. Celles qui empruntent les sous-bois, particulièrement recherchées, ont fait l'objet, cet automne, d'un soin tout particulier. Un nouveau télésiège double desservant le versant ouest de la montagne permet un accès plus rapide aux pistes de ce secteur qui ont une dénivellation d'environ 200 mètres. Les importantes améliorations apportées au système de fabrication de neige artificielle permettent de couvrir à présent un peu plus de 20 pour cent du domaine skiable. La station participe au nouveau programme d'introduction au ski alpin nommé « Iniski ». Pour $ 10, le débutant reçoit l'équipement nécessaire, un billet de remontée et participe à des leçons de groupe de deux heures. Il faut cependant réserver d'avance.

Bromont, située à environ 45 minutes de Montréal, poursuit la réalisation d'importants travaux de modernisation et d'expansion rendus possible grâce à une subvention de $ 545,000 attribuée par le gouvernement du Québec, dans le cadre de sa politique de développement des stations de ski. Au total, 30 pistes, dont plusieurs ont été complètement réaménagées, trois télésièges fonctionnant en soirée (20 pistes sont éclairées régulièrement) et un équipement monstre capable de recouvrir de neige artificielle 85 pour cent des pistes. Là comme dans les autres centres estriens, le prix des remonte-pentes à la journée a peu changé en comparaison de l'hiver dernier, allant de $ 13 à $ 20 par personne selon la période de la journée (on peut skier jusqu'à une heure du matin, à Bromont). Owl's-Head, située à environ 90 minutes de Montréal, est une petite station d'atmosphère familiale. Au pied de la montagne, qui offre une dénivellation d'un peu plus de 500 mètres, le pavillon principal sert une cuisine simple mais de bonne qualité et, cet hiver, six télésièges assurent une capacité d'environ 6,000 skieurs à l'heure. Une seule chose manque, et M. Pierre Chaurette, le directeur du *marketing* de la station, en convient volontiers : un plus grand choix d'hébergement à proximité des pentes. Mais cela devrait être corrigé dès l'hiver prochain grâce à des investissements privés de l'ordre de $ 40 millions qui donneront naissance à une sympathique auberge et de nombreux *condominiums*. Cela dit, la production de neige artificielle est considérablement améliorée, cet hiver, et couvre la presque totalité des 20 kilomètres de pistes surplombant le magnifique lac Memphrémagog. Cette importante amélioration devrait allonger la période normale de ski jusque vers la fin avril.

C'est cependant à Orford, la plus ancienne des stations estriennes, qu'ont lieu les innovations les plus spectaculaires. Ses propriétaires ne cachent pas qu'ils comptent bien en faire la plus importante station québécoise d'ici deux ou trois ans et parlent, pour cette année seulement, d'investissements totalisant plus de $ 4 millions. Près de $ 10 millions supplémentaires seront consacrés à la création d'infrastructures touristiques et hôtelières d'ici la fin de mars 1986. Mais déjà, que vous soyez un familier d'Orford ou que vous y veniez pour la première fois, vous pouvez bénéficier d'un vaste réseau de 31 pistes dont plusieurs viennent d'être terminées et ouvrent des espaces inutilisés sur les trois montagnes; de nouvelles installations de remontée mécanique et d'une foule d'améliorations côté restauration et service à la clientèle. « Alors, pourquoi aller voir au Vermont si c'est mieux qu'ici ? », demande Mme Pierrette Rivest, l'adjointe au directeur de la station ...



Owl's Head, une station familiale.

Photo Jacques COULON

MODE

Des créateurs sculpteurs : Claire Belzil et André Bolduc



Des créations d'André Bolduc ...

JOSÉE BLANCHETTE

BOLDUC ET BELZIL : deux noms qui vous habillent la langue comme autant de voiles sur un corps. D'un coup de laine ou de lin, à tour de rôle sculpteurs et metteurs en scène, ils s'approprient la création comme d'autres la vedette.

Personnalités bien tranchées que ces deux-là, sans autre rapport entre eux que le velours de leurs noms. Des ateliers cousus du fil blanc de leur caractère leurs servent de toile de fond : ateliers-tremplins où l'imagination forge ses limites à même les murs.

Dans l'atelier-vivoir d'André Bolduc, peu de meubles et beaucoup de musique, ou plutôt beaucoup de sons. André ne jure que par l'*électro-pop*, la musique expérimentale de Phillip Glass et de John Cage où il va chercher ses influences linéaires et structurales.

Émule de Claude Montana, instruit par les bons offices d'Angelina Dubello (grande dame de la haute couture montréalaise), André conçoit ses pièces de création et trouve ensuite le tissu qui épousera les caprices de ses coups de crayon. Dessinateur néo-classique, André Bolduc s'est fait remarquer pour ses empiècements de cuir et ses créations mixtes.

« Je crée pour ceux et celles qui osent me porter. Je n'essaie pas d'être abordable ou commercial. Ma priorité va aux tissus. »

On le croit sur parole quand ce manteau d'alpaga gris charbon a coûté $ 800 à son heureuse propriétaire, et cette robe en poils d'autruche synthétique presque autant à $ 100 le mètre.

« Ce sont deux créations exclusives destinées à une femme oeuvrant dans le domaine des arts et qui porte ses vêtements comme une sculpture vivante », explique-t-il.

André Bolduc aime conserver sa ligne de conduite au fil des années et ne dessine qu'en lignes droites. Si l'on sent que la haute couture convient à ses extravagances, le prêt-à-porter s'est emparé du jeune talent et on sollicite sa spontanéité de toutes parts. André, fier et nerveux, fébrile et passionné, parle des tissus comme un confiseur de ses chocolats. Il leur trouve une richesse, une âme qui échappent à mes yeux myopes; il les touche d'une paume gourmande, assoiffée des tête-à-tête avec le ciseau. Il extirpe d'un placard l'un de ses derniers protégés : un blouson vert gazon en *seat cover*, le tout dernier-cri dans la simili-peluche. Un fez marocain signe l'ensemble et vient compléter la toilette de ce créateur qui, mieux qu'une promesse, fait des prouesses.

◆

Chez Claire Belzil, beaucoup de lumière, beaucoup de désordre — « Tu m'excuseras pour le bardas mais ... patati, patata » —, de grosses bobines de fil alignées au mur, des revues en piles chambranlantes, des boutons gros comme des suçons et, dans un coin, un vieux mannequin jauni qui fait la gueule parce qu'il n'a plus de tête.

Claire, chemise Belzil au buste, re-

Suite à la page 32



Photos Jean AUBRY

... et de Claire Belzil.

HUMEURS

Le métro sifflera trois fois

NATHALIE PETROWSKI

C'EST un homme tranquille, poli, serein, civilisé, bien apprécié de sa famille et de ses voisins. Un homme de la rue, un passager de l'heure de pointe qui poinçonne ses cartes de temps en faisant le pied de grue dans le métro new-yorkais.

Dossier civile impeccable. Aucun casier judiciaire, pas la moindre trace de troubles psychiatriques ou de déviances du comportement. Un seul détail, anodin et accessoire. L'homme s'est fait attaquer dans la rue en 1981. L'expérience l'a marqué comme elle a marqué des milliers d'autres citadins. Sur le coup, il n'a pas réagi. Rien d'anormal. Tout le monde à New York s'attend statistiquement à se faire attaquer un jour ou l'autre. L'homme n'a pas fait exception. Il a encaissé comme un honnête homme et un citoyen respectable. Il a encaissé parce qu'il n'avait pas le choix et qu'il faut bien que quelqu'un se dévoue et se donne en exemple à la société.

Quelques jours avant Noël, l'honnête homme, le citoyen au-dessus de tout soupçon a tiré sur quatre jeunes Noirs qui lui demandaient l'heure, du feu et cinq dollars. Le traumatisme avait fait son chemin dans la nuit des émotions. L'homme a tiré calmement, sans paniquer, sans même crier à l'aide. Il a tiré froidement en se prenant pour le justicier de l'heure de pointe. Il a tiré quatre fois. Une balle pour chaque adversaire. Un partage égal et égalitaire. Il a tiré par mesure préventive, pour se défendre d'une éventuelle agression et parce qu'il en avait ras le bol du chantage à la violence. Qui sait, d'ailleurs, si l'ennemi, multiplié par quatre, ne cachait pas des couteaux aiguisés ou des mouchoirs chloroformés.

L'ennemi cachait, en fait, un passé plutôt accablant où les offenses criminelles s'accumulaient dans les fichiers des casiers judiciaires. Contrairement au justicier, cependant, l'ennemi n'était pas armé. Pas d'armes à feu du moins, mais de dangereux tournevis de quincailler. Le justicier ne le savait pas puisque les jeunes n'ont pas eu le temps de lui faire une démonstration. Le justicier a tiré quand même. Pan, pan, pan, pan ! T'es mort. Comme dans les *westerns* des plaines de John Wayne et les *westerns* des villes de Clint Eastwood et de Charles Bronson. Quand la loi ne fait pas son travail, aussi bien faire la loi soi-même.

L'homme qui tire plus vite que son ombre a regardé son fusil fumer de satisfaction avant de disparaître dans le coucher de soleil au néon. L'ennemi terrassé au sol l'a regardé disparaître en se tordant de douleur. La police précipitée sur les lieux n'a pu que constater les dégâts dans le sifflement du métro de cinq heures. Le métro a sifflé trois fois avant de reprendre son vacarme routinier.

La police s'est lancée à ses trousses. Mais en vain. Elle a fait circuler des portraits robots, puis installé une ligne téléphonique pour tous ceux qui avaient des informations à communiquer à son sujet. La ligne téléphonique n'a pas désengorgé. Personne n'avait d'informations, mais tout le monde était moralement d'accord. Certaines âmes charitables ont offert de payer les frais d'avocat du justicier si d'aventure il se faisait arrêter. D'autres ont suggéré que le justicier se présente comme candidat à la mairie de New York. Le justicier a finalement tranché en se remettant en mains propres aux policiers. Une excellente idée. Sa grandeur d'âme n'a fait qu'accroître sa cote de popularité.

Un conte moderne et typiquement new-yorkais. Un conte urbain qui pourrait finalement se dérouler dans n'importe quel métro de la planète. Car, à quelques détails près, tous les métros se ressemblent. La violence y fleurit librement comme de la mauvaise herbe indomptable. Le métro n'est qu'un champ de bataille parmi d'autres, avec la seule différence que la guerre, ici, n'a rien d'héroïque ou de patriotique. Elle relève d'un ter-

Suite à la page 32



TOURISME

Otavalo, village indien des Andes

MONIQUE NUYTEMANS

OTAVALO (Équateur) — Si l'attrait principal de l'Équateur est, sans contredit, l'archipel des Galapagos, il serait néanmoins malheureux de ne voir que cet aspect du pays. Car l'Équateur lui-même offre mille et un attraits qui valent la peine qu'on les découvre.

La visite du pays ne pourrait être complète sans avoir voyagé vers le nord, en direction de la Colombie, et logé dans un village indien.

En cours de route, on s'émerveille sur ces panoramas grandioses qu'offrent les Andes avec leurs pics volcaniques et enneigés et leurs villages indiens installés sur les versants. C'est un spectacle saisissant encadré d'une nature qui nous est familière. Car à cette hauteur (3,000 mètres) et en dépit du fait que l'on soit sur l'équateur, on voit des pins, des mélèzes et des cèdres comme chez nous. Mais aussi des eucalyptus, des bambous, des roseaux et de l'herbe de la pampa avec ses décoratives étoupes blanches. Chose curieuse, en cette latitude, on voit fleurir à la fois des iris et des dahlias, alors que chez nous la première est une fleur de printemps et la seconde une fleur de fin d'été. Et à travers ce jardin des merveilles, on trouve les plus jolies roses de la création. Elles y fleurissent à l'année longue.

En cours de route, on fera des arrêts fort intéressants. Le premier est pour le monument du méridien équatorial. Il évoque cette ligne médiane du centre de la terre qui fut déterminée par un groupe de savants français venus, au XVIIIe siècle, en Équateur pour y calculer la courbe de la terre.

D'après leurs calculs, le centre de la terre se trouverait à 22 km au nord de Quito, précisément où se trouve le monument que nous visitons. C'est une stèle surmontée d'un globe terrestre. Exactement en son centre passe l'équateur; une ligne le rappelle. C'est ici que chacun fait prendre sa photo : un pied dans l'hémisphère Nord, l'autre dans l'hémisphère Sud.

Chose également spectaculaire en cette latitude, c'est que la nuit, on voit à la fois la Grande Ourse et la Croix du Sud dans un ciel sans nuage.

★

On reprend le mini-bus qui continue sa route en direction nord. À deux reprises encore, on aura l'occasion de traverser cette ligne de l'équateur qui coupe le pays en maints endroits. Là où l'affiche dit « Latitude 0,00 », tout le monde débarque et on la photographie. Je me rappelle avoir vu la même affiche au Kenya près du mont Kenya, un autre centre de la terre.

Le paysage est toujours aussi spectaculaire. On commence à voir les premiers Indiens Otavalos. Ils sont trapus, portant la tresse sur le dos sous un chapeau de feutre foncé, le *poncho* bleu marine sur les épaules retombant sur un pantalon blanc. Les femmes mélangent le port du *poncho* vert, bleu et rouge, portent le chapeau masculin et des mètres de colliers dorés autour du cou. Les enfants portent aussi le chapeau, comme papa.

★

Le vrai but de notre excursion est le marché indien qui a lieu à Otavalo tous les samedis. C'est vendredi aujourd'hui et ce soir nous irons loger dans une auberge de campagne qui porte le nom joli de *Chorlavi*. On y coupe l'eau à 22 heures, l'électricité s'allume sans raison la nuit, les toilettes ne fonctionnent pas et la douche décide de faire la grève au moment précis où l'on a la tête enduite de shampoing... Mais l'endroit est si joli ! Il ressemble à un bouquet de fleurs; les oiseaux y mènent un joli raffût et les musiciens y sont pleins d'entrain. On ne pourrait donc leur en vouloir pour ces petites misères qui chicotent notre nature gâtée d'Américains du Nord.

L'auberge *Chorlavi* ne réclame que $10 par nuit et le patron offre, en plus, l'apéritif et le pousse-café à ses clients ! Cet apéritif des Andes ressemble à du pernod : il est extrait de la canne à sucre et est mélangé à un peu de grenadine lui donnant une ravissante couleur rose. Si on aime le pernod français, le raki turc, l'ouzo grec, on aimera l'*agrigente* qui est l'eau de feu andéenne.

★

Samedi matin, on est réveillé par des milliers d'oiseaux qui chantent à tue-tête. Pourtant, il pleut, mais ce n'est que l'une de ces ondées tropicales aussi rafraîchissantes que passagères.

Le marché se situe à une demi-heure de route de notre auberge. On part très tôt le matin après un bon petit déjeuner d'oeufs brouillés et de café fort.

Le marché se tient sur la grand-'place de la petite ville d'Otavalo. Une orgie de couleurs ! Y sont exposés des *ponchos* tricotés, tissés, brodés; des pelottes de laine de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; des tapis qui sont de petites oeuvres d'art de design.

Les Indiennes ont mis leur blouse brodée et portent toutes des colliers dorés qui leur enserrent le cou comme un étau. Elles ont le sourire facile et ne dédaignent pas se faire photographier, pourvu qu'on leur achète quelque chose. Une photo par article acheté, pas plus !

Chacun de nous s'empresse de dépenser ce qu'il s'est alloué en souvenirs. Personnellement, je suis allée au marché avec seulement $20 (car si les vols ne sont pas fréquents en Équateur, il faut quand même se méfier des marchés). Pour ce montant dérisoire, je me suis procuré une canne incrustée d'argent, six sacs à main brodés, une couverture de laine et un chandail de ski ! Le paradis du « shopping », ça existe encore, mais il faut aller loin pour le découvrir...

★

Sur le chemin du retour, chacun de nous expose ses trésors : *ponchos*, colliers d'argent, carpettes tissées... Viennent ensuite les exclamations de stupeur quant au prix payé.

Heureux comme des enfants à Noël, on oublie de contempler le paysage qui, pourtant, se fait de plus en plus sauvage, le chauffeur ayant pris une route de campagne qui nous mènera au sommet du volcan Cotacachi. Son cratère est rempli d'eau de pluie, entouré d'un bouquet de fleurs jaune et rose, et c'est un but favori d'excursion des habitants de l'Équateur.

Une dernière escale avant de rentrer à Quito : Calderon. Ce village indien possède une industrie unique : il vend des bonhommes de mie de pain appelés *masa pan* en espagnol. Ces bonhommes, qui sont modelés dans du pain, sont ensuite vernis dans de multiples coloris et vendus aux touristes en guise de décorations d'arbre de Noël.

Mais à l'origine, ces statuettes (hautes de deux à trois centimètres) servaient aux Indiens à célébrer leurs morts le 2 novembre. Car les Indiens, évangélisés par les prêtres catholiques, ont quand même gardé certaines de leurs croyances païennes, l'une d'elles étant qu'il faut apporter ou sacrifier aux morts un bélier, un cochon, un lama, le jour de la Fête des morts.

Mais à venir de leurs villages lointains avec un de ces animaux à la traîne devenait, à la longue, une expédition peu ordinaire et... coûteuse. Si bien qu'au lieu d'apporter des animaux vivants au cimetière, les Indiens fabriquèrent des effigies miniatures faites de mie de pain trempée dans de l'alcool. Cela se faisait au cimetière où les parents du défunt déposaient un châle sur le talus sous lequel il reposait. Ils y mettaient ensuite les figurines dûment plongées dans l'*agrigente*. Il va sans dire que l'alcool qui ne servait pas à conserver les effigies aidait à noyer le chagrin de la parenté...

Depuis lors, la tradition a dépassé les grilles du cimetière et les Indiens, très calés en artisanat, se sont mis à fabriquer non seulement des statuettes d'animaux, mais aussi des clowns et des Équadoriennes en costume national. Ils ont donc commercialisé ce qui n'était, à l'origine, qu'une tradition purement religieuse. Et c'est par douzaines que les touristes achètent ces « bébelles » typiques et uniques.

Au loin, dans le creux des Andes, on voit poindre des gratte-ciel. Vue qui semble irréelle dans son cadre. C'est pourtant bien Quito, la capitale de l'Équateur qui est suspendue, comme un hamac, entre deux versants du mont Pinchincha.

VOYAGER SANS DOULEUR

Préparer son voyage

LES VOYAGES peuvent être sources de déboires, de frustrations, même de déceptions. Aussi est-il de bon conseil de bien s'y préparer.

S'y préparer mentalement, d'abord, en lisant des livres sur la destination envisagée. On récoltera ainsi des tas de renseignements qui, en plus de vous être utiles sur place, vous permettront de mieux apprécier les beautés nouvelles que vous découvrirez.

Se renseigner aussi auprès de l'office du tourisme du pays que vous visiterez, afin de découvrir les bonnes adresses : adresses de grands hôtels avec tous les services qu'ils offrent, adresses aussi de petits hôtels de charme coûtant parfois moins que la moitié des grandes boîtes et où l'on goûte plus de saveur locale, souvent plus de tranquillité, invariablement un service plus personnalisé. Par la même occasion, obtenez une liste de restaurants. Car il arrive que deux restaurants d'allure identique puissent servir l'un un bon repas, l'autre un repas médiocre. À moins d'avoir la bonne adresse, vous risquez que le repas médiocre vous coûte plus cher que le bon.

Les bureaux de tourisme vous renseigneront également sur les curiosités à découvrir dans la région où vous projetez de séjourner. Ils vous donneront des indications utiles sur les services de guides dans des villes historiques. Ils dresseront même les itinéraires les plus intéressants à suivre (ces services sont évidemment gratuits tout comme ceux de l'agent de voyage).

La France, l'Allemagne, l'Autriche, la Grèce, l'Italie, le Mexique et nombre d'autres pays entretiennent des bureaux de tourisme à Montréal. Vous trouverez leur numéro de téléphone sous le nom du pays ou sous « Office du tourisme ». À défaut de bureaux de tourisme, certaines lignes d'aviation pourront parfois vous renseigner.

Un autre recours valable est celui des consulats qui sont en rapport constant avec leur pays.

Si vous faites vos arrangements avec un agent de voyage, il sera, lui aussi, en mesure de vous renseigner, pourvu qu'il ait lui-même visité l'endroit récemment et qu'il ne se fie pas uniquement à des dépliants. Car l'agent s'occupe de nombreuses destinations et il n'a pas toujours tout vu et tout expérimenté. Tandis que l'office de tourisme du pays est constamment en contact direct avec « son » pays.

Le même procédé d'information est valable pour un voyage dans d'autres régions du Canada ou aux États-Unis qui ont chacun des bureaux à Montréal.

Les préparatifs font partie des plaisirs du voyage. On anticipe, on espère, on attend fébrilement le mois, le jour, l'heure de s'embarquer. Les Anglais disent même : « *Expectation is greater than realisation* ». J'avoue que, pour moi, le contraire a aussi — et heureusement — souvent été vrai...

En se préparant à un voyage par des lectures, on est en mesure de mieux comprendre les gens, leurs coutumes, leurs habitudes. Il serait, par exemple, impensable d'aller en Grèce sans avoir recueilli quelques notions d'histoire de l'art, ou des bribes de mythologie. On en savoure d'autant plus, et avec plus de compréhension, les différentes étapes de la statuaire grecque, le rapport mystique qui existe entre son histoire et sa mythologie.

Si les livres ultra-sérieux rebutent parfois, faute de temps ou de discipline, il existe d'excellents romans dont l'action se déroule dans le pays dont on envisage la visite. Je songe, entre autres, à la série sur la mythologie grecque écrite par Mary Renault. C'est à la fois passionnant et instructif. Ou encore aux *Oiseaux se cachent pour mourir*, de Colleen McCullough, si l'on projetait un voyage en Australie.

Mais il est des renseignements plus pratiques aussi à recueillir : le temps qu'il « devrait » faire, les réceptions auxquelles on sera convié. Comment s'habiller pour le théâtre à Londres, pour l'opéra à Vienne. Les *shorts* sont-ils admis en Espagne, au Portugal, dans des sites religieux ? Là-dessus, comme sur bien d'autres détails, les guides touristiques que l'on achète ici ou sur place seront très utiles. Il en existe d'excellents — et je ne parle pas uniquement des guides Michelin — que l'on trouvera en librairie, et même sur le Québec si c'est là le but de votre prochaine découverte !

Quand vous serez en possession de tous ces détails importants, ajoutez-y un brin de votre grand bon sens en emportant toujours un imper et un chandail, même sous les tropiques, même dans le désert. Munissez-vous toujours de deux paires de souliers de marche. Ne dites jamais « je les achèterai là-bas ».

— MONIQUE NUYTEMANS

Un *carioca* nous écrit : « Attention à Rio ! »

TÉMOIGNAGE

JOÃO FERNANDO KASSA

LA VILLE de Rio de Janeiro est très riche en beautés naturelles, très agréable, et son peuple est hospitalier, mais elle se trouve actuellement dans une situation dangereuse et abandonnée. Une personne est assassinée toutes les deux heures; il y a un vol toutes les 13 minutes et une agression (à main armée) toutes les 25 minutes. Deux voitures sont volées à chaque demi-heure. Ce sont les données statistiques de la police *carioca* elle-même (on appelle *cariocas* les habitants nés dans la commune de Rio). On enregistre chaque jour une moyenne de 12 agressions contre les touristes brésiliens et étrangers, paraît-il. On y trouve des agresseurs, des marginaux, des mendiants, des enfants pauvres et mal vêtus, des gens qui demandent l'aumône et tout ce qu'il y a de pire presque partout. La ville est sale et la population a peur.

C'est pourquoi moi, João Fernando Kassa, âgé de 21 ans, étudiant en journalisme, habitant ici depuis que je suis né, donc vrai connaisseur de nos problèmes, je vous demande à vous, lecteur du journal et éventuel touriste au Brésil, d'y penser deux fois avant de venir ici, à Rio, aux prochaines vacances, et de lire quelques données et suivre quelques conseils au cas où vous décideriez de venir quand même. Plusieurs villes sont pires que la nôtre, mais beaucoup d'autres sont bien meilleures, dans tous les sens. Ville violente ? New York et Chicago le sont aussi, par exemple. Mais Rio est un des lieux les plus dangereux de la planète, il faut se mettre cela en tête.

L'exploitation et les vols commenceront dès que vous débarquerez à l'aéroport et votre insécurité commencera à la sortie de l'hôtel — soit dit en passant, le réseau hôtelier est l'un des meilleurs qui existent. Le voleur commun agresse n'importe qui, mais vous serez une proie plus facile. Votre haute taille, vos cheveux blonds et votre couleur blanche (le *carioca* est généralement bronzé), votre corps blanc, vos habits de promenade (ah oui ! votre visage rosé), votre appareil-photo, votre innocence et, bien évidemment, votre argent et vos affaires l'inciteront au vol. Vous serez un inconnu facilement identifié comme touriste (outre vos habits, vos attitudes, vos gestes, votre physionomie, le mélange des races brésiliennes est bien différent) et vous causerez moins de problèmes. Soit à la plage, quand vous serez distrait par la mer, ou simplement dans la rue, vous serez volé par un homme seul, et même par une femme, par deux, trois ou cinq personnes armées ou non, ou, comme cela est courant, par des jeunes délinquants. Les marginaux agressent même dans les lieux achalandés. La police est insuffisante et mal équipée pour son travail (elle manque de tout) et elle pourra vous laisser totalement frustré. Les marginaux abusent certainement de cela. N'ayez jamais beaucoup d'argent sur vous. Cependant, emportez toujours quelques chose de valeur, un peu d'argent, une montre. Si vous n'avez rien, vous pouvez être battu et même assassiné. Il y a d'autres manières de vous exploiter, quand on sait que vous êtes étranger : mensonges, demande d'aide, prix plus chers en plusieurs endroits, etc. Il ne manque pas de gens qui sont dans le besoin.

Pensez à ceci : on compte à Rio plus de 400 *favelas* (avec des maisons en bois ou en brique, sur les collines); il y en a une énorme près de deux grands hôtels luxueux; plus d'un million deux cent mille personnes (sur un total de cinq millions cent mille selon le dernier recensement) et divers types de personnes demandant l'aumône dans presque tous les points touristiques et sur les parcours de promenade. En outre, les salaires de toute la population du pays sont en train de perdre leur valeur réelle (les personnes gagnent de moins en moins en exerçant la même profession). Ce dernier point accroît considérablement la population marginale (par exemple, de nombreux camelots sont apparus depuis quelques années).

Vous aurez raison de penser que le coupable, dans tout cela, est le gouvernement et qu'il devrait faire des changements. Mais jusqu'à maintenant, il n'a rien fait d'essentiel (peut-être n'a-t-il pas les ressources pour faire face à autant de marginalité ?). Vous ne devriez pas être une victime de plus des renseignements superficiels et sûrement trompeurs de l'*Embratur* (Entreprise brésilienne de tourisme) ni des autres agences de voyages. Porto Alegre, Florianopolis, Curitiba, Blumenau (de colonisation allemande) sont aussi très belles, agréables et moins dangereuses. Dans le sud, il y a pas mal de petites villes agréables qui ont aussi leur charme.

Pensez à tout cela et... bonne chance ! Si cette lettre est publiée, peut-être le gouvernement de l'État (et le fédéral) agira-t-il avec plus de rigueur pour régler un problème grave.

Visitez le pays de vos rêves
«La Grèce 1985»

Une semaine pour seulement $969.00
incluant
- Transport aérien Montréal — Athènes — Montréal
- 6 nuits de logement — Hôtel de luxe
- Petit déjeuner continental
- Visite de la ville d'Athènes
- Croisière de trois îles (Egine-Poros-Hydra)
- Transferts privés entre l'aéroport et l'hôtel et vice versa

Semaine supplémentaire
(7 nuits — petits déjeuners — Hôtels 1er classe)
- à ATHÈNES — ajouter $105.00
- à RODOS — ajouter $175.00 (transport aérien inclus)
- à CRÈTE — ajouter $175.00
- à PRAGUE $150.00 (Hôtels 1re classe, plus visite de ville, plus transferts aéroport-hôtel-aéroport)

CSA OLYMPIC AIRWAYS
Voyages UNION P.L.
7230-A Hutchison Montréal
License de Québec Tél.: (514)274-2455

LES VOYAGES HONE 85
AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS DEPUIS PLUS DE 70 ANS

CROISIÈRE à bord du S/S RHAPSODY
au départ de Port Everglades
7 jours: NASSAU, SAN JUAN, ST-JOHN, ST-THOMAS
à compter de 1 119$
incluant: billet d'avion de Montréal et 1 nuit d'hôtel en Floride
départs de Montréal tous les samedis

VOYAGES GROUPES
Accompagnés de Montréal
Guides de langue française

AFRIQUE
SÉNÉGAL - CÔTE D'IVOIRE
TOGO - BÉNIN
du 16 février au 9 mars
du 9 au 30 novembre
Billet d'avion et prestations terrestres: 3 435$
(3 645$ en novembre)

AMÉRIQUE DU SUD
PÉROU - BOLIVIE - PARAGUAY
ARGENTINE - BRESIL
du 1 au 23 mars
du 1 au 23 novembre
Billet d'vion: Can. 1 595$
Prestations terrestres: U.S. 1 590$

PACIFIQUE SUD
FIDJI - AUSTRALIE
NOUVELLE-ZÉLANDE - TAHITI
du 1 au 23 mars: 5 540$
du 5 au 27 juillet 5 215$

LES VOYAGES HONE
1460, AV. UNION — Tél.: 845-8221
MONTRÉAL H3A 2B8
Le métro à notre porte, station McGill-Union
Ouvert du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 18 h 00. Le jeudi jusqu'à 21 h 00
DETENTEUR D'UN PERMIS DU QUEBEC

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
Consultez-nous pour super-offre
AIR-FRANCE "AIR-AUTO"
SKIS - LOCATION APPT NICE
SPÉCIAUX SUR PARIS-BRUXELLES-MADRID
Tél.: 281-1040

SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE
"ACHAT" SPÉCIAL "RACHAT"
Spécialiste de la vente et location prix "hors taxe" toutes automobiles européennes livrables en Europe.
Air auto Air France avec 2 billets d'avion location 3 semaines "PLAN ACHAT-RACHAT" Citroen 2CV $186 - Citroen Visa $289 - Citroen BX14 $489 - Renault 9 et Renault 11 GTL $520 - Talbot Samba $369 - Également tous modèles Peugeot - Datsun - VW et camping car etc...
Tél.: 281-1041

VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIERES TRAINS EURAILPASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les Iles des Caraibes, etc. CLUB METIDERRANEE - SKI, Studios — Appartements en Guadeloupe et Martinique. Appartements Nice Côte d'Azur
TARIFS SPÉCIAUX FORFAITS-VACANCES
HIVER 84-85 - SKI ET SOLEIL
TARIFS SPÉCIAUX AVEC "WARDAIR"
BARBADE - JAMAIQUE - FLORIDE - HAWAI
MEXIQUE - PUERTO-RICO - ILES VIERGES Etc... SOSUA $548
Consultez-nous pour nos dates de départ vers PARIS-BRUXELLES etc...
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

VOYAGES TRAVELAIDE
LA PREMIÈRE AGENCE DES QUÉBÉCOIS

LE MONDE DE terratours
Groupes accompagnés de Montréal — Guides de langue française

AFRIQUE
SÉNÉGAL - CÔTE D'IVOIRE - TOGO - BÉNIN
Billet d'avion et prestations terrestres
16 fév. au 9 mars 3 435$
9 au 30 nov. 3 645$
AIR AFRIQUE

AMÉRIQUE DU SUD
PÉROU - BOLIVIE - PARAGUAY - ARGENTINE - BRÉSIL
1er au 23 mars, 1er au 23 nov.
Billet d'avion Can. 1 595$
Prestations terrestres U.S. 1 590$
AEROLINEAS ARGENTINAS

PACIFIQUE DU SUD
FIDJI - AUSTRALIE - NOUVELLE-ZÉLANDE-TAHITI
1er au 23 mars, 5 au 27 juil., 4 au 26 oct.
Billet d'avion et prestation terrestres
à compter de 5 215$
air new zealand

INDE
INDE - CACHEMIRE - NÉPAL - SRI LANKA
3 au 27 avr., 3 au 27 juil., 2 au 26 oct.
Billet d'avion Can 2 490$
Prestations terrestres U.S. 1 795$
AIR-INDIA

EXTRÊME-ORIENT
JAPON - TAÏWAN - THAÏLANDE - SINGAPOUR - BALI - HONG KONG - HAWAII
25 avr. au 19 mai, 4 au 28 juil., 3 au 27 oct., 10 oct. au 3 nov., 17 oct au 10 nov.
Billet d'avion Can 2 544$
Prestations terrestres U.S. 2 250$

LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
HONG KONG - SHANGHAI - HANGZHOU - SUZHOU - NANKIN - XIAN - PÉKIN - GUILIN - CANTON
Billet d'avion et prestations terrestres
5 au 27 mai, 6 au 28 oct. 4 295$
7 au 29 juillet 4 255$
CP Air

terratours : une porte ouverte sur le monde
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
Détenteur d'un permis du Québec

TOUT À LOISIR

Une utilisation intelligente du patrimoine

MARKET SQUARE, à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)

JEAN-CLAUDE MARSAN

UN DES AVANTAGES de la mise en valeur intelligente du patrimoine immobilier est de conserver et de renforcer le caractère des lieux. Un bon exemple nous est fourni par la maison Alcan à Montréal. Un exemple tout aussi bon, bien que moins prestigieux, est Market Square, à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick). L'architecte montréalais Ray Affleck fut le concepteur de ces deux projets.

Saint-Jean est une petite ville étonnante. Située sur la baie de Fundy, à l'embouchure du fleuve Saint-Jean, elle fut fondée par des loyalistes en 1783 et devint, deux ans plus tard, la première ville à être incorporée dans l'histoire du Canada. Au début de la seconde moitié du 19e siècle, elle connut une prospérité enviable en se classant la troisième ville au monde pour la construction des navires, à l'époque à voiles et en bois. L'apparition des bateaux de fer et à vapeur devait lui faire perdre cette prééminence. Aujourd'hui, son industrie principale est celle des raffineries de pétrole Irving.

La ville a gardé un certain cachet de cette période faste grâce à un patrimoine immobilier particulier. En premier lieu, elle est parsemée de surprenantes résidences en briques, distinctives de la manière américaine d'utiliser ce matériau, et souvent dotées de styles caractéristiques de la Nouvelle-Angleterre, notamment le néo-gothique orné. En second lieu, une partie du centre-ville, principalement le secteur de la rue King, a conservé de remarquables alignements de bâtiments commerciaux en briques. La grande unité de ces alignements est tributaire du fait qu'ils ont été construits presque tous en même temps, après le grand feu de 1877 qui a détruit près de la moitié de l'agglomération de l'époque.

À la fin des années 1960, la ville connut une phase importante de réaménagement qui transforma en partie le côté nord de cette rue King. Deux nouveaux immeubles en particulier, d'un style international aseptisé, jurent avec le caractère du lieu : l'hôtel de ville et Brunswick Square. Ce dernier, un énorme complexe comprenant des commerces de détail, un hôtel et une tour à bureaux d'une vingtaine d'étages, écrase de sa masse les vieux bâtiments avoisinants qui ont en moyenne de quatre à cinq étages de hauteur et des façaces de 10 à 15 mètres de largeur.

Heureusement, à partir de 1975, cette approche brutale de redéveloppement fut abandonnée graduellement en faveur d'une approche plus respectueuse du patrimoine bâti. Market Square, complexe multifonctionnel comprenant quelque 90 commerces de détail, une bibliothèque publique et un centre des congrès, concrétise cette nouvelle tendance.

Market Square occupe un îlot urbain triangulaire formé par le côté nord de la rue King, la rue Smythe à l'est, perpendiculaire à la précédente, et la rue Dock fermant le triangle. À cet endroit, le côté sud de la rue King donne sur un bassin du port (Market Slip), continué par une petite place publique commémorant le débarquement des loyalistes il y a 200 ans.

Ce complexe moderne est particulier parce qu'il intègre sept vieux entrepôts en rangée continue, datant de la reconstruction de la ville après l'incendie de 1877. Ces bâtiments de quatre étages chacun, dont les façades en briques sont richement ornées à la manière italienne, font face à ce bassin et à cette petite place publique et forment la majeure partie de la façade du complexe donnant sur le côté nord de la rue King (d'où leur nom de « North Market Wharf »).



Market Square : façades des vieux immeubles recyclés.

À la manière de la maison Alcan à Montréal, ces vieux entrepôts, recyclés pour accueillir des commerces de détail, sont reliés au complexe nouveau par le moyen d'un atrium. Cet atrium, malgré qu'il soit au coeur de l'ensemble, est traité comme un espace urbain extérieur. En effet, il est largement vitré au toit pour simuler le ciel, et ses murs sont en briques comme ceux des entrepôts. La structure moderne ne dépasse pas la hauteur des anciens bâtiments.

Cet ouvrage architectural possède deux qualités principales, et les deux sont tributaires d'une utilisation intelligente du patrimoine. La première est qu'il participe à la vie des rues extérieures, malgré la présence d'un atrium intérieur. Un des apports de l'architecture moderne a été précisément ces places publiques intérieures, telles celles des places Ville-Marie et Bonaventure ou du complexe Desjardins. Malheureusement, ces équipements ont le plus souvent occasionné la désertion des rues environnantes et des ruptures néfastes dans l'utilisation sociale des trottoirs.

Les vieux entrepôts recyclés sont directement accesssibles de la rue King de la façon qu'ils l'ont toujours été. Ceci est d'autant plus agréable que la ville a eu la bonne idée de rénover les trottoirs et le bassin portuaire, d'y aménager la petite place publique des Loyalistes et de gratifier le tout d'un mobilier urbain d'un bon *design*. Le résultat est particulièrement probant durant la belle saison alors que les trottoirs de la rue King sont largement utilisés comme terrasses pour les restaurants et les boutiques qui occupent les rez-de-chaussée du « North Market Wharf ».

La seconde qualité évidente de Market Square réside dans la façon expressive avec laquelle la brique a été utilisée dans la partie moderne, c'est-à-dire avec une bonne compréhension de la nature de ce matériau. Les victoriens, qui recouraient à la maçonnerie pour satisfaire autant les exigences structurales que celles de la décoration, ont raffiné l'art d'utiliser la pierre et la brique. L'architecture moderne, qui a eu surtout recours à la maçonnerie comme parement dans des quêtes d'abstraction, a graduellement appauvri cet art. Les murs de briques de l'atrium intérieur de ce complexe témoignent d'un emploi subtil de la brique qui se rapproche de celui fait dans les entrepôts du siècle dernier.

Avec la maison Alcan À Montréal, Market Square apparaît comme un des meilleurs exemples au Canada d'une utilisation intelligente du patrimoine bâti. Ce dernier y perd son caractère vétuste pour retrouver une nouvelle vie économique tout en conservant ses valeurs intrinsèques. Dans le présent cas, il va même influencer l'architecture contemporaine et la gratifier de qualités qui l'enrichissent. Cela est prometteur pour l'avenir de cet art.


Vue partielle de l'atrium intérieur de Market Square.

Énigmes au musée

CHICAGO (AFP) — Un parcours d'énigmes mis en place au musée de Chicago a été débrouillé au bout de deux ans de recherches par cinq personnes, qui se sont partagé, mercredi, un prix de $ 10,000.

Le jeu avait été lancé par le musée à l'occasion de son cinquantenaire, le 1er janvier 1983. Réalisé par Paul Hoffman, alias le « Dr Crypton », responsable des mots croisés pour un magazine scientifique, il consistait en vingt questions dont les réponses se trouvaient elles-mêmes à l'intérieur du musée, mais parfois quasi introuvables.

Ainsi, pour comprendre ce que voulait dire la phrase « le château des fées n'est pas à la bonne place », il fallait apercevoir sur un jeu d'échecs miniature, dans une maison de poupées, que les places du cavalier et de la tour avaient été inversées.

Après quelques semaines, le musée avait dû fournir des indications supplémentaires pour aider les 1,200 participants. Peu à peu, leur nombre se réduisit à quelques dizaines, et le jeu devint pour eux une espèce de drogue. Un chauffeur de taxi venait tous les jours passer quelques heures au musée, et trouva en tout six réponses. Il dut abandonner sous la pression de sa famille, inquiète de le voir délaisser son travail.

Un prêtre, pour sa part, se fit aider par un ordinateur et proposa 3,000 réponses, dont une gagnante. Un autre des gagnants a estimé qu'il avait passé à peu près 600 heures à trouver les solutions des énigmes. Un troisième a juré qu'il ne remettrait plus les pieds au musée « pendant au moins 50 ans ».

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"Le moment de vérité"** 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50
ASTRE II: — **"The cotton club"** 1 h, 3 h 20, 5 h 40, 8 h, 10 h 15
ASTRE III: — **"La guerre des tuques"** 2 h 40, 6 h 05, 9 h 30— **"La petite bande"** 1 h, 4 h 25, 7 h 50
ASTRE IV: — **"Runaway"** 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 45
BERRI I: (288-2115) — **"La guerre des tuques"** 10 h, 12 h, 1 h 50, 3 h 40, 5 h 20, 7 h 10, 9 h.
BERRI II: — **"Les dieux sont tombés sur la tête"** 10 h, 12 h, 1 h 55— **"Il était une fois en Amérique"** 3 h 50, 7 h 55
BERRI III: **"J'ai rencontré le Père Noël"** 10 h 15, 12 h 30, 2 h 15— **"Kaos"** 4 h, 6 h 40, 9 h 20
BERRI IV: — **"Pinocchio"** 10 h, 12 h, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20
BERRI V: — **"Le bon petit diable"** 10 h 15, 12 h 15, 2 h 15— **"Le bal"** 4 h 55, 7 h 10, 9 h 40
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Supergirl"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE II: —**"The terminator"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
BROSSARD I: (465-5906) — **"J'ai rencontré le Père Noël"** 10 h 10, 11 h 50, 1 h 35, 3 h 15— **"Runaway"** 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD II: (465-5906) — **"Le moment de vérité"** 10 h, 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 30
BROSSARD III: **"La guerre des tuques"** 10 h, 12 h 10, 2 h 20— **"Cotton club"** 4 h 30, 7 h 10, 9 h 40.
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Paris Texas"** 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 40
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"S.O.S. fantômes"** 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"S.O.S. fantômes"** 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
CHAMPLAIN II: — **"Le moment de vérité"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 30
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Runaway"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 9 h 15
CINÉMA SÉVILLE: 2155 ouest Ste-Catherine (932-1139)—sam **"El Norte"** 7 h.— **"The Rocky horror picture show"** 9 h 30— **"Eraserhead"** 24 h.— Dim **"The muppets take Manhattan"** 2 h 30— **"Star Trek 111"** 4 h 30— **"El Norte"** 7 h.— **"Monty Python and the Holy grail"** 9 h 30c
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, **Ste-Catherine est (523-3239) "Just blonds" 13 h, 14 h 30, 16 h, 17 h** 30, 19 h, 20 h 30, 22 h.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)—sam **"Hammett"** 18 h 35— **"Stavisky"** 20 h 35— dim **"La symphonie pastorale"** 15 h.— **"Viridiana"** 18 h 35— **"Elles deux"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Pinocchio" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15-—"The bostonians" 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX II: — "Pinocchio" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX III: — **"A soldier's story** "1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX IV: — **"Comfort and joy**" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
CINÉPLEX V: — **"Pinocchio"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15— **"Choose me"** 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX VI: — **"The fourth man"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX VII: — **"Ghostbusters'** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX VIII: — **"Crimes of passion"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX IX: — **"Runaway"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"La guerre des tuques"** 1 h 15, 3 h, 4 h 45, 7 h 50, 9 h 40
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"J'ai rencontré le Père Noël"** 1 h 40, 3 h 15, 4 h 50, 6 h 25, 8 h 05, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"La dernière licorne"** 12 h 30, 14 h 50, 17 h 35, 19 h 30, 21 h 15
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Les pirates de l'île sauvage"** 12 h 10, 15 h 50, 19 h 30— **"Top secret"** 14 h 10, 17 h 50, 21 h 30
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Des filles à contrat"** 12 h 05, 14 h 55, 16 h 45, 20 h 35— **"Délire sexuel à l'internat"** 13 h 25, 15 h 15, 19 h 05, 21 h 55.
COMPLEXE DESJARDINS IV: —
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)—sam **"La Traviata"** 19 h.— **"Don Giovanni"** 21 h.—dim **"La guerre est finie"** 17 h.— **"Le temps d'une chasse"** 19 h 15— **"Prince Igor"** 21 h.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **'Le moment de vérité"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50
DAUPHIN II: **"Mario"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
DORVAL I: (631-8587) — **"Dune"** 1 h 20, 3 h 55, 6 h 30, 9 h 05
DORVAL II: **"Flamingo kid"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
DORVAL III: **"City heat"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Cotton club"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 45.
DÉCARIE II: — **"Johnny dangerously'** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Les yeux la bouche"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
ÉLYSÉE II: — **"Les cinq derniers jours'** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
ESPACE 9:(272-1080)— "Pinocchio" dessin animé 1 h 30, 3 h 30
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Falling in love"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
FAIRVIEW II: — **"Beverly Hills cop"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Gremlins"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
GREENFIELD 2: — **"Le jumeau"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
GREENFIELD 3: — **"Beverly Hills cop"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"2010"** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 40
JEAN-TALON:(725-7000) — **"S.O.S. fantômes"** 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
KENT I:(489-9707) — **"Beverly Hills cop"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
KENT II:— **"City heat"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA DU PARC 1:(844-9470) — **"Flamingo kid"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA DU PARC 11:— **"Beverly Hills cop"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉMA DU PARC III: — **"Beverly Hills cop"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Viva la vie"** 7 h.— **"Un amour de swann"** 7 h 15— **"Yenti"** 9 h 15— **"Métropolis"** 9 h 30 (du 4 au 10 janv.)
LAVAL I:(688-7776) — "2010" 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 25
LAVAL II:— "Gremlins" 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 10
LAVAL III: — **"City heat"** 12 h 25, 2 h 15, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 45 sam. dern.spect.11 h 30
LAVAL IV:— **"Le jumeau"** 12 h 40, 2 h 50. 5 h, 7 h 10, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 20
LAVAL V:— **"Beverly Hills cop"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.sam. dern. spect. 11 h 30
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)—**"Le moment de vérité"** 10 h, 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 30
LAVAL-ODÉON II:— **"J'ai rencontré le Père Noël"** 10 h, 12 h, 2 h— **"Johnny dangerously"** 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
LOEW'S I:(861-7437) — **"City heat"** 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 6 h, 7 h 50, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 35
LOEW'S II:— **"Protocol"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15
LOEW'S III:— **"Falling in love"** 1 h , 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.sam. dern. spect. 11 h 25
LOEW'S IV:— **"Flamingo kid"** 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.sam. dern. spect. 10 h 30
LOEW'S V:— **"Flamingo kid'** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35 sam. dern. spect. 11 h 35
MERCIER:(255-6224)— **"Pinocchio"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h
OUIMETOSCOPE:(525-860 0) —sam **"Greystoke: la légende de Tarzan"** 7 h , 9 h 30—**"Les nuits de la pleine lune"** 7 h 15, 9 h.15— dim **"Greystoke-la légende de Tarzan"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30— **"Les nuits de la pleine lune"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
OUTREMONT:(277-4145)— sam **"Le cristal magique"** 2 h.— **"La publicité, ça c'est du cinéma"** 4 h.— **"Un dimanche à la campagne"** 7 h 15— **"La publicité, ça c'est du cinéma"** 9 h 30— Dim. **"Le cristal magique"** 2 h.— **"La publicité, ça c'est du cinéma"** 4 h.— **"Un dimanche à la campagne"** 7 h 15— **"La publicité, ça c'est du cinéma"** 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — "Dune" 11 h 30, 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 35 sam. dern. spect. 12 h 10
PALACE II:— **"The killing fields"** 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h. sam. dern. spect. 11 h 40
PALACE III:— **"Beverly Hills cop"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h. sam. dern. spect. 10 h.
PALACE IV:— **"Beverly Hills cop"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h sam. dern. spect. 11 h.
PALACE V:— **"Beverly Hills cop"** 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30 sam. dern. spect. 10 h 30
PALACE VI:— **"Beverly Hills cop"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30
PARADIS I:(866-6991) — **"Le moment de vérité"** 1 h, 3 h 20, 5 h 40, 8 h, 10 h 15
PARADIS II:— **"La guerre des tuques"** 2 h 40, 6 h 05, 9 h 30—**"Juste un peu d'amour"** 1 h, 4 h 25, 7 h 50
PARADIS III:— **"Purple rain"** 2 h 40, 6 h 10, 9 h 40— **"Académie de police"** 1 h, 4 h 30. 8 h.

EXPOSITIONS

ASSOCIATION DES MODELISTES DE MONTRÉAL: Place du Complexe Desjardins, Mtl— Exposition de figurines militaires jusqu'au 27 janv. 85
AXE NÉO-7: 205 rue Montcalm, Hull (771-2122)— « Zone Alpha », Alain Massé, photographies et installation du 9 janv. au 1 fév.
DANIEL BEAUCHESNE: Galerie art contemporain, 307 ouest Ste-Catherine ste 600— Exposition oeuvres sur papier de Ainsley, Bouchard, Bureau, Cardinal, Mongeau, Parsons, Savoie, Sylvestre, Tremblay et Vautour, à compter du 8 déc.
CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 Victoria (488-9558)— Grand Prix des Métiers d'Art, collection avant-garde des travaux choisis par un jury international, du 10 janv. au 9 fév.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 ch. Côte Ste-Catherine (739-2301)— « L'homme au repos » collection de bancs et de meubles de repos Africains, du 10 janv. au 14 fév.— Galerie B: Peintures de Bertha Shenker, du 10 janv. au 14 fév.
CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 335 Place d'Youville, Vieux-Montréal (845-4236)— « Regards sur l'architecture commerciale de Montréal » en collaboration avec la Chambre de Commerce de Montréal, exposition de photographies, du 15 nov. au 15 mai 85, avec visites guidées se terminant à 15h.30
CENTRE NATIONAL D'EXPOSITION: 4160 rue du Vieux Pont, Jonquière (542-4516)— « Plus qu'un paysage » oeuvres de Louise Lavoie-Maheux, du 23 nov. au 13 janv. 85— « À corps déchiré » oeuvres de Guy Langevin, du 23 nov. au 13 janv. 85
CHÂTEAU DUFRESNE: Angle Pie 1X et Sherbrooke (259-2575)— Exposition d'arbres de Noël décorés par les grands magasins de Montréal jusqu'au 13 janv.— Exposition, bijoux contemporains 1964-1984 de la collection Helen Williams Drutt du 15 nov. au 3 fév. 85— Photographies de mode depuis les années 30 de Horst, jusqu'au 3 fév. 85
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Belerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
CONSEIL DES ARTISTES PEINTRES DU QUÉBEC: 4060 St-Laurent ste 307, Mtl— Exposition, collectif des membres au local du C.A.P.Q. intitulée « Qui suis-je? » du 25 nov. jusqu'en mars 85, mar. au jeu. de 13h. à 17h.
FORT CHAMBLY: 2 rue Richelieu, Chambly (658-1585)— Exposition « Le pouvoir de la femme Iroquoienne » jusqu'à fév. 85— Le Fort Chambly et le régime français, en permanence— du mar. au dim. 09h. à 17h.
GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke (284-3768)— « Sphères et fractions » rétrospective 1969-1984 des oeuvres de Milan Lapka du 10 janv. au 1 fév., lun. au sam. 11h. à 17h.
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179)— Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.
GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...
GALERIE ART SELECT INC: 6810 St-Denis (273-7088)— Oeuvres de Viateur Lapierre, Antoine Bittar, Bertounesque, Soulikias et Denise Poirier— Sculptures de J.M. Laberge, André Ross, Bugur et J.P. Mailloux, du mer. au dim.
GALERIE ART ET STYLE: 4875A ouest Sherbrooke (484-3184)— Oeuvres de P.V. Beaulieu, Colette Boivin, Denis Bourgeois, A. Rousseau et St-Gilles, 15 déc. au 12 janv.
GALERIE D'ART VINCENT: Château Laurier, Ottawa— Exposition des oeuvres de Paul-Vanier Beaulieu, Jacques de Tonnancour, Pierre lefebvre et Claude A. Simard, lun. au ven. 10h. à 17h30, sam. 10h. à 17h.
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Exposition des aquarelles de Bellemare, Grisé, Gougeon, Sca, Peacock, Laurin, Lajoie et autres
GALERIE LAURIENNE BAZINET: 5451 ouest Sherbrooke (483-2607)— Exposition des oeuvres de Pellan, Richard, Rhéaume, Rousseau, Iacurto, Roberts, Simpkins et Bittar jusqu'au 26 janv. mar. au dim. de 12h. à 18h.
GALERIE RENÉ BERTRAND: 1191 rue Cartier, Québec (524-7843)— Exposition des oeuvres récentes de Paul Lacroix, du 9 janv. au 2 fév. du mer. au sam.
GALERIE DU CENTRE: 31 ave Lorne, St-Lambert (672-4772)— « Oisophonie » exposition de dessins et céramiques de Diane Fortin, du 13 au 22 janv.
GALERIE DES CLOSERIES: 7373 rue des Closeries, Anjou (351-2898)— Oeuvres choisies de peintres canadiens, du mer. au dim.
GALERIE CONVERGENCE: 1285 rue de la Visitation (524-4060)— Oeuvres de Calado, Dyens, Evergon, Gordon, Lui, Mirella, Monir, Ruba et Wrangel jusqu'au 2 fév.(fermé jusqu'au 9 janv.)
GALERIE CULTART: 360 est rue Roy, Mtl (843-3596)— « Blues en diagonale » exposition de Gilles Boisvert, du 5 déc. au 13 janv.
GALERIE DU CYGNE: 2050 rue Crescent, Mtl (843-4802)— Exposition des artistes contemporains de la galerie, dont Arroyo, Brasilier, Defossez, Menguy, Spiro, Thomas, Verdier et Gendron
GALERIE ALINE DALLAIRE: 2750 Boul. Marie-Victorin, Longueuil— Oeuvres de Andrée Lepage du 16 déc. au 15 janv. tous les jours de 10h. à 21h.
GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406)— "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.
GALERIE DOMINION: 1438 ouest Sherbrooke (845-7471)— Sculptures en acier et bronze poli de Esther Wertheimer— Sculptures, dessins et oeuvres graphiques d'Henry Moore
GALERIE DUGUAY-MATHIEU: 4329 Christophe-Colomb (521-0600)— Oeuvres récentes de Mickie Hamilton
GALERIE DU 22 MARS: 1333 ave Van Horne (271-1783)— Art moderne et contemporain— Artistes de la galerie jusqu'au 15 janv.
GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay (933-6455)— Artistes de la galerie, M. Barbeau, Cecco, Bonanotte, Pedro Friedeberg, David Hockney, Lucie Laporte, Nam June Paik, Frank Stella, Niki de St-Phalle, Tom Wesselmann du 14 déc. au 9 fév.
GALERIE FAUCOMPRE: 1485 Amherst (523-9368)— Oeuvres de Georges Georgis et Georges Bratis, jusqu'au 6 janv.
GALERIE FUCITO: 5283 ave du Parc (279-1919)— Peintures, sculptures et gravures de L'Héritier, Guy Montpetit, Dumouchel, Art Price, Miro et autres du mer. au sam.
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE LA CIMAISE: 1392 o. Sherbrooke (845-5045)— Exposition permanente des oeuvres du sculpteur André Roch Lussier et des peintres Marcel Favreau, Gilles E. Gingras et Yves Laroche
GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis (843-3585)— Photographies de Michel Mateo Murphy, du 6 au 24 janv.
GALERIE L'IMAGINAIRE: 21 rue Jacques-Cartier, Valleyfield— Exposition des travaux des étudiants en arts du collège de Valleyfield, oeuvres illustrant l'art de la gravure, du dessin, de l'acrylique et de la sculpture, du 9 déc. au 9 janv.
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — Miniatures, figurines pré-Colombien, de Costa Rica Perou et Mexico— Petites figures d'ancêtres des peuples Yoruba, Lobi, Gouro et autres tribus, mar. au sam. 13h. à 17h.30
GALERIE LUDOVIC: 1390 ouest Sherbrooke ste 3 (844-9788)— Artistes présentement en galerie, M. Poissant, P. Soulikias, M. Mercier, Ayfer, J. Lamoureux et A. Gauthier
GALERIE MAXIMUM: 123 ouest Mont-Royal (282-2050)— Yvon Auclair, peintre, 8 au 27 janv.
GALERIE MONTCALM: 25 rue Laurier, Hull (777-2781)— Présent Antérieur, exposition itinérante du Musée d'Art Contemporain, du 16 déc. au 15 janv.
GALERIE OBORO: 3981 St-Laurent ste 499 (844-3250)— « La tête et les jambes » exposition des travaux photographiques de Daniel Dion, du 8 au 19 janv.mar. au sam. 12h.30 à 18h.
GALERIE OPTICA: 3981 St-Laurent ste 501 (287-1574)— Exposition « Narrativité/performativité » avec Mario Bouchard, polaroids et photos noir et blanc, Francine Chainé, installation vidéo, Nicole Gingras, films super-8, Holly King, photos couleur, Sylvie Readman, films super-8 et photos, Brian Wood, dessins et photos — « La lanterne magique » installation de Christian Boltanski, du 8 au 26 janv.
GALERIE PORT-MAURICE: 8420 Boul. Lacordaire, St-Léonard— Daléus Fritzberg, huile sur toile, Patricia Gauvin, mix-média, Louise Thibault, encre de chine, 10 au 27 janv.
GALERIE POWERHOUSE: 3738 St-Dominique ste 203 (844-3489)— Galerie 1 et 11: Jeunes artistes Québécoises, Anne Ardoin, Claire Beaulieu, Anne Côté, Marie-Claude Leclerc et Claire Savoie, du 12 janv. au 2 fév. mar. au sam. 11h. à 17h.
GALERIE JOHN A. SCHWEITZER: 42 ouest ave des Pins, Mtl (289-9262)— Photographies 1978-1984 de Robert Mapplethorpe, du 15 déc. au 11 janv.— « L'impulsion totémique: la tradition continue » exposition de groupe, artistes de la galerie, du 13 au 31 janv. mer. au sam. 12h. à 18h.
GALERIE 6200: 6200 Boul. Léger, Mtl-Nord (328-2020)— Exposition des oeuvres de Claire Gariépy, aquarelliste, du 9 déc. au 9 janv.
GALERIE SKOL: 3981 St-Laurent ste 810 (288-6636)— « Acidifié » multi-média, de Denis Rondeau, 8 au 19 janv.
GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451)— Oeuvres d'artistes contemporains du mar. au sam. 12h.00 à 17h.00
GALERIE D'ART STEWART: 176 Bord du Lac, Pointe-Claire (695-3312)— Oeuvres d'art pour votre foyer— Sculptures sur pierre de Jean-Charles Charuest— La Nativité dans l'érablière, de Suzanne Lavaillée, du 1 déc. au 6 janv.
MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 de la Gare, Piedmont— Exposition permanente des oeuvres de Daly, Bruni, Duguay, Guertin, Tremblay et plusieurs autres
MAISON CHEVALIER: 50 rue Marché-Champlain, Place Royale, Québec— « Le meuble et l'outil » exposition montrant les nombreuses étapes de la fabrication de pièces de notre mobilier traditionnel, Yves Prévost, artisan fera des démonstrations tous les dim. après-midi de 13h. à 16h. du 15 déc. au 29 avril 85
MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 ch. Côte-des-Neiges (739-7195)— Exposition des oeuvres de Mirella Aprahamian et de Myrna Bercovitch, du 5 déc. au 6 janv.— Les Arts Sacrés au Québec, du 7 déc. au 6 janv.
MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario (872-4213)— Le patrimoine textile au Québec, du 12 déc. au 6 janv.— « Un monde fleuri » exposition de peinture florale huiles et aquarelles de Micheline Ramos, 9 janv. au 3 fév.
MAISON DE LA CULTURE

Suite à la page 28

CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— fermé jusqu'au 7 janv.
PARISIEN I:(866-3856) — **"Fort Saganne"** 12 h 45, 4 h 30, 8 h 15
PARISIEN II:— **"Gremlins"** 12 h 55, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10 sam. dern. spect.11 h 15
PARISIEN III:— **"Le jumeau"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35
PARISIEN IV:— **"Joyeuses Pâques"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50-.sam. dern. spect. 11 h 40
PARISIEN V:— **"Indiana Jones et le temple maudit"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect.11 h 40
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — "S.O.S. fantômes" 10 h, 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 45
PLACE LONGUEUIL II:— **"Pinocchio"** 10 h, 11 h 55, 1 h 50, 3 h 45, 5 h 40, 7 h 35, 9 h 20
PLACE VILLE-MARIE I:(866-0689)— **"Micki and Maud"** 12 h 10, 2 h 35, 5 h, 7 h 25, 9 h 50
PLACE VILLE-MARIE II:— **"Micki and Maud"** 1 h 10, 3 h 35,

TOUT À LOISIR

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

Paris, Texas. Palme d'or à Cannes. Une réalisation de Wim Wenders. Un scénario de Sam Shepard. Un film d'amour fou, de solitude suprême aussi, dans une Amérique crépusculaire superbement photographiée par Robby Mueller et accompagné d'un déchirant *blues country* de Ry Cooder. À voir absolument (**Capitol**, l'ancien Fleur-de-Lys.)

Kaos. Adapté des *Nouvelles pour un an* de Pirandello. Quatre contes siciliens qui séduisent et fascinent totalement le spectateur par la beauté fantastique des images et l'inépuisable talent de contours des réalisateurs Paolo et Vittorio Taviani. Magistral ! (**Élysée.**)

Amadeus. À travers l'envie du compositeur Antonio Salieri, un hommage au prodigieux talent de Mozart et une célébration de sa musique, en particulier celle de ses opéras. Un film étincelant de Milos Forman d'après la pièce de Peter Shaffer et brillamment interprété par F. Murray Abraham et Tom Hulce. (**Place du Canada**; en version française au **Dauphin**.)

The Cotton Club. À parti d'un club de Harlem célèbre dans les années 1920 et 1930, Francis Coppola évoque toute cette époque et en profite pour entrecroiser habilement deux grandes traditions du cinéma américain : le film de gangster et la comédie musicale. Des faiblesses certaines mais aussi des moments tout à fait brillants dont la séquence finale. (**Alexis-Nihon, Décarie, Astre, Brossard.**)

— RICHARD GAY

AU PETIT ÉCRAN

Radio-Canada

À quelques jours de la diffusion de la série télé, Radio-Canada propose un documentaire sur le tournage de *Maria Chapdelaine* dans la région du lac Baskatong entre avril et décembre 1982. **Apocalypse Carle** est une sélection de plus de 30 heures de documents inédits qui nous montre l'envers du décor, du travail des comédiens en passant par celui des autres artisans du plateau. Ce documentaire d'une demi-heure est diffusé demain à 22 h 20. Une réalisation de Raymond Dupuis.

C'est mercredi à 20 heures que débute la mini-série **Maria Chapdelaine** réalisée par Gilles Carle d'après le roman de Louis Hémon. Les amours de la belle et chaste Maria au début du siècle, tiraillée entre son amour pour François Paradis et ses nombreux prétendants. Même si Carole Laure n'est pas toujours très crédible dans le rôle de Maria, la série mérite tout de même d'être vue, ne serait-ce que pour les images magnifiques de Mignot et la très belle reconstitution d'époque. La série comprend quatre épisodes de 90 minutes.

PBS — 57-17

Les amateurs de **Keith Jarrett** ne voudront sûrement pas rater ce concert solo du grand pianiste de jazz américain. « Keith Jarrett : Last Solo Special » a été enregistré à Tokyo en janvier 1984. De plus, vous pouvez tousser, manger des *chips*, prendre vos aises, ce qui est déjà mieux qu'à un concert de Jarrett. Ce soir à 21 heures.

Du cinéma à Radio-Québec

À 21 heures ce soir, *Passion d'amour*, réalisé par Ettore Scola en 1980. Une femme hystérique et d'une laideur exceptionnelle s'éprend d'un bel officier. Avec Bernard Giraudeau et Valeria d'Obici. On dit que l'amour est aveugle.

Au cinéma du mardi à 20 h 30, *Mortelle Randonnée* de Claude Miller. Un détective privé (Michel Serreault) poursuit une fille étrange (Isabelle Adjani) qui commet des meurtres. Il croit retrouver sa fille qui a été enlevée il y a longtemps. Un superbe « *thriller* » à mi-chemin entre le réel et l'imaginaire, ponctué par la musique envoûtante de Carla Bley.

— JULES RICHARD

EN MUSIQUE

En ce début de 1985, année internationale de la Jeunesse, le premier concert est, comme il se doit, une présentation des **Jeunesses musicales du Canada. Lucille Brais,** harpiste, sera l'invitée de *Sons et brioches*, demain à 11 heures, au **Piano nobile** de la **Place des arts**. Elle jouera notamment des oeuvres de Bach, Saint-Saëns, Prokofiev et Grandjany. Edgar Fruitier est l'animateur de la série. Renseignements : 845-4108.

L'Orchestre de chambre McGill et son chef **Alexander Brott** sont de retour au **théâtre Maisonneuve**, lundi à 20 h 30. Comme invité, le réputé clarinettiste **Richard Stoltzman** jouera des concertos de Stamitz et de Copland. Des oeuvres de Mahler et de Bloch sont aussi au programme. Des billets sont disponibles aux guichets de la Place des arts.



Passion d'amour ce soir à Radio-Québec.

L'Orchestre symphonique de Montréal reprend également ses activités mardi et mercredi, à 20 heures, à la **salle Wilfrid-Pelletier**. Charles Dutoit sera au pupitre de ce cinquième *Grand Concert* et il dirigera des symphonies de Schumann (no 1) et de Prokofiev (no 5) ainsi qu'une oeuvre de la compositrice Alexina Louie, de Vancouver : *O Magnum Mysterium : In Memoriam Glenn Gould*, une première à l'OSM. Renseignements et billets : 842-9951.

Les *Grands Concerts* de Radio-Canada présentent un orchestre de chambre sous la direction de **Mario Duschenes,** vendredi à 20 heures, à la **salle Claude-Champagne**. L'invité sera **Bertrand Roulet**, pianiste suisse de 17 ans qui jouera le *Concerto no 24* de Mozart. De ce compositeur, on entendra aussi le *Divertimento*, K. 130, et la *Sérénade no 4*, K. 203. Des laissez-passer sont disponibles à compter de lundi à la maison de Radio Canada, de neuf heures à 20 heures.

Sous le vocable « Robert Verebes et ses amis », le **Conservatoire de musique de Montréal** présente, vendredi à 20 heures, le premier de deux concerts de musique de chambre, à la **salle Gabriel-Cusson** (100, rue Notre-Dame est). Des élèves et collègues de l'altiste montréalais interpréteront des oeuvres de Bach, Mozart et Kodaly. L'entrée est libre. Le deuxième concert aura lieu le vendredi, 15 mars. Renseignements : 873-4031.

— GILLES POTVIN

Record pour un Bruegel

LONDRES (AP) — Une « fête de mariage » de Pieter Bruegel, copie de l'oeuvre de son père Bruegel l'Ancien, a atteint un record mondial — 600,000 livres (près d'un million de dollars) — chez Sotheby. Le tableau représente une fête en plein air avec deux hommes transportant des bols de nourriture. Il présente beaucoup d'analogie avec le « mariage paysan » exposé au musée de Vienne et qui est l'un des tableaux les plus reproduits à travers le monde.

LA BONNE TABLE

Des *boui-bouis* sans habit

JOSÉE BLANCHETTE

L'HABIT ne fait pas le moine, on l'a prouvé maintes fois dans cette chronique. La semaine dernière, Lucie Ménard vous souhaitait la grâce de découvrir où se nichaient ces troquets sympathiques où la raison sociale n'est pas sacrifiée en faveur des canons modernes de beauté aseptisée. Me sentant une vocation d'apôtre, j'ai sorti de mon vieux carnet d'adresses deux noms qui vous aiguillonneront dans la bonne direction, deux petites adresses que je ne livre qu'aux très proches . . . Alors rapprochez-vous et ouvrez grand les oreilles !

Quand la sympathie du lieu l'emporte sur le décor, quand la main généreuse du chef emploie une louche plutôt qu'un compte-gouttes et, surtout, quand la carte de crédit n'est pas acceptée mais qu'on ne s'égorge pas à payer comptant (content ?), alors on peut parler de « boui-boui », de troquet ou de repère de tout acabit. Chaque quartier en abrite quelques-uns et chaque drapeau a les siens. Ces tables familiales, elles se cachent dans les rues sans lanternes, sans *spots* ni artifices, et les habitués s'y relaient religieusement, témoins d'une époque irrévolue, rescapés des modes culinaires, mais avant tout spectateurs muets aux ventres pleins.

Les Italiens en affaires (comme en amour, d'ailleurs !) ont trois règles d'or : la *dolce vita*, la famille et la *dolce vita*. C'est pourquoi **Le 40**, sur la rue Ontario, affiche des heures d'ouverture qui pousseraient tout autre que moi à croire au « *front* » de mafia . . . Ouvert de six heures à neuf heures tous les soirs, sauf les lundis (jour de repos !), le 40 est mené rondement par Gaetano et sa petite famille.

Belle-soeur, fils et brus se donnent la main dans un endroit minuscule où la cuisine a des dimensions « Barbie et sa maison ». On retrouve pêle-mêle dans ce petit espace de 20 places tous les surplus *kitsch* que Saint-Léonard n'a pas réussi à écouler ces dix dernières années. Je vous fais grâce des détails mais vous aurez été prévenus. Ce qui mérite toute l'attention ici se situe au creux de l'assiette et au bas de la facture.

La *minestrone* n'est qu'une soupe aux choux aromatisée de gros morceaux de légumes paysans, mais oh ! combien savoureuse. Les *aubergines au four* sont froides, dégorgées et marinées dans de gros bocaux alignés sur les tablettes de la cave ancestrale. Les *pâtes fraîches maison* sont présentées en une quinzaine de versions toutes plus copieuses et alléchantes que les suivantes. Les *canelloni* cuisent doucement au four, nappés d'une sauce cardinale à la tomate, au fromage et à la crème, gratinés et servis fumants.

Cette fois-ci, les *fettuccine pescatore* nous ont fait délirer; des pâtes aux épinards, nappées d'une sauce tomate à la crème, étaient garnies de crevettes, palourdes, homard et scampis bien aillés et à profusion. Au 40, il faut terminer son assiette pour avoir droit au dessert, et le gâteau maison, pâte blanche arrosée de curaçao, accompagnait à merveille le *spumone* trois-couleurs (toujours les mêmes) et confit à souhait. La tisane est une recette de Gaetano, mystérieusement poivrée, et l'addition de $ 24 pour deux à peine salée.

On apporte son vin et ses verres pour les grands vins. Le service, si ce n'était dit, nous couve d'un oeil et sourit de l'autre.

Le 40, 1020, rue Ontario est; tél. : 522-9022, réservations fortement recommandées.

★

PLUS AU NORD, coin Dante et de Gaspé (où ça ?), **Napoletana** se targue de servir la vraie et l'unique pizza italienne en terre montréalaise. Que la meilleure pizza ne soit pas cuite au four à bois en choquera plus d'un, mais d'expérience je sais que le secret est dans la pâte et le tour de main. L'ustensile briqueté a bien peu d'importance si ce n'est dans les qualités d'un décor plus chaleureux.

En fait de fioritures chez Napoletana, on retrouve un plafond coulis d'asperges et des murs pépites de pierres des champs; sur l'un d'eux, une représentation naïve de Vésuve de Pompéï fume encore sous le ciel bleu, et dans un coin, la télé fournit le reste de l'ambiance.

Une *salade napoletana* nous servit d'entrée : très italienne, peu de laitue et beaucoup de tomates, du saucisson italien, du *mozzarella* et beaucoup d'origan. Excellent choix avant une pizza gigantesque pour un seul estomac et frustrante pour deux. Dilemme ! La *tutta bella* (choisie à cause du nom) juxtaposait sauce tomate, saucisse italienne, *mozzarella* et champignons. La pâte mince et croustillante convient à ces préparations simples et dignes de leur renom. La végétarienne usait d'oignons trop crûs, de poivrons, d'olives, de sauce tomate et de fromage mais plaisait moins que la précédente.

À observer les tables voisines, le *Brio Chinotto* (coca italien) remplace le vin, et pour notre part, un mousseux italien, le *Prosecco di Conegliano* ($ 9.10 à la SAQ) est venu donner de l'effervescence à ce souper. Le café vaut le détour et ceci n'était qu'une avant-première de ce que nous pourrons bientôt nous offrir coin Laurier et Saint-Urbain. Napoletana fait des petits : mêmes pizzas, mêmes prix qui, l'espère-t-on, ne subiront pas les fâcheuses influences de la rue Laurier.

Napoletana Pizzeria, 189, rue de Dante; tél. : 276-8226.

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070)— Tous les dim. à 11h. grand'messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine entre Union et Université— Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431)— Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— OSM Grands Concerts, chef d'orchestre, Charles Dutoit, 8-9 janv. 20h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Louis-Fréchette: L'Orchestre Symphonique de Québec, dir. Simon Streatfeild, 8 janv. à 20h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Opéra: Concert Pop de l'OCNA, 5 janv. 19h.30

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Ouvert chaque jour à 16h., du lun. au sam.— Tous les lundis soirs « Jam session »— Spectacles du soir à 21h.30, Pourquoi Pas quartette, 5 janv.— Jack Peaker Trio, 8-9 janv.

BIDDLES: 2060 Aylmer (842-8656)— —Charlie Biddles du mer. au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.

LE BIJOU: 302 rue Lemoyne (288-5508)— Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00.

CAFÉ CAMPUS: 3315 ch. Reine-Marie (735-1259)— Jazz Karen Young avec Michel Donato, 5 janv. 22h. et 23h.30

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Billy Georgette de 21h00 à 01h00 sam. — Steve Farell de 20h00 à 24h00 le dim.— Lundi au vendredi Charles Bensoussan de 17h00 à 20h00 — Scott Price lun. de 21h00 à 01h00— Billy Georgette de 21h00 à 01h00 mar. au sam.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: trio Eli Krantzberg du mar. au dim. de 21h00 à 02h00— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h00 à 00h00— Diner-dansant chez Hugo avec le pianiste Gerry Pucci.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000)— Lun. au ven. de 19h00 à 22h00, dim. 16h00 à 21h00, Lambert au piano.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Au piano du lun. au ven. 16h00 à 02h30, sam. de 12h00 à 02h30, dim. de 12h00 à 24h00., deux pianistes sont en vedette: Lambert et Eddie Prophète.

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

STATION 10 PUB: 2071 ouest Ste-Catherine (934-0484)— Sunday Night Comedy, 9 janv.

Suite de la page 27

MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk (872-2044)— « Crimson V », exposition des peintres, Georgette Crainic, Normand Jolicoeur, Octavian Olariu, Victor Timofte et Viorica Velescou du 20 nov. au 13 janv. 85

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Notre-Dame-de-Grâce (489-0842)— « Sculptures sonores » de François Baschet, du 21 déc. au 22 janv. m

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal— « Tel qu'ailes » exposition de Michelle Joannette, du 12 déc. au 6 janv.— « Le rêve » exposition encres et huiles de Marie et Suzanne Gravel, du 9 janv. au 9 fév.

MAISON MAZARIN: 2551 est Beaubien (376-1314)— Exposition des oeuvres de Eric Riordon, René Richard, Gordon Pfeiffer, Harold Beament, Umberto Bruni, Ann Nasvik, Dennison, Luigi Tiengo, François Marchand et Flore Simoneau

MICHEL TÉTRAULT ART CONTEMPORAIN: 4260 St-Denis,(843-5487)— Artistes de la galerie, oeuvres choisies, du 12 déc. au 20 janv.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre (873-2878)— Exposition de l'artiste belge Marthe Wéry, graveure, du 29 nov. au 13 janv. 85— « Accents américains » l'Art américain des dernières décennies, du 29 nov. au 13 janv. 85— Norman Cohn, portraits, du 29 nov. au 13 janv. 85

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix (747-7367)— Hommage à Jean Palardy, peintre, cinéaste, historien et collectionneur, du 7 oct. au 20 janv.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA: Angle Elgin et Slater, Ottawa— Regards neufs sur l'art de Denis Juneau, du 7 déc. au 3 fév.— Exposition de John O'Brien, peintre de marines, du 14 déc. au 10 fév. 85

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée (285-1600)— « L'Italie, un pays modelé par l'homme » exposition organisée par la Fondation Giovanni Agnelli, avec la collaboration d'Alitalia, du 14 déc. au 27 janv.— « Planches gravées » de Gauguin à nos jours, du 4 janv. au 17 fév.

MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN: 118 rue St-Pierre, Vieux-Montréal (845-6108)— Le Saguenay rend hommage à Marc-Aurèle Fortin, rétrospective Robert La Palme, peintre et caricaturiste, tous les jours de 11h. à 17h. mar. au dim. du 27 sept. au 13 janv. 85

MUSÉE DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE: Île Ste-Hélène (861-6701)— « Les découvertes françaises de l'Amérique » exposition des marines de l'artiste Peter E. Robinson, qui retrace l'histoire des grands explorateurs français du XV1e et XV11e siècles— La Collection Molson, sélection des plus belles armes dont certaines remontent au 16e siècle, tous les jours 10h. à 17h.

MUSÉE McCORD: 690 ouest, rue Sherbrooke (392-4778) — Cent ans de costume: 1884-1984, exposition de divers types de vêtements de cette époque du 12 sept. au 30 juin 85— « Gardons fermement nos traditions » oeuvres tirées de la collection d'art Inuit de la famille Klamer, du 15 nov. au 13 janvier 85— « Le chandail » exposition de Noël du 5 déc. jusqu'en mars 85

MUSÉE MARSIL: 349 Riverside Drive (671-3098)— « Au jeu » cent ans de jouets, exposition de trains, à l'échelle, de 1840 à 1940, du 11 déc. au 27 janv.

MUSÉE DE L'ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Reine-Marie (733-8211)— « Ça bergers » 70 crèches de différents pays et interprétation de 25 artistes d'ici— « La Mère et l'Enfant » iconographie occidentale depuis le Xe siècle jusqu'à nos jours, du 2 déc. au 2 fév. 85

MUSÉE UNIVERSEL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE: Parc Mont-Royal, 1260 Camilien-Houde (843-6942)— Présentation d'artistes animaliers internationaux, histoire des Appelants du Québec

LA PETITE GALERIE: 1200 Shefford, Bromont (534-2256)— Oeuvres des artistes de la galerie, dont Pierre Tabouillet, Yves Bergeron, Raymond Dupuis et John Walsh, sam. et dim. 10h. à 18h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Hall d'entrée— « Gravures américaines: une sélection d'oeuvres de la collection du Musée d'art contemporain de Montréal, jusqu'au 13 janv. tous les jours de 9h. à 18h.

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

13.00 D'hier à demain
14.00 Ciné-Famille
« Tête d'horloge » avec Pierre Fresnay, Claude Cerval et Sophie Grimaldi
16.00 Bagatelle
16.30 Les schtroumpfs dans Johan et Pirlouit
17.00 Raid le Cap— Terre de feu
18.00 Le Téléjournal
18.06 Impacts
19.00 Le monde merveilleux de Disney
20.00 La soirée du hockey
Les Canuks de Vancouver visitent les Maple Leafs de Toronto
22.30 Le Téléjournal
22.50 Les nouvelles du sport
23.05 La politique fédérale
23.15 Télé-sélection
« Des immortelles pour Mademoiselle » fr. avec Michel Constantin, Catherine Rouvel et Chantal Nobel

10 CFTM

12.00 Samedi magazine
14.00 Forum
15.00 Au féminin
16.00 Drôle de monde
16.30 Plexi-mag
17.45 Le Dix vous informe
17.55 Lotto 6/49
18.00 Pop Express
19.00 Chips
20.00 Cinéma du samedi
22.00 Ethnies
22.30 Sur la sellette
23.00 Les Nouvelles TVA
23.15 Les Sports
23.30 Cinéma de fin de soirée
« Le temps d'une romance » amér. 78 avec Lily Tomlin, John Travolta, Andra Akers et Bert Kramer
01.30 Cinéma de fin de soirée
« Femmes enchainées » amér. 71 avec Ida Lupino, Lois Nettleton, Belinda Montgomery et Jessica Walter

17 RADIO-QUÉBEC

16.30 Ciné-Cadeau
Charlie Brown
18.00 Passe-Partout
18.30 Ciné-Cadeau
« Aladin et la lampe merveilleuse »
19.57 Tirage de la Quotidienne
20.00 « Kamouraska » 4e partie
21.00 Ciné-Répertoire
« Passion d'amour » fr.it. 80 avec Bernard Giraudeau, Valeria d'Obici, Jean-Louis Trintignant et Massimo Girotti

99 TVFQ (Câble)

13.00 Thé dansant
13.30 Champs-Élysées
15.10 Midi Presse
15.40 Images d'histoire
16.30 Vitamine
17.30 Le Journal
18.00 Trente millions d'amis
18.30 Des chiffres et des lettres
18.50 Atout pic
19.00 La maison de TFI
20.30 Thé dansant
21.00 Champs-Elysées
22.30 Sept sur sept
23.30 Cocoricocoboy
23.45 Prélude à la nuit
23.55 Le Journal

6 CBMT

12.00 Body by Garrett
12.28 Weather report
12.30 Mr. Microchip
12.58 Program highlight
13.00 Steppin' out
13.27 Community Events
13.30 Western Gardener
14.00 Wild kingdon
14.30 The millionaire
15.00 Sportsweekend
18.00 CBC News: saturday report
18.30 Lost kingdoms
19.00 Wayne & Shuster International
19.30 Front Page Challenge
20.00 Hockey night in Canada
Vancouver at Toronto
23.00 The National
23.15 Newswatch
23.35 Ukrainian Christmas
00.30 Alexander Korda Film Festival
« The return of the scarlet Pimpernel » 1938 avec James Mason et Barry Barner

12 CFCF

13.00 Saturday cinema
« Kiss meets the phantom of the park »
15.00 Webster
15.30 Twilight zone
16.00 Wide world of sports
18.00 Pulse
18.30 Christian aid
19.00 Circus
19.30 Just kidding
20.00 Academy Performance
22.00 Cover up
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
00.00 Cinema 12
« Blue lagoon » 1980 avec Brooke Shields, Chris Atkins et Leo McKern
02.05 Second Feature
« Our mother's house » 1967 avec Dirk Bogarde, Margaret Brooks et Pamela Frnaklin
04.10 Hart to hart

DIMANCHE

2 CBFT

12.00 La semaine verte
13.00 Football de la ligue nationale
16.00 Bizarre, bizarre
16.30 Entre le lignes
17.00 Second regard
18.00 Le Téléjournal
18.01 Science-réalité
18.30 Ils mèneront le monde
19.00 Terre humaine
19.30 Les Beaux Dimanches
Louise Forestier au rendez-vous
20.30 Le téléjournal
20.50 Les Beaux Dimanches
Clarence Chagnon, 1881-1842, peintre
22.20 Les Beaux Dimanches
Apocalypse Carle
22.50 Les nouvelles du sport
23.05 Présentation du ciné-club
23.10 Ciné-Club
« La mère » russe 26 avec Vera Baranovskaia et Nicholas Balatov

10 CFTM

12.00 Bon dimanche
14.00 Ciné week-end
« Le flic se rebiffe » amér. 74 avec Burt Lancaster, Susan Clark, Cameron Mitchell et Harris Yulin
16.30 Sport Mag
17.30 Rue St-Jacques
18.00 Le Dix vous informe
18.05 Pour votre information
19.00 L'Île fantastique
20.00 Cinéma du dimanche
« Le mouton noir » fr. 79 avec Jacques Dutronc, Hélène Rolles, Arthur Wilkins et Tanya Lopert
22.00 Science et technologie
22.30 L'événement
23.00 Les nouvelles TVA
23.15 Les sports
23.30 Cinéma de fin de soirée
« L'homme à tout faire » amér. 65 avec Elvis Presley, Barbara Stanwyck et Joan Freeman

17 RADIO-QUÉBEC

16.30 Ciné-Cadeau
« Aladin et la lampe merveilleuse »
18.00 Passe-Partout
18.30 Ciné-Cadeau
« Les maîtres du temps »
20.00 La petite bande
21.30 Soirée à l'opéra: Aïda

99 TVFQ (Câble)

12.30 Le village sur la colline
14.00 Apostrophes
15.15 Troisième rang de face
15.45 La télévision des télespectateurs
16.30 Gym Tonic
17.10 Histoire d'eau
17.30 Le Journal
18.00 L'école des fans
18.40 Drôles d'histoires
19.00 La belle vie
20.00 « Les nouvelles brigades du tigre » avec Jean-Claude Bouillon, Pierre Maguelon et Jean-Paul Tribout
21.00 Images d'histoire
21.30 Apostrophes
22.45 Troisième rang de face
23.15 La télévision des spectateurs
23.40 Prélude à la nuit
23.55 Le Journal

6 CBMT

12.00 Meeting Place
13.00 Country Canada
13.30 Hymn sing
14.00 The ring: Das Rheingold
16.30 White water men of the Aulonge
17.00 CBC News: sunday report
17.30 Sons and daughters
18.00 Walt Disney
19.00 Fraggle rock
19.30 Beachcombers
20.00 Gentle sinners
22.00 The brokers
23.00 The national
23.15 Nation's business
23.21 Newswatch
23.41 Alfred Hitchcock hour: « Lonely hours »

12 CFCF

13.00 AFC championship
16.00 Travel 85
16.30 Question Period
17.00 Untamed world
17.30 Welcome to my world
18.00 Pulse
18.30 As it is
19.00 Christian aid
20.00 CTV Special Presentation
« The thorn birds » avec Richard Chamberlain, Barbara Stanwyck, Jean Simmons, Rachel Ward et Richard Kiley
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
00.00 Cinema 12
« The magnificent seven ride » 1972 avec Lee Van Cleef, Stephanie Powers et Michael Callan
02.00 The Waltons
03.00 B1&B1: 20 years after

THÉÂTRE

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est Ontario (252-1744)— « Miracle en Alabama » m. en s. Maurice Côté, à compter du 5 janv.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384)— Tous les sam. et dim. de janv. et fév. à 14h. « La fleur enchantée » et « Les trois petits cochons » du Studio-Théâtre Da Silva— « La voix humaine » de Jean Cocteau du 9 au 20 janv., mer. au dim. 20h.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Diner-Théâtre Les Masques: « They're playing our song » de Neil Simon, m. en s. Roger Peace, à compter du 6 déc.

L'ESKABEL: 1235 rue Sanguinet (849-7164)— La Compagnie Théâtrale l'Échiquier présente « Les troyennes » m. en s. Alexandre Hausvater et Jean Lafontaine, 3 au 5 janv. 20h.30, sam. 19h. et 21h.30

MAISON THÉÂTRE: Salle Le Tritorium, 255 est Ontario (288-7211)— La Troupe Circus présente « Dynamogénique » du 26 déc. au 6 janv. 14h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 St-Laurent (843-4166)— Les Productions du Chariot présentent « Les cendres » de David Rudkins, traduction Paul Latreille, m. en s. Pierre Collin, à compter du 9 janv. du mar. au dim. 20h.30

SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « Jeanne d'Arc les paradis n'existent plus » d'Alice Ronfard, m. en s. Claude Poissant, du 10 janv. au 2 fév. mar. au sam. 20h.30

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau (523-1211)— « Duo pour voix obstinées » de Maryse Pelletier, m. en s. François Barbeau, du 17 janv. au 9 fév. mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161)— « Love is strange: a courtroom romance » de Paul Ledoux et David Young, du 3 au 27 janv. mar. au ven. 20h., sam. 14h., dim. 19h.

THÉÂTRE FÉLIX LECLERC: 1456 est Ste-Catherine (521-4650)— « Waiter » de Pierre Légaré, du 10 au 27 janv. mar. au sam. 20h.

THÉÂTRE DE LA GRANDE RÉPLIQUE: 200 ouest rue Sherbrooke (842-8836)— Le Théâtre expérimental Volcan présente « Victor et Carmen » texte de Miguel Rétamal, m. en s. Jorge Fajardo, du 15 janv. au 2 fév. 20h., du mar. au sam.

THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112)— La Cie Jean Duceppe présente « Un village de fous » de Neil Simon, m. en s. Gilbert Lepage, à compter du 13 déc

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis (844-1793)— « Chacun sa vérité » de Luigi Pirandello, version française de Benjamin Crémieux, m. en s. Daniele J. Suissa, du 15 janv. au 10 fév.

MAISON DU CITOYEN: 25 rue Laurier, Hull (771-6669)— Le Théâtre de l'Île présente « Les ballons enchantés » du 12 déc. au 12 janv. 19h.30

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (771-6669)— « Sonate pour un vampire » de Raphaël Albani, du 16 janv. au 16 fév. mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

VARIÉTÉS

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène (872-4656)— Ouvert tous les jours de 10h. à 17h.

LA BARRIQUE: 1345 est Fleury— Tous les sam. menus dansants, avec le Trio Daniel Loyer, à compter de 19h.30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808)— La Boîte à Lily: « Chicago here I come » revue musicale de et avec Raymond Lévesque, Réjean Wagner et Jacqueline Payette, 2 au 5 janv.

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc (272-1734)— Brunchs du dimanche avec musiciens 14h. à 15h.30

LA CAVE À MOUSSE 11: 121 est rue Duluth (842-5524)— Walter et son accordéon, ainsi que Mousse accompagnée au piano par Bruno Deschênes et Claude Véziau — Brunch musical le dim. à 11h.30, avec invités, animation Mousse

CENTRE COPIE ART: 813 est Ontario, Mtl— « Cleveland Noisegate » concert de musique électro-académique avec Éric Filion, Jean-Luc Bonspiel, Josée Thibeault et Boris Wanowitch, ainsi qu'un visionnement de films et de vidéos, le sam. 5 janv. à 21h.

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848)— Les Nuits de Montréal, 5-6 janv. 20h.30

PARC ANGRIGNON: Angle des Boul. La Vérandrye et des Trinitaires— « La féérie d'hiver » du 20 déc. au 10 fév. 85

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques (872-4530)— « L'étoile des mages » du 5 déc. au 6 janv. 85, spectacles français et anglais

RESTAURANT LE COMMENSAL: 680 ouest Ste-Catherine (871-1480)— Concerts de luth et de guitare classique du jeu. au dim. de 18h.30 à 22h.30

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275): John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h.— Sylvain L'heureux chansonnier, dim au mar. de 22h à 01h.

THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine (288-4391)— Les Grands Explorateurs présentent « L'Argentine des grands espaces » du 7 au 17 janv., lun. mar. mer. 20h., jeu. ven. sam. 19h. et 21h.30, dim. 13h.30, 16h., 20h.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE, No.: 700-05-000874-838. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse — vs — DENIS MARCEAU, tiers-saisi. Le 23 janvier 1985, à 11:00 heures, au domicile du tiers-saisi, au No 597, rue Ouimet, en la cité de St-Jovite, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du tiers-saisi, saisis en cette cause, consistant en: équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: DANIEL AVELINE, huissier. Ste-Adèle, 30 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 10700. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse -vs- ABNER DUPERVIL, défendeur. Le 15 janvier 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 4880 rue Charleroi en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Métro Model 105, 1 frigidaire à liqueur 2 portes Action & acc., 1 lot de produits alimentaire assortis, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier 879-1007. Pelletier, Pelletier & ass., huissiers. Montréal, ce 2 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-005222-844. J.E. LANDRY INC., demandeur -vs- GEORGES MARQUIS, défendeur. Le 17 janvier 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 150 rue F.X. Garneau en la cité de Beloeil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: set de salle à manger, tv couleur Zenith Cabinet, équipement de Hockey complet, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier 288-6317. Montréal, ce 5 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-006973-841. LOUBEN SPORTSWEAR INC., demandeur -vs- ALAIN MEDALSY, défendeur. Le 16 janvier 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 6700 rue Côte-des-Neiges en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 81 blouses assorties, 1 lot de 17 chandails assortis, 1 casier en bois vitre 2 sections, plusieurs lots de vêtements. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier 288-6317. Montréal, ce 5 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-024689-841. LE CENTRE DU DESIGN INC., demanderesse -vs- LEVON GOLUGLU (Lleoniz Fine Art Restauration Enrg.), défendeur. Le 15 janvier 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2375 rue Notre-Dame ouest, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 drill à banc, 1 meule Graindor Galaxy, 1 air compresseur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier 288-6317. Montréal, ce 5 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-024455-847. AMERICAN EXPRESS CANADA INC., demanderesse -vs- LAURENT LOUIS LACROIX, défendeur. Le 16 janvier 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 3855 rue Turcotte en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Electrohome 26" meuble, 1 set de salon 4 mcx fleuri rouille et beige, 1 auto Honda accord 1983. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, ce 5 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-041434-841. SNOWSON PLAZA APARTMENTS INC., demanderesse -vs- DENIS DUBÉ, défendeur. Le 16 janvier 1985 à 14:30 heures au domicile du défendeur au No 315 rue Dorchester est app: 1807 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son complet, 1 tv Sears et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, ce 5 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-034123-849. FLETCHER LEISURE GROUP INC., demanderesse -vs- THEO KYPREOS (café Théo's), défendeur. Le 16 janvier 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 255 rue Boul. de la Concorde en la cité de Laval des Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 20 tables carré 2x2 pieds, 50 chaises métal tissus rose et base métal, 9 tabourets de bar, 1 frigidaire à bière 4 portes etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, ce 5 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-044844-830. LES SERVICES FINANCIERS AETNA LTÉE, demanderesse -vs- ANTOINE GHALES (T. Tigre enrg.), défendeur. Le 16 janvier 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 8915 rue St-Laurent en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse électronique Sanyo, 400 paires de pantoufles etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, ce 5 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 87236. VILLE DE ST-LÉONARD, demanderesse -vs- ROCCO RICCHIARDELLI, défendeur. Le 17 janvier 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 427 Boul. Chomedey, en la cité de Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: set de salon 3 mcx, bibliothèque etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, ce 5 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 113304225. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- SAUVÉ JEAN-PIERRE, partie défenderesse. Le 17-01-85 à 11:00 heures au 7961 17e Avenue, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAUVÉ JEAN-PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Monte Carlo 2 portes, immatriculé: ATS 159. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de décembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 417970836. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- SAUVÉ JEAN-PIERRE, partie défenderesse. Le 17-01-85 à 11:00 heures au 7981 17e Avenue, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAUVÉ JEAN-PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Monte Carlo 2 portes, immatriculé: ATS 159. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de décembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 429257146. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- PITOSCIA ANTONIO, partie défenderesse. Le 16-01-85 à 10:00 heures au 7040 rue Delorimier, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PITOSCIA ANTONIO, saisis en cette cause, consistant en: un dactylo électrique IBM, un filière en métal 4 tiroirs de marque Commodore, une tête de chevreuil. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de décembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 134673195. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- PINEL NOEL, partie défenderesse. Le 17-01-85 à 11:00 heures au 265 rue Audet, St-Basile le Grand, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PINEL NOEL, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chevrolet Malibu 1977 Série: 1C37V71451404 immatriculé: 879 M 511 de couleur rouge et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de décembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 835012360. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- PIETRANTONIO MIKE, partie défenderesse. Le 17-01-85 à 11:00 heures au 1732 Terr. Andrews, Mascouche, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIETRANTONIO MIKE, saisis en cette cause, consistant en: un congélateur blanc de marque General Electrique, une automobile de marque Volkswagon model Rabbit 1982 de couleur brun série: 1VWGB9174CVD83509 immatriculé: F 597232. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: GILLES DESORMEAUX, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de décembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 135156265. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- PIERRE LOUIS LECENE, partie défenderesse. Le 17-01-85 à 13:00 heures au 7980 rue Papineau, app: 14, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE LOUIS LECENE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27 ième jour de décembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 423846566. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- PIERRE OH ENRG, partie défenderesse. Le 17-01-85 à 10:00 heures au 7080 rue Alexandra, app: 300, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE OH ENRG., saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux en bois 2 tiroirs, 2 filières en métal de couleur beige, un dactylo électrique de marque Smith Corona, un bureau en bois de couleur beige et brun 5 tiroirs. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: GILLES DESORMEAUX, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de décembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 429256951. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- PIERRE JEAN ROBERT, partie défenderesse. Le 15-01-85 à 12:00 heures au 6810 25e Avenue app: 04, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE JEAN ROBERT, saisis en cette cause, consistant en: une caisse enregistreuse NCR #52215651L(CCX) CCS1-1, un dactylo électrique IBM # 45C'36932. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-029132-847. LES HUILES VELTRA LTÉE, demanderesse -vs- JACQUELINE ST-AMANT ST-GEORGES, défenderesse. Le 21 janvier 1985 à 12:00 heures au domicile de la défenderesse au No 6357 rue Blainville en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 divan, 2 fauteuils, 1 stéréo Combiné et autres meubles et articles d'usages... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier 842-5291. Montréal, ce 2 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-035081-847. G.U.S. CANADA INC. DIV. LÉGARÉ, demanderesse -vs- GILLES & THÉRÈSE LAROUCHE, défendeurs. Le 15 janvier 1985 à 11:00 heures au domicile des défendeurs au No 285 59e avenue en la cité de Pointe Calumet, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile AMC Matador 1977, série A7A167N213920. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN GUENETTE, huissier 842-5291. Montréal, ce 2 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-028762-842. LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE, demanderesse -vs- ANTHONY CLYKE & ANGELA GRIFFITH, défendeurs. Le 15 janvier 1985 à 10:30 heures au domicile du défendeur ANTHONY CLYKE au No 3265 rue Goyer app 2 en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: set de salon 3 mcx, bibliothèque etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers. Montréal, ce 2 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 10573. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse -vs- DR LUCIEN CANTAVE, défendeur. Le 15 janvier 1985 à 12:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 12335 rue Rolland # 12 en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo électrique vert IBM & acc., 1 bureau de secrétaire d'entrée brun & acc., 1 classeur 5 tiroirs latéraux, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier 879-1007. Montréal, ce 2 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 10551. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse -vs- LÉO PAUL BOUCHER, défendeur. Le 15 janvier 1985 à 12:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 12044 rue Pigeon en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Sharp & acc., 1 four micro onde Sanyo & acc., 1 système de son York & acc., équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier 879-1007. Pelletier, Pelletier & ass., huissiers. Montréal, ce 2 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-028762-842. LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE, demanderesse -vs- THEO KYPREOS (café Théo's), défendeur. Le 16 janvier 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 255 rue Boul. de la Concorde en la cité de Laval des Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 20 tables carré 2x2 pieds, 50 chaises métal tissus rose et base métal, 9 tabourets de bar, 1 frigidaire à bière 4 portes etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, ce 5 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-008063-842. LOGIDEC INC., demanderesse -vs- FERNAND FILIATRAULT, défendeur. Le 15 janvier 1985 à 13:30 heures à la place d'affaires du défendeur au No 5336 rue Queen Mary s. 1 en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 radio cassette Sanyo, 1 calculatrice Lloyd's, 1 bureau Arborite 5 tiroirs et autres meubles et articles d'usages... Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier 842-5291. Montréal, ce 2 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 10692. LA VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse -vs- MARTIN CHARBONNEAU, défendeur. Le 15 janvier 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 4965 rue De Castille en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil Electro Freeze & acc., 1 appareil à liqueur Coke-Cola & acc., 1 congélateur Métropole & acc., équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier 879-1007. Pelletier, Pelletier & ass., huissiers. Montréal, ce 2 janvier 1985.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-001302-844. PERCEPTEUR DES AMENDES — LONGUEUIL, partie demanderesse -vs- ROBERT GEARY, partie défenderesse. Le 16 janvier 1985 à 14:00 heures au 3250 Leduc, St-Hubert, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT GEARY, saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur couleur 20" de marque Hitachi, un support pour téléviseur, un mobilier de salon avec un divan et deux fauteuils. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: J.R. GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour de janvier 1985.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 9144. VILLE DE POINTE CLAIRE, partie demanderesse -vs- W. T. H. CANADA INC., partie défenderesse. Le 16 janvier 1985 à 11:00 heures au 12225 Côte de Liesse, Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de W. T. H. CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: un lot de fourniture de bureau (cendriers papeteries poubelles...) 35 bureaux de modèle et couleur assorties, 70 chaises ou fauteuils de modèle et couleur assorties, 15 calculatrices, 8 dactylos électriques IBM noir. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour de janvier 1985.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No.: 705-27-4855-844. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur — vs — FERNAND MALO, défendeur. Le 14 janvier 1985, à 10:30 heures, au domicile du défendeur, au No 1776, rue Foisy, en la cité de La Plaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 2 remorques 2 roues, 1 télécouleur 14 po. Toshiba, 1 table à dessin en pin, 1 vaisselier en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Montréal, 27 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-011124-841. JEANNE DESNOYERS, PERCEPTEUR DES AMANDES, demanderesse -vs- GÉRALDINE CROTEAU MILAGAN, défenderesse. Le 17 janvier 1985 à 9:55 heures au domicile de la défenderesse au No 1550 rue Filion # 504 en la cité de St-Hubert et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur RCA couleur meuble bois brun, 1 vidéo RCA selecta vision et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DUCHARME, huissier 288-6263. Montréal, ce 31 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-066992-830. PIQUAGE CANADA QUILTING LTD, demandeur -vs- 92173 CANADA LTÉE, défendeur. Le 16 janvier 1985 à 13:30 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1420 rue Webb en la cité de Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 filière beige 4 tiroirs, 1 calculatrice Adler 10XP. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier 879-1007. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers. Montréal, ce 2 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-003333-841. CAISSE D'ÉCONOMIE POLONAISE DU QUÉBEC, demanderesse -vs- BARBARA BRZOZOWSKA, défenderesse. Le 15 janvier 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 8 rue Garisson en la cité de Beaconsfield, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Westinghouse, 1 mobilier de salon fleurie 2 sections, 1 système ordinateur Radio Shack TRS-80 & acc., effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers. Montréal, ce 2 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 500-02-046809-849. J.F. MALKIEWICI., demanderesse -vs- LOGISQUE INC., défendeur. Le 17 janvier 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 4689 rue Alexandre en la cité de Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de secrétaire, 1 dactylo noir IBM, 1 photocopieur 3M Sensitron, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Pelletier, Pelletier & ass., huissiers. Montréal, ce 2 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-044026-842. ENTREPRISES JGF LTÉE, demanderesse, — VS — ISHAG YACOUBIAN, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No: 135, rue Place Côte Vertu, # 607, en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 3 morceaux, effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-1147. Montréal, le 3 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-010418-848. CLAUDE MEUNIER, PERCEPTEUR DES AMANDES, demanderesse -vs- HAROLD DORFMAN, défenderesse. Le 17 janvier 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 170 rue Roger Pilon en la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Sony couleur, 1 support pour télévision en bois et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier 288-6263. Montréal, ce 31 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 405-32-000493-845. CHARLES HOGUE, GREFFIER, demanderesse -vs- DANIEL WALKER, défenderesse. Le 17 janvier 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1495 rue Baron # 306 en la cité de Greenfield Park et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 radio AM/FM stéréo + 8 tracks Hitachi, 1 téléviseur 12" Hitachi et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DUCHARME, huissier 288-6263. Montréal, ce 31 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-035573-828. SIMPSONS SEARS LIMITÉE, demanderesse -vs- MARTIN THERBERGE, défenderesse. Le 14 janvier 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1841 rue Courtemanche en la cité de Longueuil et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif couleur 12" Granada, 1 ens. de salon 2 mcx et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DUCHARME, huissier 288-6263. Montréal, ce 31 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-014210-845. PERCEPTEUR DES AMENDES — vs — DENIS LEMAY, défendeur. Le 14 janvier 1985, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 89, route 341, en la cité de St-Roch de l'Achigan, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Belair 1977. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Montréal, 27 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-002922-848. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse -vs- DANIEL GAUTHIER, défenderesse. Le 15 janvier 1985 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 1671 rue Godin en la cité de St-Hubert et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 remorques 2 roues, 1 télécouleur 14 po. Toshiba, 1 table à dessin en pin, 1 vaisselier en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Montréal, 27 décembre 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No.: 705-27-011968-838. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur — vs — YVES HENAUT, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 11:00 heures, au domicile du défendeur, au No 25, rue Baby, en la cité de Joliette, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Toyota Corolla bleue 4 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ERIC ECCLES, huissier, 759-5556. Montréal, ce 31 décembre 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No.: 705-27-008296-839. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur — vs — CLAUDE LAURIN, défendeur. Le 17 janvier 1985, à 12:00 heures, au domicile du défendeur, au No 269, rue Ste-Anne, en la cité de Joliette, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif Sanyo, 1 système de son Soundesign. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ERIC ECCLES, huissier, 759-5556. Montréal, 27 décembre 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No.: 705-27-11842-832. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur — vs — PIERRE LACHANCE, défendeur. Le 15 janvier 1985, à 12:00 heures, au domicile du défendeur, au No 119, rue Karin, en la cité de Lavaltrie, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler grise, 1 télécouleur Hitachi 20 po., 1 divan et fauteuil en tissus rose. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Montréal, 27 décembre 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No.: 705-02-001525-923. CANADIANA OUTDOOR PRODUCTS INC., demandeur — vs — LES PRODUITS MECANO SPORTS INC., demanderesse. Le 11 janvier 1985, à 11:30 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 725, rue Visitation, route 343, en la cité de St-Charles-Borromée, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 2 souffleuses Roper, 1 motocyclette Honda 1981 usagée, 1 moto Hamaha 1980, 1 moto Honda 1984, 1 moto 3 roues Honda, 1 moto Suzuki, 1 motocross Honda, 1 lot de pneus, 1 scie à chaîne. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ERIC ECCLES, huissier, 759-5556. Montréal, 27 décembre 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No.: 705-27-002690-847. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur — vs — LAURENT LAUZON, défendeur. Le 14 janvier 1985, à 11:00 heures, au domicile du défendeur, au No 1646 rue Lauzon, en la cité de La Plaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Pinto. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Montréal, 27 décembre 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No.: 705-27-007301-831. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur — vs — SYLVAIN GUAY, défendeur. Le 14 janvier 1985, à 13:30 heures, au domicile du défendeur, au No 20A, rue Terrasse Royale, en la cité de Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Oldsmobile Cutlass 1976. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Montréal, 27 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-042448-840. BENJAMIN DISTRIBUTION LTD. et AL., demanderesse -vs- DIFFUSION DE LIVRES ANDREA INC., défenderesse. Le 16 janvier 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 9182 rue Boivin en la cité de ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau, caisse enregistreuse etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, ce 5 janvier 1985.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. NO: 705-02-002087-815. CAISSE D'ÉCONOMIE ATLAS, demanderesse -vs- JEAN GAUDET, défendeur. Le 21 janvier 1985 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 58 rue Principale en la cité de St-Esprit, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 19" Hitachi plus base, 1 stéréo audio R, et autres meubles et articles d'usages... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier 842-5291. Montréal, ce 2 janvier 1985.

Province de Québec, District de Iberville, COUR PROVINCIALE. NO: 755-27-2431-841. MARIE MARTHE ROUSSEAU, demanderesse -vs- DANIEL NARCISSE, défendeur. Le 15 janvier 1985 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 10,016 rue Parc Georges en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 3 morceaux, 3 étagères, 2 tables, 1 lampe. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier 842-5291. Montréal, ce 2 janvier 1985.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 427702284. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- MAC DONALD LAURIE, partie défenderesse. Le 15-01-85 à 15:00 heures au 593 39e Avenue, Lachine, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAC DONALD LAURIE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: F BERTRAND, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de décembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 816187433. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- M BERLGHARBI MILORED, partie défenderesse. Le 17-01-85 à 12:30 heures au 7455 rue Rousselot, Montréal, app: 14, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BERLGHARBI MILORED, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque RCA, un récepteur de marque Candle, 2 colonnes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28ième jour de décembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 813405095. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- LEBEL LOUIS, partie défenderesse. Le 15-01-85 à 10:30 heures au 692 rue Canora, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEBEL LOUIS , saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de décembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 814829993. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- LEBEL FRANÇOIS, partie défenderesse. Le 17-01-85 à 10:30 heures au 10664 rue JJ Gagnier, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEBEL FRANÇOIS, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour de décembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 815731593. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- KHUDOOS WAH

SPORTS



Photolaser CP

Phil Esposito et Paul Henderson se sont échangés quelques bonnes blagues, hier. Les deux anciennes vedettes de la Ligue nationale de hockey doivent participer à Toronto, le 25 janvier, à une rencontre amicale opposant l'équipe ayant remporté la Série du siècle de 1972 à une formation d'ex-joueurs de la LNH.

Le Canadien termine la demi-saison au premier rang de la section Adams

BERNARD CYR

EAST RUTHERFORD (PC) — « Une répétition de la première moitié », a répondu l'entraîneur Jacques Lemaire quand on lui a demandé ce qu'il souhaitait au Canadien lors de la deuxième tranche de la saison 1984-85 de la Ligue nationale de hockey.

Il faut en conclure que le Canadien a connu une première moitié de saison très satisfaisante.

Le Canadien terminera cet après-midi au New Jersey sa première moitié de saison bien installé au premier rang de sa section.

Très peu d'observateurs avaient prédit une telle situation en début de saison et même si elle est loin d'être terminée, on peut affirmer que le Canadien est la plus agréable surprise de la première tranche de 1984-85.

Après 39 matches, il montrait déjà une amélioration de 12 points (50 contre 38) comparativement à l'an dernier, ce qui représente une augmentation relative de 15 pour cent (de 49 à 64 pour cent).

Mais ce qui a caractérisé le Canadien de la première moitié de saison est sa régularité: deux séries de six matches sans revers et deux séquences de trois matches sans victoire. Le Canadien a subi deux défaites d'affilée qu'à une seule reprise cette saison et il compte trois séries de trois victoires à son dossier. Il a conservé une fiche de 6-2-1 en octobre, 7-3-3 en novembre et 8-4-3 en décembre.

« Il n'y a pas grand chose que je n'ai pas aimé dans cette première moitié de saison, a indiqué Lemaire. Tout ce que je demande aux joueurs est de fournir un rendement maximum et je peux dire qu'en général, ils ont bien répondu. On peut facilement constater que les gars sont heureux et prêts à sauter sur la glace. Le fait de gagner régulièrement a créé cette attitude. Pour ma part, si les joueurs sont heureux, je suis heureux aussi. »

Lemaire a aussi souligné que le fait de voir l'équipe en première place de son groupe était ce qu'il appréciait davantage de la première moitié.

Le directeur général Serge Savard a pour sa part déclaré cette semaine que le Canadien possède la meilleure brigade défensive de la ligue et qu'il en sera peut-être ainsi pour les 10 ou 12 prochaines années.

« Il ne nous manque qu'un peu de *punch* offensif pour devenir de sérieux aspirants au titre », a-t-il dit.

D'autre part, il serait difficile de parler de la première moitié de saison sans faire référence à deux départs importants: la retraite de Guy Lafleur et l'échange de Steve Shutt aux Kings de Los Angeles.

Selon Lemaire, les départs de ces deux grands noms du hockey montréalais ont donné l'occasion à d'autres joueurs de s'affirmer.

« On a écrit beaucoup à leur sujet et peut-être que certains joueurs attendaient leur départ pour prendre la relève », a dit Lemaire.

Statistiquement, l'équipe a conservé une fiche de 10-6-6 depuis le départ de Shutt, et de 8-5-6 depuis celui de Lafleur. Comme aucun nouveau joueur n'a compensé ces pertes, il faut effectivement en déduire que d'autres ont pris la relève.

■

Lucien Deblois est rentré à Montréal hier, mais le directeur général Serge Savard n'a rappelé aucun joueur pour le remplacer, contrairement à ce qu'avait laissé entendre Jacques Lemaire après le match de jeudi à St. Louis.

DeBlois souffre d'une élongation musculaire au niveau de l'abdomen. Il s'est infligée cette blessure à Chicago, mercredi soir.

La décision du Canadien de ne rappeler aucun joueur pour le match de cet après-midi, à East Rutherford au New Jersey, est difficile à expliquer.

Le Canadien peut compter présentement sur 20 joueurs, soit la limite permise. Si l'un d'eux se blesse dans l'exercice d'avant-match ou qu'il est indisposé par la maladie, on ne pourra respecter la limite, avec les conséquences qui en découlent.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 29

«Prenez avis que la société POLYNERGIE (1980) INC. a l'intention de procéder à sa dissolution en vertu de l'article 204 de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes.»

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-030776-848. SIMPSONS LTD, demanderesse -vs- JACQUES LACHARITÉ & DANIELLE LACHARITÉ, défendeurs. Le 15 janvier 1985 à 13:00 heures au domicile des défendeurs au No 12,147 rue Charles Renard en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: filière, bureaux, chaises, table à dessins, 1 bahut, 1 calculatrice et accessoires, 1 photocopieuse Sharp, 1 radio réveil York, fauteuils, filières, dactylographes, 1 comptoir de service en bois etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES DALCOURT, huissier 759-5556. Joliette, ce 27 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-009294-842. QUINCAILLERIE ARCHITECTURALE CAPSOL INC., demanderesse -vs- GROUPE IMMOBILIER GASCON LTÉE, défenderesse. Le 21 janvier 1985 à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2091 rue Beaudry en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: filière, bureaux, chaises, table à dessins, 1 bahut, 1 calculatrice et accessoires, 1 photocopieuse Sharp, 1 radio réveil York, fauteuils, filières, dactylographes, 1 comptoir de service en bois etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES DALCOURT, huissier 759-5556. Joliette, ce 27 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-028858-830. CITEPAGE TÉLÉCOMMUNICATIONS INC., demanderesse -vs- NICHOLAS PATONE, défendeur. Le 21 janvier 1985 à 11:30 heures au domicile du défendeur au No 2745 rue Villeray en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision portative couleur, 1 dactylo JCM et accessoirs etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier 845-8156. Montréal, ce 3 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-029975-849. G.U.S. CANADA INC DIV. LÉGARÉ, demanderesse -vs- MARC GRENON, défendeur. Le 17 janvier 1985 à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 2088 rue Plessis en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Inglis, 1 stéréo Akai AA-910 et autres meubles et articles d'usages... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier 842-5291. Montréal, ce 2 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-036116-825. SIMPSONS LTD, demanderesse -vs- DONALD SIMARD, défendeur. Le 15 janvier 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 11015 rue Lacordaire app. 3 en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo Candle, 1 vidéo Hitachi VT-11A et autres meubles et articles d'usages... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier 842-5291. Montréal, ce 2 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-037091-845. LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES PAPINEAU INC., demanderesse -vs- LÉONARD DESBIENS, défendeur. Le 15 janvier 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 10,735 rue Balzac en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Maytag, 1 tv 17" Admiral plus base, 1 radio Panasonic et autres meubles et articles d'usages... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier 842-5291. Montréal, ce 2 janvier 1985.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. NO: 705-27-3908-842. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur -vs- MICHEL FOURNIER, défendeur. Le 15 janvier 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 927 route 158 en la cité de Berthier, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Toshiba, 1 divan et 1 causeuse rouge, 1 lasyboy en vinyl. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANY GRAND MAISON, huissier 759-5556. Montréal, ce 27 décembre 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. NO: 705-27-8456-839. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur -vs- ALAIN GARCEAU, défendeur. Le 15 janvier 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1053 rue Principale en la cité de St-Thomas, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Plymouth Valliant verte 1972. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANY GRAND MAISON, huissier 759-5556. Montréal, ce 27 décembre 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. NO: 705-27-000600-848. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur -vs- ANDRÉ BRIEN, défendeur. Le 16 janvier 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1345 rue Piette app. 2 en la cité de Joliette, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur meuble Admiral avec cassette deck incorporé. Conditions: ARGENT COMPTANT. ERIC ECCLES, huissier 759-5556. Montréal, ce 27 décembre 1984.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

RESTAURANT LA LORRAINE INC.

AVIS est par les présentes donné que la compagnie RESTAURANT LA LORRAINE INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à L'inspecteur général des Institutions financières de la Province de Québec, la permission d'obtenir sa dissolutin conformément aux dispositions de La Loi sur les compagnies.

Datée à Montréal, ce 28ième jour de décembre 1984.

SPIEGEL SOHMER
Procureurs pour
RESTAURANT LA LORRAINE INC.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-011395-808. LA BAIE, demanderesse -vs- PIERRETTE RATELLE, défenderesse. Le 17 janvier 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 8489 rue St-Hubert app. 101 en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de chambre 1 bureau 2 portes 3 tiroirs et 2 miroirs, 1 commode 2 portes 1 tiroir et autres meubles et articles d'usages... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier 842-5291. Montréal, ce 2 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-018652-835. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur — VS — ROBERT LANGLOIS, défendeur. Le 11 janvier 1985, à 15:00 heures, au domicile du défendeur, au No 101, rue Nicholas Choquet, en la cité de Varennes, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur Massey Ferguson 210-4, 1 trailer R793 333. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RICHARD LANGEVIN. Montréal, ce 31 décembre 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. NO: 705-27-000715-830. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur -vs- MICHEL FRÉCHETTE, demandeur. Le 15 janvier 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 143 1ère Avenue en la cité de Notre-Dame des Prairies, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Nova 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT. ERIC ECCLES, huissier 759-5556. Montréal, ce 27 décembre 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR MUNICIPALE. NO: 36679. VILLE DE JOLIETTE, demandeur -vs- MICHEL FRÉCHETTE, défendeur. Le 15 janvier 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 143 1ère Avenue en la cité de Notre-Dame des Prairies, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Nova 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT. ERIC ECCLES, huissier 759-5556. Montréal, ce 27 décembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-051575-830. WAWANESA MUTUAL INSURANCE CO, demanderesse -vs- PANOTOTTIS TRAGOULIAS, défendeur. Le 16 janvier 1985 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 998 rue Commings en la cité de Greenfield Park et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur meuble Viking et autres meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 842-9192. Montréal, ce 5 janvier 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

DAME PAULETTE LANGLOIS,
Demanderesse
c.
EDMOND CICCARELLI,
DAME DENISE HÉTU,
Défendeurs
et
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE BERTHIER,
Mis-en-cause.

PAR ORDRE DE LA COUR

AVIS vous est donné qu'une action en dation en paiement a été intentée contre vous par la demanderesse dans cette cause.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration et l'avis 119,1 C.P.C. a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Joliette, et vous êtes requis de comparaître d'ici trente (30) jours, a défaut de quoi, jugement poura être rendu par défaut.

Joliette, le 27 décembre 1984.
LEDUC, LeBEL
Procureurs de
la partie demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-045149-841
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
VS
JOHN BASTAS
ET
MARY ELLEN GOUVIANIKIS
Partie défenderesse

La partie défenderesse, John Bastas et Mary Ellen Gouvianikis tous deux d'adresses inconnues, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.

Une copie du bret d'assignation, déclaration et avis a été déposée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à leur intention.

Faute par les défendeurs, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 28 décembre 1984
Dominique Di Bernardo,
protonotaire adjoint
Comm. des Normes du travail
Me Daniel Péloquin
2 Complexe Desjardins #2416
Montréal

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-030911-841. DÉMÉNAGEMENT ET ENTREPOSAGE KENWOOD LTÉE, demandeur -vs- PAUL E. DAOUSSIS, défendeur. Le 16 janvier 1985 à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 1605 rue Caledonia Rd. en la cité de Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier 845-2804. Montréal, ce 3 janvier 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-045150-849
COMM. DES NORMES DU TRAVAIL
Partie défenderesse
VS
ARY ELLEN GOUVIANIKIS
Partie défenderesse

La défenderesse, Mary Ellen Gouvianikis, d'adresse inconnue est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119 a C.P.C. a été déposée à la Direction générale des Greffes à son intention.

Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 28 décembre 1984.
Dominique Di Bernardo,
protonotaire adjoint
Comm. des Normes du travail
Me Daniel Péloquin
2 Complexe Desjardins #2416
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR PROVINCIALE

NO: 700-02-002491-836
DAME ELAINE DUROCHER,
Demanderesse-Principale
VS
GILLES BELLEFEUILLE ET CLÉMENT RATELLE,
Défendeurs en Garantie

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs en garantie, GILLES BELLEFEUILLE et CLÉMENT RATELLE, d'adresse inconue, sont par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.

Une copie du bref principal, déclaration principale, bref en garantie, déclaration en garantie et avis 119 A a été laissée à leur intention respective, au bureau du greffier au Palais de Justice de St-Jérôme au no: 400, rue Laviolette à St-Jérôme district de Terrebonne.

Faute par les défendeurs en garantie, GILLES BELLEFEUILLE et CLÉMENT RATELLE de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 3 janvier 1985
A. BRUNET, Protonotaire Adjoint
ME CLAUDE DUBUC,
Avocat,
818 est, rue Sherbrooke,
Montréal P.Q.

AVIS SELON L'ARTICLE 1571d DU CODE CIVIL

AVIS est par les présentes donné que Irwin Publishing Inc., par contrat intitulé "General Assignment" et daté du 4 décembre 1984, a vendu, cédé et transporté tous ses comptes, dettes, réclamations et argents, présents et futurs, en faveur de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et que ce contrat a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal le 19 décembre 1984 sous le numéro 3542774.

PRENEZ AVIS que la requérante, TRANSPORT W. CYR (1984) INC., informera la Commission des Transports du Québec qu'elle entend acquérir un intérêt dans la compagnie TRANSPORT RÉAL GIROUX INC., détentrice du permis M-303513, et qu'elle demande à cette occasion le maintien dudit permis, le tout conformément à l'article 44 de la Loi des Transports et à l'article 31 des règles de pratique et de régie interne de la Commission.

La requérante demande de plus, conformément à l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de la Commission que la décision entre en vigueur le jour où elle sera rendue.

Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

JOCELYN LECLERC,
MARTINEAU WALKER
Procureurs de la requéarnte
1ère parution: 4 janvier 1985
2ème parution: 5 janvier 1985

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
(Chambre de l'adoption)

NO: 500-43-000529-84
À: M. Alfred Auclair et
Mme Micheline Caron
adresse inconnue

ORDONNANCE

Le tribunal vous ordonne de comparaître au Tribunal de la jeunesse du district de Montréal, 410 est, rue Bellechasse, le 4 février 1985 à 9:30 a.m. et vous avise qu'une copie de la requête en adoption concernant Joseph Gaston Normand AUCLAIR, né le 18 juillet 1964 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption. Vous êtes avisés qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer vos moyens de contestation et les demandes que vous entendez faire valoir, la requérante pourra obtenir un jugement par défaut.

Montréal, le 18 décembre 1984.
Louise MARCOUX
greffier-adjoint
d'AMOURS, ZONATO & ASSOCIÉS
Procureurs des requérants

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR CUPÉRIEURE
(CHAMBRE DE LA FAMILLE)

NO: 500-04-005241-840
NELY NESPEROS PASCION
Partie demanderesse
c.
GEORGE ELEGADO SANTOS
Partie défenderesse
et
ATTORNEY GENERAL OF THE PROVINCE OF QUEBEC
Mise-En-Cause

PAR ORDRE DE LA COUR

La Partie défenderesse est avisé que copie de la Déclaration fut laissée à son intention au Greffe. À moins que la Partie défenderesse ne produise sa comparution ou contestation signifiée à la Partie demanderesse dans les quarante (40) jours de la publication de cet avis, la Partie demanderesse demandera un jugement par défaut.

Montréal, le 28 décembre 1984.
DOMINIQUE DIBERNARDO
Protonotaire Adjoint
Mes HADJIS & FENG
Procureurs de la Partie
demanderesse
1117 ouest rue Ste. Catherine
Suite 707
Montréal, Québec
H3B 1H9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-011287-834
GÉRALD N.F. CHARNESS, es qualité et ALLAN R. HILTON, es qualité
Requérants
vs
GRANDVIEW LAND DEVELOPMENT LTD.
Intimée

AVIS

L'Intimée GRANDVIEW LAND DEVELOPMENT LTD. est par les présentes requis de comparaître au Palais de Justice de Montréal, 1 est rue Notre Dame, Montréal, en salle 2.16, le 15 janvier 1985, à 9:30 heures de l'avant-midi, date à laquelle les Requérants vont re-présenter leur Requête pour la liquidation judiciaire de la Compagnie Intimée.

Des copies de la Requête, affidavits, et avis de représentation ont été laissées au Greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal à son intention.

À défaut par ladite Intimée de comparaître à la date mentionnée plus haut, un jugement pourra être prononcé dans cette requête sans autre avis ou délai.

Montréal, le 14 décembre 1984.
PROTONOTAIRE-ADJOINT
Mtres. CHAIKELSON & SPECTOR
2000 Mansfield, #1600
Montréal.
Procureurs des Requérants

Province de Québec, District de Montréal, COU PROVINCIALE. NO: 500-02-046516-840. DAVID KASSIR Réf. Les Corpropriétés H.K.S. Enrg., demandeur -vs- MATHIAS FERRER, défendeur. Le 16 janvier 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 5765 rue Dudemaine #301 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision portative Toshiba, 1 congélateur Viking blanc etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-8156. Montréal, ce 3 janvier 1985.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. NO: 705-27-672-847. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur -vs- MICHEL CROUSSETTE, défendeur. Le 15 janvier 1985 à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 265 rue Goerges en la cité de St-Paul de Joliette, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo VHS Hitachi, 1 télécouleur 20 po. Sharps. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANY GRAND MAISON, huissier 759-5556. Montréal, ce 27 décembre 1984.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-004578-846
DAME VIVIANNE BUREAU
requérante
-vs-
DANIEL LANDRY
intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, Daniel Landry, est par les présentes requis de comparaître à la Cour Supérieure de Montréal, le 20 février 1985 à 9:15, salle 2.17, Palais de Justice, 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, suite à une requête pour garde légale et pension alimentaire, copie de ladite requête a été laissée à son intention au Greffe de la Cour. Montréal, le 7 décembre 1984.
DOMINQUE DIBERNARDO, P.A.
Saint-Aubin, Londéi, Charbonneau & Plante
a/s Me Françoise L. Plante, avocat
3509 boul. de la Concorde,
suite 207,
Laval, Qué.
H7E 2C6
Dom. élu: 41 St-Jacques ouest
3ième étage, Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE
(Dicorces)

NO: 500-12-139-204-840
DENNIS PLARINOS,
Requérant
c.
GEORGIA TSALTAS,
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimée, GEORGIA TSALTAS, est par les présentes requise de comparaite dans un délai de 60 jours à compter de la publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 21 décembre 1984
Charles Phelan, J.C.S.
LAROCHE BOYANER & SEPINWALL
6655 Côte-des-Neiges
Suite 405
Montréal (Québec)
Tél.: 731-3234
MB 12-17171

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
"EN FAILLITE"

NO: 500-11-004225-849
Q. 053523
DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE:
Boutique d'Animaux Anibec Ltée.
3200 Bl. Laframboise
St-Hyacinthe, P.Q.
J2S 4Z5

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que Boutique Animaux Anibec Ltée. a fait une cession le 21 décembre 1984 que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11 janvier 1985 à 10:00 heures au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. Dorchester Ouest, Basilière 00, Tour Ouest, chambre 07, salle #1, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être produites au syndic avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard à ces réclamations.

Daté de Valeyield,
le 24 décembre 1984.
J.P. CHATIGNY & ASSOCIÉS INC.
ET
Jean-Pierre Chatigny, syndic
Bureau de:
J.P. CHATIGNY & ASSOCIÉS INC.
ET
Jean-Pierre Chatigny, syndic
9 rue Nicholson, suite A, 2e étage,
C.P. 91
Valleyfield, Québec. J6S 4V5
Téléphone: 373-5698 ou/or
1-800-363-5330

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-006141-848

CAISSE POPULAIRE D'OUTREMONT, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 1145, avenue Bernard ouest, Montréal, dit district, demanderesse, contre HELEN ANTZINS, ex-épouse de George Kolovos, domiciliée et résidant au 4676, Van Horne, Montréal, dit district, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement ayant front sur l'avenue du Parc en la ville de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement ayant front sur l'avenue du Parc en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant la moitié nord-ouest de la resubdivision numéro vingt-six de la subdivision vingt-deux du lot originaire numéro douze (12-22-N.-O. ½ 26) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte-Saint-Louis, mesurant vingt-cinq pieds (25 pi) de largeur par cent dix pieds (110 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, et borné ladite partie de lot comme suit, savoir: au sud-ouest par l'avenue du parc, en arrière par la ruelle, sur un côté par partie du lot no 12-22-27 dudit cadastre et sur l'autre côté, par le résidu dudit lot 12-22-26 dudit cadastre. Avec la bâtisse y érigée portant les numéros d'immeuble 6049, 6049A, 6049B, 6051 et 6053 de ladite avenue du Parc. »

La mise à prix est fixée à 26 778,75 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le SEPTIÈME Jour de FÉVRIER 1985, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 4149

VILLE DE POINTE-CLAIRE, demanderesse, contre ANGUS RYNAL MITCHELL, 110, Lakeshore rd., Pointe-Claire, Qué. défendeur, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

"Le lot B de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante et un (51-B) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire, division d'enregistrement de Montréal, bornée au nord-ouest par la rue Lakeshore, au sud-est par la rivière St-Laurent, et d'un côté au nord-est par le lot 51-A et de l'autre côté au sud-ouest par le lot 51-C. Avec une bâtisse dessus érigée portant le numéro 110 Lakeshore. »

La mise à prix est fixée à 41 365,50$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le HUITIÈME (8e) jour de FÉVRIER 1985, à QUATORZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-003990-841

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, 276, St-Jacques ouest, suite 505, Montréal, Québec, demanderesse, contre 106579 CANADA INC., 12230, rue Jeanne Mance, Montréal, ANN KALIKMAN, 469 Dufferin, Hampstead, AIMÉE EBEID, 390, Côte Vertu, app. 302, St-Laurent, JEAN YVES ROY, 101, place Charles Lemoyne, app. 232, Longueuil, ANDRÉ LESAGE, 1460 Docteur Penfield app. 302, Montréal, défendeurs, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur l'avenue Cedar, en la ville de Montréal, étant composé de:

A) La subdivision vingt et un du lot originaire mille sept cent vingt-cinq (1725-21) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier St-Antoine; et

B) Une partie de la subdivision vingt du dit lot mille sept cent vingt cinq (Ptie 1725-20) aux dits plan et livre de renvoi officiels, mesurant cinquante pieds (50') dan sa ligne nord-ouest, soixante-deux pieds et vingt-cinq centièmes de pied (62.25') dans sa ligne nord-est, trente six pieds et vingt cinq centièmes de pied (36.25') dans sa ligne sud-est, et quarante sept pieds et cinq dixièmes de pied (47.5') dans sa ligne sud-ouest, et ayant une superficie de deux mille trois cent onze pieds carrés (2 311 p.c.). Ladite partie de lot est bornée au nord-est et au sud-ouest par d'aures parties de la subdivision vingt du lot mille sept cent vingt-cinq (Ptie N.E. & S.O. 1725029), au sud-est par la subdivision trente quatre du dit lot mille sept cent vingt-cinq (S.E. 1725-34), et au nord-ouest par la subdivision vingt et un du dit lot mille sept cent vingt-cinq (N.O. 1725-21).

La limite sud-ouest de ladite partie de lot est une ligne droite dans le prolongement de la ligne de division entre les lots 1725-17 et 1725-21.

Avec la bâtise dessus érigée portant le numéro civique 1754 de ladite avenue Cédar, à Montréal.

Tel que le tout se trouve présentement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, et avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 43 123,50 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DOUZIÈME (12e) jour de février 1985, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-000923-845

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, une compagnie dûment incorporée ayant son siège social et principal établissement pour la province de Québec, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre GIACOMO MUCCIARONI ET AL., résidant et domicilié au 12331, avenue René Masson, à Rivière-des-Prairies, dans le district de Montréal, province de Québec, défendeurs, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Cadieux, dans la cité de Montréal-Nord, province de Québec, étant composé du:

a) Lot vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire cent quatre (104-27) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet;

b) Lot dix de la subdivision officielle du lot originaire cent trois (103-10) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet.

Avec la maison dessus érigée et portant le numéro civique 11195, rue Cadieux, dans la cité de Montréal-Nord, province de Québec.

Tel que le tout se trouve actuellement sans exception ni réserve, avec et sujet aux servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement.»

La mise à prix est fixée à 27 412 $ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local

SPORTS

Girardelli, le nouveau roi du slalom

BAD-WIESSEE (AFP) — Les années passent et les champions changent. Il y a peu, seul le nom du Suédois Ingemar Stenmark était sur toutes les lèvres lorsqu'il était question de discipline technique en ski alpin.

Cette saison, c'est l'Autrichien qui court sous licence luxembourgeoise, Marc Girardelli, 21 ans — sept de moins que Stenmark —, qui s'est propulsé en tête du groupe des meilleurs slalomeurs mondiaux. Hier, sur la piste extrêmement difficile de Bad-Wiessee, Girardelli a brillamment obtenu sa deuxième victoire en slalom — après celle de Sestrières en Italie au mois de décembre — et sa quatrième de la saison, en Coupe du Monde, devant le surprenant Allemand de l'Ouest Florian Beck et Stenmark.

Girardelli a ravi du même coup la première place du classement général de la Coupe du Monde à son grand rival, le Suisse Pirmin Zurbriggen, tombé dans la première manche, et occupe la tête du classement général en slalom.

La neige tombée toute la matinée hier a considérablement gêné la visibilité des concurrents. Mais cela n'a pas empêché Girardelli, parti avec le dossard numéro un, d'effectuer un sans-faute et de remporter les deux manches pour terminer dans le temps total de 1:51.29, laissant Beck à 2.45 et Stenmark à 2.47.

Les slalomeurs ouest-allemands étaient certes attendus, sur leur neige, mais jamais leurs supporters n'auraient pronostiqué un tel classement à l'arrivée. Beck, en terminant deuxième, a réalisé la meilleure performance de sa carrière en Coupe du Monde et son compatriote Frank Woerndl est arrivé 11e. Si les Allemands restent en forme, il faudra compter sur eux aux championnats du monde de Bormio qui commenceront fin janvier.

Ingemar Stenmark, très effacé depuis le début de la saison, malgré une quatrième place au slalom de Madonna di Campiglio, semble lui aussi en forme ascendante. Contrairement à son habitude, il rayonnait d'ailleurs de joie à l'arrivée pour une simple troisième place, lui qui compte à son prestigieux palmarès 37 slaloms.

Autre retour, après une longue éclipse: celui du champion du monde du combiné à Schladming en 1982, le Français Michel Vion (8e).

L'Italien Paolo de Chiesa (4e), le Yougoslave Bojan Krizaj (5e) et le représentant du Liechtenstein, Andreas Wenzel (7e), restent, eux, toujours au premier plan. L'Américain Bill Johnson, champion olympique de descente à Sarajevo, n'en est pas encore là. Concourant pour la première fois en slalom, il est arrivé 28e sur 29 classés, à plus de 11 secondes du 27e.

Les slalomeurs se retrouveront le 6 janvier à la Mongie, dans les Pyrénées françaises).

Girardelli aura maintenant l'occasion de donner plus d'éclat à son blason dimanche et lundi à La Mongie, dans les Pyrénées françaises, au cours de deux slaloms dont celui qui devait avoir lieu, initialement, à Baquiera-Beret en Espagne, et qui a été déplacé, faute de neige.

Maître incontesté des disciplines techniques qu'il survole dorénavant, Marc Girardelli pourra en effet y ajouter un ou deux succès à son étonnant palmarès qu'il vient d'enrichir d'une victoire, sa huitième en Coupe du Monde.

Car, s'il ne tombe pas, personne ne semble capable de battre ce skieur qui, à 21 ans, écrase tout le monde ? Le Suisse Pirmin Zurbriggen, victorieux le 10 décembre dernier à Sestrières, et le Yougoslave Bojan Krizaj, vainqueur le 16 décembre à Madonna Di Campiglio, n'ont pas le registre nécessaire pour inquiéter ce prodige blond.

Florian Beck, surprenant deuxième hier, — mais à près de deux secondes et demie — ou encore Stenmark, qui n'est plus le roi Ingo, voire l'Italien Paolo De Chiesa sont loin derrière. L'Italien Oswald Totsch, le représentant du Liechstentein Andréas Wenzel, le Bulgare Petar Popangelov, le Suédois Jonas Nilsson ou le Français Didier Bouvet, encore plus.

S'il passe, Marc Girardelli fera une nouvelle étape vers la notoriété.

■

Marc Girardelli: « J'ai eu beaucoup de chance en obtenant le dossard de départ numéro un. Je n'aurais pas cru finir ainsi la course, car j'ai ralenti dans la deuxième manche. J'ai préféré ne pas prendre de risques après être sorti lors des deux slaloms précédents. »

Florian Beck: « Ce qui m'arrive est extraordinaire. Je n'en croyais pas mes yeux. Je courais certes devant mon public mais jamais je n'aurais imaginé obtenir une telle place. »

Ingemar Stenmark: « Mon entraînement avec les Italiens m'a décidément fait du bien. Il n'y a pas que les championnats du monde qui comptent mais aussi les victoires en Coupe du Monde. »

Les Suissesses comme les Autrichiennes

MARIBOR (AFP) — Les Suissesses ont dominé hier le slalom géant de Maribor, comptant por la Coupe du Monde féminine de ski alpin, en plaçant cinq skieuses dans les six premières, faisant ainsi pratiquement aussi bien que les Autrichiennes lors de la dernière descente de l'année 1984 à Santa-Caterina.

En Italie, les Autrichiennes avaient pris les trois premières places du podium et classé six skieuses dans les neuf premières. Hier, la victoire est revenue à la championne olympique de descente, la Suissesse Michela Figini, sur une piste qui a avantagé ses qualités athlétiques, devant sa compatriote Vreni Schneider.

Sur un revêtement glacé, la jeune Tessinoise a réalisé par deux fois le meilleur temps d'un parcours au tracé sans doute pas très technique mais terriblement éprouvant pour les muscles en raison des nombreuses bosses qui le jalonnaient. Toutes les concurrentes ayant terminé les deux manches se présentèrent en effet à bout de souffle à l'arrivée, ce qui traduisait assez les difficultés de la pente de la Pohorje.

D'entrée, de nombreuses favorites avaient du reste abandonné toute illusion en abandonnant dans la première manche. C'était notamment le cas de l'Allemande de l'Ouest Marina Kiehl, leader de la Coupe du Monde, de l'Américaine Tamara McKinney, de l'Autrichienne Elisabeth Kirchler, victorieuse de la descente de Santa-Caterina, et de la Française Perrine Pelen, médaille de bronze de la spécialité aux Jeux olympiques de Sarajevo.

La quatrième place de Maria Walliser et la sixième de Zoe Haas, toutes deux excellentes spécialistes de descente, prouvaient assez l'importance des qualités physiques requises pour s'imposer à Maribor. Derrière Figini, qui a obtenu son premier succès dans un slalom géant de Coupe du Monde alors qu'elle n'est âgée que de 18 ans, Schneider a confirmé toute sa valeur, montrant que son succès dans le slalom géant de Santa-Caterina n'était pas dû au hasard.

Erika Hess, cinquième, n'a pas fait trop grise mine dans le froid de la station yougoslave. De son côté, l'Espagnole Blanca Fernandez-Ochoa, la seule à s'intercaler à la quatrième place, a maintenu bien haut le renom d'une famille toute entière tournée vers le ski. À 21 ans, la Madrilène est montée pour la deuxième fois de sa carrière sur le podium après sa troisième place prise la saison dernière à Zwiesel, en RFA.

Les autres grandes nations de ski ont été battues. Les États-Unis n'ont pu sauver la face que grâce à Cindy Nelson (9e) qui en est à sa 11e saison de Coupe du Monde. La meilleure Allemande de l'Ouest, Irene Epple, n'a pris que la 11e place. La première Française, Helène Barbier, a terminé à la 19e place, la première Autrichienne, Anita Wachter, à la 22e.

■

Michela Figini: « La piste était très difficile avec beaucoup de ruptures de pente et une neige glacée. Je l'ai cependant trouvée très belle et bien préparée. Je n'ai pas fait un parcours parfait mais je crois que cela a été le cas pour tout le monde. Je suis particulièrement heureuse pour cette première victoire en slalom géant, une spécialité dans laquelle j'ai toujours bien fait. À moins d'un mois du championnat du monde, ce résultat rehausse mon moral. »

Vreni Schneider: « Sur une piste aussi difficile, tout le monde a fait des fautes. Ça secouait beaucoup, mais il ne fallait pas réfléchir et il fallait aller le plus vite possible. »

Blanca Fernandez-Ochoa: « Je ne suis pas très contente car je n'ai pas bien skié notamment dans la seconde manche. Ma seule satisfaction, c'est ma place de troisième, comme l'année dernière à Zwiesel. La neige était très difficile mais le piste était la même pour tout le monde que ce soit pour la première série ou pour les dernières qui s'élançaient. »

Erika Hess: « Je suis relativement satisfaite en comparaison de mes résultats du mois de décembre. Je pense être en progrès. En ce qui concerne la Coupe du Monde, je ne m'occupe pas de Marina Kiehl. J'essaie simplement de faire ma course le mieux possible. »

Les Nordiques à CKVL: un succès d'écoute

(PC) — Le directeur de la station radiophonique CKVL, Malcolm Scott, est jusqu'ici satisfait des résultats d'une nouveauté à l'antenne, les reportages des matches des Nordiques.

« De nouveaux commanditaires, comme des concessionnaires automobiles achètent du temps de réclame », a-t-il confié hier. Le commanditaire principal demeure la brasserie O'Keefe qui est propriétaire des Nordiques.

« Grâce au hockey, les revenus de la station de Verdun ont augmenté cette année par rapport aux émissions régulières (principalement de la musique country) », a ajouté M. Scott.

En début d'automne, les sondages d'écoute BBM indiquaient que l'auditoire de CKVL dépassait celui de Radio-Canada (CBF-AM à Montréal) qui diffuse les reportages du Canadien; par 10,700 contre 8,000 à 20 h et par 11,100 contre 5,500 à 21 h. Les matches des Nordiques s'étendent généralement de 19 h 30 à 22 h 30.

Mais ces chiffres sont des moyennes (lundi au vendredi) recouvrant les matches de hockey et autres émissions; de plus, des matches d'avant-saison (hors concours) étaient compris dans la compilation.

CKVL attend donc avec intérêt les résultats du sondage d'hiver, qui débute lundi. M. Scott a également affirmé que les auditeurs félicitaient CKVL pour ses reportages de hockey et se renseignaient plus fréquemment, à savoir qui jouera contre les Nordiques et quand.

Animés par les journalistes sportifs Alain Crête et André Bélisle, de Québec, les reportages des Nordiques sont produits par la station CHRC, de Québec. Celle-ci les vend à CKVL ainsi qu'à un réseau de stations: CKRS et CFGT au Saguenay-Lac-Saint-Jean, CFIN dans l'Estrie, CKSM en Mauricie, CHRD et CKBS dans le centre du Québec.

Normand Turcotte, de CHRC, signale pour sa part que l'auditoire de soirée de sa station est environ 10 fois plus important que celui de CBV, la station de Radio-Canada dans la région de Québec et qui transmet les matches du Canadien.

MM. Scott et Turcotte aimeraient bien connaître les résultats d'un sondage d'écoute de soirées précises, soit lorsque les Canadiens sont opposés aux Nordiques. À Québec et Montréal, le même match peut alors être entendus sur les ondes de deux stations, celles du réseau privé CHRC-CKVL et de Radio-Canada.

Selon M. Turcotte, ce sont sans doute deux produits de sport radiophonique de qualité comparable; "la nette avance" des stations privées devant celles de l'Etat tiendrait peut-être à un marketing plus agressif.

☆☆

Les Devils du New Jersey n'ont remporté qu'un seul de leurs sept derniers matches (1-6-0), inscrivant leur seule victoire contre les Maple Leafs de Toronto. Leur récente série d'insuccès les a relégués au dernier rang de la section Patrick, avec une fiche de 12-21-4.

Avant cela, les Devils avaient connu une excellente série de cinq matches sans revers (4-0-1) contre des adversaires de taille, soit les Islanders de New York, les Blues de St. Louis (verdict nul), les Nordiques de Québec, les Oilers d'Edmonton et les Penguins de Pittsburgh.

Lors de la dernière défaite des Devils, 6-4 contre les Canucks de Vancouver jeudi soir, le gardien Chico Resch n'a pas connu une très bonne soirée. Il a admis avoir concédé deux mauvais buts.

Resch a pris part à sept des huit derniers matches des siens en raison d'une blessure à Ron Low et de la non-confiance du pilote Doug Carpenter à l'endroit du réserviste finlandais Hannu Kamppuri.

Low a raté six matches en raison d'une hyperextension du genou gauche. Il devait revenir au jeu contre les Canucks, mais on a découvert qu'il souffrait maintenant de spasmes musculaires au dos, ce qui le tiendra à l'écart du jeu pour une période indéterminée.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	39	21	10	8	160	127	50
BUFFALO	37	16	12	9	134	113	41
QUÉBEC	39	17	16	6	155	148	40
BOSTON	38	16	16	6	139	133	38
HARTFORD	36	14	18	4	119	154	32

Section Lester Patrick

WASHINGTON	39	22	10	7	160	118	51
PHILADELPHIE	38	22	11	5	160	114	49
ISLANDERS NY	37	21	15	1	181	148	43
PITTSBURGH	36	15	17	4	129	154	34
RANGERS NY	37	13	19	5	135	152	31
NEW JERSEY	37	12	21	4	128	155	28

Division Clarence Campbell

Section James Norris

CHICAGO	38	18	17	3	153	141	39
ST-LOUIS	36	15	15	6	132	137	36
MINNESOTA	38	13	19	6	136	151	32
DETROIT	39	13	21	5	143	179	31
TORONTO	38	6	27	5	114	177	17

Section Connie Smythe

EDMONTON	37	25	8	4	188	122	54
CALGARY	39	21	15	3	192	154	45
WINNIPEG	38	19	15	4	156	153	42
LOS ANGELES	38	15	15	8	166	157	38
VANCOUVER	40	9	26	5	126	218	23

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
VERDUN	39	23	14	2	219	181	48
HULL (2)	41	20	20	1	220	219	43
ST-JEAN (4)	38	19	19	0	199	190	42
LAVAL (2)	41	16	24	1	186	211	35
LONGUEUIL (4)	40	12	26	2	174	206	30

Section Frank Dilio

SHAWINIGAN (1)	40	29	10	1	221	152	60
DRUMMONDVILLE	38	21	13	4	206	183	46
CHICOUTIMI (3)	38	18	16	4	177	167	43
QUÉBEC	39	18	18	3	180	220	39
T-RIVIÈRES (4)	38	16	21	1	183	187	37
GRANBY (1)	38	13	24	1	177	226	28

N.B: Le chiffre entre parenthèse représente les points bonis obtenus à la suite d'une défaite en prolongation.

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
VICTORIAVILLE	26	20	2	4	156	90	44
LÉVIS-LAUZON	26	17	8	1	135	109	35
ST-GEORGES	27	15	12	0	138	115	30
ST-LAURENT	27	12	12	3	100	124	27
ST-JÉRÔME	27	11	14	2	114	117	24
THETFORD	25	10	14	1	102	123	21
ST-HYACINTHE	27	9	17	1	131	144	19
SHERBROOKE	25	5	20	0	89	143	10

HOCKEY

Ligue Nationale
Mercredi
Chicago 3, Canadien 2
Québec 7, Hartford 3
Islanders 7, Detroit 2
Rangers 6, Vancouver 0
Pittsburgh 2, Toronto 1
Philad'phie 5, Edmonton 2
Jeudi
Canadien 2, St-Louis 2
Hartford 6, Detroit 2
Vancouver 6, N. Jersey 4
Calgary 4, Philadelphie 3
Minnesota 8, L. Angeles 3
Hier
Québec à Washington
Pittsburgh à Buffalo
Winnipeg à Edmonton
Samedi
Canadien à New Jersey
Québec à Pittsburgh
Rangers NY à Boston
Buffalo à Islanders NY
Los Angeles à Detroit
Chicago à Hartford
Vancouver à Toronto
Minnesota à Calgary
Philadelphie à St-Louis
Dimanche
New Jersey à Rangers NY
Edmonton à Winnipeg
St-Louis à Chicago
Lundi
Los Angeles à Boston
Hartford à Toronto

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	40	68	108
Kurri, Edm	36	42	78
Bossy, Isl	34	34	68
Sutter, B. Isl	23	37	60
Hawerchuk, W	21	36	57
Goulet, Qué	31	23	54
Dionne, LA	24	30	54
Nilsson, Cal	21	33	54
Ogrodnick, Det	26	27	53
Yzerman, Det	19	34	53
Kerr, Phi	29	33	52
Tonelli, Isl	23	29	52
Federko, St.L	15	37	52
Carpenter, W	30	21	51
Nicholls, LA	24	27	51
MacLean, Win	17	33	50
Savard, Chi	21	28	49
Fox, LA	18	30	48
Coffey, Edm	16	31	47
Bourque, Bos	9	38	47

Ligue Majeure du Québec
Mercredi
Hull 5, Laval 4
Jeudi
Longueuil 6, Hull 1
Hier
Tr-Rivières à Chicoutimi
Verdun à Drummondville
Québec à Granby
Laval à St-Jean
Aujourd'hui
Match des étoiles
(Colisée de Québec)
Dimanche
Chicoutimi à Québec
Tr.Rivières à Granby
Laval à Hull
St-Jean à Verdun
Drumm'le à Shawinigan

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Rouleau, Lon	43	48	91
Damph'se, Sha	37	52	89
Momesso, Sha	34	51	85
Robitaille, Hul	37	47	84
Bélanger, Sha	30	50	80
Lemieux, Ver	39	39	78
Mongeau, Laval	35	43	78
Foglietta, Hull	29	49	78
Gosselin, Qué	30	43	73

Ligue Collégiale
Dimanche
Lévis à Thetford
Sherbrooke à St-Georges
St-Laurent à Vict'ville
Mardi
St-Jérôme à Lévis

Les meneurs

	b	a	pts
Mats Naslund	24	21	45
Mario Tremblay	16	21	37
Pierre Mondou	11	26	37
Chris Chelios	4	30	34
Bobby Smith	10	18	28
G. Carbonneau	11	16	27
L. Robinson	5	19	24
Tom Kurvers	7	16	23
Ron Flockhart	5	13	18
Mark Hunter	11	6	17
Chris Nilan	8	9	17
Mike McPhee	4	13	17
Ryan Walter	12	3	15
Alfie Turcotte	3	12	15
Bob Gainey	9	5	14
Petr Svoboda	2	12	14
Lucien Deblois	8	3	11
Craig Ludwig	4	7	11
Rick Green	0	8	8
Ken Carlson	1	0	1
T. Rundqvist	0	1	1
Steve Penney	0	1	1

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Penney	1600	81	1	3.04
Soetaert	775	44	0	3.43

(Deux buts dans un filet désert)

EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC, POUR VOIR!
PARTICIPACTION

HORS-JEU

Attention aux clichés !

JEAN-LUC DUGUAY

Le sport, c'est comme la photographie : plein de clichés. Malheureusement, les expressions passe-partout et les redites sont si nombreuses qu'à la longue on risque de ne plus y porter attention. Et l'on prend ainsi pour paroles de sagesse ce qui n'est que ramassis de mots vides de sens.

Dans les sports d'équipe, les clichés les plus tenaces ont trait à ce qu'on appelle précisément l'esprit d'équipe. Que d'âneries on débite à ce propos dans le cours d'une saison ! Quand une équipe traverse une période de vaches grasses, il se trouve inévitablement un fin analyste pour noter : « Ça va mieux depuis qu'on joue ensemble. » Pouvez-vous imaginer les membres d'une même équipe jouant chacun de son côté et refusant obstinément de passer la rondelle à un camarade ? Pouvez-vous imaginer Mario Tremblay, dans un match contre les Oilers, crier à Naslund et Mondou : « Essayer donc de me l'enlever, la *puck* ! »

À entendre joueurs, instructeurs et journalistes, l'esprit d'équipe serait une sorte de panacée. Avec lui, la victoire est à la portée de la main, quel que soit par ailleurs le talent individuel de chaque joueur. L'esprit d'équipe, c'est ce qui reste quand on est à court d'explications. C'est la bouée des commentateurs, une expression magique dont la propriété est de donner à celui qui en parle le sentiment d'être profond alors même qu'il est creux.

Comprenez-moi bien : je suis le premier à reconnaître que, dans la pratique d'un sport d'équipe, il n'est rien comme de jouer en équipe. Moi aussi, j'aime les vérités premières. Ce qui m'agace, c'est d'entendre parler de l'esprit d'équipe comme si on venait de découvrir une théorie capable de modifier le cours des planètes.

Au fond, si on attache autant d'importance à l'esprit d'équipe, c'est probablement que celui-ci n'existe à peu près plus en dehors du sport. La solidarité est une notion devenue désuète. Je m'en suis rendu compte — et très brutalement — durant la période des Fêtes. La discussion ne tournait pas autour d'un sujet aussi sérieux que le hockey ou le baseball, il était tout simplement question de la famine en Éthiopie. Ma naïveté en a pris un coup quand j'ai ressenti chez des compatriotes bien nantis et nourris une agressivité certaine envers les victimes. De l'indifférence, passe encore ! Mais de l'agressivité ! Comme si ces enfants faisaient exprès pour être sous-alimentés ! Et passe-moi le ragoût de pattes, Rita !

On comprend, dans les circonstances, que la solidarité sportive mobilise l'attention et soulève l'admiration, quitte à ce que celle-ci s'exprime en clichés... C'est si beau l'esprit de corps, si rare ! Des gens se font abattre sur les trottoirs des grandes villes sans que les passants en sursautent. Alors, quand un grand six pieds se porte à la défense du petit Viking, c'est comme si la justice revenait sur terre. Quand Larry Robinson recouvre de son ombre l'agresseur porteur de l'uniforme ennemi, il apparaît comme le Grand Justicier et le Grand Pacificateur à la fois. Comment perdre un match quand l'esprit d'équipe est à ce point fort ?

Évidemment, le premier responsable de l'esprit d'équipe est le *coach*. C'est lui qui crée la solidarité et l'harmonie au sein des troupes, c'est lui qui insuffle l'esprit. Tous les joueurs disent à la télévision, entre les périodes, comment le *coach* est bon, combien il excelle à *communiquer* (c'est un nouveau mot passe-partout dans le sport) avec eux.

L'autre soir, le jeune Gilbert Delorme, qui était en train de faire capoter toutes les Montréalaises de moins de 16 ans quand il est passé aux Blues, nous parlait de son entraîneur, Jacques Demers. Il nous a dit que Jacques était un excellent communicateur. « À part ça, il ne nous parle pas rien que de sport. Il parle aussi d'autres choses. L'autre jour on a eu une pratique. Il nous a demandé où on était allé manger à Noël, si on avait mangé trop. C'est pas Bob Berry (l'ancien entraîneur du Canadien) qui aurait fait ça. »

C'est pas beau la communication entre deux êtres ? C'est pas beau de voir un homme cimenter son équipe en s'entretenant de sujets philosophiques ? C'est ça qui crée une atmosphère de détente et de confiance sur la patinoire et dans le vestiaire. C'est comme ça qu'on gagne des matches, en s'élevant à des hauteurs conceptuelles qui changent de la triste banalité du sport. Et c'est comme ça que, devant son appareil, si on ne fait pas attention, on prête l'oreille à des vérités grosses à en faire rougir Ginette Reno. Et qui semblent volées au répertoire de Ding et Dong.

Comme cette réplique involontairement comique du même Delorme. À l'intervieweur qui lui demandait s'il avait acheté quelque chose à St. Louis, le hockeyeur a répondu : « Ben, j'ai acheté quelque chose à manger. » Ça, ce n'était pas un cliché mais un instantané qui mériterait d'être conservé précieusement dans l'album sportif. Jacques Demers fait rire ses joueurs en leur demandant où ils ont mangé et Gilbert Delorme nous fait rire en nous disant qu'il mange à St.Louis — et de la nourriture qu'il a achetée ! Il n'y a rien comme le rire pour créer l'esprit d'équipe.

Bulau prend la 26e place

Victoire de Nykaenen

INNSBRUCK (Reuter, PC) — Le Finlandais Matti Nykaenen a remporté hier à Innsbruck, en Autriche, la troisième étape de la traditionnelle tournée des quatre tremplins de saut à skis. Il a effectué des sauts de 105 et 110 mètres.

Nykaenen, champion olympique à Sarajevo du tremplin de 90 mètres, a devancé l'Allemand de l'Est Jens Weissflog, champion olympique du tremplin de 70 mètres, auteur de deux sauts de 103,5 et 109 mètres au tremplin de 90 mètres. Le Tchécoslovaque Pavel Ploc a pris la troisième place en améliorant de 4,5 mètres, à son premier saut, le record du tremplin (112 mètres contre 107,5 mètres par les Allemands de l'Est Weissflog et Ostwald en 1984). Il n'a toutefois réussi que 98 mètres à son deuxième essai.

Horst Bulau, d'Ottawa, a terminé 26e après avoir réussi des sauts de 97.5 et 97 mètres, pendant que son coéquipier Ron Richards, d'Oshawa, en Ontario, et David Brown, de Thunder Bay, en Ontario, terminaient respectivement 38e et 49e.

Richards a effectué des bonds de 94 et 92 mètres, tandis que Brown réussissaient deux sauts de 89.5 mètres.

L'Autrichien Andreas Felder, malgré sa neuvième place, a conservé la tête du classement de la Coupe du Monde avec 115 points. Il précède le Finlandais Jari Puikkonen (84), 11e hier, et l'Autrichien Ernst Vettori (82), 13e à Innsbruck.

Bulau a conservé sa 11e position au classement en vertu de ses 24 points. Richards est 20e avec 10 points et Brown au 30e rang avec cinq points.

La dernière épreuve de cette tournée se déroulera demain à Bischsofen, en Autriche.

Résultats
1. Matti Nykaenen, Finlande, 105 et 110 mètres, 219.3 points
2. Jens Weissflog, R.D.A., 103.5-109, 215.8
3. Pavel Ploc, Tchécoslovaquie, 112-98, 208.8
4. Jiri Parma, Tchécoslovaquie, 103-101.5, 207.1
5. Klaus Ostwald, R.D.A., 105.5-101, 202.9
6. Rolf-Age Berg, Norvège, 101-101, 198.1
7. Ole-Gunnar Fidjestoel, Norvège, 105-98, 198.0
8. Halvor Persson, Norvège, 98-100, 197.0
9. Andreas Felder, Autriche, 93-111.5, 196.6
10. Frank Suerbrey, R.D.A., 99-102, 196.2
11. Jari Puikonen, Finlande, 99-102, 192.4
12. Manfred Deckert, R.D.A., 98-98, 192.2
13. Ernst Vettori, Autriche, 96-102, 191.5
14. Piotr Fijas, Pologne, 101-97, 190.0
15. Armin Kogler, Autriche, 96-99.5, 188.5
26. Horst Bulau, Ottawa, 97.5-97
38. Ron Richards, Oshawa, Ont., 94-92
49. David Brown, Thunder Bay, Ont., 89.5-89.5

SOMMAIRES

Jeudi
North Stars 8, Kings 3
Première période
1—LOS ANGELES, Nicholls 23 (Fox, Ruskowski) 5:13
2—LOS ANGELES, Taylor 19 (Shutt, Dionne) 7:15
3—MINNESOTA, Acton 9 (Giles) 9:47
4—MINNESOTA, McCarthy 11 (Broten, Napier) 14:39
Pénalités — Snepsts Min, Sykes LA 8:58, Payne Min 15:59, LA banc 17:21, Broten Min 18:26.
Deuxième période
5—MINNESOTA, Acton 10 (Broten, McKegney) 0:48
6—MINNESOTA, Acton 11 (Broten, Roberts) 6:51
7—LOS ANGELES, Nicholls 24 (MacLellan, Fox) 13:45
8—MINNESOTA, Bellows 15 (McCarthy) 14:44
Pénalités — Galley LA 5:07, Rouse Min 8:29, Lawton Min 12:04, Plett Min 16:23, Velischek Min 18:34.
Troisième période
9—MINNESOTA, McCarthy 12 (Napier) 8:46
10—MINNESOTA, McCarthy 13 (Napier, Rouse) 9:07
11—MINNESOTA, Payne 15 (Acton, Velischek) 17:50
Pénalité — Rouse Min 14:07.
Tirs au but

Minnesota	8	8	9	25
Los Angeles	13	12	7	32

Gardiens — Minnesota: Melanson; Los Angeles: Janecyk, Eliot.
Arbitre — Myers.
A — 11,099

Flames 4, Flyers 3
Première période
1—PHILADELPHIE, Tocchet 7 (Carson, Ron Sutter) 3:34
2—CALGARY, Eaves 7 (Reinhart, Bozek) 7:03
Pénalité — Aucune.
Deuxième période
3—CALGARY, Quinn 9 (McDonald, Sheehy) 5:14
4—CALGARY, Sheehy 1 (Peplinski, Nilsson) 15:32
Pénalité — Bourgeois Cal 6:48.
Troisième période
5—PHILADELPHIE, Carson 13 (Tocchet, Ron Sutter) 0:28
6—PHILADELPHIE, Propp 21 4:01
7—CALGARY, Loob 16 (Baxter) 9:49
Pénalités — Sheehy Cal 2:25, Marsh Phi 10:39, Ron Sutter Phi, Bourgeois Cal (doubles mineures), Kerr Phi (inconduite de partie) 19:11
Tirs au but

Philadelphie	12	11	9	32
Calgary	10	12	13	35

Gardiens — Lindbergh: Philadelphie; Lemelin: Calgary.
Arbitre — Koharski.
A — 16,683

FOOTBALL

Ligue Nationale
Éliminatoires
Samedi, 29 décembre
Miami 31, Seattle 10
S. Frisco 21, Giants NY 10
Dimanche, 30 décembre
Chicago 23, Wash'ton 19
Pittsburgh 24, Denver 17
Dimanche, 6 janvier
Pittsburgh à Miami
Chicago à San Francisco
Dimanche, 20 janvier
Super Bowl XIX
(à Palo Alto, Californie)

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

TOURISME

Ces toits bermudiens

MONIQUE NUYTEMANS

LES TOITS constituent l'aspect architectural qui frappe le plus le touriste des Bermudes ! De curieux toits blancs en forme de pyramide à escaliers.

C'est aussi l'élément le plus coûteux de toute la construction. Il faut d'abord une charpente en bois qui sera ensuite recouverte de pierres coraliennes. Très minces, celles-ci s'emboîtent les unes dans les autres, comme des tuiles ou des bardeaux. Ensuite, on recouvre le tout d'une couche de ciment que l'on peint alors avec une peinture blanche de latex.

Si l'aspect de ces toits est à la fois curieux et original, il provient cependant d'une nécessité impérieuse : les Bermudes n'ont pas d'eau potable. Ni lacs, ni étangs, ni sources ne sortent de ses entrailles.

Les habitants ont donc dû avoir recours à l'eau de pluie. En en lui exposant une grande surface, ils bénéficient de plus d'eau. C'est ce à quoi servent les toits. L'eau ainsi recueillie est alors acheminée, par un tuyau, vers un réservoir qui se trouve soit à côté de la maison, soit dessous, et qui peut contenir de 20,000 à 30,000 gallons d'eau.

Comme il n'y a pas de pollution aux Bermudes, l'eau de pluie est potable. Elle se filtre d'elle-même en passant par les différents étages blancs qui forment le toit. Mais ceci n'empêche pas la mousse et les algues de s'accumuler dans le réservoir. Ingénieux, les Bermudiens ont résolu le problème en introduisant dans leur réservoir deux minuscules poissons d'une sorte qui, précisément, se nourrit de mousse et d'algues.

Une paroi du réservoir étant vitrée, les propriétaires se rassurent journellement de l'état de santé de leurs locataires. Et on m'assure que certains y vivent, heureux, pendant nombre d'années...

Certains hôtels se sont maintenant pourvus d'usines de désalination, afin de ne pas devoir faire face à une pénurie d'eau. Les particuliers qui manqueraient d'eau peuvent aussi en acheter. On vient remplir leur réservoir d'eau comme chez nous le réservoir d'huile. Il en coûte $ 10 US pour 1,000 gallons et $ 10 US pour la livraison.

À la fin de l'hiver, si les pluies ont été trop abondantes, il est parfois nécessaire d'avoir recours aux livreurs d'eau pour pomper l'excédent hors du réservoir.

À voir ces toits si photogéniques et de style unique, il est difficile de saisir comment un élément aussi joli du décor, dans un pays entouré d'eau, part d'une nécessité élémentaire: l'eau potable !

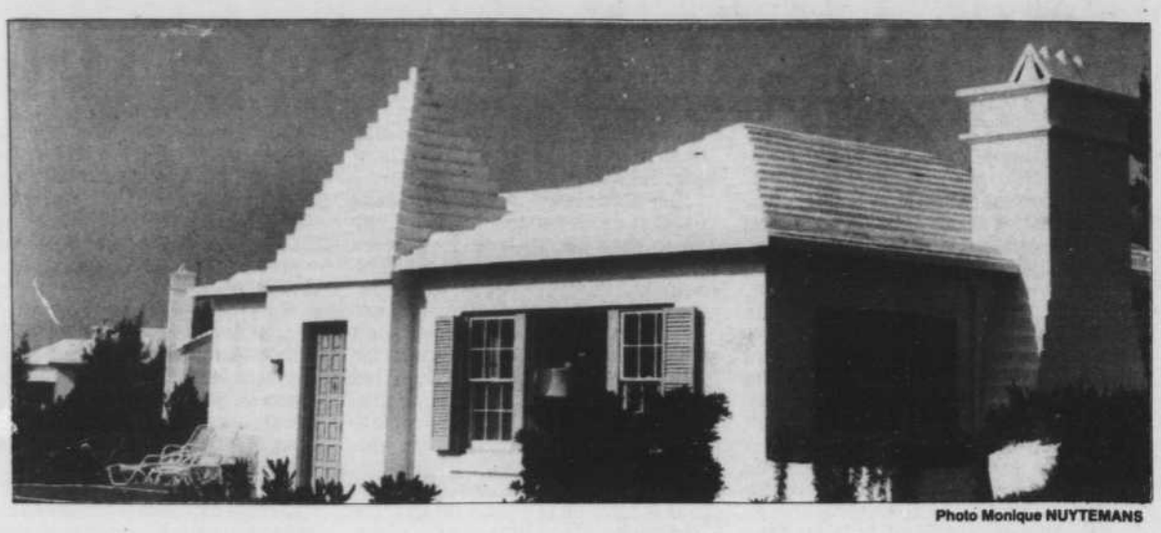


Photo Monique NUYTEMANS

Les trésors de la mer

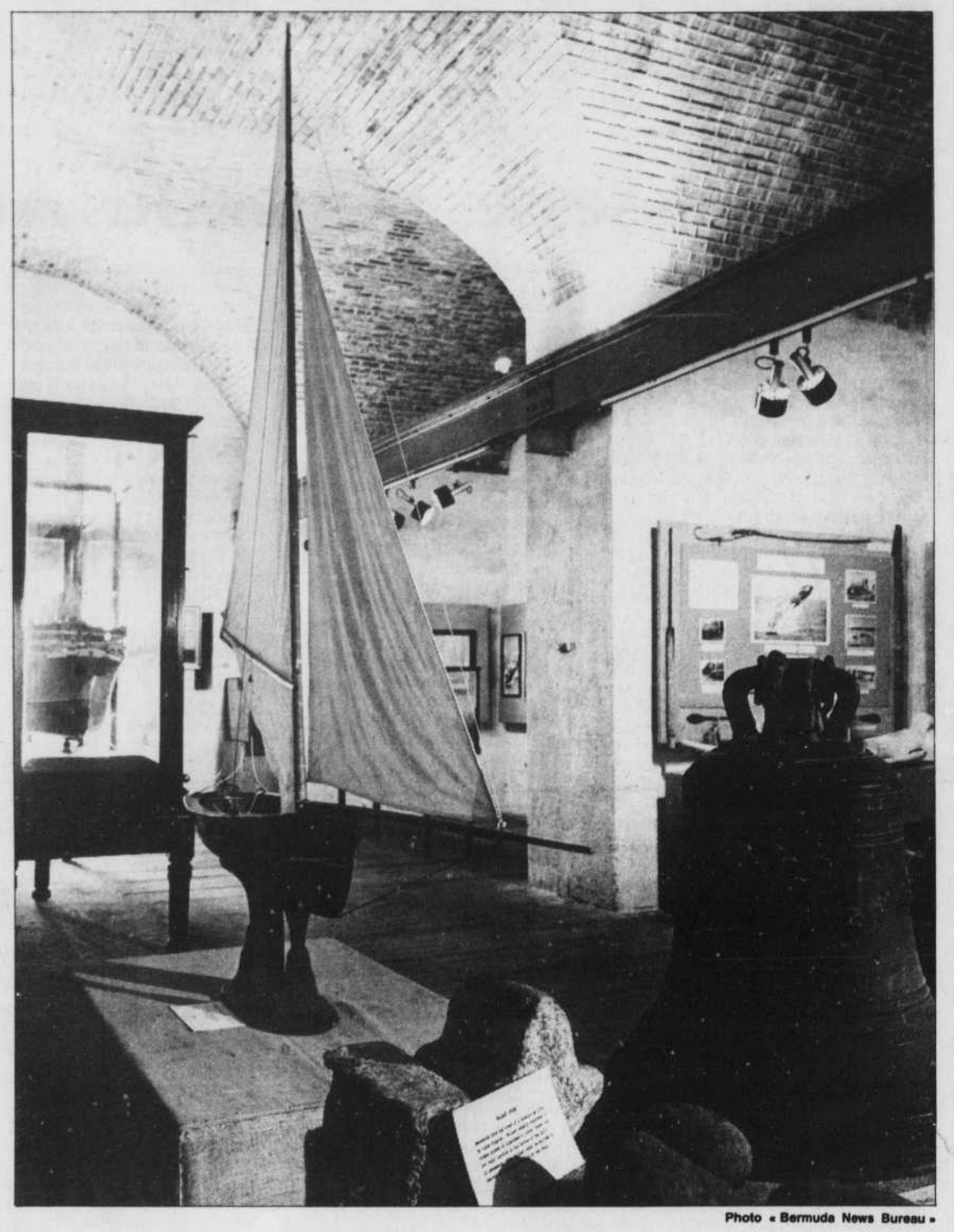


Photo « Bermuda News Bureau »

La maquette d'un *dinghy* bermudien est l'une des attractions du Musée de la mer des Bermudes. L'institution, inaugurée en 1975 par la reine Elizabeth II, abrite une imposante collection d'artefacts marins, dont un trésor récupéré en 1955 par le plongeur bermudien Teddy Trucker dans un galion espagnol ayant sombré en 1595, au large de l'archipel.

Les 12 commandements du touriste dans le tiers monde

BONN (AFP) — Ceux qui s'attendent a trouver à l'étranger les mêmes conditions de vie que chez eux n'ont pas besoin de dépenser leur argent et peuvent rester à la maison, affirme une brochure éducative du ministère de la Coopération économique de la République fédérale d'Allemagne (RFA) à l'usage des touristes ouest-allemands dans le tiers monde.

Ce commandement (le 12e) constitue la synthèse des 12 règles de conduite que les spécialistes du ministère aimeraient voir appliquer par tous leurs compatriotes qui, avec les Américains, forment désormais les deux contingents de touristes à l'étranger les plus nombreux. La brochure, distribuée par l'intermédiaire des agences de voyage à tout Allemand qui se rend dans un pays en voie de développement, est un véritable manuel de savoir-vivre qui tente de vulgariser, en principes simples, les enseignements que de hauts fonctionnaires ou autres ont pu retirer sur le comportement de certains de leurs compatriotes. Les auteurs du manuel espèrent contribuer à la disparition des trop nombreux préjugés sociologiques, racistes et culturels que les Allemands de l'Ouest emportent encore, selon eux, dans leurs bagages.

L'Allemand de l'Ouest devra partir à l'étranger avec le désir de connaître un pays différent du sien (premier commandement) et sans idées préconçues, telles que « les Noirs sont paresseux, les Chinois sournois, les musulmans fanatiques, les Sud-Américains susceptibles et les femmes d'Extrême-Orient faites pour l'amour ». De tels stéréotypes risquent à la longue, selon le ministère, de fausser complètement la vision de la réalité et de n'en laisser filtrer que ce qui correspond à l'image qu'on s'est faite au départ des pays que l'on visite. Le voyageur ne sera certes pas obligé de trouver positif tout ce qu'il verra, mais il devra au moins s'en rendre compte par lui-même, ajoute la brochure.

Il faudra respecter les sentiments des étrangers, affirme le deuxième commandement, et ne pas les déranger dans leur vie privée en voulant, par exemple, à tout prix chercher la photographie sensationnelle. Deux pages entières sont d'ailleurs consacrées à ce sujet.

« Photographiez d'abord avec vos yeux et votre tête et vous n'aurez ensuite plus besoin d'appuyer sur le déclencheur », recommande le manuel dans son troisième commandement. La notion du temps différente dans les pays du tiers monde ne devra pas non plus être critiquée (quatrième commandement). La fébrilité fera place à la nonchalance et le stress à la décontraction.

Chaque Allemand se rendant à l'étranger s'efforcera, d'autre part, de surmonter le choc culturel engendré par l'approche d'une civilisation totalement différente. C'est pourquoi il devra à tout prix tenter de faire connaissance avec une autre manière de vivre (cinquième commandement) en se familiarisant avec les coutumes locales (sixième commandement). La nourriture indigène devra être acceptée telle qu'elle est sans qu'on s'attende à manger des *bratwurst* (saucisses grillées) ou des *jaergerschnitzel* (escalopes aux champignons)

Il ne faudra pas non plus être affligé d'hystérie de l'hygiène en se lavant ostensiblement les mains toutes les cinq minutes de peur que tel ou tel objet soit couvert de microbes.

L'Allemand de l'Ouest ne pourra finalement vraiment apprécier le pays qu'il visite que lorsqu'il ne voudra plus être celui qui veut tout savoir (septième commandement) et peut tout exiger (huitième commandement). S'il achète a bon marché, il ne devra pas oublier que c'est dû aux bas salaires de l'endroit où il se trouve (neuvième commandement). Il fera lui-même des cadeaux, pas forcément de prix, mais servant à faire connaître à son tour son pays aux étrangers qu'il rencontrera.

Des cartes postales de sa ville ou de son village natal, ou encore des pièces de monnaie de son pays, seront par exemple les bienvenus, estime le manuel. Bonbons et ballons de baudruche pour les enfants. Pas de promesses non tenues, et nécessité de faire chaque soir son examen de conscience sur ce que l'on a vu pendant la journée afin de mieux l'assimiler : tels sont les dixième et onzième commandements.

HUMEURS

Suite de la page 25

rorisme banal, ordinaire et quotidien. C'est moins une guerre qu'une guérilla sauvage et désorganisée, sans cause à défendre sinon celle des territoires intimes assiégés par des anges gardiens ou des tenants du chacun-pour-soi.

Dans cette guérilla de la banalité, les héros, ou plutôt les antihéros, sont des hommes ordinaires qui déraillent temporairement. Ils s'élèvent au-dessus des autres par des gestes symboliques auxquels tout le monde s'identifie sans l'avouer. On les applaudit comme on applaudit les gestes simulés des vedettes de cinéma. On leur accorde des votes de popularité parce qu'ils ont fait preuve de courage en réalisant des fantasmes collectifs que l'inconscience seule peut cautionner.

Dans l'hystérie généralisée, on ne fait plus la part des choses entre la réalité et la fiction, entre le *western* et la vie en société. On est trop habitué à voir les méchants de l'autre camp s'en tirer en faisant le décompte des victimes. On en vient à se convaincre que la fin justifie les moyens. On est prêt à tous les écarts pour gagner une minable fois.

« Relâchez-le, relâchez-le », criait la foule, hier, alors que le justicier menotté s'est présenté devant le juge en déclarant qu'il avait bel et bien voulu tuer les quatre Noirs. « Il a cessé de tirer parce qu'il n'avait plus de balles », a ajouté l'avocat.

La prochaine fois, lorsque le métro sifflera trois fois pour laisser passer le justicier, souhaitons qu'il n'y ait personne dans la salle pour l'applaudir. Peu importe si le justicier a tort ou raison. Peu importe s'il est en situation de légitime défense ou s'il est temporairement fou. L'inquiétant dans ce *western* moderne c'est que ce justicier est n'importe qui. Et donc qu'il est partout.

MODE

Suite de la page 25

vêtement *jogging* aux fesses et « gougounes » Rossy aux pieds, nous reçoit dans son atelier où ébauche-création-confection voient le jour à chaque saison.

Claire s'est intéressée au vêtement en passant par les coulisses du théâtre. Finissante à l'École nationale de théâtre en décors et costumes, elle ira suivre ensuite un stage de création de costumes en Italie, à la Scala de Milan.

« Les Italiens ont un souci du détail qui permet à leurs costumes de théâtre d'être pris en gros plans à la télévision. Ce sont des perfectionnistes de qui j'ai appris énormément. »

Si Claire Belzil s'est intéressée autant au vêtement féminin à son retour, c'est pour y exprimer son sens des couleurs qu'elle aime « pétantes ». Cet hiver, pourtant, sa collection nous a fait cadeau de manteaux rose pastel, et l'été prochain le lin blanc et le coton brut suivront la tendance générale. Mais Claire se distingue surtout dans les drapés et la verve qu'elle met à dérouler les tissus pour créer un seul vêtement. Si la fibre reste simple, la quantité employée complique la réalisation du croquis. Claire Belzil, encore aujourd'hui, dit trouver dans le théâtre son inspiration. À l'approche du défilé, les idées lui viennent à la bousculade.

« Dès que je conçois un *show*, d'un seul coup je vois ma collection plus globalement et l'aspect théâtral du spectacle me stimule énormément. »

Première collection complète cet automne, cette petite femme rêveuse mais fonceuse est allée vendre, sac en main, chaque morceau de sa création dans les boutiques du Québec et d'ailleurs. Chez Boutique Plus, Gloria prêt-à-porter, Garèle (Saint-Lambert), Henriette L., Lily Simon, Mag prêt-à-porter, Scandale et Dorrit (Toronto), pour ne nommer que celles-là, on la retrouve sur les mêmes *racks* que les grands couturiers.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

844-3361

Londres

La grande vie! Mon prêt-à-partir!

Avec le service Hospitalité

498$ aller-retour

Entre Mirabel et Londres, le service Hospitalité vous offre la grande vie à bord. Une soirée inoubliable à tarif très économique.

Dégustez un repas gastronomique arrosé d'un cru sélectionné, sans oublier bien sûr l'apéro et le digestif.

Mettez-vous à l'heure européenne en feuilletant nos journaux et magazines internationaux.

Laissez-vous emporter par un concert stéréophonique ou par le récit captivant d'un succès du cinéma.

À Londres, flânez en toute quiétude de Piccadilly Circus à Trafalgar Square en passant par Big Ben et laissez Air Canada se charger de votre forfait hôtel-auto.

Réservez votre place à bord de notre service Hospitalité vers Londres. C'est votre Prêt-à-partir pour la grande vie.

CONDITIONS
Départ le vendredi de Mirabel. Tarif en vigueur du 14 janvier au 19 mars 1985 inclusivement. Certaines conditions se rattachent à ce tarif. Veuillez consulter votre agent de voyages ou composez le 932-2211, le numero spécial d'Air Canada pour les réservations internationales. Mentionnez le DRF 5942.

AIR CANADA

Intercontinental



Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur d'un permis du Québec.